



U-S-PC  
Université Sorbonne  
Paris Cité

université  
PARIS  
DIDEROT  
PARIS 7

Master 2 « Histoire, civilisations et patrimoine » / Spécialité « Identités, altérités, circulations »  
/ Université Paris Diderot / UFR GHES, département d'histoire / Juin 2020

# Les coopérateurs français et l'international

*Capitalisme anglais et socialisme belge dans les coopératives de  
consommation françaises  
(1885-1912)*

Hélène Suffrin

Mémoire de Master 2 sous la direction de Madame Anaïs Albert (Paris 7)





## Sommaire

Introduction .....	5
1. Des histoires de la consommation inconciliables ? .....	7
2. La coopération en périphérie de l'histoire de l'économie sociale.....	11
3. Une réflexion à mi-chemin entre histoire croisée et histoire connectée.....	17
4. Conclusion et pistes de réflexion : un nouveau regard sur l'internationalisme coopératif ? .....	21
5. Présentation des sources .....	21
Préambule : brève histoire de la coopération .....	24
Partie 1 : Bon coopérateur, bon « <i>business men</i> » : le capitalisme chez les coopérateurs .....	30
Chapitre 1 : Les fédérations à l'anglaise.....	31
a. Centraliser ou décentraliser les fédérations de coopératives ? .....	31
b. Capitalisme et socialisme dans les magasins de gros .....	37
c. Les fédérations et les statistiques.....	49
Chapitre 2 : Une presse commerciale à l'anglaise.....	55
a. La presse coopérative et la publicité.....	55
b. Conquérir un nouveau lectorat avec des contenus diversifiés .....	61
c. Rire des commerçants rivaux.....	68
Partie 2 : De la propagande coopérative au militantisme socialiste.....	72
Chapitre 3 : Éducation et prosélytisme à l'anglaise .....	72
a. Éduquer et former.....	72
b. Les coopératrices, de l'éducation à l'émancipation.....	85
c. La dimension spirituelle de la coopération .....	99
Chapitre 4 : Occuper l'espace politique comme les Belges .....	106
a. Les coopérateurs et les socialistes : une méfiance partagée .....	106
b. La contribution des Belges à la coopération socialiste française .....	111
c. Soutien ou pied-de-nez aux syndicats ?.....	115
Partie 3 : S'entraider à l'échelle internationale .....	128
Chapitre 5 : Entraide internationale et pacifisme .....	129
a. L'Alliance et le pacifisme.....	129
b. Les coopérateurs français et le pacifisme .....	138
Chapitre 6 : Coordonner la coopération à l'échelle internationale.....	146
a. Débats autour de la participation aux bénéfices .....	146

b. Le commerce international coopératif et la prédominance anglaise .....	156
Conclusion générale du mémoire .....	160
Sources .....	162
1. Sources de la Bourse des Coopératives Socialistes de consommation .....	162
2. Sources de l'Union Coopérative des sociétés coopératives de consommation .....	162
3. Sources de l'Alliance Coopérative Internationale (1895-1910).....	164
4. Récits de coopérateurs et de contemporains.....	164
5. Rapports administratifs, brochures.....	166
6. Autre.....	166
Bibliographie.....	167
Annexes.....	177

## Introduction

À la veille du vingtième siècle, les coopérateurs français ont cherché à tirer des enseignements de leurs homologues anglais et belges. Sans pour autant se rattacher au courant d'internationalisation des mouvements ouvriers de cette fin de siècle, les coopérateurs français ont envisagé une réappropriation des procédés commerciaux de leurs voisins anglais tout en encourageant un rapprochement avec les partis socialistes, comme le préconisent les coopérateurs belges. En prenant pour terrain d'étude les coopératives de consommation, cette analyse interrogera les influences, croisements et interactions anglaises et belges ayant permis aux coopérateurs français de concilier pratiques capitalistes et convictions politiques au sein de leur mouvement.

Au seuil de ce travail, il semble nécessaire de définir ce qu'est une coopérative de consommation. Les coopératives de consommation sont des organisations commerciales détenues et financées par les ouvriers eux-mêmes. Il s'agit en fait de petits magasins ayant pour vocation de rééquilibrer la répartition des richesses en reversant une part des bénéfices des ventes aux consommateurs sous la forme d'une « ristourne » ou d'un « boni ». Ces organisations proposent des produits à prix réduits grâce à une suppression des intermédiaires commerciaux. L'activité commerciale des coopératives de consommation se rattache souvent à des enjeux politiques, ce qui se traduit parfois par une proximité avec les partis socialistes. Ces organisations ont vu le jour au milieu du dix-neuvième siècle et connaissent leur âge d'or en France dans les années 1890.

Les coopératives de consommation anglaises suscitent l'admiration des coopérateurs français dès les années 1870. Le succès de la première coopérative de consommation anglaise, les Équitables Pionniers de Rochdale, a rayonné bien au-delà des frontières britanniques. Née en 1844, cette coopérative pose les bases de la neutralité politique du mouvement coopératif anglais. Or, à partir des années 1890, l'exemple anglais n'est plus le seul modèle de référence pour les Français. L'émergence des coopératives socialistes en France invite à tourner le regard vers la Belgique, où les coopératives sont intégrées à part entière dans le Parti Ouvrier Belge au sein de grandes structures destinées aux ouvriers, les « Maisons du Peuple ». Ces nouvelles coopératives socialistes belges, qui ont vu le jour à la fin du siècle, se caractérisent non seulement par leur soutien apporté aux grévistes, mais aussi par leur implication dans les

campagnes électorales belges. Cependant, pour les coopérateurs français, le modèle belge serait susceptible d'encourager une instrumentalisation de la coopération à des fins politiques. Les coopérateurs français sont donc partagés entre l'ancienne vision apolitique des Anglais et celle, socialiste, des Belges.

À ce débat d'ordre politique s'ajoute un questionnement d'ordre économique. Alors qu'elles cherchent à rivaliser avec les grandes enseignes commerciales, les coopératives se voient dans l'obligation de reconnaître l'inefficacité de leurs propres méthodes pour vendre leurs produits. Les coopérateurs français envisagent donc de recourir aux méthodes capitalistes pour gagner en efficacité. Mais comment utiliser les méthodes capitalistes sans pour autant dénaturer les idéaux de la coopération, c'est-à-dire en restant fidèle au socialisme et au principe de répartition des richesses ? Ces débats économiques se prolongeront sur la scène internationale à partir de 1895, lors des discussions animées au sein d'une nouvelle organisation coopérative, l'Alliance Coopérative Internationale, l'un des premières instances à avoir établi le dialogue entre les coopérateurs européens.

Dès lors, les coopérateurs français sont confrontés à un double dilemme. Tout d'abord, quel positionnement adopter vis-à-vis de la politique si l'on veut préserver l'indépendance idéologique de la coopération ? Ensuite, comment permettre au modèle coopératif de combattre le capitalisme sans pour autant renier ses propres valeurs égalitaristes ? Finalement, il s'agirait de concilier non seulement coopération et socialisme, mais aussi coopération et capitalisme. Ce projet de recherche a pour objectif de comprendre dans quelle mesure les Français ont cherché à concilier ces trois idéologies à la fois contradictoires et convergentes que sont la coopération, le socialisme, et le capitalisme. La prise en considération des influences anglaises et belges posera également la question de savoir non plus seulement comment, mais aussi par quels coopérateurs ces modèles étrangers ont été repris. Autrement dit, les coopérateurs socialistes français se sont-ils uniquement inspirés du modèle socialiste belge ? De même, les coopérateurs réformistes français, plus axés sur la dimension commerciale du mouvement, ont-ils uniquement puisé leur inspiration chez leurs voisins anglais ?

Pour répondre à ces questions, nous étudierons simultanément les circulations et transferts coopératifs franco-anglais et franco-belges, ce qui pourrait permettre de comprendre dans quelle mesure les coopérateurs français se sont à la fois inspirés de la vision commerciale des coopérateurs anglais et de l'implication politique des coopérateurs belges. La période de 1870 à 1912 a dans un premier temps attiré notre attention, car elle est définie comme étant l'âge d'or de la coopération française par les historiens. Toutefois, un bon nombre de nos

sources ne commençant qu'à partir de 1885, nous avons décidé de réduire cette borne chronologique de 1885 à 1912. Nous chercherons à restreindre cette recherche à la France, l'Angleterre et la Belgique. Toutefois, la naissance de l'Alliance Coopérative Internationale en 1895 nous incitera à élargir légèrement notre angle de réflexion à la veille de la première guerre mondiale, lorsque les coopérateurs amorcent les premiers projets d'internationalisme à l'échelle européenne.

Avant de tenter de répondre à ces questions, nous chercherons à positionner cette recherche par rapport aux travaux des historiens. Ce projet de recherche se situe à la frontière de trois champs historiographiques : l'histoire de la consommation, l'histoire de l'économie sociale et de la coopération, et l'histoire connectée.

### 1. Des histoires de la consommation inconciliables ?

D'un côté, les coopératives incarnent un mode de distribution conforme aux valeurs de la classe ouvrière -la solidarité et l'économie- et, de l'autre, elles favorisent une ouverture vers l'extérieur en encourageant les ouvriers à s'habiller comme tout le monde, voir à suivre la mode. L'élargissement de la consommation s'inscrit ainsi dans un double mouvement, forcément contradictoire, de renforcement de l'identité ouvrière et d'intégration au marché et à la société environnante.

Jean-Claude Daumas, *La révolution matérielle*, 2018<sup>1</sup>

L'ambivalence soulignée dans la dernière phrase de cette citation fait écho à un débat récurrent chez les historiens : si la dimension identitaire de la consommation se rapporte à une histoire culturelle, celle de sa vocation commerciale se rattache davantage à une histoire économique<sup>2</sup>. Dès lors, comment faire l'arbitrage entre ces deux analyses de la consommation qui paraissent bien éloignées l'une de l'autre ? Sont-elles nécessairement contradictoires ? Et surtout, peut-on réellement positionner la coopération à mi-chemin entre ces deux points de vue, comme le propose Jean-Claude Daumas ? Il paraît nécessaire d'éclaircir ces interrogations afin de déterminer sous quel angle étudier les coopératives de consommation.

---

<sup>1</sup> Jean-Claude Daumas, *La révolution matérielle : une histoire de la consommation, France XIXe-XXIe siècle*, Paris, Flammarion, 2018, p. 201.

<sup>2</sup> Anaïs Albert, *Consommation de masse et consommation de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, Thèse de doctorat d'histoire, Paris I, 2014, p. 28. Ce paradoxe a également été mis en avant par Daniel ROCHE, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles, XVIIe-XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1997, p. 9-10.

### a. *Étudier la consommation avec une perspective culturelle*

Peu d'historiens français se sont intéressés à la consommation, toutefois, ceux d'entre eux qui se sont penchés sur la question paraissent avoir adopté une perspective davantage culturelle qu'économique<sup>3</sup>. Selon cet angle de vue, les historiens semblent avoir cherché à étudier la consommation en tant que marqueur de classe sociale. Une démarche parfois adoptée consiste à interroger la consommation d'une classe sociale en travaillant sur les objets qui lui sont caractéristiques. Ainsi, Daniel Roche a questionné la symbolique des biens consommés dans la dynamique familiale et dans un groupe social<sup>4</sup>. Dans le prolongement de cette démarche, Anaïs Albert interroge l'ensemble des comportements d'achat, de crédit, et d'utilisation des objets possédés par les classes populaires<sup>5</sup>. Michelle Perrot choisit quant à elle d'analyser la répartition des dépenses consacrées à la nourriture, aux vêtements et à l'habitation dans les budgets des familles ouvrières, et elle rattache ces dépenses au salaire et aux revendications des travailleurs grévistes<sup>6</sup>. Ces études semblent être profitables à cette recherche car elles permettent d'envisager la consommation non pas comme une activité uniforme à tous les acheteurs, mais comme un comportement caractéristique d'une classe sociale et des besoins spécifiques qui en découlent. Or, ce projet de recherche portant sur les circulations matérielles et immatérielles entre coopératives françaises, anglaises, et belges, les échanges de marchandises constituent un sujet d'analyse pertinent. Il paraît donc nécessaire d'interroger la nature de ces biens en fonction du profil des potentiels adhérents aux coopératives, qui appartiennent généralement aux classes populaires ou qui sont de petits fonctionnaires. Les travaux de Pierre Bourdieu dans *La Distinction. Critique sociale du jugement* permettent également d'envisager les pratiques autour des biens consommés comme le reflet des inégalités sociales<sup>7</sup>. Le genre des consommateurs,

---

<sup>3</sup> À une exception notable : Maurice Halbwachs. La sociologue Anne Lhuissier démontre que la dimension statistique et donc économique a été sous-jacente aux travaux du chercheur. Voir Anne LHUISSIER, « Des dépenses alimentaires aux niveaux de vie : la contribution de Maurice Halbwachs à la statistique des consommations », *L'Année sociologique*, 2017/1 (Vol. 67), p. 47-72., en ligne : <<https://doi-org.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/10.3917/anso.171.0047>>, (consulté le 7 mai 2019).

<sup>4</sup> Daniel Roche, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVIIe-XIXe siècle)*, Paris, Fayard, 1997, p. 15.

<sup>5</sup> Anaïs Albert, *Consommation de masse et consommation de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, Thèse de doctorat d'histoire, Paris I, 2014, p. 21.

<sup>6</sup> Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève. Tome 2*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2013, p. 203.

<sup>7</sup> Lahire Bernard, « Entre sociologie de la consommation culturelle et sociologie de la réception culturelle », *Idées économiques et sociales*, 2009/1 (N° 155), p. 6-11, en ligne : <<https://doi-org.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/10.3917/idee.155.0006>>, (consulté le 9 mai 2019).



étudié en France par Marie-Emmanuelle Chessel<sup>8</sup>, peut contribuer à affiner la construction du profil des consommateurs de ce projet de recherche.

Un certain nombre de travaux relatifs à la dimension culturelle de la consommation portent sur le XVIIIème siècle, comme par exemple les travaux de Natacha Coquery<sup>9</sup>. De nombreux ouvrages s'intéressent également à la consommation après la seconde guerre mondiale, comme en témoignent des travaux de Jeanne Lazarus<sup>10</sup>, de Marie-Emmanuelle Chessel<sup>11</sup> et d'Alain Chatriot<sup>12</sup>. Cependant, entre ces deux périodes, les travaux français sont moins nombreux. On peut cependant se tourner vers les chercheurs anglais. En effet, des travaux récents de Franck Trentmann ou de John Brewer<sup>13</sup> adoptent une posture semblable à celle de la France en adoptant une approche matérialiste pour étudier des périodes chronologiques longues de plusieurs siècles. Ces deux ouvrages peuvent être situés dans le sillage des *cultural studies*, courant interdisciplinaire anglais né dans les années 1960 qui privilégie l'étude de l'appropriation des pratiques qui s'articulent autour des biens consommés.

### ***b. Étudier la consommation avec une perspective économique***

Si la dimension économique de la consommation a été récemment étudiée dans un ouvrage récent de Jean-Claude Dumas, dans lequel l'historien présente la coopération comme une institution visant à pallier les vides commerciaux générés par une distribution hétérogène<sup>14</sup>, c'est surtout chez historiens anglais et américains que cette perspective a été adoptée. La revue *Business History* a contribué à véhiculer une vision de la consommation axée sur une perspective économique en privilégiant le point de vue de l'entreprise. Cette vision s'inscrit

---

<sup>8</sup> Marie-Emmanuelle Chessel, « Le genre de la consommation en 1900. Autour de la Ligue sociale d'acheteurs », *L'Année sociologique*, 2011/1 (Vol. 61), p. 125-149, en ligne : <<https://doi-org.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/10.3917/anso.111.0125>>(consulté le 10 mai 2019).

<sup>9</sup> Natacha Coquery, « La diffusion des biens à l'époque moderne », *Histoire urbaine*, 2011/1 (n° 30), p. 5-20, en ligne : <<https://www-cairn-info.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/revue-histoire-urbaine-2011-1-page-5.htm>>, (consulté le 10 mai 2019).

<sup>10</sup> Jeanne Lazarus, « Les pauvres et la consommation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006/3 (n° 91), p. 137-152, en ligne : <<https://www-cairn-info.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2006-3-page-137.htm>>, (consulté le 10 mai 2019).

<sup>11</sup> Marie-Emmanuelle Chessel, *Histoire de la consommation*, Paris, la Découverte, 2012.

<sup>12</sup> Marie-Emmanuelle Chessel, Alain Chatriot, Matthew Hilton, (dir.), *Au nom du consommateur : consommation et politique en Europe et aux États-Unis au XXe siècle*, Paris, la Découverte, 2004.

<sup>13</sup> Franck Trentmann, *Empire of Things: How We Became a World of Consumers, from the Fifteenth Century to the Twenty-First*, London, Penguin Books, 2016 ; John Brewer, Roy Porter, *Consumption and the world of goods*, London et New-York, Routledge, 1993.

<sup>14</sup> Jean-Claude Dumas, *La révolution matérielle : une histoire de la consommation. France XIX-XXIe siècle*, Paris, Flammarion, 2018.

dans le prolongement de la cliométrie américaine, une science historique basée sur la statistique. En France, la revue *Entreprises et histoire* publié par l'École des Hautes Études de Sciences Sociales (EHESS) propose depuis 1992 des articles sur l'histoire des entreprises et de la gestion. La consommation y est parfois abordée sous le prisme de la distribution<sup>15</sup>.

Pour les coopératives de consommation, il paraît également nécessaire d'étudier la consommation d'après une perspective économique car les sources de ce mémoire ont montré que les coopératives ont cherché à s'approprier des techniques commerciales et administratives de certaines grandes entreprises afin d'optimiser leurs propres services. Pour cette raison, il est possible d'étoffer la réflexion sur la consommation en travaillant sur les procédés employés par les entreprises pour vendre leurs produits, comme par exemple avec l'article d'Emmanuel Chadeau portant sur le commerce de détail<sup>16</sup>, mais aussi pour comprendre comment ces nouvelles techniques commerciales ayant vu le jour au dix-neuvième siècle ont touché la classe ouvrière. À ce titre, il pourrait être envisagé d'établir des parallèles avec les grands magasins, les magasins pour les ouvriers, mais aussi peut-être de manière plus globale, des travaux portant sur le capitalisme. Concernant le capitalisme au dix-neuvième siècle, on pourrait notamment citer les travaux d'Éric Hobsbawm et de Michel Beaud<sup>17</sup>.

Finalement, cette historiographie française et anglaise de la consommation nous renseigne non seulement sur les objets matériels qui gravitent autour des consommateurs, mais aussi sur les procédés nécessaires pour vendre ces mêmes objets. Il devient alors possible d'identifier les habitudes de consommation des acheteurs, et par extension, de certains membres des coopératives. Ces modes de consommation sont non seulement représentatifs d'une classe et d'un genre, mais aussi d'une volonté d'établir un ordre économique plus favorable aux classes populaires. Dans le cas très spécifique des coopératives de consommation, où les consommateurs appartiennent à des classes sociales très proches, il semblerait que la consommation puisse non seulement être étudiée sous un angle culturel, mais aussi économique, puisque le concept économique de la ristourne, qui consiste à répartir les bénéfices dégagés par les ventes aux consommateurs, trouve ses racines dans une quête de solidarité ouvrière qui se rattache directement à une perspective culturelle et sociale. Par ailleurs, les coopératives ne semblent pas imperméables aux évolutions commerciales de cette fin de siècle. Dès lors, il semblerait que le cloisonnement entre la dimension culturelle et la dimension

---

<sup>15</sup> Voir notamment Emmanuel Chadeau, « Le commerce de détail : entreprises et « révolutions commerciales » », *Entreprises et histoire*, 1993/2, n°4.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Eric Hobsbawm, *L'ère du capital, 1848-1875*, Paris, Fayard, 1978 ; Michel Beaud, *Histoire du capitalisme, 1500-2010*, Paris, Seuil, 2010 (1981)

économique de la consommation ne soit pas applicable à ce projet de recherche. Au contraire, un rapprochement entre ces deux perspectives pourrait permettre de concilier la vocation à la fois idéologique et commerciale de la coopération.

## **2. La coopération en périphérie de l'histoire de l'économie sociale**

### ***a. Détacher la coopération d'une vision solidariste, capitaliste, ou utopique***

Assimiler la coopération à l'histoire de l'économie sociale est une démarche spécifiquement française qui remonte aux années 1970, alors que l'engouement suscité par les entreprises sociales et solidaires conduit de nombreux chercheurs à s'intéresser aux coopératives. Héritière de l'histoire économique selon une perspective labrousienne, qui valorise une vision de l'économie comme vectrice de changement dans la sphère sociale, l'histoire de l'économie sociale est aujourd'hui encore relayée par la *Revue internationale de l'économie sociale*, où s'associent économistes, sociologues, et historiens. On doit au rédacteur en chef de cette revue, le sociologue Jean-François Draperi, un ouvrage mettant en parallèle coopératives, associations et A.M.A.P (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)<sup>18</sup>.

De même, les historiens français étudient souvent la coopération conjointement à la mutualité. André Gueslin effectue un rapprochement entre coopération et mutualité<sup>19</sup> qui sera repris par Michel Dreyfus<sup>20</sup>. En effet, les deux mouvements se caractérisent par une gestion spécifique des revenus : la mutualité avec des prélèvements d'argent réguliers pour assurer le soutien de ses adhérents en cas de maladie, d'infirmité, ou de deuil ; et la coopération avec le reversement de la « ristourne », sorte de pécule issu des bénéficiaires et reversé aux adhérents. Si les moyens employés par la mutualité et la coopération diffèrent, leurs démarches s'inscrivent toutes deux dans une volonté d'amélioration de la condition ouvrière. Ce rapprochement entre coopération et mutualisme paraît d'autant plus plausible que des membres des deux mouvements ont été amenés à se croiser dans le cadre des Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale de 1896. Toutefois, il semblerait que ce soit plutôt le Musée social, hôte du congrès et soutien financier du mouvement coopératif, qui ait cherché cette transversalité entre

---

<sup>18</sup> Jean-François Draperi, *Histoires d'économie sociale et solidaire*, Paris, Les petits matins DL, 2017.

<sup>19</sup> André Gueslin, *L'Invention de l'économie sociale : idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle*, Paris, Economica, 1998.

<sup>20</sup> Michel Dreyfus, « Mutualité et coopération : une histoire par trop méconnue », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 133, 2016, p. 169-180.

les mouvements<sup>21</sup>. À cette exception près, les deux mouvements ne paraissent pas entretenir de véritables relations. Finalement, que ce soit par les sociologues ou les historiens, la coopération semble avoir été analysée comme étant la composante d'un univers orienté vers la solidarité et l'entraide. L'ensemble de ces publications nous renseigne sur l'univers extrêmement riche de l'économie sociale, cependant il sera choisi ici de s'intéresser exclusivement aux coopératives de consommation d'une part pour délimiter ce sujet qui aurait été autrement trop vaste, d'autre part parce qu'il semble que malgré une idéologie proche, la coopération et ces autres mouvements sociaux ont des moyens d'action fort différents. Ce travail cherchera plutôt à mettre en avant la coopération en tant que mouvement à part entière.

Une seconde vision de la coopération assez courante, que ce soit cette fois chez les historiens français ou anglais, consiste à étudier les coopératives sous le prisme de la théorie du *labour aristocracy*, un terme emprunté à l'idéologie marxiste qui se réfère aux couches les plus aisées de la classe ouvrière. Les défenseurs de cette théorie considèrent que la coopération est instrumentalisée pour détourner les ouvriers des grèves afin d'avoir une paix sociale propice à une transition vers une économie capitaliste. Ainsi, l'historien John Foster identifie les chefs de la coopération comme étant totalement détachés des luttes ouvrières qui éclatent au milieu des années 1800<sup>22</sup>, un avis que semble avoir partagé Trygve Tholfsen<sup>23</sup>. Cette vision de la coopération comme moyen de diffusion d'une idéologie pro-patronale est aussi partagée par les historiens français, mais seulement pour les prémices de la coopération française, dans les années 1860<sup>24</sup>, lorsque les coopératives de consommation étaient créées par les patrons industriels eux-mêmes. Au reste, les historiens français et anglais semblent s'être aujourd'hui détournés de cette vision instrumentalisée de la coopération. La posture de ces auteurs présente un intérêt particulier pour ce mémoire car elle questionne la notion de classes sociales au sein même du mouvement coopératif. En effet, l'appartenance aux classes ouvrières paraît être une condition implicite pour intégrer les coopératives, cet aspect sera donc à prendre en considération dans ce projet de recherche. On verra notamment comment que les intellectuels des classes bourgeoises seront exclus, ou du moins, désapprouvés par les ouvriers au sein des coopératives.

---

<sup>21</sup> Janet Regina Horne, Louis Bergeron et Pierre Rosanvallon, *Le Musée social : aux origines de l'Etat-providence*, Paris, Belin, 2004, p. 214.

<sup>22</sup> John Foster, Eric John Hobsbawm, *Class Struggle and the Industrial Revolution: Early Industrial Capitalism in Three English Towns*, New York, St Martin's press, 1974.

<sup>23</sup> Neville Kirk, *The Growth of working class reformism in Mid-Victorian England*, London, Sydney, Croom Helm, 1985.

<sup>24</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération en France : les idées et les faits, les hommes et les œuvres, Précurseurs et prémices, t. 1*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1924, p. 508.

Une troisième posture assez répandue chez les historiens français consiste à analyser la dimension idéaliste de la coopération. Henri Desroche identifie le mouvement comme étant utopiste par nature en raison de son affiliation avec les travaux de Charles Fourier, de Saint-Simon et d'Etienne Cabet<sup>25</sup>. André Gueslin considère pour sa part que le mythe de l'économie sociale qui a vu le jour à la fin du vingtième siècle a rejailli sur la perception de la coopération<sup>26</sup>. Dans la même posture utopiste, Jean-François Draperi détaille la construction d'une économie régie par le modèle coopératif, et tout particulièrement grâce à un Magasin de Gros : l'auteur y reflète ainsi l'envergure nationale des projets des coopérateurs, qui ambitionnent de construire ce qu'ils appellent une « république coopérative »<sup>27</sup>. Toutefois, ce projet de recherche cherchant à interroger les pratiques des coopérateurs français, nous chercherons plutôt à nous détacher de cette vision utopiste pour une approche plus concrète qui s'appuiera sur des rapports de congrès et des journaux du mouvement. Il ne s'agira donc pas de faire une histoire intellectuelle théorique des coopératives, mais plutôt une histoire des pratiques du mouvement.

### ***b. Privilégier une approche transnationale de la coopération et mettre en avant le rôle des femmes***

L'un des points de rupture entre les historiens français et anglais de la coopération porte sur l'échelle géographique adoptée pour étudier les coopératives. Tandis que les historiens français optent souvent pour une échelle locale<sup>28</sup> ou plus rarement, régionale<sup>29</sup>, les historiens anglais choisissent plutôt une perspective transnationale en s'intéressant aux relations des coopératives de différents pays. L'ouvrage commun d'Ellen Furlough et de Carl Strikwerda en est une bonne illustration, puisqu'il consacre un chapitre entier à la coopération anglaise, un autre à la coopération belge, et un autre à la coopération française<sup>30</sup>. De même, Peter Gurney propose un

---

<sup>25</sup> Henri Desroche, *Le projet coopératif : son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Paris, Éditions « Économie et humanisme », Éditions ouvrières, 1976, p. 35.

<sup>26</sup> André Gueslin, *L'Invention de l'économie sociale : idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle*, Paris, Economica, 1998, p. 394.

<sup>27</sup> Jean-François DRAPERI, *La république coopérative : théories et pratiques coopératives aux XIXe et XXe siècles*, Bruxelles, Larcier, 2012.

<sup>28</sup> Voir Jean-Jacques Meusy, *La Bellevilloise : Une histoire de la coopération et du mouvement ouvrier français*, Paris, Créaphis, 2001 ; Claude Calvarin, *L'Egalitaire, histoire singulière d'une utopie ouvrière (1876-1914)*, Paris, Hors-série du Bulletin de la Société historique du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, 2007.

<sup>29</sup> Voir notamment Robert Gautier, « L'âge héroïque de la Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne, 1902-1914 », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 299, Février 2006, p. 56-67, en ligne :

<<https://www.erudit.org/fr/revues/recma/2006-n299-recma01109/1021831ar/>>, (consulté le 7 mai 2019), et Denis Lefebvre, *Coopération et socialisme, la fédération socialiste du Nord (fin XIXème-XXème siècles)*, <<http://books.openedition.org/irhis/1413>>, (consulté le 26 avril 2019).

<sup>30</sup> Ellen Furlough, Carl Strikwerda (dir.), *Consumers against capitalism ? : consumer cooperation in Europe, North America, and Japan, 1840-1990*, Lanham (Md.), Rowman & Littlefield Publ, 1999.

chapitre entier dédié à l'internationalisme coopératif dans lequel il évoque l'ensemble des pays européens et même nord-américains<sup>31</sup>. Du côté français, Henri Desroche est l'un des seuls à évoquer l'internationalisme coopératif<sup>32</sup>, mais il ne s'intéresse pas à d'autres pays qu'à la France et l'Angleterre. Plus récemment, la thèse de Jessica Dos Santos a apporté des éclaircissements sur les relations entre les coopérateurs français, belges et anglais en s'intéressant au Familistère de Guise<sup>33</sup>, poursuivant une réflexion entamée par Guy Delabre et Jean-Marie Gauthier<sup>34</sup>. Michel Dreyfus adopte une perspective plus élargie en intégrant d'autres pays européens comme l'Italie et l'Allemagne dans un article sur l'Alliance Internationale Coopérative<sup>35</sup>. L'internationalisme des coopérateurs anglais a quant à lui fait l'objet d'une récente étude menée par Anthony Webster<sup>36</sup>.

L'internationalisme coopératif étant au cœur de ce projet de recherche, il semblerait intéressant de s'inspirer de la méthodologie employée par les historiens anglais pour l'appliquer au cas français. Selon cette nouvelle perspective, la France serait intégrée à un réseau d'échange d'idées coopératives, et non plus seulement comme un pôle d'action coopérative satellitaire derrière l'Angleterre.

Une autre différence notable entre historiens français et anglais concerne le rôle des femmes dans les coopératives. Alors que ce sujet est très peu abordé dans l'historiographie de la coopération française, il semble au contraire intéresser un certain nombre de chercheurs anglais. Dans un ouvrage commun portant sur la coopération, Allister Thomson met en lumière l'idéologie ambivalente de la *Women's Cooperative Guild*, un organisme dont le but est d'impliquer les femmes dans la vie coopérative<sup>37</sup>. D'après lui, si la Guilde cherche à établir un système de mutualisation des tâches ménagères dans les quartiers populaires dès sa création en 1883, c'est avant tout dans le but de libérer du temps aux femmes afin qu'elles puissent se consacrer davantage à leur famille. Malgré ce projet novateur qui témoigne d'une réelle volonté

---

<sup>31</sup> Peter Gurney, *Co-operative culture and the politics of consumption in England, 1870-1930*, Manchester New York, Manchester University Press, 1996, p. 88.

<sup>32</sup> Henri Desroche, *Le projet coopératif*, op. cit., voir le chapitre 3 « L'internationalisme coopératif » à partir de la p. 65.

<sup>33</sup> Jessica Dos Santos, *L'utopie en héritage. La Société du Familistère de Guise, de la mort de Jean-Baptiste Godin à la dissolution de l'association (1888-1968)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Jean-François Eck, Lille III, p. 207 (entre autres).

<sup>34</sup> Guy Delabre, Jean-Marie Gauthier, *La régénération de l'utopie socialiste : Godin et le Familistère de Guise*, Thèse de doctorat d'État de sciences économiques, Université de Paris I, 1978, p. 1083. (entre autre).

<sup>35</sup> Michel Dreyfus, « L'Internationale des coopérateurs (1896-1914) », *Cahiers Jaurès*, vol. 212-213, no. 2, 2014, p. 105-117.

<sup>36</sup> Anthony Webster, *Co-operation and Globalisation: The British Co-operative Wholesales, the Co-operative Group and the World since 1863*, Milton, Routledge, 2019. (non consulté).

<sup>37</sup> Alistair Thomson, "Domestic drudgery will be a thing of the past", *New views of co-operation*, dir. Stephen Yeo, London/New-York, Routledge, 1998, p. 112-115.

de la Guilde d'alléger le quotidien des femmes, l'historien juge que cette démarche conforterait le confinement des femmes dans les foyers. Les historiennes Jill Liddington et Jill Norris estiment pour leur part que ce conservatisme est seulement caractéristique des débuts de la Guilde. Dans un ouvrage consacré aux suffragistes, les deux historiennes montrent que la Guilde cherchera à se détacher des problématiques ménagères pour s'intéresser à des enjeux économiques et sociaux, comme par exemple les conditions de travail des femmes en manufacture<sup>38</sup>. On peut également citer des travaux spécifiquement dédiés à l'organisation anglaise pour les coopératrices, la *Women's Cooperative League*, avec l'ouvrage de Barbara Blaszak<sup>39</sup> ou encore celui de Gillian Scott<sup>40</sup>, qui ont été publiés dans les années 2000.

En revanche, dans l'historiographie de la coopération française, le rôle des femmes coopératrices est largement occulté. De fait, le sujet n'est explicitement évoqué que dans un chapitre du livre d'Ellen Furlough<sup>41</sup>, mais aucun historien français n'aborde véritablement le sujet. Pourtant, il semblerait que les femmes françaises se soient également impliquées dans le mouvement coopératif, notamment en défendant leurs propres projets au sein de la Ligue Française des Femmes pour la Coopération, créée par des hommes coopérateurs de l'Union en 1904, puis au sein de la Ligue des Femmes Coopératrices dès 1910, une structure interne à la Bourse des Sociétés Socialistes de Consommation (la fédération socialiste)<sup>42</sup>. Certes, ces deux organismes ont été sous la direction de coopérateurs de sexe masculin, et leur courte durée de vie (quelques années tout au plus) peut expliquer qu'ils ne soient pas entrés dans la postérité. Ce vide historiographique sur les coopératrices françaises s'explique peut-être par la rareté des sources. En effet, à l'exception des discours des coopérateurs masculins sur les coopératrices, seuls nous sont parvenus quelques monographies de coopératrices et des interventions de coopératrices pendant des congrès. Nous chercherons donc à étudier les coopératrices dans la mesure où les sources le permettent.

---

<sup>38</sup> Jill Liddington, Jill Norris, *Histoire des suffragistes radicales : le combat oublié des ouvrières du nord de l'Angleterre*, Paris, Libertalia, 2018, p. 106-109.

<sup>39</sup> Barbara Blaszak, *The matriarchs of England's cooperative movement*, Greenwood, Westport, 2000.

<sup>40</sup> Gillian Scott, *Feminism and the politics of working women the Women's Co-operative Guild, 1880 to the Second World War*, London/Bristol, UCL Press, 1998.

<sup>41</sup> Ellen Furlough, *Consumer cooperation in France : the politics of consumption, 1834-1930*, Cornell University Press., Ithaca, Cornell university press, 1991.

<sup>42</sup> *id.*, p. 208-209.

### *c. Rattacher coopération et socialisme*

Lorsque les historiens francophones s'intéressent aux liens entre coopération et socialisme, c'est surtout l'exemple belge qui est évoqué. Tout récemment, Julien Dohet a retracé l'histoire de la coopération belge en s'intéressant longuement à la dimension socialiste du mouvement. Il évoque aussi, plus brièvement, la coopération chrétienne et la coopération neutre belge<sup>43</sup>. Cet ordre d'importance se retrouve également dans un article de Guy Ansion<sup>44</sup>. Par ailleurs, dans l'historiographie française sur la coopération, les coopérateurs belges sont toujours présentés comme un exemple pour les coopérateurs socialistes français. La coopération socialiste belge est ainsi présentée comme une alternative commerciale et politique dans le livre de Jean-Jacques Meusy consacré à la coopérative parisienne La Bellevilloise<sup>45</sup>. De même, André Gueslin a dépeint le meneur de la coopération socialiste belge, Edouard Anseele, comme un homme politique ayant mis ses compétences d'entrepreneur à profit pour concilier l'efficacité économique de la coopération avec le socialisme<sup>46</sup>. C'est tout particulièrement lorsque sont étudiées les coopératives du nord de la France, qui sont majoritairement socialistes, que l'influence belge occupe une place très importante<sup>47</sup>.

Dans l'historiographie anglophone, on doit la plupart des travaux sur les liens entre coopération belge et socialisme à l'historien américain Carl Strikwerda. Les coopérateurs socialistes belges occupent une place importante dans son ouvrage consacré au paysage politique et religieux de la Belgique au dix-neuvième siècle<sup>48</sup>. Strikwerda a également démontré

---

<sup>43</sup> Julien Dohet, « Le mouvement coopératif : histoire, questions et renouveau », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2370-2371, no. 5, 2018, p. 5-58.

<sup>44</sup> Guy Ansion, « Les coopératives en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 933-934, no. 28, 1981, p. 1-47.

<sup>45</sup> André Gueslin, « La coopération : un modèle original ou tentative d'adaptation ? », *La Bellevilloise : Une histoire de la coopération et du mouvement ouvrier français, 1877-1939*, dir. Jean-Jacques Meusy, Paris, Créaphis, 2001, p. 16.

<sup>46</sup> André Geslin, *L'invention de l'économie sociale, : idées pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes ans le France du XIXe siècle*, Paris, Economica, 1998, p. 36-37.

<sup>47</sup> Collectif Samson, « Consommateurs, coopérateurs et socialistes ? L'Union de Lille (1892-1914) », *Le Mouvement Social*, vol. 266, n°1, 2019, p. 29-48 ; Paula Cossart, Julien Talpin, « "Les coopératives ne valent que pour battre monnaie". Les relations du champ politique socialiste et de la coopération ouvrière à Roubaix (fin XIXe-début XXe siècle) », *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIXe-XXIe siècle*, Le Gall, M. Offerlé et F. Ploux (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 163-178.

<sup>48</sup> Carl Strikwerda, *A house divided. Catholics, socialists and flemish nationalists in nineteenth-century Belgium*, Lanham/New-York, Rowman & Littlefield, 1997.



la dimension atypique de la coopération belge dans un article publié dans son ouvrage écrit avec Ellen Furlough<sup>49</sup>.

Le socialisme des coopérateurs anglais a en revanche fait l'objet de beaucoup moins de travaux. Le sujet est étudié dans un livre de Bill Lancaster, mais l'ouvrage analyse les coopératives de production et non les coopératives de consommation<sup>50</sup>. L'historien anglais Peter Gurney explique l'échec de la coopération socialiste anglaise par son manque de cohésion à l'échelle régionale et nationale<sup>51</sup>.

Dans ce projet de recherche, un intérêt tout particulier sera porté à la coopération socialiste belge, et très peu à la coopération socialiste anglaise car les sources indiquent que c'est surtout aux Belges que les coopérateurs français se réfèrent lorsqu'il est question de socialisme.

### **3. Une réflexion à mi-chemin entre histoire croisée et histoire connectée**

#### ***a. De l'histoire comparée à l'histoire croisée : une démarche française***

Les coopérateurs se sont intéressés à la méthode comparée dès le début du vingtième siècle. Charles Gide, membre très actif de la fédération de coopératives conservatrices l'Union Coopérative, publie en 1904 *Les sociétés coopératives de consommation*, ouvrage dans lequel il dresse un tableau statistique du mouvement coopératif à l'échelle européenne. La démarche de l'auteur s'inscrit directement dans une méthodologie comparée dans la mesure où il positionne les évolutions du mouvement coopératif de chaque pays par rapport à l'exemple anglais<sup>52</sup>. Les différents pays sont ici étudiés comme étant strictement cloisonnés les uns des autres, seuls leurs traits distinctifs sont analysés. Cette démarche ne paraît pas adaptée à ce travail car elle n'interroge pas les interactions entre les mouvements coopératifs de chaque pays.

Dans leur ouvrage commun, Sylvie Aprile et Fabrice Bensimon emploient une démarche qui diffère de l'histoire comparée traditionnelle. En effet, les auteurs prolongent la méthodologie comparée en s'intéressant également aux processus d'échanges et de circulations

---

<sup>49</sup> Carl Strikwerda, “ “Alternative Visions” and Working-class culture : the political economy of Consumer Cooperation in Belgium, 1860-1980”, *Consumers against capitalism...*, *op. cit.*, p. 69.

<sup>50</sup> Bill Lancaster, *Radicalism, cooperation and socialism*, Leicester, Leicester University Press, 1987.

<sup>51</sup> Peter Gurney, *Co-operative culture and the politics of consumption in England...*, *op. cit.*, voir en particulier le chapitre “Socialists, co-operators and the state”, p. 167.

<sup>52</sup> Charles Gide, *Les sociétés coopératives de consommation*, Paris, Librairie Armand Colin, 1904, voir en particulier le chapitre III « Statistique du mouvement coopératif », p. 23.

des modèles dans une perspective de compréhension de l'influence mutuelle entre les deux pays<sup>53</sup>. Il s'agit donc d'un processus réciproque qui va au-delà d'une analyse comparée : la méthode employée par les auteurs s'apparente davantage à une histoire croisée qu'à une histoire comparée traditionnelle. Cet ouvrage permet donc d'envisager les coopératives françaises et anglaises sous un angle transnational, et non plus comme des entités indépendantes les unes des autres.

Cette méthodologie de l'histoire croisée, qui vise à théoriser les interactions récurrentes entre objets d'étude<sup>54</sup>, semble être particulièrement pertinente pour les coopératives de consommation françaises, qui semblent s'inspirer des modèles anglais et belges dans leurs infrastructures. Cette méthodologie croisée est d'ailleurs adoptée par Henri Desroche. Dans son chapitre dédié à l'internationalisme coopératif, il montre comment le mouvement coopératif fédératif français a pris son essor grâce à l'impulsion des coopérateurs anglais et en particulier grâce au mentor de la fédération anglaise, Vansittart Neal<sup>55</sup>. De même, Ellen Furlough évoque comment le mouvement belge a fortement influencé les coopérateurs socialistes français dans son livre sur la coopération française<sup>56</sup>.

***b. Vers une histoire connectée mais à distance d'une histoire globale : une démarche anglaise***

Les historiens anglo-saxons ont pour leur part adhéré à une démarche encore plus engagée dans le transnationalisme : l'histoire connectée. Selon cette méthodologie, la fréquence de circulations de modèles et d'idées atteint un seuil tel que la frontière entre objets d'étude devient extrêmement mince. Sans pour autant s'assimiler l'un à l'autre, les objets d'études deviennent étroitement imbriqués. Plus rarement employée chez les historiens français du fait d'une réticence des chercheurs à confronter plusieurs pays dans leurs analyses<sup>57</sup>, cette méthode est très populaire chez les chercheurs anglais. Les historiens de la coopération anglaise ne sont

---

<sup>53</sup> Sylvie Aprile, Fabrice Bensimon, dir. *La France et l'Angleterre au XIXe siècle : Échanges, représentations, comparaisons*, Paris, Editions Créaphis, 2006, p.8-9.

<sup>54</sup> Michael Werner, Bénédicte Zimmermann, *De la comparaison à l'histoire croisée*, Seuil, 2004, p. 8.

<sup>55</sup> Henri Desroche, *Le projet coopératif, son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Paris, Éditions ouvrières, 1976.

<sup>56</sup> Ellen Furlough, *Consumer Co-operation...*, *op. cit.*, p. 123-127.

<sup>57</sup> Caroline Douki, Philippe Minard, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique »,

<<https://www-cairn-info.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2007-5-page-7.htm>>, (consulté le 10 mai 2019), voir le paragraphe « Histoire globale, histoire connectée ».

pas en reste. Ellen Furlough montre ainsi que les coopérateurs français se sont inspirés de la *Co-operative Women's Guild* anglaise pour créer leur propre coopérative dédiée aux femmes, La Ligue Française des Femmes pour la Coopération en 1903<sup>58</sup>. De plus, les coopératrices telles qu'Elisabeth Renaud ou Marie Bonneviel se seraient rendues en Angleterre afin d'assister à des congrès de la Guilde anglaise en 1907 et en 1909<sup>59</sup>, ce qui montre bien que les historiens anglais ont cherché à comprendre les circulations d'idées et de personnes entre la France et l'Angleterre. Des circulations de capitaux semblent également avoir eu lieu de l'Angleterre vers la France, puisque le Magasin de Gros français aurait vraisemblablement été sauvé de la faillite grâce au renfort financier de la *Cooperative Wholesale Society* anglaise, lorsque le Magasin aurait été affaibli par le boycott des banquiers français<sup>60</sup>. L'ouvrage de Peter Gurney révèle par ailleurs les rôles décisifs des coopérateurs anglais Vansittart Neal et d'Holyoake dans l'internationalisme coopératif, puisque ces derniers se seraient rendus à différents congrès français. Au reste, ce livre contient quantités d'informations sur les visites de coopérateurs français, belges, et autrichiens, basés sur les comptes-rendus de congrès de l'Union anglaise et des journaux du mouvement coopératif anglais.

Ces derniers éléments montrent bien comment la circulation de modèles coopératifs a fait l'objet d'études connectée de la part des historiens anglais, que ce soit pour des échanges de la France vers l'Angleterre ou de l'Angleterre vers la France. Mais l'Angleterre n'est pas présentée comme étant le seul interlocuteur avec lequel les coopérateurs français entretiennent des relations étroites : l'historiographie anglaise met également en lumière des échanges entre coopérateurs français et belges. Dans son livre sur la coopération française, Ellen Furlough montre ainsi comment les coopérateurs socialistes belges ont non seulement pris une part active dans la création et la gestion des coopératives de consommation La Paix (Roubaix) et l'Union (Lille) dans le nord de la France<sup>61</sup>, mais aussi en apportant un soutien financier à leurs homologues français durant la grève d'Armentière en 1903<sup>62</sup>. Pour Carl Strikwerda, les migrations importantes d'ouvriers du textile entre la France et la Belgique ont favorisé des échanges privilégiés entre les coopérateurs : l'historien montre comment l'une des plus grandes coopératives belges, le *Vooruit*, aurait prêté mille francs aux coopérateurs français de la région

---

<sup>58</sup> Ellen Furlough, *Consumer cooperation in France...*, *op. cit.*, p. 208.

<sup>59</sup> *Id.*, p. 213.

<sup>60</sup> Peter Gurney, *Co-operative culture and the politics of consumption in England, 1870-1930*, *op. cit.*, p. 97.

<sup>61</sup> Ellen Furlough, *Consumer cooperation in France*, *op. cit.*, p. 177-178.

<sup>62</sup> *Id.*, p. 185.

française du Nord pour qu'ils puissent créer deux coopératives socialistes en 1885<sup>63</sup>. Il semblerait donc que les coopérateurs français, anglais, et belges et aient entretenus des liens très forts entre la fin du dix-neuvième et la première guerre mondiale.

Dans les ouvrages cités plus haut, il s'agit bien d'une méthodologie d'histoire connectée car la coopération est étudiée comme intégrée dans une dynamique transnationale d'échanges réciproques où circulent hommes, idées, capitaux et des marchandises. Toutefois, ces ouvrages étant pour la plupart écrit par des historiens anglais ou américains, l'Angleterre y est présentée comme étant au cœur de ce réseau d'échange, tandis que la France occupe une place satellitaire. Toujours est-il que la méthodologie connectée paraît être la plus adaptée à ce sujet, car elle a donné des résultats très probants sur le transnationalisme coopératif pour l'Angleterre, comme vu plus haut.

Il pourrait également être envisagé d'aborder ce sujet en optant pour une autre perspective, celle de l'histoire globale. Au-delà d'une dimension internationale déjà présente dans l'histoire connectée, croisée et comparée, l'histoire globale opte par ailleurs pour une démarche pluridisciplinaire. Qui plus est, les objets d'études sont rassemblés non pas en fonction de leur nationalité, mais de leurs caractéristiques. Les frontières géographiques sont dès lors perçues comme des délimitations purement théoriques et arbitraires<sup>64</sup>. Toutefois, cette méthodologie ne paraît pas adaptée à ce projet, qui se limite à trois pays dont les études sur la coopération n'ont jusqu'à présent jamais montré que les mouvements coopératifs aient été suffisamment centralisés pour faire l'objet d'une étude avec une perspective d'histoire globale.

Si la multiplicité des travaux comparés, croisés, et connectés témoigne d'une acceptation quasi unanime de ce courant, il subsiste aujourd'hui encore de fortes réticences. L'une des critiques récurrentes concerne la décorrélation parfois faite entre les objets d'étude choisis et leur contexte spécifique, ce qui peut engendrer des erreurs d'interprétations. Qui plus est, l'étendue des champs étudiés par les comparatistes pourrait nuire à la rigueur scientifique des travaux et engendrer des erreurs. Ces deux critiques constituent les écueils majeurs auxquels ce projet de recherche risque de se confronter.

---

<sup>63</sup> Carl Strikwerda, « Regionalism and internationalism : the working class movement in the Nord and the Belgian connection, 1871-1914 », *Proceedings of the twelfth annual meeting of the western society for French history*, dir. ?, Lawrence (Kansas), Editor John F. Sweets, 1985, <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=wu.89014101075;view=1up;seq=243;size=125> (consulté le 15 mai 2019).

<sup>64</sup> Caroline Douki, Philippe Minard, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique », <https://www-cairn-info.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2007-5-page-7.htm>, (consulté le 10 mai 2019), voir le paragraphe « World et global history, changement d'échelle ».

#### **4. Conclusion et pistes de réflexion : un nouveau regard sur l'internationalisme coopératif ?**

En transposant à l'échelle française la méthodologie connectée des historiens anglais, ce projet de recherche permet d'envisager un nouveau positionnement sur la coopération française. Cette démarche ne cherche pas donner à la France un rôle prépondérant ou même équivalent à celui de l'Angleterre en matière d'action coopérative, mais seulement de considérer les échanges coopératifs qui s'articulent non seulement *autour* de l'Hexagone, mais surtout *à partir* de l'Hexagone. Chercher à comprendre la réciprocité des échanges d'hommes, d'idées, de marchandises ou de capitaux entre les coopératives françaises, anglaises et belges, implique dès lors un déplacement du centre de gravité anglais vers la France.

En conclusion, cet état de l'art met surtout en lumière la densité des échanges entre coopérateurs français, anglais et belges. La réciprocité de ces échanges est particulièrement éclairante car elle démontre bien l'existence d'une dynamique mutuelle entre les trois pays. Ainsi, envisager la multipolarité du monde coopératif permet de s'écarter légèrement de la vision anglo-centrée de l'historiographie pour mettre l'accent tout particulièrement sur la France, mais aussi sur le Belgique.

Plutôt que de démontrer l'influence des coopérateurs anglais et belges sur le mouvement français, un point sur lequel l'historiographie semble s'accorder, ce projet de recherche se concentrera sur les raisons qui ont incité les coopérateurs français à s'inspirer de leurs voisins. Plus précisément, il s'agirait d'analyser l'influence des coopérateurs anglais et belges sur le mouvement français comme un moyen de concilier des doctrines aussi contradictoires que le socialisme et le capitalisme dans l'application concrète de l'utopie coopérative.

#### **5. Présentation des sources**

Ce travail a bénéficié des sources particulièrement riches du mouvement coopératif français. Nous tacherons ici de dresser un bref tableau des archives sur lesquelles nous avons travaillées pour cette recherche. La plupart de ces sources sont disponibles au Musée Social, ou bien pour certaines d'entre elles à la Bibliothèque François Mitterrand. Nous avons analysé ces sources jusqu'à l'année 1912. D'un côté, il existe des publications officielles émanant des deux grandes fédérations du mouvement coopératif, l'Union Coopérative (la fédération

conservatrice) et la Bourse des Coopératives Socialistes (la fédération socialiste, comme son nom l'indique). Nous avons travaillé sur trois types de publications officielles du mouvement : les bulletins, les almanachs, et les comptes-rendus de congrès. Avant 1912, chaque fédération possède ses propres publications distinctes et ses congrès séparés. Les bulletins sont des publications mensuelles rapportant les actualités du mouvement ainsi que les procès-verbaux des fédérations. Ce format présentera un intérêt particulier pour l'analyse de la publicité dans la presse. Ensuite, les almanachs sont des publications annuelles qui se révéleront particulièrement utiles à cette recherche en raison de la forte proportion d'articles rédigés par des coopérateurs anglais ou belges. Enfin, les congrès annuels des fédérations françaises constituent des supports très riches où sont abordés tous les thèmes importants mouvement, que ce soit le socialisme, l'éducation, ou les projets commerciaux. Surtout, ces congrès sont des plateformes d'échanges entre les coopérateurs français et leurs voisins européens, car des coopérateurs anglais, belges ou italiens y sont régulièrement invités et prennent la parole pendant les congrès. Par ailleurs, nous avons également travaillé sur les congrès de l'Alliance Coopérative Internationale, une fédération internationale de coopératives née en 1895. Ces congrès de l'Alliance permettront de comprendre comment s'organise le mouvement coopératif à l'échelle internationale, tout particulièrement en ce qui concerne le pacifisme et le commerce.

Par ailleurs, nous avons également travaillé sur un second type de source. Il ne s'agit pas cette fois de publications officielles du mouvement, mais de brochures ou de livres écrits par des coopérateurs français. Les coopérateurs ont été très prolifiques en écrits sur leur mouvement, peut-être pour faire de la propagande. Ces publications individuelles ne sont pas écrites par des inconnus, mais le plus souvent par des coopérateurs très actifs dans le mouvement, qui interviennent régulièrement aux congrès et qui écrivent des articles dans la presse officielle du mouvement. Il s'agit principalement des travaux des coopérateurs de l'Union (Charles Gide, Edouard de Boyve, Casimir Chioussé) ou de la Bourse (Louis Héliers, Xavier Guillemin). Ces récits mentionnent souvent les voyages effectués par les coopérateurs français. Au reste, ces travaux individuels permettent de situer les prises de position des acteurs du mouvement. Moins souvent, nous nous appuyons également sur des textes de coopérateurs moins connus, mais qui permettent de prolonger les sujets évoqués pendant les congrès. Un récit en particulier mérite d'être mentionné, tant pour son ampleur que pour son exhaustivité : le deuxième tome de l'*Histoire de la coopération*, écrit en 1923 par le coopérateur et historien Jean Gaumont. Cet ouvrage de plus de 700 pages apporte quantité d'éléments très détaillés sur les étapes du mouvement. Enfin, le Musée social détient un grand nombre de discours de

coopérateurs anglais effectués lors des congrès de la fédération. Ces brèves brochures de quelques pages apporteront notamment plusieurs exemples de discours d'hommes d'église pendant les congrès anglais.

# Préambule : brève histoire de la coopération

## 1. Histoire de la coopération en Angleterre

Les débuts de la coopération anglaise sont attribués à l'entrepreneur philanthrope socialiste Robert Owen (1771-1858). Alors qu'il travaille dans le domaine de l'industrie du coton près de Manchester, ce très jeune directeur de moulin commence à envisager la création d'un village coopératif dans la ville de New Lanark. Son objectif est de répartir équitablement les profits entre chaque partie prenante du processus de production afin de supprimer définitivement les salaires. En 1825, après avoir passé une vingtaine d'années à élaborer son projet, Robert Owen se rend dans l'Indiana afin de concrétiser son utopie sous la forme d'une communauté appelée *New Harmony*. Cependant, ce projet n'aboutira pas et Owen se voit dans l'obligation de revenir en Angleterre. Cet échec n'empêchera pas ses anciens disciples anglais de poursuivre son idée en créant des *union shop* dans la ville de Brighton puis dans le reste du pays. Les idées d'Owen inspirent également le penseur français Etienne Cabet, qui profita de son exil en Angleterre pour élaborer avec lui un projet de communauté utopique théorisé dans son ouvrage *Voyage en Icarie* (1840). À son retour en Angleterre, Owen s'implique dans la lutte des *trade unions* ainsi que dans le mouvement chartiste. Cependant, ce nouvel engagement politique lui vaut la désapprobation de ses anciens disciples, qui décident au cours du quatrième congrès de la coopération anglaise, en 1832, d'adopter la neutralité politique et religieuse<sup>1</sup>.

L'étape la plus marquante dans l'histoire de la coopération anglaise est celle de la création de la coopérative de consommation les Équitables Pionniers de Rochdale. Le premier magasin coopératif des Pionniers voit le jour le 21 décembre 1844, dans la *Toad Lane* (rue des crapauds) de Rochdale, une ville manufacturière non loin de Manchester. Vingt ans plus tard, la coopérative rassemble 4 747 membres et les Pionniers ont diversifié leurs activités malgré l'hostilité des commerçants du voisinage. La coopérative propose désormais dans la même ville des services d'épicerie, de boucherie, ainsi que de la confection de vêtements et de chaussures. Les principes définis par les Équitables Pionniers de Rochdale constituent les bases de la coopération anglaise et seront repris comme modèle dans le monde entier. Tout d'abord, la coopérative préconise une répartition des dividendes du magasin au prorata des achats de

---

<sup>1</sup> Patricia Toucas-Truyen, *Les coopérateurs, deux siècles de pratiques coopératives*, dir. Michel Dreyfus, Paris, Éd. de l'Atelier GNC, 2005, p. 25-27.



chaque consommateur. Cette part des dividendes revenant aux adhérents s'appelle le bonis et constitue une sorte d'épargne ouvrière. Ensuite, aucun achat ne sera fait à crédit, ce qui est une pratique tout à fait nouvelle pour de nombreux ouvriers qui avaient jusqu'à présent coutume de s'endetter auprès de leurs épiciers. Un autre aspect important des préceptes rochdaliens est l'éducation coopérative, à laquelle une part des bénéfices est dédiée afin de financer des bibliothèques et des conférences. Enfin, la coopérative des Pionniers est régie selon le principe « un homme, une voix », ce qui signifie que l'avis des membres-actionnaires de la société a autant de poids quel que soit le nombre d'actions détenues. Afin d'éviter les tensions au sein de la coopérative, les Pionniers refusent également toute affiliation à un mouvement politique et religieux. Ce dernier aspect fera l'objet de nombreux débats en Europe à la fin du dix-neuvième siècle, notamment en France et en Belgique, où la montée du socialisme se fait ressentir au sein des coopératives.

Les principes des Pionniers de Rochdale seront repris par toutes les coopératives anglaises et seront adaptés dans de nombreux pays. Rien qu'en Angleterre, l'ouvrage *Self-Help by the people : The History of the Rochdale Pioneers* de George Jacob Holyoake est réimprimé 23 fois entre 1858 et 1907<sup>2</sup>. L'ouvrage est traduit en espagnol, en italien, en allemand, et en hongrois. En France, il fait l'objet d'une première traduction par Alfred Tallendier en 1862, puis par Marie Godin, la veuve du fondateur du Familistère de Guise, en 1890.

## 2. Histoire de la coopération en France

Les débuts de la coopération française s'articulent autour de quatre figures emblématiques : Saint-Simon, Philippe Buchez, Charles Fourier et Jean-Baptiste Godin<sup>3</sup>. Cependant, pour chacun de ces penseurs, c'est surtout la coopération de production qui est envisagée comme remède à la pauvreté ouvrière. En effet, Buchez (1796-1865) est un disciple de Saint-Simon à qui l'on doit l'invention d'une « association pré-syndicale et [...] précoopérative »<sup>4</sup> du nom des Bijoutiers en doré. Créée en 1834, cette association est gérée par des ouvriers-actionnaires qui répartissent les bénéfices entre eux en fonction de la nature des

---

<sup>2</sup> Peter Gurney, *Co-operative Culture and the politics of consumption in England, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 280.

<sup>3</sup> André Gueslin, « La coopération : un modèle original ou tentative d'adaptation ? », *La Bellevilloise : Une histoire de la coopération et du mouvement ouvrier français, 1877-1939*, dir. Jean-Jacques Meusy, Paris, Créaphis, 2001, p. 13.

<sup>4</sup> *Id.*, p. 15.

activités effectuées. Quant à Fourier, il établit le modèle théorique du phalanstère, une communauté ouvrière égalitaire articulée autour d'une coopérative de production. Cette idée sera concrétisée par son disciple Jean-Baptiste Godin (1817-1848), un ancien serrurier et gérant d'une entreprise de fabrication de poêle en fonte qui créera le Familistère de Guise. En plus d'une coopérative de production, l'établissement de Godin regroupe des habitations confortables pour les ouvriers, des écoles, ou encore des théâtres. Bien que ces penseurs aient contribué à l'élaboration d'une théorie sur la coopération, ils se concentrent uniquement sur les coopératives de production.

C'est en fait à Michel-Marie Derrion (1803-1850) que l'on doit la première coopérative de consommation française. Héritier idéologique de Saint-Simon et de Fourier, ce fabricant d'étoffes de soie ouvre à Lyon une coopérative de consommation appelée Le Commerce véridique et social. Derrion reprend le système de Fourier concernant la répartition des bénéfices entre les travailleurs, à cela près qu'il choisit de verser également une part des bénéfices aux consommateurs. Il s'agit de la ristourne<sup>5</sup>.

Pourtant, ce n'est pas à Lyon que le mouvement coopératif prendra son essor, mais plutôt dans le sud de la France, dans la ville de Nîmes. Les préceptes de la coopération y sont édictés par deux hommes en particuliers, à savoir Edouard de Boyve (1840-1923), un protestant rentier dont la mère est anglaise, et Charles Gide (1847-1923), futur professeur d'économie politique à la Faculté de Bordeaux puis de Montpellier<sup>6</sup>. Issus de familles protestantes, ces deux hommes reprennent dans leurs coopératives les principes des Equitables Pionniers de Rochdale, bien qu'ils s'en distinguent en cherchant à toucher aussi bien les classes populaires que bourgeoises, contrairement aux Anglais qui privilégient les ouvriers<sup>7</sup>. Le rayonnement de la coopération nîmoise s'étend à tout le Midi et touchera le reste du pays.

Alors que les coopératives commencent progressivement à gagner du terrain, le gouvernement adopte un positionnement ambigu qui se reflète dans ses législations alternativement hostiles puis favorables aux coopératives dans les années 1860 et 1870. En effet, si les coopératives peuvent être identifiées comme un « foyer de contestation politique », elles peuvent aussi être perçues comme un facteur « d'intégration sociale »<sup>8</sup> qui apaisent les

---

<sup>5</sup> André Gueslin, *L'Invention de l'économie sociale : idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle*, Paris, Economica, 1998, p. 60.

<sup>6</sup> Voir fiche en ligne du *Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, en ligne : <<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article3500>> (consulté le 13 décembre).

<sup>7</sup> André Gueslin, « La coopération : un modèle original ou tentative d'adaptation ? »...*op.cit.*, p. 17.

<sup>8</sup> André Gueslin, *L'Invention de l'économie sociale...*, *op. cit.*, p. 272.

tensions naissantes dans la classe ouvrière. Cette deuxième vision favorisa la naissance de coopératives libérales et d'économat, c'est-à-dire des coopératives créées par des patrons afin de concilier apaisement social et efficacité économique. Avec ces coopératives-là, il ne s'agit donc pas d'émancipation des classes ouvrières, mais plutôt d'une alliance pacifique entre patrons et ouvriers. Cependant, en 1868, la faillite de la banque associative Le Crédit du Travail, qui finançait depuis 1863 plusieurs coopératives, entraîne de nombreuses liquidations de sociétés coopératives.

Il faut attendre le milieu des années 1870 pour que le mouvement reprenne son essor. À Paris, les plus prospères des coopératives sont la Bellevilloise, (1878-1936), l'Egalitaire (1876-1914), l'Avenir de Plaisance (1873-1914)<sup>9</sup>, mais aussi dans une moindre mesure La Moissonneuse (1874-1904). Dans ce climat à nouveau propice pour les coopératives, Edouard De Boyve entreprend avec l'un de ses confrères, Auguste Fabre (1833-1922), de créer une fédération de coopératives de consommation comme il en existe déjà en Angleterre depuis plusieurs décennies. Cette première fédération nationale s'appelle l'Union Coopérative des sociétés françaises de consommation (UC) et voit le jour en 1885. Un échange épistolaire entre le français Edouard De Boyve et l'anglais Vansitaart Neal aurait joué un grand rôle dans l'élaboration de ce projet. D'ailleurs, dès le premier congrès, des représentants d'Angleterre, de Suisse, de Belgique et d'autres pays sont représentés. Cette fédération se caractérise par son refus catégorique d'être rattachée à une idéologie politique telle qu'elle soit. Par ailleurs, l'Union rejette la notion de lutte des classes et se montre relativement hostile aux grèves<sup>10</sup>. Le positionnement conservateur de l'UC est confirmé par l'élection du catholique Auguste Fougerousse à la tête des deux comités. En effet, ce disciple de Le Play estime que les inégalités sociales auraient pour vocation de maintenir un ordre social et que le rôle des plus fortunés serait d'aider les plus faibles<sup>11</sup>.

L'Union s'organise autour de deux comités. Le premier, le Comité central (anciennement chambre consultative jusqu'en 1889), gère l'ensemble des activités décisionnelles et administratives. Le second comité, la Chambre commerciale, vise à rassembler des informations sur le prix et la qualité des produits nécessaires aux coopératives afin de

---

<sup>9</sup> Classé par ordre décroissant en fonction du nombre de membres et du chiffre d'affaires d'après le classement de Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives de consommation*, <[https://fr.wikisource.org/wiki/Les\\_Soci%C3%A9t%C3%A9s\\_coop%C3%A9ratives\\_de\\_consommation](https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Soci%C3%A9t%C3%A9s_coop%C3%A9ratives_de_consommation)> (consulté le 12 décembre 2019), p. 46 du fichier PDF.

<sup>10</sup> Patricia Toucas-Truyen, *Les coopérateurs, deux siècles de pratiques coopératives... op. cit.*, p. 52.

<sup>11</sup> Ellen Furlough, *Consumer co-operation in France... op. cit.*, p. 82.

permettre les achats en gros<sup>12</sup>. Ce second comité restera longtemps dans l'ombre. D'ailleurs, la première tentative de l'Union de créer un groupement d'achat coopératif se soldera par un échec. En effet, le Magasin de Gros créé par l'UC en 1887 à Charenton, près de Paris, est liquidé par suite du boycott des plus grandes coopératives parisiennes. Des malversations des administrateurs sont également mis en cause pour expliquer cette faillite<sup>13</sup>. Il faudra attendre le lancement de l'Office d'Achat en 1900 pour que le commerce de gros reprenne son activité dans l'UC.

À partir de la fin des années 1890, de nombreuses coopératives se rattachent à l'idéologie socialiste et désapprouvent l'absence de solidarité de l'Union avec les grévistes et les syndicats. Ces divergences atteignent leur paroxysme lorsque l'Union refuse de soutenir les grévistes de la Verrerie Ouvrière d'Albi, en 1895. Une scission s'opère alors dans l'Union et une nouvelle fédération nationale de coopérative voit le jour en 1895, la Bourse des Coopératives Socialistes (BCS). La Bourse cherche très vite à se distinguer de l'Union en décidant de consacrer une part de ses bénéfices à la propagande socialiste. La Bellevilloise, l'Égalitaire, l'Avenir de Plaisance et la Revendication de Puteaux, qui figurent toutes parmi les plus importantes coopératives de la région parisienne, décident de rejoindre cette nouvelle fédération. Par ailleurs, c'est au sein de la Bourse que naît en 1906 le premier magasin de gros véritablement prospère. Ce magasin a pour objectif d'acheter des denrées en grosses quantités directement aux producteurs pour ensuite les revendre aux coopératives, ce qui permettrait non seulement d'éviter le surcoût généré par les intermédiaires commerciaux, mais aussi d'avoir une visibilité sur la qualité des aliments et des produits achetés. Rapidement, le Magasin de Gros des Coopératives étend son activité sur l'ensemble du territoire français et devient l'acquéreur de huit centres de distribution. En 1911, son chiffre d'affaire s'élève à 10 498 112 francs (contre seulement deux millions pour l'UC)<sup>14</sup>.

Toutefois, les fédérations de l'Union et de la Bourse ne parviennent à rassembler qu'une petite partie de l'ensemble des coopératives de consommation françaises. En effet, en 1907, la Bourse compte 186 sociétés et l'Union en rassemble 337. Or, il existe malgré tout près de 2 500 coopératives qui ne sont affiliées à aucune des deux fédérations<sup>15</sup>, ce qui signifie que l'Union

---

<sup>12</sup> Ellen Furlough, *Consumer co-operation in France : the politics of consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell university press, 1991, p. 143.

<sup>13</sup> Ellen Furlough, *Consumer co-operation in France...op. cit.*, p 109-110.

<sup>14</sup> Ellen Furlough, *Consumer co-operation in France...op.cit.*, p. 144-145.

<sup>15</sup> Patricia Toucas-Truyen, *Les coopérateurs, deux siècles de pratiques coopératives... op. cit.*, p. 55.

et la Bourse représentent à elles deux seulement 20 % de l'ensemble des coopératives françaises.

Pendant une dizaine d'années, les deux fédérations sont rivales et n'ont presque aucune relation à la rare exception des congrès de l'Union ou la Bourse, où des délégués de la fédération rivale viennent parfois défendre leurs points de vue. Les tensions s'amenuisent toutefois à partir de 1910, et les coopérateurs commencent à envisager une fusion entre les deux fédérations. Cette fusion est d'ailleurs préconisée en 1910 par la seconde Internationale lors du congrès de Copenhague et par l'Alliance Coopérative Internationale au congrès d'Hambourg la même année<sup>16</sup>. Charles Gide et Jean Jaurès seront finalement à l'origine de la signature du Pacte d'unité coopérative en 1912.

### 3. Histoire de la coopération en Belgique

Les coopérateurs belges se distinguent très nettement de leurs homologues anglais par leur forte implication politique. Certes, il ne faudrait pas minorer l'importance des coopératives catholiques dans le mouvement belge. Cependant, celles-ci apparaissent plus tardivement, après la première guerre mondiale, et semblent beaucoup moins populaires que les coopératives socialistes. Plus généralement, les coopératives belges sont identifiées comme l'un des piliers du socialisme. L'adhésion des membres de ces coopératives au Parti ouvrier Belge (POB) est d'ailleurs une obligation. Les liens entre coopératives et socialistes sont étroits, puisque les coopératives de consommation belges financent les grèves et certains journaux socialistes du POB. Il existe donc une dépendance du parti socialiste belge vis-à-vis des coopératives, qui possèdent les ressources pour financer ses activités politiques<sup>17</sup>.

Le *Vooruit*, la plus importante coopérative belge, voit le jour en 1881 à la suite d'une scission entre les coopérateurs neutres et socialistes d'une ancienne boulangerie coopérative, *Vrije Bakkers*. Le député socialiste Édouard Anseele est à la tête du *Vooruit* dès ses débuts et son implication dans le mouvement coopératif contribue à la renommée nationale puis internationale de la coopérative. La Maison du Peuple de Bruxelles, le Progrès de Jolimont et l'Union des Coopérateurs à Charleroi figurent également parmi les coopératives les plus importantes du pays qui se développent à la fin du siècle.

---

<sup>16</sup> André Gueslin, « La coopération : un modèle original ou tentative d'adaptation ? »...*op.cit.*, p. 18.

<sup>17</sup> Julien Dohet, « Le mouvement coopératif : histoire question et renouveau », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2370-2371, n°5, 2018, p. 21.

## **Partie 1 : Bon coopérateur, bon « *business men* » : le capitalisme chez les coopérateurs**

Cette partie cherchera à comprendre comment les doctrines capitalistes et socialistes se sont à la fois rapprochées et confrontées au sein du mouvement coopératif français à partir du dernier tiers du dix-neuvième siècle. Nous interrogerons les procédés mis en place par les coopérateurs français pour surmonter leurs réticences initiales aux techniques capitalistes tout en restant fidèles aux préceptes économiques et politiques du mouvement. L'utilisation des méthodes capitalistes pour le mouvement coopératif n'est toutefois pas une initiative née en France. Cette pratique voit le jour en Angleterre, pendant le dernier tiers du siècle. Aussi, l'analyse des techniques commerciales héritées du mouvement anglais permettra de questionner la réceptivité du mouvement français aux innovations des coopérateurs d'outre-Manche.

Cette partie sera articulée autour de deux chapitres, l'un portant sur les fédérations de coopératives, l'autre sur la dimension commerciale de la presse du mouvement. Le premier chapitre s'intéressera aux procédés organisationnels par lesquels le mouvement français a cherché à optimiser son fonctionnement commercial. Pour cela, nous chercheront en premier lieu à interroger le fonctionnement des deux fédérations nationales de coopératives, l'Union et la Bourse. Les fédérations coopératives sont des organisations visant à unifier les actions des coopératives à l'échelle nationale. Dans un second temps, nous interrogerons les spécificités des deux magasins de gros des fédérations coopératives, un magasin de gros étant une enseigne visant à acquérir et à revendre des marchandises en grandes quantités aux coopératives. Pour finir, ce chapitre proposera une réflexion sur la place des statistiques dans le mouvement. L'intérêt des coopérateurs pour ces données chiffrées permettra de mettre en lumière une prise de conscience quant à la maîtrise de l'information économique pour améliorer la santé économique du mouvement. Ce premier chapitre s'appuiera principalement sur les comptes-rendus de congrès, car ces événements nationaux présentent l'intérêt d'interroger à la fois les projets de fédérations, les magasins de gros, et les statistiques, et bien d'autres sujets.

Quant au second chapitre, il cherchera à montrer comment la presse du mouvement coopératif a eu recours à un ensemble de procédés commerciaux inspirés des méthodes anglaises. À cette fin, nous privilégierons l'analyse des publicités et de récits publiés dans les bulletins et les almanachs des deux fédérations. L'objectif sera de comprendre comment le

contenu éditorial de la presse du mouvement a été conçu à l'image de ses lecteurs dans le but de conquérir de nouveaux membres pour le mouvement.

## Chapitre 1 : Les fédérations à l'anglaise

### a. Centraliser ou décentraliser les fédérations de coopératives ?

À la fin du dix-neuvième siècle, la centralisation du mouvement français est concomitante à l'émergence d'un mouvement régionaliste. Cette prise de conscience locale se concrétise chez les coopérateurs par la création de fédérations régionales. Bien qu'en partie motivée par des motifs d'ordre économique, cette décentralisation résulte d'un rapprochement avec les procédés organisationnels des Anglais, dont le modèle à la fois centralisé et décentralisé de la fédération nationale, la *Co-operative Union*, apparaît comme un gage de prospérité pour le mouvement français. L'ambivalence de la posture française vis-à-vis des projets de fédération sera questionnée au regard des divergences politiques internes au mouvement -ce dont témoigne la naissance de la Bourse en 1895, mais aussi en établissant un parallèle avec le modèle anglais. Pour comprendre comment la première fédération française, l'Union Coopérative, a trouvé son inspiration outre-Manche, il semble tout d'abord utile de dresser un rapide tableau de l'*Union* anglaise pour en connaître les caractéristiques.

Née de la collaboration entre plusieurs comités coopératifs régionaux, la *Co-operative Union* voit officiellement le jour en 1873<sup>1</sup>. Dès ses débuts, cette organisation combine une organisation centralisée à l'échelle nationale avec une gestion décentralisée s'appuyant sur des antennes régionales. La *Co-operative Union* est subdivisée en huit sections réparties entre l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande. Chaque section possède différents *districts* qui se réunissent chaque mois afin de prendre ensemble les décisions relatives à la propagande, mais aussi pour réfléchir aux congrès nationaux de la fédération, ces événements annuels où sont représentés toutes les sections et tous les *districts*. Pour le coopérateur français Joseph Cernesson, cette stratégie anglaise de décentralisation aurait été couronnée de succès :

De cette façon, l'Union Coopérative de la Grande-Bretagne est un corps vivant dont l'action se fait sentir effectivement dans toutes les parties du Royaume-Uni ; infiniment mieux servi, accomplissant beaucoup plus de besogne utile que s'il était concentré en une capitale, où il

---

<sup>1</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 336, en ligne : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55448610.texteImage>> (consulté le 16 juin 2020).

siégerait rarement, réduit le plus souvent à un petit nombre de membres présents, toujours pressés de partie pour vaquer à leurs affaires<sup>2</sup>.

Cette décentralisation anglaise n'est pour autant synonyme d'un désaveu de la fédération nationale. En 1904, près de 70% des coopératives anglaises sont affiliées à l'Union anglaise<sup>3</sup>. En comparaison, en 1907, les deux fédérations de la Bourse et de l'Union ne rassemblent à elles deux que 20% de l'ensemble des coopératives du pays, puisque la Bourse compte 186 sociétés contre 337 pour l'Union pour un total de 2500 coopératives recensées sur l'ensemble du territoire français<sup>4</sup>.

C'est dans un premier temps l'aspect centralisé de l'*Union* anglaise qui attire l'attention des coopérateurs français. L'influence anglaise est perceptible dès les premières ébauches de l'Union Coopérative, la première fédération à ambitionner de rassembler l'ensemble des coopératives de consommation françaises. Le précurseur du mouvement centralisateur se prénomme Édouard de Boyve. Ce coopérateur protestant anglophile et anglophone suit de très près les avancés du mouvement anglais. Il est accompagné dans ses démarches par l'un de ses confrères de Nîmes, Auguste Fabre. La campagne de centralisation démarre en 1885, lorsque les deux hommes envoient des circulaires aux journaux afin de relayer l'annonce d'un congrès commun à l'ensemble des coopératives de consommation. Le projet est d'ores et déjà soutenu par une volonté d'imiter les Anglais. Édouard de Boyve déclare ainsi que « l'utilité des congrès est démontrée par les résultats obtenus en Angleterre où l'on compte 662 000 coopérateurs<sup>5</sup> ». De Boyve entretient notamment des rapports privilégiés avec le secrétaire général de la *Co-operative Union*, Vansittart Neale, qu'il invite d'ailleurs au premier congrès français.

Si l'Union Coopérative a vu le jour sous les auspices des coopérateurs anglais, l'aide de ces derniers relève plus du soutien idéologique que du soutien pratique, comme le montre la rareté des interventions anglaises au premier congrès. Si les coopérateurs anglais s'expriment peu pendant les congrès, c'est en fait parce qu'ils ne parlent pas le français. Dans un compte-

---

<sup>2</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 522.

<sup>3</sup> Pour le calcul du pourcentage, nous avons divisé le nombre de nombre de coopératives de consommation adhérentes (1 051) par le nombre de coopératives de consommation existantes (1481). Ces deux chiffres proviennent du tableau de Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises...*, *op. cit.*, p. 524. Comme souvent dans les sources portant sur l'Angleterre, les coopératives de consommation anglaises sont désignées par Cernesson comme les sociétés « distributives ».

<sup>4</sup> Patricia Toucas-Truyen, *Les coopérateurs, deux siècles de pratiques coopératives*, Paris, Ed. de l'Atelier, 2005, p. 55.

<sup>5</sup> Édouard De Boyve, *Histoire de la coopération à Nîmes et son influence sur le mouvement coopératif français*, Paris, Guillemin et Cie éditeurs, 1889, p. 27-28.



rendu publié dans le *Co-operative News*, le coopérateur anglais Holyoake reconnaît avoir une maîtrise plus qu'approximative de la langue de Molière :

M. Neale me prévint si tard que je devais quitter l'Angleterre pour aller au Congrès qu'il était six heures et demi quand j'arrivais à l'embarcadère de Canon Street, le train partait à sept heures ; je n'avais qu'une demi-heure pour apprendre la langue française. Aussi, quand j'arrivai à Paris je m'aperçus que je n'en savais pas un mot<sup>6</sup>.

Il ne s'agit certes pas là d'une spécificité anglaise, puisque la barrière de la langue sera également à l'origine de frictions au sein de l'Alliance Coopérative Internationale, une fédération internationale des coopératives née en 1895 que nous étudierons en détail dans la troisième partie de ce travail (Partie 3 : S'entraider à l'échelle internationale). En 1900, l'absence de traduction des interventions de l'Alliance est l'une des raisons avancées par les délégués suisses pour expliquer leur départ du congrès<sup>7</sup>. Même en France, certains coopérateurs suggèrent que les congrès aient lieu dans la langue internationale de l'esperanto<sup>8</sup>.

Parallèlement à cette centralisation à l'anglaise, une certaine méfiance émerge quant à la possibilité de remettre entre les mains d'une seule et même enseigne l'ensemble des prérogatives des coopératives françaises. La crainte d'une perte d'autonomie locale au profit d'une organisation nationale, peu au fait des enjeux locaux des coopératives, est avancée pour justifier un certain scepticisme. Une méfiance semble notamment exister entre la capitale parisienne, où s'est établi le siège de la fédération, et le reste du pays. Au congrès de Tours, en 1887, Édouard de Boyve s'efforce pourtant de montrer que la fédération nationale n'a pas vocation à « absorber » les coopératives de province, mais seulement à renforcer le mouvement grâce à l'agrégation des forces isolées<sup>9</sup>. Cette remarque fait suite à la toute jeune naissance des fédérations régionales préconisée l'année précédente par le congrès de Lyon de 1886. À l'origine, ce projet de décentralisation résultait moins de la défiance des coopérateurs que d'une volonté de réduire les dépenses du mouvement. Un savon de Marseille vendu à Paris prenait un prix peu avantageux en raison des frais de transports par train, si bien qu'il aurait été moins onéreux pour les coopératives de se tourner vers des producteurs de la région. Ayant remarqué ce manque à gagner pour de nombreuses marchandises transportées d'un bout à l'autre du pays,

---

<sup>6</sup> G. J. Holyoake cité par Édouard De Boyve, *Histoire de la coopération à Nîmes et son influence sur le mouvement coopératif en France*, Paris, Guillaumin, 1889, p. 88.

<sup>7</sup> 4<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Londres, 1900, p. 183.

<sup>8</sup> 7<sup>ème</sup> congrès de la BCS, Monthermé-Laval-Dieu, 1909, p. 79. ; voir également 2<sup>nd</sup> congrès de l'ACI, p. 135, qui suggère « l'adoption d'une langue commune, destinée à faciliter les relations internationales entre tous ».

<sup>9</sup> 3<sup>ème</sup> congrès de l'UC, Tours, 1887, p. 49.

le congrès s'était prononcé en faveur de l'établissement de fédérations régionales pour privilégier les relations entre coopératives d'une même région<sup>10</sup>.

La plupart de ces fédérations régionales ne seraient pas pour autant indépendantes car elles seraient sous la direction de la fédération nationale, selon le modèle décentralisateur de l'Union anglaise qui suscite l'admiration d'Édouard de Boyve. Le coopérateur nîmois déclare d'ailleurs au congrès de l'Union de 1894 : « le Comité Central ne représentera réellement la France que lorsque les centres régionaux nommeront eux-mêmes les délégués au Comité Central, lorsque la France sera divisée en régions analogues aux sept régions de l'Angleterre<sup>11</sup> ». Les premiers centres régionaux français nés en 1887 à Lyon, à Tours, dans le Gard et l'Hérault, ainsi que dans les Bouches-du-Rhône seront toutefois peu prospères<sup>12</sup>, ce qui n'empêchera pas le coopérateur Casimir Chioussé de soumettre un nouveau projet de fédérations régionales en 1900<sup>13</sup>. Certes, des voix s'élèvent contre ces projets de décentralisation, mais elles ne sont guère entendues. Le coopérateur belge Anseele exprime notamment la crainte de voir les fédérations régionales plus facilement affaiblies par les enseignes capitalistes centralisées<sup>14</sup>. Certaines fédérations régionales, en revanche, naissent et vivent indépendamment des organismes nationaux tout en entretenant avec eux des relations cordiales. Aussi, la Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne, organisation socialiste née en 1900, accueille aussi bien des coopératives de l'Union que de la Bourse. Cette diversité d'opinion politique ne l'empêche pas pour autant de soutenir la Bourse, dont elle organise le troisième congrès en 1905<sup>15</sup>.

La naissance de ces fédérations régionales s'inscrit dans un climat particulièrement favorable au régionalisme. En cette fin de siècle, les jeunes intellectuels de province revendiquent leurs spécificités littéraires locales afin de « briser la tyrannie de Paris »<sup>16</sup>. La presse coopérative reflète cette prise de conscience quant aux enjeux régionaux. Plus particulièrement, le journal coopératif dirigé par le nîmois Édouard De Boyve, l'*Émancipation*,

---

<sup>10</sup> 2<sup>ème</sup> congrès de l'UC, Lyon, 1886, p. 25-26.

<sup>11</sup> 8<sup>ème</sup> congrès de l'UC, Lyon, 1894, p. 42.

<sup>12</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération en France, tome 2, Les idées et les faits, les hommes et les œuvres : Formation et développement de l'institution coopérative moderne*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1923, p. 133-134 et 136.

<sup>13</sup> 10<sup>ème</sup> congrès de l'UC, Paris, 1900, p. 20

<sup>14</sup> *Id.*, p. 13.

<sup>15</sup> Robert Gautier, « L'âge héroïque de la fédération des coopératives ouvrières de Bretagne, 1902-1914. », *RECMA*, 2006/1, n° 299, p. 56.

<sup>16</sup> Anne-Marie Thiessé, « Les revues provinciales, de la décentralisation au régionalisme », *Presse et Plumes, journalisme et littérature au XIXe siècle*, dir. Marie-Eve Thérenty, Alain Vaillant, Paris, Nouveau Monde éditions, 2004, p. 135.

croise dans ses pages l'échelle nationale avec celle, moins prisée par les *Almanach* et les *Bulletins* des deux fédérations, de l'échelle régionale. Né en 1880, le journal publie indifféremment des articles sur la coopération dans les villes du sud de la France<sup>17</sup> au même titre que des résumés de congrès nationaux français, ou parfois anglais<sup>18</sup>. L'*Émancipation* s'inscrit ainsi dans une démarche de valorisation de l'information locale qui se généralise à cette époque à l'ensemble de la presse de province. En effet, à partir des années 1890, la presse en région se détourne d'une information exclusivement parisienne, comme c'était jusqu'à présent le cas, pour proposer aussi des informations locales<sup>19</sup>. Si l'origine nîmoise du rédacteur en chef, Edouard de Boyve, peut expliquer pourquoi l'*Émancipation* a mis en avant l'information locale du sud de la France, ce choix éditorial peut également résulter de la place importante occupée par les coopérateurs nîmois dans le mouvement coopératif français. L'initiative de la création de l'Union émane non pas dans la capitale parisienne, mais de la ville de Nîmes, le berceau des coopératives d'après le modèle de Rochdale. Ceci montre que la ville de Paris, bien que particulièrement mise en avant dans les journaux des fédérations, n'a pas été la seule région prolifique en matière de coopération. L'*Émancipation* permet donc de rappeler que l'activité coopérative ne se limite pas seulement à la capitale.

Si les considérations économiques et les poussées de régionalisme permettent de comprendre l'intérêt des coopérateurs pour les fédérations régionales, il est en revanche plus difficile de comprendre la méfiance exprimée à l'égard de la fédération nationale. Comment expliquer cette réticence à la centralisation dans un pays pourtant connu pour sa centralisation politique<sup>20</sup> et même culturelle<sup>21</sup> ? S'il est difficile d'avancer des hypothèses dans les années 1885, on peut en revanche supposer qu'à partir de 1895, les divergences politiques survenues à avec la création de la Bourse des Coopératives Socialistes peuvent avoir contribué à accroître les scepticismes à l'encontre du projet centralisateur. L'unification des coopératives françaises

---

<sup>17</sup> Voir par exemple, « Fédération du sud-est », L'*Émancipation, journal d'économie sociale et politique*, 15 novembre 1886, p. 2.

<sup>18</sup> Voir par exemple le résumé du congrès de Carlisle en Angleterre dans L'*Émancipation, journal d'économie sociale et politique*, 15 juin 1887, p. 5-6.

<sup>19</sup> Marc Martin, « Information locale et diffusion de la presse quotidienne régionale (fin du XIXe siècle et XXe siècle) », *La distribution et la diffusion de la presse, du XVIIIe siècle au IIIe millénaire*, dir. Gilles Feyel, Paris, Ed. Panthéon-Assas, 2002, p. 223-224.

<sup>20</sup> Alexis de Tocqueville, *L'ancien régime et la révolution*, 1866. Voir en particulier le chapitre II du livre II : « Que la centralisation administrative est une institution de l'ancien régime, et non pas l'œuvre de la Révolution ni de l'Empire, comme on le dit », en ligne, <[https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Ancien\\_R%C3%A9gime\\_et\\_la\\_R%C3%A9volution](https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Ancien_R%C3%A9gime_et_la_R%C3%A9volution)> (consulté le 17 août 2019).

<sup>21</sup> Christophe Charle, *Les intellectuels en Europe au XIXe siècle, essai d'histoire comparée*, Paris, Seuil, 1996, p. 184. L'historien montre la concentration de l'élite intellectuelle française à Paris au XIXème siècle en s'intéressant aux villes d'impression des livres et des périodiques.

sous le même étendard d'une seule et unique fédération impliquerait de surmonter les tensions opposants les coopérateurs de l'Union aux coopérateurs de la Bourse. Or, jusqu'en 1912, les deux fédérations sont à couteaux tirés. Ellen Furlough explique d'ailleurs la naissance de la Bourse par une succession de désaccords qui auraient conduit à un point de non-retour entre les deux factions. Ces tensions se seraient cristallisées autour de l'épisode des Verriers d'Albi, en 1895, lorsque l'Union refuse de donner des fonds aux grévistes d'Albi au motif que leurs revendications relèveraient de la sphère politique. Il y aurait cependant eu de nombreux signes précurseurs à ce clivage, comme par exemple la marginalisation de l'opinion des coopérateurs socialistes dans la presse de l'Union, ou encore la vague de contestation soulevée par les dons du monarchiste le Compte de Chambrun à l'Union<sup>22</sup>. Il faudra attendre 1912 pour voir se conclure une alliance entre les deux fédérations rivales<sup>23</sup>.

Ces divergences politiques entre les deux fédérations pourraient être à l'origine de l'impossible unification du mouvement à l'échelle nationale, c'est du moins ce qu'affirme un coopérateur français au congrès de l'Alliance Coopérative Internationale de 1896. Ce délégué de la coopérative parisienne l'Union du XIXe arrondissement explique justement l'absence de cohésion du mouvement français par la place qu'y occupe la politique. Il établit une comparaison avec l'Angleterre, où la neutralité politique aurait selon lui favorisé la création d'une fédération là où pourtant la dispersion géographique des coopérateurs anglais aurait été susceptible de porter préjudice à leur rassemblement<sup>24</sup>. Édouard de Boyve exprime d'ailleurs son incompréhension quant à la réticence des coopérateurs socialistes vis-à-vis de l'Union alors que l'attachement de cette dernière au programme anglais de Rochdale serait d'après lui un gage de succès<sup>25</sup>. À contrario, l'exemple de la coopération belge est rejeté par les coopérateurs de l'Union au motif que les prises de positions socialistes -et dans une moindre mesure, catholiques- des coopérateurs belges seraient à l'origine de leur retard sur le mouvement anglais<sup>26</sup>.

Quant à la neutralité politique revendiquée par les coopérateurs de l'Union, elle peut également être attribuée à l'influence anglaise. Lorsque qu'Édouard de Boyve écrit à son mentor anglais Vansittart Neale pour l'inviter au premier congrès des coopératives de

---

<sup>22</sup> Ellen Furlough, *Consumer cooperation in France, the politics of consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell University Press, p. 133.

<sup>23</sup> Voir Patricia Toucas-Truyen, *Les coopérateurs, deux siècles de pratiques coopératives*, Paris, Ed. de l'Atelier, 2005, p. 57.

<sup>24</sup> 2<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, Paris, 1896, p. 106.

<sup>25</sup> *Almanach de l'UC*, 1904, p. 13.

<sup>26</sup> *Almanach de l'UC*, 1900, p. 85.

consommation françaises, ce dernier lui répond affirmativement à la condition que le thème de l'« amélioration sociale » soit le seul sujet du congrès, « à l'exclusion de toute question de parti »<sup>27</sup>. Il ne s'agit pas là d'un vœu propre à Vansittart Neale, mais d'une posture commune à l'ensemble du mouvement anglais. En 1832, le troisième congrès anglais décide de refuser toute affiliation à un parti politique ou religieux en raison des dérives de l'« esprit de secte » au sein du mouvement à cette même époque<sup>28</sup>. Cette tradition anglaise perdurera au sein de l'Union Coopérative et sera également reprise par l'Alliance de la Coopération internationale, qui revendique la neutralité politique et religieuse à son second congrès, en 1896<sup>29</sup>. En revanche, la Bourse se réclame d'affiliation belge et défend la dimension socialiste de la coopération, notamment en versant une part des bénéfices à la propagande socialiste. La neutralité anglaise reprise par l'Union<sup>30</sup> constitue aux yeux de la Bourse une restriction de la coopération à sa dimension commerciale. Selon cette perspective, les Anglais sont accusés d'avoir « dévié » la coopération de son but premier et de l'avoir ainsi « mutilé »<sup>31</sup>. Aussi, aucun Anglais ne semble avoir été invité au premier congrès de la Bourse, alors que le coopérateur belge Anseele, président de la prospère coopérative de consommation *Vooruit* et par ailleurs co-fondateur du Parti Ouvrier Belge, est bien présent.

### ***b. Capitalisme et socialisme dans les magasins de gros***

« Au *trust* capitaliste, opposons le *trust* ouvrier. »

Louis Héliès cité par Jean-François Draperi, *La République coopérative*, 2012<sup>32</sup>.

Tirailé entre ses idéaux socialistes et sa volonté de rivaliser avec les grandes enseignes commerciales, le magasin de gros de la Bourse constitue un espace de débat entre les partisans d'un mouvement coopératif politisé d'une part, et ceux d'une coopération économique d'autre part. La réappropriation de techniques capitalistes pour la gestion des magasins de gros suscite

---

<sup>27</sup> Édouard De Boyve, *Histoire de la coopération à Nîmes...op.cit.*, p. 29.

<sup>28</sup> G. J. Holyoake, *Histoire des équitables pionniers de Rochdale*, Bureau du journal « Le devoir » au Familistère, Guise, 1890, p. 38-39.

<sup>29</sup> Brochure anonyme, *Une semaine coopérative, 25 octobre – 1<sup>er</sup> novembre 1896*, Paris, Calmann-Lévy, 1896, p. 92.

<sup>30</sup> Le refus de l'UC de soutenir les grèves, sa préférence pour le dialogue social entre ouvriers et patronat plutôt que pour la lutte des classes, et l'orientation politique de certains de ses bienfaiteurs montre au contraire que l'Union est finalement très politisée, bien qu'elle prétende le contraire. Ce point est développé dans le Chapitre 5 : Occuper l'espace politique.

<sup>31</sup> Benoît Malon cité par Guillemain dans le *1<sup>er</sup> Congrès de la BCS*, Paris, 1900, p. 61.

<sup>32</sup> Louis Héliès cité par Jean-François Draperi, *La République coopérative, théories et pratiques coopératives au XIXe et XXe siècles*, Louvain-la-Neuve, Larcier DL, 2012, p. 111.

d'ailleurs des réactions mitigées aussi bien chez les coopérateurs de la Bourse que chez ceux de l'Union. Au sein de ces débats, la place prépondérante occupée par le système anglais - particulièrement prospère - soulève des interrogations quant à la posture adoptée par les coopérateurs français vis-à-vis de leurs homologues d'outre-Manche. Nous proposerons ici d'interpréter cette posture de deux façons. D'un côté, le recours à l'exemple anglais, incarné par la *Wholesale*, peut être envisagé comme un moyen de palier un manque d'expérience des coopérateurs français. La *Wholesale* serait ainsi perçue comme une innovation commerciale. D'un autre côté, le recours au modèle anglais peut être interprété comme un moyen de légitimer le recours très contesté aux méthodes capitalistes. Mais avant de chercher à déterminer si l'une de ces deux hypothèses l'emporte sur l'autre, il semble nécessaire de mettre en lumière les origines des débats socialistes-capitalistes en revenant sur les spécificités des magasins de gros français et anglais.

Au début du vingtième siècle, le mouvement coopératif français ne détient pas un seul magasin de gros, l'un entre les mains de la Bourse, l'autre entre celles de l'Union. La chambre commerciale de l'Union voit le jour en 1887, peu de temps après la création de la fédération. Bien qu'étant chargé de gérer les achats et la distribution de produits, cet organisme peu actif disparaît en 1895 pour renaître, en 1901, sous la forme d'un Office central d'achat tout aussi indigent que son prédécesseur<sup>33</sup>. C'est seulement en 1909 que l'Union se dote d'un magasin de gros à part entière, bien que celui-ci soit beaucoup moins prospère que celui de la Bourse. Tandis que le magasin socialiste dégage un chiffre d'affaires de plus de dix millions d'euros, celui de l'Union n'en fait que deux millions en 1911<sup>34</sup>. Créé en 1906 à l'initiative des coopérateurs Louis Héliers et Marcel Mauss, le magasin de gros de la Bourse possède plusieurs entrepôts en France, dont certains hérités de l'ancienne Fédération parisienne, un ancien magasin de gros ayant fusionné avec la Bourse en 1905<sup>35</sup>. Pour autant, les magasins des deux fédérations coopératives ne seraient pas véritablement rivaux car ils n'ont pas la même clientèle. Les produits du magasin de la Bourse ciblent majoritairement des coopératives situées dans des régions industrielles du nord de la France et dont les membres sont des ouvriers d'affiliation socialiste. Quant aux produits du magasin de l'Union, ils sont généralement achetés par des coopératives du sud de la France dont les membres, plus aisés que ceux de la Bourse, gardent

---

<sup>33</sup> Jean-François Draperi, *La république coopérative...*, *op. cit.*, p. 111.

<sup>34</sup> Ellen Furlough, *Consumer cooperation...*, *op. cit.*, p. 143.

<sup>35</sup> Jean-François Draperi, *La république coopérative...*, *op. cit.*, p. 112.

une distance prudente avec la politique. Le magasin de gros socialiste occupe cependant une place prépondérante, ayant acquis ses propres usines de production, contrairement à l'Union<sup>36</sup>.

Du côté anglais, le magasin de gros a vu le jour beaucoup plus tôt. Née en 1863, la *Co-operative Wholesale Society Limited* se distingue de ses homologues français en ce qu'elle complète sa dimension commerciale en endossant le rôle de « tuteur » pour les jeunes coopératives. Certes, tout comme les institutions françaises, le magasin de gros anglais gère l'approvisionnement des coopératives de consommation en établissant des liens avec la branche de la production. Cependant, la *Wholesale* complète son activité en envoyant des émissaires aux sociétés naissantes afin de les aider dans les formalités comptables et juridiques<sup>37</sup>, empiétant d'ailleurs sur le terrain de propagande et d'accompagnement de la *Co-operative Union*. La *Wholesale* anglaise reste malgré tout complètement indépendante de la *Co-operative Union*, contrairement aux magasins de gros français qui sont créés par les fédérations nationales et resteront vraisemblablement sous leurs coupes -du moins avant la Grande Guerre. Enfin, la *Wholesale* se caractérise par un succès commercial qui dépasse les frontières de la Grande-Bretagne. Avant la première guerre mondiale, l'enseigne anglaise détient des terrains en Afrique du sud lui permettant de produire l'huile de palme nécessaire à la fabrication de ses savons, elle possède également des plantations de thé en Inde et à Ceylan, ainsi qu'une plantation de maïs au Canada<sup>38</sup>.

Si les coopérateurs français envisagent de recourir aux méthodes capitalistes, ce n'est pas uniquement en raison de l'ampleur nouvelle que prennent les grandes instances commerciales à la fin du siècle. Certes, les grands magasins bourgeois prennent de l'envergure à cette époque, mais la consommation de masse qu'ils ont contribué à créer ne s'est pas étendue aux classes ouvrières<sup>39</sup> -du moins, pas encore en cette fin de siècle. Les produits de ces grands magasins ciblent une clientèle relativement aisée, ce qui positionne ces enseignes sur une sphère commerciale qui ne croise pas celle des coopératives. Quant aux grands magasins populaires, certes moins connus, leur stratégie de vente articulée autour du crédit des consommateurs les distingue des coopératives, pour lesquelles la vente au comptant est le mot d'ordre<sup>40</sup>. Ce n'est

---

<sup>36</sup> Jean Gaumont, *Histoire de la coopération...*, *op. cit.*, p. 532-533.

<sup>37</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 321.

<sup>38</sup> Peter Gurney, *Co-operative Culture and the politics of consumption, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 94.

<sup>39</sup> « Les grands magasins ne démocratisent pas véritablement la consommation au cours de ce XIXe siècle », voir Alain Chatriot, Marie-Emmanuel Chessel, « L'histoire de la distribution : un chantier inachevé », *Histoire, économie & société*, 2006/1, 25<sup>ème</sup> année, p. 70.

<sup>40</sup> Anaïs Albert a étudié quelques-uns de ces grands magasins populaires, à savoir les magasins Dufayel, Aux classes Laborieuses et Aux enfants de la Chapelle. Voir Anaïs Albert, *Consommation de masse et consommation*

donc pas du côté des grands magasins bourgeois ou populaires qu'il faut chercher les nouveaux concurrents des coopératives. Un rival bien plus dangereux voit le jour à la fin des années 1880 : le succursalisme. Ce nouveau mode de commercialisation constitue une menace particulièrement importante dans la mesure où son fonctionnement est très proche de celui des coopératives de consommation, autant dans son organisation en interne que dans son rapport aux consommateurs. Les précurseurs du succursalisme, les Docks rémois, nées en 1889, proposent des produits à des prix très bas grâce aux économies réalisées par la suppression des intermédiaires économiques<sup>41</sup>, rejoignant en cela l'objectif des magasins de gros des coopératives. Quant aux magasins de la chaîne Casino, ils entretiennent une ambiguïté encore plus marquée en proposant à leurs consommateurs des prestations identiques que les coopératives de consommation. Ce réseau de succursales né en 1898 à Saint-Etienne propose non seulement des prix inférieurs à ceux du marché en endossant à la fois le rôle de producteur, de grossiste et de distributeur -une triple casquette qui est déjà celle des magasins de gros des coopératives- ; mais il propose aussi de verser une ristourne à ses consommateurs pour toutes ses marchandises achetées<sup>42</sup>, procédé qui semblait jusqu'à présent avoir été l'apanage des coopératives de consommation. Aussi, la seule différence entre les magasins de Casino et ceux des coopératives reposerait sur leur dimension idéologique. Tandis que l'activité des magasins Casino semble se restreindre à une prestation strictement économique, l'activité des magasins de gros coopératif s'inscrit dans une démarche plus large de remise en question de l'ordre économique et social. En effet, les magasins de gros coopératifs constitueraient une étape déterminante pour ériger ce que le coopérateur socialiste Ernest Poisson qualifie de « République Coopérative », modèle économique selon lequel « non seulement les moyens et instruments d'échange seront la propriété collective des consommateurs, mais où la production des richesses sera également dirigée par les mêmes consommateurs associés devenus propriétaires des dits moyens de production et d'échange »<sup>43</sup>.

En déployant des succursales à l'échelle d'une région ou même du pays -Casino n'en possède pas moins de cent en 1904 et deux cents en 1914-, ces chaînes constituent un réseau dense avec lequel les magasins de gros coopératifs s'efforcent de rivaliser. Certes, le magasin

---

*de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, Thèse de doctorat d'histoire, Paris I, 2014.

<sup>41</sup> Jean-Claude Daumas, *La révolution matérielle : une histoire de la consommation. France XIX-XXIe siècle*, Paris, Flammarion, 2018, p. 198.

<sup>42</sup> Michelle Zancarini-Fournel, « A l'origine de la grande distribution, le succursalisme : Casino, Saint-Étienne (1898-1948) », *ESKA, « Entreprises et histoire »*, 1992/2, n°4, p. 29.

<sup>43</sup> Ernest Poisson, *La république coopérative*, Paris, Grasset, 1920, p. 23.



de gros de l'Union lance des ramifications en province, notamment à Bordeaux, Lyon, Tours, Narbonne (Aude) et Roque-de-Thau (Gironde). De même, le magasin de gros de la Bourse détient des chaix (sorte de cave à vin) dans plusieurs villes, il produit son propre beurre dans le Pas-de-Calais et dispose d'un comptoir d'achat pour les œufs à Souillac (Lot) (voir *Image 1*)<sup>44</sup>.



*Image 1.* Comptoir d'œufs du Magasin de gros de la Bourse des coopératives socialistes à Souillac<sup>45</sup>.

Cependant, il faudra attendre la fusion des deux fédératives en 1912 pour que les deux magasins de gros ne forment plus qu'une seule entité, renforçant ainsi l'activité commerciale du mouvement. Les instigateurs de cette fusion, dont le coopérateur de la Bellevilloise Louis Héliès fait partie, privilégieront les théories pratiques de gestion de l'entreprise, quitte pour cela à délaisser, provisoirement semble-t-il, les visions socialistes. Dès lors, pour combattre le « redoutable adversaire »<sup>46</sup> que représente le succursalisme, les coopérateurs deviennent de véritables « *businessmen* »<sup>47</sup> plus qu'ils ne sont des coopérateurs socialistes ou réformistes.

Les coopérateurs socialistes n'ont pourtant pas attendu la fusion de 1912 pour devenir des « *businessmen* » au sens où l'entend Jean Gaumont. Les enjeux commerciaux du magasin de gros des coopérateurs socialistes avaient déjà été énoncés dès le second congrès de la Bourse, en 1901. La commission d'étude chargée de développer un plan d'action à ce sujet met l'accent sur la dimension économique de l'organisation. Elle estime que le magasin de gros aurait pour objectif de « procurer aux sociétés une situation commerciale supérieure sur tous les marchés,

---

<sup>44</sup> Jean Gaumont, *Histoire de la coopération en France...*, *op. cit.*, 1924, p. 533.

<sup>45</sup> *Almanach de la BCS*, 1911, p. 14. (non numéroté).

<sup>46</sup> Jean Gaumont, *Histoire de la coopération en France...*, *op. cit.*, 1924, p. 535.

<sup>47</sup> *Id.*, p. 536.

en les mettant à même, par ses renseignements, de s'approvisionner sans intermédiaire et, au besoin, de se fournir elles-mêmes une partie de leurs articles et de leurs denrées au moyen de groupes professionnels »<sup>48</sup>. L'ambition sociale du magasin de gros de la Bourse n'est pas mentionnée, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle l'aspect économique l'aurait emporté sur l'aspect idéologique. En revanche, les fameux intermédiaires sont évoqués. L'accent mis par les coopérateurs sur la lutte contre les intermédiaires commerciaux s'explique par une prise de conscience quant à la répartition des richesses générées par la production. En effet, les coopérateurs estiment que les intermédiaires par lesquels transitent les produits cherchent à faire un profit excessif en revendant leurs marchandises aux consommateurs. Cette pratique serait à l'origine des prix excessivement élevés des denrées alimentaires, ce dont souffriraient tout particulièrement les porte-monnaie des classes ouvrières, comme en témoigne l'image ci-dessous montrant un consommateur dépouillé par les intermédiaires commerciaux (voir *Image 2*).

---

<sup>48</sup> 2<sup>nd</sup> Congrès de la BCS, Lille, 1901, p. 70.



Image 2. Gravure de l'*Almanach de l'Union*, « Ayez pitié d'un pauvre consommateur surchargé par le détail et écrasé par le gros », 1894<sup>49</sup>.

Cette prise de position en faveur des droits économiques des consommateurs est à mettre en lien avec le regain d'intérêt des économistes pour le rôle de la consommation dans la régulation des marchés. Jusqu'au milieu du siècle, les économistes classiques tels qu'Adam Smith, Ricardo ou Malthus paraissent avoir centré leur analyse sur l'offre et la production. Cependant, à partir des années 1860, les économistes néoclassiques comme Walras ont mis en lumière l'importance de la demande et de la consommation dans l'équilibre du marché<sup>50</sup>.

La reprise du modèle succursaliste par les magasins de gros ainsi que la prédominance des objectifs économiques dans les objectifs des coopérateurs socialistes témoignent d'une forme d'indulgence des coopérateurs pour les méthodes capitalistes. Pourtant, cette indulgence ne fait pas le consensus. Les rédacteurs de l'*Encyclopédie socialiste* estiment au contraire qu'une coopérative ne peut être socialiste dès lors qu'elle « fait [elle-même] du capitalisme ». Or, les coopératives socialistes étant tributaires des profits de leurs ventes, aussi bien pour le

---

<sup>49</sup> Cette gravure a été publiée pour la première fois dans l'*Almanach de l'UC*, 1894, p. 33. D'après la note en bas de l'image, elle aurait été reprise du journal anglais *Brotherhood*, journal dont nous ne sommes malheureusement pas parvenus à retrouver la trace.

<sup>50</sup> Ellen Furlough, *Consumer Co-operation...*, *op. cit.*, p. 34.

fonctionnement de leur activité que pour les ristournes, elles ne pourraient jamais véritablement se soustraire à cette logique capitaliste<sup>51</sup>. Elles ne seraient donc jamais socialistes à proprement parler, bien qu'une part de ces profits capitalistes soit, paradoxalement, versée aux partis socialistes. L'*Almanach de la Bourse* porte quant à lui un regard désapprobateur sur la réappropriation des méthodes capitalistes pour le compte de la coopération, en particulier en ce qui concerne la centralisation des magasins de gros dans le but de diminuer les coûts d'acheminement :

Pour nous, nous comprenons par centralisation un système dans lequel l'autorité au lieu d'être placée à la base, c'est-à-dire dans la masse des consommateurs, se trouverait, par voie directe ou indirecte, remise aux organismes centraux, comme dans le régime capitaliste actuel où la fiction démocratique semble remettre au peuple l'autorité lorsqu'en réalité tout est dirigé par les puissances d'argent<sup>52</sup>.

Cette remarque survient quelques années seulement après la création du magasin de gros de la Bourse, institution qui centralise elle-même les achats pour le compte des coopératives. Dans la pratique, malgré sa dimension capitaliste, le magasin de gros de la Bourse reste néanmoins fidèle l'appartenance politique de la fédération. En consacrant 20% de ses bénéfices à la propagande socialiste, le magasin de gros lancé en 1906 par le coopérateur socialiste Louis Héliès est bien marqué du sceau du socialisme<sup>53</sup>. Seules les coopératives socialistes de la Bourse peuvent intégrer cette institution, et le label du magasin de gros de la Bourse, représentant une planète encerclée des lettres de la coopération socialiste, confirme l'existence de liens indissociables avec le socialisme<sup>54</sup>.

Au sein de ces débats, la *Wholesale* anglaise occupe une place prépondérante. Son succès économique suscite une admiration marquée chez les coopérateurs français. Ces derniers publient d'ailleurs régulièrement des articles à son sujet dans la presse de l'Union aussi bien que dans celle de la Bourse. Cette admiration ne se limite pas seulement à des publications, elle prend aussi la forme de voyages d'études au sein du magasin de gros anglais. Généralement, les coopérateurs français profitent d'un congrès anglais ou de l'Alliance Internationale Coopérative -instance née en 1895- pour se rendre dans les *Wholesale* anglaises ou écossaises afin d'en analyser les rouages. En 1902, peu de temps avant de créer le magasin de gros de la Bourse, le coopérateur socialiste Louis Héliès est mandaté pour visiter le siège de l'institution

---

<sup>51</sup> P. Brizon, E. Poisson, Adéostat Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie socialiste, syndicaliste et coopération de l'Internationale ouvrière*, Paris, A. Quillet, p. 42.

<sup>52</sup> *Almanach de la BCS*, 1909, p. 15-16.

<sup>53</sup> Ellen Furlough, *Consumer Co-operation...*, *op.cit.*, p. 143.

<sup>54</sup> 6<sup>ième</sup> congrès de la BCS, 1907, p. 132.

anglaise à Manchester<sup>55</sup>. Il publiera un rapport de son voyage, *Étude sur la Coopération en Angleterre*<sup>56</sup>. Le coopérateur visite notamment les usines de confitures et de conserve dans la ville de Middleton, il y analyse les diverses tâches nécessaires à la fabrication, notamment le dénoyautage, l'épluchage, la pesée, la cuisson<sup>57</sup>. Il s'agit pour Héliès d'une expérience d'autant plus instructive que la conserverie est alors peu répandue en France, bien que la Bellevilloise emploie déjà ce procédé à très petite échelle, comme il le constate lui-même. Quelques années plus tard, Louis Héliès profite de sa venue au congrès écossais de Paisley pour visiter la *Wholesale* écossaise. Ces deux voyages décideront la Bourse à ouvrir, en 1906, une souscription en vue de la création d'un magasin de gros spécifique à la fédération socialiste<sup>58</sup>. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les coopérateurs socialistes sont particulièrement enclins à effectuer ces voyages outre-Manche malgré leurs divergences politiques avec leurs homologues anglais. Du côté de l'Union, le coopérateur Casimir Chioussé, également présent au congrès de l'Alliance de 1902, visite aussi le magasin de Manchester et en profite pour glaner des informations sur la santé économique de l'institution anglaise<sup>59</sup>.

Pourtant, chez les coopérateurs anglais, la rivalité avec les capitalistes prend une tournure différente qu'en France. Alors que les coopérateurs français ont envisagé de recourir aux méthodes de leurs rivaux très tardivement, lorsque la menace capitaliste leur faisait craindre pour la pérennité commerciale du mouvement, les coopérateurs anglais ont été plus prévoyants. En particulier, le magasin de gros anglais s'est imposé comme un rival commercial sur les marchés dominés par les capitalistes, revendiquant des parts de marché jusqu'à présent accaparées par les grandes enseignes commerciales. Commence alors une guerre commerciale entre la *Wholesale* et les capitalistes. Mais les deux puissances rivalisent-elles pour autant à

---

<sup>55</sup> « L'idée de fédérer les coopératives en organisation d'achats [...] s'était imposée aux nouveaux administrateurs de la Bellevilloise, et ils avaient décidé d'envoyer l'un des leurs procéder sur place à une enquête sur les méthodes employées par la coopération anglaise, dont l'organisation [...] leur semblait la seule voie de salut pour la coopération française », voir Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération...op.cit.*, p. 523-524.

<sup>56</sup> Ce rapport a été publié avec le compte-rendu du congrès de l'Alliance Coopérative Internationale de 1902 à Manchester, auquel Louis Héliès a également assisté. Voir Louis Héliès, *Compte-rendu du congrès de l'Alliance coopérative internationale tenu en juillet 1902 à Manchester (Angleterre) et études sur la coopération en Angleterre –Par le délégué de La Bellevilloise, Louis Héliès*, Puteaux, La cootypographie (société ouvrière d'imprimerie), 1902. Numérisé par la Bibliothèque Marxiste de Paris, en ligne :

<[https://pandor.u-bourgogne.fr/img-viewer/BMP/brb3483/iipviewer.html?base=mets&np=brb3483\\_001.jpg&nd=brb3483\\_100.jpg&monoid=brb34833&treq=&vcontext=mets&ns=brb3483\\_001.jpg](https://pandor.u-bourgogne.fr/img-viewer/BMP/brb3483/iipviewer.html?base=mets&np=brb3483_001.jpg&nd=brb3483_100.jpg&monoid=brb34833&treq=&vcontext=mets&ns=brb3483_001.jpg)> (consulté le 5 mai 2020).

<sup>57</sup> *Id.*, p. 65-67.

<sup>58</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération...op.cit.*, p. 525.

<sup>59</sup> Casimir Chioussé, *Huit jours chez les coopérateurs anglais, Congrès de Manchester, 5<sup>ième</sup> congrès de l'Alliance Coopérative Internationale*, Bureau-directeur de la Fédération, Grenoble, 1902, p. 9-26.

armes égales ? L'épisode de la « *war soap trade* »<sup>60</sup> retracé par Peter Gurney permet de comprendre la nature de cette confrontation. Symbole de la consommation de masse, le savon du début du vingtième siècle a été révolutionné par l'industriel anglais William Hesketh Lever, qui a transformé le savon en une marchandise non plus seulement purement utilitaire, mais également esthétique grâce à sa forme et son emballage avantageux. Or, en 1905, les tentatives de W. H. Lever de créer un consortium de production de savon sont contrecarrées par l'un de ses rivaux, laissant une place vacante sur le marché du savon. La *Wholesale* anglaise, qui produisait déjà du savon depuis les années 1870, s'arroge cette place vacante en augmentant sa production hebdomadaire de savon, passant de 265 tonnes en 1894 à 660 tonnes en 1905, puis en faisant l'acquisition de nouvelles usines de savon à Newcastle et à Londres les années suivantes<sup>61</sup>. Certes, W. L. Lever semble être parvenu à reconquérir rapidement sa place prédominante sur le marché du savon, mais il continuera d'identifier les coopératives comme des rivaux dont il faut empêcher la progression commerciale. Une enquête menée par l'industriel anglais permettra de montrer que certaines coopératives se seraient rendues coupables de fraudes en vendant sous le nom de la *Wholesale* des produits qui auraient en fait été produit par les usines de W. H. Lever<sup>62</sup>. Cet épisode la *war soap trade* permet donc de comprendre les difficultés rencontrées par les coopérateurs à se confronter à leurs aînées capitalistes.

En France, la confrontation de l'idéologie socialiste et capitaliste se superpose à un autre désaccord qui contribue, lui aussi, à ralentir l'établissement des magasins de gros en France. À l'origine des réticences pour la fédération d'achat en gros réside la relation conflictuelle entre les coopératives de consommation et celles de production. Or, le magasin de gros des coopératives cherche à se conformer à des contraintes idéologiques aussi bien qu'économiques<sup>63</sup>, il est donc susceptible de chercher ses marchandises auprès des coopératives de production pour les proposer ensuite aux coopératives de consommation. Les deux organisations entretiennent pourtant des relations complexes. Au congrès de l'Union de 1896, l'éventualité d'un congrès rassemblant les cinq branches de la coopération - à savoir la consommation, la production, le crédit, la construction et la participation aux bénéfices- fait l'objet de vives critiques. En particulier, les délégués de la coopérative parisienne La Moissonneuse estiment que « les trois quarts de ces sociétés ont une origine, sinon une

---

<sup>60</sup> D'après l'expression de l'historien économique Charles Wilson, cité par Peter Gurney, *Co-operative Culture and the politics of consumption, 11870-1930*, Manchester, Manchester University, 1996, p. 203.

<sup>61</sup> Peter Gurney, *Co-operative Culture...*, *op. cit.*, p. 205.

<sup>62</sup> *Id.*, p. 206.

<sup>63</sup> Ellen Furlough, *Consumer Co-operation...op.cit.*, p. 143.

exploitation capitaliste »<sup>64</sup>. Les tensions entre la branche de la consommation et celle de la production semblent s'être cristallisées au début des années 1900, avec le projet du Palais du Travail. Mené de front par les coopérateurs de la Bourse, ceux de l'Union ainsi que par les coopérateurs-producteurs de la Chambre Consultative des Associations ouvrières de production, ce projet avait pour ambition de regrouper sous un même toit non seulement les deux branches de consommation et de production du mouvement, mais aussi les organisations syndicales de la Bourse du Travail. Cependant, les dissensions entre les initiateurs du projet seront telles que la construction du bâtiment sera interrompue - sans que l'on sache d'ailleurs précisément pourquoi. Le bâtiment sera démoli par la Ville de Paris en 1905<sup>65</sup>. La seule exception notable à l'hostilité des deux branches semble être la Verrerie ouvrière d'Abi, dont les grèves massives de 1895 conduiront les coopérateurs socialistes à verser des fonds de soutien tout en encourageant des relations commerciales avec la Verrerie<sup>66</sup>.

De telles divergences ne paraissent pas exister chez les coopérateurs anglais et belges, c'est du moins ce que s'efforcent de démontrer les coopérateurs français désireux d'amorcer une alliance entre les deux branches. En 1900, le coopérateur socialiste Mauss affirme que les coopératives de production anglaises seraient nées à l'initiative des coopératives de consommation anglaises. L'ouvrier-producteur serait ainsi un « employé, fonctionnaire des coopératives de consommation ». Mauss s'appuie également sur le succès de la collaboration entre la laiterie coopérative belge d'Herfelingen et la grande coopérative de consommation La Maison de Peuple de Bruxelles pour justifier un rapprochement entre les deux branches françaises<sup>67</sup>. Ce rapprochement semble déjà exister en Angleterre, où les deux branches anglaises sont sur un pied d'égalité et « sans aucune rivalité »<sup>68</sup>, à en croire la déclaration du coopérateur anglais Holyoake au neuvième congrès de l'Union. Ayant alternativement représenté les consommateurs et les producteurs aux congrès français de l'Union – la *Co-operative Union* en 1887 et la *Labour Association* en 1896-, Holyoake se positionne ainsi en émissaire d'une alliance entre les deux branches de la coopération.

Cette entente apparente chez les Anglais dissimule pourtant des frictions que les coopérateurs français se dispensent bien de mentionner, peut-être pour privilégier les aspects

---

<sup>64</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération, les idées et les faits, les hommes et les oeuvres : Formation et développement de l'institution coopérative moderne*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1923, p. 189.

<sup>65</sup> *Id.*, p. 361. Compléter en consultant le *Bulletin de la BCS* de mai-juin-juillet 1900 pour avoir des éclaircissements sur la nature des différents qui ont opposés les deux factions.

<sup>66</sup> *1<sup>er</sup> congrès de la BCS*, Paris, 1900, p. 48.

<sup>67</sup> *Id.*, p. 46.

<sup>68</sup> *Bulletin de l'UC*, 1896, Année 2, n° 16, p. 256.

de la coopération étrangère confirmant leur propre argument d'alliance entre les deux branches. Comment expliquer autrement le silence de la presse coopérative française sur les tensions entre la branche anglaise de la consommation, la *Co-operative Union*, et la branche à la fois commerciale et productive du mouvement, la *Wholesale* ? En effet, en 1891, l'assemblée de la *Wholesale* vote contre l'instauration de la participation aux bénéfices, ce procédé consistant à verser une part des bénéfices de l'activité aux employés ayant pris part au processus de production<sup>69</sup>. Cette décision lui vaudra l'hostilité de la *Co-operative Union*, qui décide de boycotter les produits de la *Wholesale* lors des premiers festivals de la coopération<sup>70</sup>, ces grands événements annuels organisés par les coopérateurs de la *Co-operative Union* de 1888 à 1910. L'animosité entre les deux grandes instances anglaises sera telle que la *Co-operative Union* cherchera, à partir de 1892, à créer l'Alliance Coopérative Internationale précisément dans le but de faire contre-poids à la puissante *Wholesale*<sup>71</sup>. Bien qu'ayant été brièvement mentionné lors des congrès de l'Union de 1887<sup>72</sup> et celui de 1893<sup>73</sup>, ce débat pourtant marquant ne semble pas avoir été retranscrit dans les *Almanach* des fédérations. À contrario, les articles portant sur les ventes et les bénéfices du magasin de gros anglais sont pléthores<sup>74</sup>, ce qui témoigne d'un certain niveau de connaissance du magasin de gros anglais. Le décalage entre cette proximité d'une part, et ce silence d'autre part, peut laisser supposer que l'omission de la rivalité entre l'Union et la *Wholesale* ne résulte pas d'une méconnaissance des coopérateurs français, mais peut-être d'une volonté de présenter aux lecteurs une vision tronquée du modèle anglais en mettant de côté ses points faibles.

---

<sup>69</sup> 6<sup>ième</sup> congrès de l'UC, Paris, 1891, p. 77. Jean Gaumont mentionne également ce débat, voir Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération...*, op. cit., p. 176.

<sup>70</sup> "Goods produced by the Co-operative Wholesale Society, therefore, if not in fact totally excluded, were marginalized from the first festivals", dans Lawrence Magnanie, "An event in the culture of co-operative : National Co-operative festivals at the Crystal Palace", *New views of co-operation*, dir. Stephen Yeo, London-New-York, Routledge, 1988, p. 182.

<sup>71</sup> Henri Desroche, *Le projet coopératif, son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Paris, Éditions ouvrières, p. 66.

<sup>72</sup> 3<sup>ième</sup> congrès de l'UC, Tours, 1887, p. 27.

<sup>73</sup> 6<sup>ième</sup> congrès de l'UC, Paris, 1891, p. 77.

<sup>74</sup> Voir par exemple « Le wholesale écossais », *Almanach de l'UC*, 1893, p. 74. ; « Succursale du Magasin de gros anglais (avec gravure », *Almanach de l'UC*, 1894, p. 56. ; « Equity », *Almanach de l'UC*, 1894, p. 80. ; etc. Il faut toutefois remarquer qu'un certain nombre de ces articles ont été rédigés par des coopérateurs anglais puis traduits pour la presse française.



### c. *Les fédérations et les statistiques*

À la fin du dix-neuvième siècle, l'État tente sans grand succès de lancer des enquêtes statistiques sur les coopératives. Il faudra attendre le début du siècle suivant pour que les fédérations coopératives prennent le relai et pour que soient ébauchées, de manière certes très partielle, les premières statistiques du mouvement. La naissance des premières statistiques coopératives est donc concomitante à l'émergence des fédérations. L'objectif de cette partie sera de montrer comment les fédérations ont cherché à interroger les propres rouages de leur mouvement en élaborant des statistiques plus ou moins exhaustives. Ces statistiques rassemblent des données sur le nombre de membres, les capitaux des coopératives, les ventes, et beaucoup d'autres éléments ayant été perçus par les coopérateurs comme étant nécessaires à une connaissance de la santé économique du mouvement. Les statistiques auraient également été envisagés comme le support d'une comparaison mathématique avec le succès du mouvement anglais. Mais avant cela, il peut être utile de chercher à comprendre l'origine du silence des coopératives aux premières enquêtes lancées par l'État.

La rareté des statistiques sur le mouvement ne résulte peut-être pas tant d'un désintérêt des coopérateurs que d'une méfiance envers les autorités en charge de rassembler les statistiques. Bien souvent, les coopératives craignent que les enquêtes statistiques comme celles de l'Office du Travail ne soient qu'un prétexte pour récolter des informations privées sur la situation financière des coopératives et ainsi démontrer qu'elles sont susceptibles d'être soumises à l'impôt commercial de la patente<sup>75</sup>. Or, l'imposition de la patente reviendrait à placer les coopératives sous le même statut que les sociétés commerciales, un rapprochement auquel s'opposent les coopérateurs. En 1896, le *Bulletin* de l'Union justifie son refus de la patente par le fait que les coopératives se rattacheraient à des objectifs d'ordre moraux, ce qui les distingueraient des commerçants qui se positionnent exclusivement dans la sphère économique<sup>76</sup>. Aussi, afin de ne pas être soumises à la patente, les coopératives et les fédérations entament des démarches auprès des autorités. Lorsque des coopératives estiment avoir été injustement soumises à la patente, elles écrivent à l'Union afin que celle-ci leur donne des recommandations visant à plaider leurs causes auprès des services fiscaux. Les conseils de l'Union permettent notamment à plusieurs coopératives d'obtenir gain de cause, comme par exemple pour une coopérative située dans le département de l'Isère<sup>77</sup>, qui obtiendra même un

---

<sup>75</sup> 2<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Paris, 1896, p. 134.

<sup>76</sup> *Bulletin de l'UC*, 1896, Année 1, n° 9, p. 136.

<sup>77</sup> *Bulletin de l'UC*, 1896, Année 2, n° 22, p. 339.

remboursement des sommes versées par elle dans le cadre de la patente<sup>78</sup>. De même, l'intervention de l'un des membres du Comité Central de l'Union auprès des autorités fiscales a permis à la coopérative *La Laborieuse* de Troyes de ne pas avoir à régler de patente<sup>79</sup>. Ces démarches visant à obtenir l'exemption de la patente s'inscrivent dans un contexte où les petits commerçants et les hommes politiques allient leurs forces contre les privilèges dont bénéficient les coopératives. En particulier, à partir des années 1890, l'ancien royaliste George Berry, défenseur des commerçants, a proposé plusieurs lois visant à assimiler le statut des coopératives à celui des sociétés commerciales afin que les deux organisations soient toutes deux soumises au même impôt<sup>80</sup>. Ces allers-retours entre le gouvernement et les coopérateurs reflètent le flou juridique et fiscal autour des coopératives. En comparaison, les Anglais sont à l'abri de ces déboires juridiques grâce à l'*Industrial and Provident Societies Act* de 1893, qui exempte les coopératives de l'impôt commercial à condition qu'elles ne limitent pas le nombre de membres de leur société, et à condition qu'elles s'engagent à ne pas verser de ristourne aux non-membres<sup>81</sup>. Cette loi, qui ne protège pas pourtant les membres de l'impôt foncier, et qui ne s'applique pas aux membres dont les revenus dépassent un certain seuil, offre aux coopérateurs anglais une protection juridique dont ne bénéficient pas leurs homologues français. Ainsi, le flou juridique des coopératives françaises concernant l'impôt de la patente permet de comprendre la méfiance des coopérateurs envers les questionnaires statistiques de l'État jugés trop intrusifs. L'enquête statistique envoyée par les organisateurs de l'exposition universelle de 1889 aux coopératives de consommation participantes, et pour laquelle très peu de réponses ont été recueillies, permet de comprendre en quoi ces questionnaires peuvent constituer une menace aux yeux des coopérateurs. Les questions de cette enquête portent sur des aspects très poussés, parfois même confidentiels de l'activité des coopératives. Le capital, le système d'action et d'obligation, les capitaux en compte courant sont ainsi quelques-uns des points abordés par ce questionnaire très exhaustif<sup>82</sup>. Les coopératives sont notamment interrogées sur leurs charges fiscales et sur la patente, ce qui est susceptible d'avoir contribué à leur méfiance.

---

<sup>78</sup> *Bulletin de l'UC*, 1897, Année 3, n° 33, p. 517.

<sup>79</sup> *Bulletin de l'Union*, 1895, Année 1, n°1, p. 11.

<sup>80</sup> Ellen Furlough, *Consumer cooperation in France : The Politics of Consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell University, 1991, p. 116-117.

<sup>81</sup> Peter Gurney, *Co-operative culture, the politics of consumption, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, p. 200.

<sup>82</sup> Brochure du Ministère du commerce et de l'industrie, *Exposition universelle de 1889, à Paris, Direction générale de l'exploitation, Exposition d'économie sociale. Enquêtes, instruction et questionnaires*, 1887, en ligne <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k28654w.texteImage>> (consulté le 14 mai 2020), p. 84.

À la crainte d'une instrumentalisation des statistiques à des fins fiscales s'ajoute l'ambiguïté de l'État vis-à-vis de l'économie sociale, posture qui n'est sans doute pas sans contribuer à la méfiance des coopérateurs envers les enquêtes émanant d'une autorité gouvernementale. Les expositions universelles tenues à Paris à la fin du siècle constituent un terrain d'étude propice pour analyser l'attitude de l'État vis-à-vis des acteurs de l'économie sociale. Pour comprendre les liens entre coopératives de consommation, expositions universelles et État, il semble non seulement nécessaire d'interroger l'implication des coopératives au sein des expositions universelles, mais aussi de comprendre en quoi ces expositions peuvent être interprétées comme des porte-paroles de la logique anti-interventionniste préconisée par l'État. Ces deux éclaircissements permettront ensuite d'envisager l'absence de réponse des coopératives à l'enquête statistique lancée par les organisateurs de l'exposition comme la conséquence d'un désaccord des coopératives avec la posture de l'État à son égard.

À la fin du siècle, la naissance des palais de l'économie sociale au sein des expositions universelles donne lieu à un rassemblement de coopérateurs venus de toute l'Europe. Le coopérateur grenoblois Casimir Chioussé, désigné par le préfet de l'Isère pour assister à l'exposition parisienne de 1900, recense soixante-quatorze coopératives de consommation françaises et cinquante-six étrangères, ce qui témoigne de l'intérêt des coopérateurs pour cette exposition<sup>83</sup>. Si ces expositions universelles favorisent les rencontres entre les coopérateurs européens, elles n'en sont pas moins un espace de confrontation entre les coopérateurs des différents pays. D'ailleurs, en 1897, les coopérateurs de l'Union identifient l'Exposition de 1900 comme une occasion de montrer qu'ils ne sont pas devancés par leurs confrères des pays voisins :

Le succès obtenu par la section d'économie sociale de l'Exposition universelle de 1889 nous oblige à faire plus grand encore, si nous ne voulons pas être dépassés par les Sociétés coopératives de l'étranger qui, nous le savons et nous en félicitons, se sont donné rendez-vous pour 1900<sup>84</sup>.

Le système de récompense mis en place par les organisateurs encourage cette rivalité en décernant de nombreux prix pour des motifs qui restent parfois flous. Dix-sept médailles d'or, de bronze ou d'argent sont ainsi distribuées en 1889 à des coopératives de consommation ou à des coopérateurs français, contre six pour des coopératives italiennes, trois pour des

---

<sup>83</sup> Casimir Chioussé, *Les œuvres sociales à l'exposition universelle de Paris, 1900*, Grenoble, Bibliothèque de la Fédération des sociétés coopératives de consommation des employés de chemins de fer PLM, 1901, p. 6., en ligne : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63038m/f9.image>> (consulté le 15 mai 2020).

<sup>84</sup> *Bulletin de l'Union*, 1897, Année 3, n°20, p. 438.

coopératives belges et une à l'Union anglaise<sup>85</sup>. Toutefois, ces médailles n'ont pas de titre spécifique et ne semblent pas avoir vocation à récompenser des critères précis, ce qui entretient une forme d'incertitude quant à leur valeur. Ce système de récompense est d'ailleurs le même que celui employé par les organisateurs pour mettre en avant les produits des enseignes industrielles présentes, les prix constituant un gage de qualité et de transparence sur leurs méthodes de production<sup>86</sup>.

L'enquête statistique de l'exposition de 1889, déjà mentionnée plus haut, prévoyait d'interroger les exposants du pavillon d'économie social grâce à un questionnaire spécifique pour chacun d'entre eux. Les coopératives de consommation, qui sont regroupées sous l'intitulé de la section IX de l'économie sociale, disposent de leur propre questionnaire<sup>87</sup>. Peu d'exposants répondent à cette enquête. Pourtant, d'après les organisateurs, ce questionnaire devait être rien moins que « [l'enquête] la plus vaste, la plus méthodique et la plus complète qui ait jamais été ouverte sur les matières de l'économie sociale »<sup>88</sup>. Ce silence peut être mis en lien avec les divergences d'ordre idéologique entre les organisateurs et les exposants. D'après Laure Godineau, la mise en avant des succès des organisations ouvrières aurait été pensée par les organisateurs comme une occasion de montrer que l'amélioration de la condition ouvrière résulte de la seule action individuelle et ne nécessite pas l'aide de l'État. Les organisateurs de l'exposition chercheraient ainsi à dédouaner l'État des critiques concernant son inaction pour les classes populaires<sup>89</sup>. Cette logique anti-interventionniste est défendue au sein de l'exposition par deux membres du comité d'organisation, à savoir le républicain libéral Léon Say et son confrère ingénieur Émile Cheyson, lui aussi libéral. Or, au contraire, les coopérateurs estiment que l'État devrait verser des subventions pour financer le mouvement, comme en témoignent les débats à ce sujet pendant le congrès de l'Alliance Internationale Coopérative en 1905<sup>90</sup>. La logique anti-interventionniste de l'État est concomitante à un rejet de la dimension politique de l'économie sociale. Les organisateurs refusent ainsi à Benoît Malon, communard et fondateur de

---

<sup>85</sup> M. Raffalovich, Alfred Picard, *Exposition universelle internationale de 1889 à Paris, Rapports du jury international, Économie sociale, section IX*, Paris, Imprimerie Nationale, voir p. 9 pour les prix de la France, p. 37 pour ceux de l'Italie, p. 41 pour ceux de la Belgique et p. 33 pour celui de l'Angleterre.

<sup>86</sup> Édouard Vasseur, « Pourquoi organiser des expositions universelles ? Le « succès » de l'exposition universelle de 1867 », *Histoire, économie et société*, 2005/4, 24<sup>ième</sup> année, p. 576.

<sup>87</sup> Brochure du Ministère du commerce et de l'industrie, *Exposition universelle de 1889, à Paris...*, *op. cit.*, 1887, p. 83.

<sup>88</sup> Charles Robert cité par Laure Godineau, « L'économie sociale à l'Exposition universelle de 1889 », *Le Mouvement social*, n° 149, Mise en scène et vulgarisation ; l'exposition universelle de 1889, oct.-dec. 1989, p. 75.

<sup>89</sup> Laure Godineau, « L'économie sociale à l'Exposition universelle de 1889... », *op. cit.*, p. 80.

<sup>90</sup> 6<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, Budapest, 1905, p. 138.

la coopérative de consommation La Revendication de Puteaux (Île-de-France), la possibilité de présenter les organisations ouvrières à vocation socialiste<sup>91</sup>.

Le caractère anti-interventionniste et à la fois antisocialiste de l'exposition, quelques années seulement avant la naissance officielle de la BCS en 1895, permet de mesurer l'écart idéologique existant entre les organisateurs et les coopératives de consommation françaises. Au reste, l'ambiguïté de l'État sur l'économie sociale ainsi que ses projets d'imposition de la patente aux coopératives sont susceptibles d'avoir incité les coopérateurs à la méfiance quant aux marques d'intérêt de l'État, en particulier lorsque ces marques d'intérêt se concrétisent par des questionnaires statistiques jugés intrusifs.

Survenue à la fin du siècle, la prise de conscience des coopérateurs quant à la nécessité d'avoir leurs statistiques répond à une volonté des milieux ouvriers d'acquérir leurs propres connaissances sur leurs organisations sans être tributaire des données récoltées par l'État. Nicolas Delalande a montré comment, pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, cette prise en main de l'information statistique a été perçue par l'Internationale Ouvrière comme une opportunité de comprendre les forces et les faiblesses du mouvement ouvrier pour anticiper la portée de ses actions, puisque « la connaissance serait un préalable à l'action et à la revendication »<sup>92</sup>. Or, tout comme l'Internationale dans ses débuts, les premières tentatives d'élaborer des statistiques du mouvement coopératif se heurtent au manque de moyens nécessaires pour réaliser les enquêtes. Conscient de cette difficulté, le comte de Chambrun, mécène du mouvement coopératif qui a par ailleurs financé la création du Musée social, fait un don de dix mille francs à l'Alliance en 1897 afin d'aider à l'établissement de statistiques<sup>93</sup>. Cette donation n'est toutefois pas suffisante, puisque la commission en charge des statistiques se voit dans l'obligation de cesser temporairement ses travaux en 1900 en raison du manque de moyens<sup>94</sup>. À l'échelle internationale, les statistiques pourraient également avoir un intérêt commercial. Pour l'Alliance Coopérative Internationale, les données statistiques sur les quantités de marchandises disponibles dans les coopératives de chaque pays permettraient de savoir où s'adresser lorsque les coopérateurs cherchent une denrée spécifique hors de leurs frontières<sup>95</sup>.

---

<sup>91</sup> Laure Godineau, « L'économie sociale à l'Exposition universelle de 1889... », *op. cit.*, p. 84-85.

<sup>92</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide, l'âge des solidarités ouvrières*, Paris, Seuil, 2018, p. 104-105.

<sup>93</sup> 3<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Delft, 1897, p. 49.

<sup>94</sup> 4<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Londres, 1900, p. 40.

<sup>95</sup> 2<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Paris, 1896, p. 44.

En France, les arguments avancés en faveur de l'établissement de statistiques diffèrent d'une fédération à l'autre. Pour les coopérateurs de la Bourse, les statistiques du mouvement constituent un gage d'honnêteté de la part des coopérateurs. À la différence des petits commerçants, qui préféreraient dissimuler leurs chiffres d'affaires en raison de leurs pratiques commerciales frauduleuses, les coopérateurs socialistes auraient un devoir de transparence vis-à-vis de leurs membres :

Chaque Fédération, toute Coopérative doit être une maison de verre -où tous, amis et ennemis, doivent pouvoir se rendre compte de ce qui se passe. Il ne faut pas que les coopératives imitent le « mercanti d'à côté » -qui a trop souvent intérêt à dissimuler la marche et l'état de ses affaires -pour mieux exploiter ses fournisseurs et ses clients.<sup>96</sup>

Les premières statistiques de la Bourse voient le jour en 1906, lorsqu'est publié « l'Annuaire Livre d'or de la coopération socialiste française »<sup>97</sup>. Quant aux coopérateurs de l'Union, ils identifient les statistiques comme un moyen d'affiner leurs connaissances du mouvement tout en y recherchant les failles. D'après Charles Gide, le succès de ces enquêtes dépendrait de la centralisation du mouvement :

Le Comité Central de l'Union Coopérative et l'Office du Travail au Ministère du Commerce ont essayé à diverses reprises de dresser une statistique générale des sociétés françaises de consommation, mais ces statistiques ne sont possibles que là où toutes ou presque les sociétés sont groupées en fédération, ce qui est réalisé presque parfaitement en Angleterre et, dans une mesure moindre mais encore très satisfaisante, en Suisse, en Allemagne et en Italie<sup>98</sup>.

Les difficultés à collecter les informations sont souvent avancées par les coopérateurs pour expliquer l'absence de statistiques sur le mouvement français. Aussi, les premières tentatives de l'Union, que l'on peut retracer grâce à la presse du mouvement, paraissent peu concluantes. Les premières statistiques paraissent dans l'*Almanach de l'Union* en 1893. Deux types d'information y figurent, à savoir le nom de certaines coopératives de chaque département ainsi que leur nombre. Ces statistiques sont jugées incomplètes par les coopérateurs français. En 1894, Charles Gide affirme : « nous rougissons de l'indigence de ces informations, mais les sociétés en France ne répondent guère aux questionnaires qu'on leur envoie »<sup>99</sup>. Les données sur le mouvement français sont en effet beaucoup moins exhaustives que celles du mouvement anglais, dans lesquelles on trouvait déjà des éléments sur le nombre de sociétés, le nombre

---

<sup>96</sup> 3<sup>ème</sup> congrès de la BCS, Amiens, 1902, p. 59.

<sup>97</sup> 6<sup>ème</sup> congrès de la BCS, Troyes, 1907, p. 124.

<sup>98</sup> Charles Gide, *Les sociétés coopératives de consommation*, Paris, Librairie Armand Colin, 1904, p. 29-30, en ligne : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5540842d.texteImage>> (consulté le 11 mai 2019).

<sup>99</sup> *Almanach de l'UC*, 1894, p.4.

d'associés, le capital, les ventes annuelles et les bénéfices à cette même époque<sup>100</sup>. À partir de 1903, les *Almanach* proposent également l'adresse des sociétés, leur date de fondation, le nombre de sociétaires, le chiffre d'affaire, le type de marchandises vendues, le président, et le ou la secrétaire de la société<sup>101</sup>. L'exhaustivité de ces nouvelles informations résulte peut-être d'un changement des méthodes de collecte des statistiques, le Comité Central demandant désormais à chaque société de remplir non seulement ses propres renseignements, mais aussi ceux des coopératives voisines au cas où celles-ci ne répondraient pas d'elles-mêmes<sup>102</sup>.

Une fois maîtrisée à partir des années 1900, les statistiques françaises de l'Union sur les coopératives donnent lieu à de nouveaux axes de réflexions basés sur l'analogie. L'Angleterre devient dès lors une figure à l'aune de laquelle on peut se jauger. En 1904, Charles Gide utilise les statistiques pour interroger les causes du succès de la coopération anglaise en comparaison avec le mouvement français<sup>103</sup>. Il en tire les conclusions suivantes : bien que possédant numériquement moins de coopératives qu'en France, le mouvement anglais aurait beaucoup plus d'adhérents et ses coopératives dégageraient des bénéfices très largement supérieurs à ceux des coopératives françaises. Gide en déduit que l'atomisation des coopératives françaises, leur petite taille et l'absence de fidélité de ses membres auraient eu raison du succès du mouvement dans l'Hexagone. Il s'agit donc pour les coopérateurs de l'Union d'établir des statistiques afin de se comparer à l'Angleterre et d'identifier les faiblesses du mouvement français.

## Chapitre 2 : Une presse commerciale à l'anglaise

### a. *La presse coopérative et la publicité*

Critiquée pour son caractère jugé excessif et parfois même trompeur, la publicité fait l'objet de vives critiques par les coopérateurs français et anglais. Cette posture est pourtant contredite par l'importance de la publicité dans la presse du mouvement français. Afin de comprendre les causes de ce décalage entre le discours et les actes, nous interrogerons les objectifs sous-jacents de cette réclame, qui semble répondre aussi bien à une volonté de mettre

---

<sup>100</sup> *Almanach de l'UC*, 1893, p. 90., *Almanach de l'UC*, 1895, p. 101 ainsi que *Almanach de l'UC*, 1896, p. 91.

<sup>101</sup> Voir *Almanach de l'UC*, 1903, p. 76 et *id.*, 1904, p. 70

<sup>102</sup> *Almanach de l'UC*, 1898 p. 97.

<sup>103</sup> Charles Gide, « Statistique comparée des sociétés coopératives de consommation en France, en Allemagne, en Angleterre, et en Italie », *Almanach de l'UC*, 1904, p. 56.

en avant la diversité des marchandises du mouvement qu'à un besoin de générer des revenus pour compenser les pertes des journaux du mouvement. Cette partie s'appuiera principalement sur les *Bulletins* mensuels des fédérations<sup>104</sup>, plus propices aux réclames que les *Almanachs* annuels. On cherchera par ailleurs à établir un parallèle avec la publicité des coopérateurs anglais, dont l'on verra qu'elle n'a pas été aussi développée qu'aurait pu le laisser penser la dimension commerciale du mouvement anglais.

Les témoignages des coopérateurs sur la publicité s'articulent autour de deux types de réflexions, l'une portant sur la manière dont le message publicitaire est transmis, l'autre sur la réception de ce message<sup>105</sup>. Un article publié en 1901 par le *Bulletin de l'Union* résume comment ces deux aspects sont perçus par les coopérateurs : « La « publicité » de la coopération, ce ne sont pas les prospectus, les affiches, les coups de tam-tam, ce sont les résultats, et les résultats s'obtiennent par les hommes. Les frais de publicité, ce seront donc les frais d'éducation sociale<sup>106</sup> ». Si la dimension tape-à-l'œil de la publicité est ici condamnée avec le terme « coups de tam-tam », qui se rapporte à la façon dont le message est transmis, la réception du message publicitaire est évoquée par le terme de « résultat », que l'on veut substituer par de l'éducation coopérative. Cette opposition entre publicité et éducation se conjugue parfois avec des accusations de tromperies envers la publicité, comme en témoigne ce résumé d'un livre écrit par l'un des membres du Comité Central de l'Union, A-D. Bancel :

« Bancel dit que la coopération supprime la réclame. Il a raison. La réclame vit de mensonge. Elle cherche à tromper, et elle y parvient. La Coopération vit de la vérité. Il faut qu'elle s'adresse à l'intelligence des travailleurs. Sa « réclame » à elle, c'est l'instruction, c'est l'éducation populaires [sic]. Mais elle ne peut s'en dispenser. Sans se lasser, aux publicités tapageuses, aux affiches pornographiques, aux étalages illusoirs, aux « expositions », il faut que nous opposions la conférence, le livre, la brochure, l'art, l'action, qui éclairent, font comprendre et sortir<sup>107</sup> ».

L'analogie établie ici entre publicité et manipulation peut être reliée à l'hypothèse selon laquelle la publicité constituerait une forme d'instrumentalisation des représentations sociales. Éric Michaud a montré comment, au début du dix-neuvième siècle, certains penseurs ont mis en lumière l'aptitude de la publicité à « suggérer des images mentales » par la force évocatrice des

---

<sup>104</sup> Il s'agira surtout de *Bulletins* de l'Union, n'ayant pu retourner à la Bibliothèque François Mitterrand pour poursuivre la lecture des *Bulletins* de la Bourse en raison de la pandémie Covid-19 du printemps 2020.

<sup>105</sup> L'analyse de la réception du message publicitaire selon le public ciblé est une perspective adoptée par Anaïs Albert pour interroger le cheminement du message publicitaire depuis son émission. Voir Anaïs Albert, *Consommation de masse et consommation de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, Thèse de doctorat d'histoire, Paris I, 2014, p. 360.

<sup>106</sup> *Bulletin de l'UC*, 1901, Année 6, n° 73, p. 210.

<sup>107</sup> *Bulletin de l'UC*, 1901, Année 6, n° 71, p. 184.



mots, capables d'« inciter à l'acte » commercial ou même politique<sup>108</sup>. Selon cette posture, la méfiance des coopérateurs pour la publicité pourrait résulter de la crainte d'une perte de discernement des lecteurs.

Outre-Manche, certaines voix s'élèvent pour défendre la publicité. Le retard de la coopération anglaise dans le domaine de la publicité est notamment pointé du doigt par un coopérateur anglais en 1903. Ce dernier déplore l'absence d'une mise en scène commerciale qui permettrait aux bottes et à la farine de la *Wholesale* de gagner en visibilité par rapport aux produits des concurrents. À cette exception près, les coopérateurs anglais semblent avoir marginalisé la publicité avec autant d'empressement que leurs homologues français, privilégiant l'aspect pratique et économique de leurs produits plutôt que leur dimension publicitaire<sup>109</sup>. Si l'hostilité des coopérateurs français pour la publicité peut être reliée au retard de la presse générale dans la publicité<sup>110</sup>, cette hypothèse paraît difficilement transposable en Angleterre, où les revenus publicitaires représentent la majorité et parfois même la totalité des revenus des journaux anglais dès le milieu du dix-neuvième siècle<sup>111</sup>. Au reste, l'avancé de la publicité dans la presse générale semble inversement proportionnelle à son utilisation dans la presse coopérative, puisque, malgré leur retard publicitaire sur les Anglais, les coopérateurs français ont régulièrement recours à la publicité à partir de 1896. Plutôt que de s'inspirer du modèle anglais, dont les innovations commerciales journalistique ont afflué en France à la fin du siècle par le biais du *Galignani's Messenger*<sup>112</sup>, les journaux du mouvement français reprennent le modèle publicitaire français avec des annonces en début ou en fin de numéro et des caractères typographiques de tailles très variables<sup>113</sup>. Un *Bulletin de l'Union* de 1896

---

<sup>108</sup> Éric Michaud, « Le mythe social ou l'efficacité de l'image sans images », *Société d'études soréliennes. Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2010/1, n° 28, p. 183.

<sup>109</sup> Peter Gurney, *Co-operative Culture and the politics of consumption, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 196.

<sup>110</sup> La publicité existe pourtant dans la presse générale française depuis 1828, mais son utilisation pour diminuer les prix des journaux est vivement critiquée. Les contemporains estiment qu'associer la presse à des enjeux d'ordre commerciaux reviendrait à mettre en péril l'intégrité morale des journaux. Voir Feyel Gilles, « Presse et publicité en France (XVIIIe et XIXe siècles) », *Revue historique*, 2003/4, n° 628, p. 856.

<sup>111</sup> Alan J. Lee, *The origins of the Popular Press in England, 1855-1914*, London, Croomhelm Totowa, N. J Rowman and Littlefield, 1976, p. 85.

<sup>112</sup> Dans son journal franco-anglais publié en France, le *Galignani's Messenger*, la famille Galigagni importera de l'Angleterre trois types d'innovations : l'innovation des formats de journaux, l'innovation de distribution et l'innovation publicitaire avec des « effets typographiques et [des] illustrations ». Diana Cooper-Richet, « Les imprimés en langue anglaise en France au XIXe siècle : rayonnement intellectuel, circulation et modes de pénétration », *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde, du XVIIIème siècle à l'an 2000*, dir. Jacques Michon, Jean-Yves Mollier, Paris/Québec, Presses de l'Université Laval et l'Harmattan, 2001, p. 130.

<sup>113</sup> Gilles Feyel, « Presse et publicité en France (XVIIIe et XIXe siècles) », *Revue historique*, n° 628, 4/2003, p. 858.

propose par exemple de louer les dernières pages de ses publications pour des annonces allant du petit format (un huitième ou un quart de page) au très grand format (la moitié de la page)<sup>114</sup>.

Les coopératives françaises et anglaises intègrent progressivement la publicité dans leurs organisations et dans leurs journaux. En Angleterre, la *Wholesale* anglaise se dote d'un département de publicité en 1916, même si ce département concentre son activité sur la valorisation des publications du mouvement et sur les expositions coopératives sans véritablement chercher à mettre en avant ses propres marchandises<sup>115</sup>. En France, l'Office coopératif des renseignements commerciaux, l'ancêtre du magasin de gros de l'Union, engage en 1901 un secrétaire chargé de s'occuper de la publicité de l'organisation<sup>116</sup>. De manière plus concrète, en France, les réclames semblent avoir fait leur première apparition dans le *Bulletin* de l'Union de 1896. Ces publicités visent les lecteurs de la presse du mouvement, c'est-à-dire principalement des coopérateurs susceptibles de chercher des marchandises pour leur magasin. La première réclame de 1896 provient d'une société coopérative de production des Pyrénées qui propose des bouchons à prix réduits pour les coopératives de consommation<sup>117</sup>. Certaines sociétés extérieures au mouvement publient également des réclames dans le *Bulletin* car elles proposent des services ciblant les besoins précis des coopérateurs. En février 1896, la société parisienne Coltat & Cie propose aux coopérateurs des « jetons en tous genres et tout métal remplaçant très avantageusement les bons en papier ou carton »<sup>118</sup>. L'utilisation des jetons est déjà alors une pratique très répandue dans les associations alimentaires, notamment à Grenoble depuis le milieu du siècle<sup>119</sup>.

La place importante occupée par les réclames pour les rhums et les vins<sup>120</sup> peut paraître contradictoire avec la posture antialcoolique du mouvement coopératif. Les deux fédérations coopératives se sont prononcées contre la consommation d'alcool. En 1903, la Bourse recommande à ses membres de tenir des conférences antialcooliques au motif que ces boissons détourneraient les ouvriers de leurs revendications et les maintiendraient dans une situation de

---

<sup>114</sup> *Bulletin de l'Union*, 1896, Année 2, n°17, p. 273 (non numéroté)

<sup>115</sup> Peter Gurney, *Co-operative Culture and the politics of consumption, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 197.

<sup>116</sup> *Bulletin de l'UC*, 1901, Année 6, n° 72, p. 190.

<sup>117</sup> Pour ces deux réclames, voir *Bulletin de l'Union*, Septembre 1895, 1<sup>ière</sup> année, n° 3, p. 32.

<sup>118</sup> *Bulletin de l'Union*, Février 1896, p. 112 (page non numérotée)

<sup>119</sup> Anne Lhuissier, *Alimentation populaire et réforme sociale : les consommations ouvrières dans le second XIXème siècle*, Paris, Editions Quae, 2007 p. 111.

<sup>120</sup> Réclame pour le rhum martiniquais : *Bulletin de l'UC*, Année 1, n° 9, p. 145. Réclame d'un vinicole : *Bulletin de l'UC*, Année 4, n° 4, p. 656, voir aussi pour des réclames d'alcools divers et variés : *Bulletin de l'UC*, Année 2, n°18, p. 289-290.

subordination vis-à-vis des classes aisées<sup>121</sup>. Le sujet de l'alcoolisme avait été évoqué dès le premier congrès de la Bourse, en 1900, où les congressistes avaient vivement incité les coopérateurs à interdire la vente de « liqueurs distillées » au sein des coopératives<sup>122</sup>. Comment alors expliquer l'importance de ces annonces pour les alcools si les coopérateurs en désapprouvent si ouvertement la vente et la consommation ? Une explication possible pourrait être l'existence d'un décalage entre l'hostilité des coopérateurs pour l'alcool et la position plus nuancées de certains contemporains, qui identifient le vin et la bière comme des « boissons hygiénistes ». Plutôt que d'en prohiber la consommation, certains observateurs de l'époque préconisent l'achat en grande quantité de ces deux alcools afin qu'ils puissent être consommés à domicile. D'après la sociologue Anne Lhuissier, ce procédé permettrait non seulement aux ouvriers d'acquérir leurs boissons à moindre coût, mais aussi d'éviter le vin falsifié<sup>123</sup>, selon une pratique répandue qui peut aller de la dilution d'eau à l'ajout de substances chimiques souvent dangereuses pour l'homme<sup>124</sup>.

Si ces réclames semblent mettre particulièrement en avant les avantages commerciaux de leurs produits, la démarche coopérative dans laquelle s'inscrit l'achat est en revanche très fortement minorée, lorsqu'elle n'est pas même complètement éludée. À Roubaix, la coopérative socialiste La Paix mentionne en grandes lettres capitales, parfois même encadrées ou surlignées, ses ventes de beurre, de pain et de charbon et autres marchandises de « toutes les spécialités » pour lesquelles on peut demander une livraison à domicile. En 1902, le caractère coopératif de La Paix n'est évoqué qu'en tout petits caractères en bas de l'une de ses réclames : « Bénéfices partagés tous les six mois à tout Coopérateur de sa consommation »<sup>125</sup>. Du côté belge, le journal de la coopérative du *Vooruit* de Gand adopte en 1884 une stratégie publicitaire qui promeut les prix particulièrement bas de ses vêtements. Le journal n'évoque que très brièvement la qualité ou la coupe du vêtement et élude presque totalement la démarche coopérative dans laquelle s'inscrit la production et la vente de ces marchandises<sup>126</sup>. Le même argument des prix est mis en avant dans les affiches et prospectus distribués dans la ville par le gérant de la coopérative,

---

<sup>121</sup> 4<sup>ème</sup> congrès de la BCS, Sotteville-les-Rouen, 1903, p. 153.

<sup>122</sup> 1<sup>er</sup> congrès de la BCS, Paris, 1900, p. 183.

<sup>123</sup> Anne Lhuissier, *Alimentation populaire...*, op. cit., p. 197-198.

<sup>124</sup> Didier Nourrisson, *Le buveur du XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 36.

<sup>125</sup> Julien Talpin, Paula Cossart, « "Les coopératives ne valent que pour battre monnaie". Les relations du champ politique socialiste et de la coopération ouvrière à Roubaix (fin XIXe - début XXe siècle) », dans Laurent, Le Gall, Michel, Offerlé et François, Ploux (dir.), *La politique informelle en France et en Europe. XIXe-XXIe siècle*. Rennes, PUR, 2012, p. 167.

<sup>126</sup> Peter Scholliers, « The Social-Democratic World of Consumption: the Path-Breaking Case of the Ghent Vooruit prior to 1914 », *International Labor and Working-Class History*, n° 55, Class and Consumption, Printemps 1999, p. 74.

Anseele<sup>127</sup>. Cette discrétion sur le caractère coopératif ou socialiste de ces marchandises pourrait être un moyen d'éviter d'effaroucher une clientèle extérieure au mouvement. D'après l'avocat Hubert Valleroux, c'est lorsque le client serait devenu coopérateur que la dimension socialiste de la coopérative serait mise en avant : « on reçoit ainsi dans la société des ouvriers qui ne sont nullement socialistes au début, on ne leur demande pas de l'être, mais on est assuré qu'ils le deviendront avec les conditions exigées »<sup>128</sup>. Une fois intégrés dans la coopérative belge, les nouveaux membres seraient invités à rejoindre des *tea parties* dédiées au thème du socialisme<sup>129</sup>. Le *Vooruit* belge chercherait donc d'abord à séduire le consommateur avant de faire de lui un coopérateur socialiste.

Les difficultés financières rencontrées par les journaux du mouvement seraient susceptibles d'expliquer la place occupée par la réclame dans la presse coopérative. Peut-être les coopérateurs auraient-ils eu moins recours à la publicité si ce n'était pour compenser les pertes générées par la publication de leurs journaux. Le *Bulletin de l'Union* est distribué gratuitement aux coopératives<sup>130</sup> et n'a pour seule source de revenu que ses revenus publicitaires et ses abonnements à un franc l'année. Quant au *Bulletin de la Bourse*, le congrès de 1905 de la fédération socialiste révèle qu'il est déficitaire, chaque numéro étant vendu à moins de trois francs alors que l'impression et l'envoi coûtent à la Bourse plus de 180 francs par numéro<sup>131</sup>. Cependant, la situation semble s'améliorer les années suivantes. En 1909, le nombre de pages du Bulletin a doublé tout en gardant le même prix, et les ventes passent de 7 077 à 11 041 exemplaires<sup>132</sup>. Du côté anglais, le *Co-operative News*, qui n'est pas la propriété d'une fédération coopérative comme c'est le cas des deux *Bulletins* français, mais celle d'un ensemble de coopératives de consommation, est vendu à un penny, soit l'équivalent de dix centimes français<sup>133</sup>.

---

<sup>127</sup> *Id.*, p. 84.

<sup>128</sup> Hubert Valleroux, *La coopération, économie sociale*, Paris, V. Lecoffre, 1904, p. 175.

<sup>129</sup> *Id.*

<sup>130</sup> *Bulletin de l'UC*, Année 1, n° 1, p. 1.

<sup>131</sup> 5<sup>ème</sup> congrès de la BCS, Nantes, 1905, p. 23.

<sup>132</sup> 7<sup>ème</sup> congrès de la BCS, Monthermé-Laval-Dieu, 1909, p. 109.

<sup>133</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 394.

### ***b. Conquérir un nouveau lectorat avec des contenus diversifiés***

À la fin du dix-neuvième siècle, la conquête du nouveau lectorat issu des classes populaires récemment alphabétisées est un enjeu particulièrement important pour la presse coopérative, puisque les ouvriers représentent la grande majorité du mouvement. Cette analyse interrogera les procédés journalistiques déployés par les journaux du mouvement pour cibler ses lecteurs en tenant compte de leur appartenance sociale, politique, mais aussi de leur sexe. Cette réflexion mettra notamment en lumière l'origine anglaise de ces procédés journalistiques innovants.

Le manque d'intérêt des intellectuels français pour le mouvement coopératif contrarie Édouard De Boyve, le rédacteur de *l'Almanach de l'Union* à partir de 1897. En 1899, le coopérateur nîmois déplore de ne pas pouvoir donner un aperçu de la production littéraire française dans les pages de son journal. Pour offrir une diversité éditoriale comparable à celle des Anglais, le coopérateur choisit alors de publier des contes et des récits d'écrivains étrangers, et plus particulièrement d'écrivains anglais<sup>134</sup>. Contrairement à la presse française, qui semble s'être longtemps cantonnée aux contenus strictement politiques<sup>135</sup>, la presse anglaise s'intéresse indifféremment à l'industrie, à l'agriculture, à l'art ou à tout type de loisirs susceptibles de susciter l'intérêt d'un public très large. Cette diversité rédactionnelle serait d'ailleurs à l'origine du succès de la presse anglaise auprès de ses classes populaires<sup>136</sup>, qui, des deux côtés de la Manche, représentent désormais un débouché conséquent en raison de leur récente alphabétisation<sup>137</sup>. Or, le mouvement coopératif étant majoritairement constitué d'ouvriers, les classes populaires sont les principales cibles des journaux coopératifs. Les almanachs et brochures des deux fédérations s'efforcent donc d'en tenir compte dans leurs choix éditoriaux.

Pour conquérir le lectorat ouvrier en pleine émergence, les rédacteurs-coopérateurs proposent également de nombreux récits mettant en scène des ouvriers, des petits commerçants ou des mères de familles de classes populaires, c'est-à-dire des individus auxquels les lecteurs peuvent s'identifier, appartenant eux-mêmes à ces classes sociales. Ces récits, généralement racontés sous la forme de dialogues, suivent un schéma récurrent. Le

---

<sup>134</sup> *Almanach de l'UC*, 1899, page d'introduction.

<sup>135</sup> Philippe Régnier, « Le journal militant », *Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, dir. Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant, Le Nouveau Monde éditions, Paris, 2011, p. 295.

<sup>136</sup> Charles Lahure cité par Jean-Yves Mollier, *Louis Hachette*, Paris, Fayard, 1999, p. 348.

<sup>137</sup> Gérard Noiriel, *Histoire populaire de la France de la guerre de Cent ans à nos jours*, Marseille, Agone, 2018, p. 383.

protagoniste, un coopérateur, est confronté aux critiques d'un individu extérieur au mouvement. Le coopérateur entreprend alors de montrer les nombreuses améliorations que lui a apportées la coopération dans sa vie quotidienne. À la fin du récit, l'interlocuteur initialement sceptique prend conscience des avantages de la coopération et décide de prendre lui aussi part au mouvement. Les étapes d'argumentation pour en arriver à ce dénouement sont généralement assez parodiques. Dans le récit « le coopérateur syndicaliste », un syndicaliste formule de vives critiques contre les coopératives, qu'il qualifie de « milieu de petits bourgeois réformistes qui croient avoir trouvé la panacée universelle en vendant des haricots »<sup>138</sup>. Tout au long du récit, les objections du syndicaliste sont réfutées unes à unes par son ami coopérateur, et cela de manière peu naturelle, puisqu'on l'on peut même voir des tableaux de chiffres figurer dans le dialogue. D'autres histoires similaires se trouvent dans la presse coopérative<sup>139</sup>.

La mise en scène de ces récits, que l'on pourrait d'ailleurs rattacher à une forme de propagande coopérative, s'inscrit dans un procédé de « mise en intrigue », pour reprendre l'expression du philosophe Paul Ricoeur. Par l'application de ce procédé à l'échelle journalistique, il s'agirait de « traduire les réalités sociales et politiques dans un langage transformant les faits singuliers en généralités et les entités abstraites (comme les États, les partis politiques, les classes sociales, etc.) en personnages agitant sur une scène »<sup>140</sup>. Cette définition semble s'appliquer aux récits que nous venons d'évoquer, puisque l'ensemble des revendications du mouvement sont défendues par l'intermédiaire des protagonistes, qui déconstruisent l'ensemble des objections avancées contre la coopération. Ainsi, les rédacteurs-coopérateurs se sont efforcés de rendre leurs articles audibles en prenant en considération les caractéristiques de leur lectorat, tout comme la presse généraliste de la fin du siècle a cherché à surmonter l'écart existant entre les journaux et les lecteurs des classes populaires<sup>141</sup>. Outre-Manche aussi, la hausse de l'utilisation d'illustrations, le raccourcissement des paragraphes et une mise en forme typographique tape-à-l'œil visaient également à cibler un lectorat des classes populaires grâce à ce que Alan J. Lee qualifie de *new journalism*<sup>142</sup>.

En mettant en scène les rapports quotidiens des ouvriers avec leur société coopérative, certains articles narratifs présentent également l'intérêt d'apporter des informations sur la

---

<sup>138</sup> George Boudios, *Le coopérateur syndicaliste*, Paris, Impr. « La productrice », 1911, p. 6.

<sup>139</sup> Par exemple, « Dialogue entre Mme Germaine, femme d'un coopérateur et Mme Martin, femme d'un ouvrier », voir *Almanach de l'UC*, 1898, p. 7 ou encore la discussion entre un homme et sa femme coopératrice, voir « Un argument concluant », *Almanach de l'UC*, 1898, p. 18.

<sup>140</sup> Gérard Noiriel, *Histoire populaire...*, op. cit., p. 386.

<sup>141</sup> Gérard Noiriel, *Histoire populaire...*, op. cit., p. 387.

<sup>142</sup> LEE, Alan J., *The origins of the popular press in England*, London, Croomhelm Totowa, N.J Rowman and Littlefield, 1976, p. 120.

manière dont les enjeux de la coopération sont envisagés au sein des foyers ouvriers, et plus particulièrement dans les relations conjugales. Certes, ces récits sont à étudier avec prudence dans la mesure où leur dimension caricaturale conduit à des exagérations ; cependant, ils n'en restent pas moins des indicateurs des attentes du mouvement vis-à-vis de leurs membres lorsque ces derniers se retrouvent à leur domicile, à l'abri des regards. En 1898, un récit en particulier apporte des éléments de réponse quant à l'application des concepts coopératifs chez soi. La protagoniste, l'épouse d'un ouvrier, feint l'indifférence en questionnant innocemment son mari sur la coopération. La femme conduit son époux à prendre conscience des avantages de ce système malgré ses réticences initiales. À la fin du récit, la protagoniste révèle être elle-même coopératrice depuis longtemps et elle dévoile à son mari que le nouveau fauteuil qui se trouve dans leur chambre ouvrière a été acquis grâce à l'argent mis de côté avec la coopérative<sup>143</sup>. Dans ce couple, la femme maîtrise les subtilités du mouvement coopératif, tandis que l'homme ne connaît la coopération que par oui-dire.

Ce détachement des coopérateurs masculins envers la coopération et parfois même leur absence dans les dialogues<sup>144</sup> semble en décalage avec la place prédominante des hommes aux congrès du mouvement. À l'exception de Louise Réville et de quelques autres femmes qui interviennent à certains congrès de la Bourse, les coopératrices bénéficient d'une représentation quasiment inexistante au sein du mouvement, et ce malgré les tentatives peu fructueuses de la Bourse et de l'Union pour créer des coopératives de femmes (voir Chapitre 3). L'importance donnée aux femmes dans ces récits de propagande peut être expliquée par deux éléments. Tout d'abord, bien que les femmes soient invisibles lors des congrès, elles ne sont pas pour autant extérieures au mouvement coopératif. Elles occupent des postes au sein des coopératives, soit en tant que répartitrice ou comptable, soit en tant qu'épouse de gérant de coopérative. La rubrique d'offre d'emploi du *Bulletin de l'Union* permet de comprendre la place occupée par les femmes dans les magasins coopératifs. En 1896, une Société du Nord recherche une gérante-comptable tandis que la veuve d'un ancien coopérateur du Comité Central cherche à se placer en tant que caissière dans une société parisienne avec la recommandation des rédacteurs<sup>145</sup>. Lorsque les employeurs recherchent un candidat pour travailler à la caisse du magasin, ils demandent toujours des femmes ; toutefois, lorsqu'il est question de postes de comptable ou de répartiteur, les demandes et offre d'emploi concernent aussi bien des candidats de sexe masculin

---

<sup>143</sup> « Un argument concluant », *Almanach de l'UC*, 1898, p. 18.

<sup>144</sup> Dans « Dialogue entre Mme Germaine, femme d'un coopérateur et Mme Martin, femme d'un ouvrier », *Almanach de l'UC*, 1898, p. 7., les deux protagonistes sont des femmes et aucun homme n'intervient dans la conversation.

<sup>145</sup> *Bulletin de l'Union*, Année 2, n° 17, 1896, p. 266.

que ceux de sexe féminin. Aussi, en 1898, trois jeunes dames, veuves également, demandent des postes de caissière ou de répartitrice<sup>146</sup>. Ce constat reflète bien la polyvalence attendue des femmes au sein des ménages ouvriers à la fin du dix-neuvième siècle. Même si les décisions financières importantes reviennent généralement aux hommes, les femmes des milieux populaires s'occupent souvent de la gestion des finances de leur foyer<sup>147</sup> en plus de leurs activités domestiques d'éducation, de cuisine, laverie et autres tâches alors réservées aux femmes. Cette maîtrise des dépenses du ménage explique sans doute que les offres d'emploi de gestion soient destinées aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Ensuite, l'importance des femmes dans les petites histoires publiées par les almanachs peut également s'expliquer par le fait que ces histoires sont souvent inspirées d'articles anglais. En effet, les deux récits que nous venons d'évoquer<sup>148</sup> comportent la mention « imité de l'anglais » à la fin du texte. Cette influence anglaise ne doit pas être minorée dans la mesure où le mouvement des coopératrices anglaises a pris Outre-Manche une envergure sans commune mesure avec le cas français. Les coopératrices y occupent une place importante, tout particulièrement pour ce qui relève de la propagande, comme nous chercherons à le montrer dans le Chapitre 3. Il est donc compréhensible que ces articles influencés par les Anglais reflètent également la vision des coopératrices anglaises comme étant des actrices à part entière du mouvement coopératif. En mettant en scène des femmes dans leurs récits de propagande, la presse coopérative cible donc des actrices essentielles du mouvement, bien qu'elles soient restées dans l'ombre : les coopératrices.

La réappropriation de modèles narratifs anglais dans la presse coopérative française ne se limite pas aux articles sur les femmes, il s'agit en fait d'une pratique assez courante qui peut aller de la simple imitation à la traduction d'articles en tout genre. En 1884, Édouard De Boyve aurait ainsi traduit trois brochures anglaises « *les Cinq raisons qui m'ont engagé à appartenir à une Société de consommation* », le « *Dialogue de l'épicier et du coopérateur* », et les « *Intermédiaires de la coopération* ». Ces publications auraient rencontré un succès tel que le coopérateur se serait proposé de reproduire l'expérience en 1898 en publiant des traductions de propagande coopérative dans l'*Almanach de l'Union*<sup>149</sup>. Le coopérateur nîmois insiste toutefois sur l'importance d'une sélection éclairée sur les publications anglaises : « il ne s'agit pas

---

<sup>146</sup> *Bulletin de l'Union*, 1898, Année 3, n° 31, p. 485

<sup>147</sup> Michelle Perrot, *La vie de famille au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Point, 2015, p. 45.

<sup>148</sup> Pour rappel : « Un argument concluant », *Almanach de l'UC*, 1898, p. 18., et « Dialogue entre Mme Germaine, femme d'un coopérateur et Mme Martin, femme d'un ouvrier », *Almanach de l'UC*, 1898, p. 7.

<sup>149</sup> *Almanach de l'UC*, 1898, page d'introduction.



d'imiter servilement les Anglais, mais, après avoir condamné leur politique égoïste, de prendre ce qu'il y a chez eux de bon et d'applicable à nos mœurs françaises »<sup>150</sup>. La reprise d'articles anglais n'est pas une innovation de De Boyve. Ce procédé semble avoir vu le jour en 1814 avec le *Galignani's Messenger*, journal publié en France qui reprend méthodiquement des articles anglais sans les traduire afin de cibler un public anglophone résidant sur le territoire français<sup>151</sup>.

Ces articles diversifiés ont la particularité d'avoir été publiés dans le même type de support journalistique : les almanachs des fédérations. À titre de comparaison, ni les *Bulletins* des fédérations, ni l'*Émancipation* de Nîmes ne semblent proposer ce type d'articles narratifs dans leurs pages. La présence de ces récits dans la presse coopérative résulte-t-elle pour autant du type de support spécifique qu'est l'almanach ? Pour répondre à cette question, il semble utile de connaître les caractéristiques des almanachs. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les almanachs sont découpés en trois parties. La première partie contient un calendrier commenté, la seconde rassemble des observations et des prédictions sur les saisons et les récoltes, et la troisième est constitué de récits historiques ou religieux<sup>152</sup>. Sans pour autant se rattacher aux croyances astrologiques et prophétiques de ces anciens almanachs du début du siècle, les almanachs du mouvement coopératif reprennent certaines caractéristiques de leurs ancêtres. Chaque *Almanach de la BCS* propose un calendrier agrémenté d'une demi-dizaine de préceptes destinés aux ouvriers et aux futurs coopérateurs<sup>153</sup>. En 1910, des prévisions d'éclipses lunaires et solaires paraissent pour le mois à venir<sup>154</sup>. La persistance des fédérations à utiliser cette forme de presse ancienne, et à laquelle certains contemporains ont d'ailleurs reproché d'entretenir des croyances superstitieuses chez les lecteurs<sup>155</sup>, traduit l'ambivalence de la posture rédactionnelle des fédérations, qui oscillent entre attachement aux traditions populaires et modernité journalistique. Les similitudes entre les almanachs des fédérations d'une part, et les « anciens »

---

<sup>150</sup> Introduction de l'*Almanach de l'UC*, 1901, page d'introduction.

<sup>151</sup> Diana Cooper-Richet, « La diffusion du modèle victorien à travers le monde. Le rôle de la presse en anglais publiée en France au XIX<sup>e</sup> siècle », *Presse, nations et mondialisation au XIX<sup>e</sup> siècle*, dir. Marie-Ève Thérenty, Alain Vaillant, Paris, Nouveau Monde, 2010, p. 20-21.

<sup>152</sup> Hans-Jürgen Lüsebrink, « L'almanach : structure et évolutions d'un type d'imprimé populaire », *Les Mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'an 2000*, dir. Jacques Michon et Jean-Yves Mollier, Paris/Québec, Presses de l'Université Laval et l'Harmattan, 2001, p. 433.

<sup>153</sup> « La Coopérative étant faite par tous et pour tous ne peut faire que du commerce honnête », calendrier janvier-février *Almanach de la BCS*, 1907, p. 3. (page non numérotée) ; « Par la Coopération, le peuple s'élèvera à l'administration des affaires publiques », calendrier janvier-février, *Almanach de la BCS* 1908, p. 3. (page non numérotée) ; « l'organisation coopérative complète l'organisation syndicale » (janvier-février, *Almanach de la BCS*, 1911, p. 5. (page non numérotée) ; « sache organiser le boycottage et tu détruiras l'exploitation commerciale » (novembre-décembre, *Almanach de la BCS*, 1911, p. 8. (page non numérotée).

<sup>154</sup> *Almanach de la BCS*, 1910, p. 14.

<sup>155</sup> Hans-Jürgen Lüsebrink, « L'almanach : structure et évolutions d'un type d'imprimé populaire », *Les Mutations du livre et de l'édition...*, op. cit., p. 437.

almanach d'autre part, où les traditions et les récits occupent une place importante, peut expliquer la présence de forme « anciennes » d'écriture tels que les contes ou les récits dans les almanachs des fédérations. Selon cette perspective, la diversité des articles des almanachs résulterait moins d'une stratégie de conquête du lectorat que de la nature intrinsèque du type de support qu'est l'almanach. À moins justement que ce support n'ait été utilisé précisément dans le but de servir à la quête de nouveaux lecteurs.

Au-delà des aspects rédactionnels, la dimension politique des articles peut elle aussi être envisagée comme une forme de diversification éditoriale, puisqu'elle permet de cibler également des coopérateurs de la fédération rivale, voir mêmes des lecteurs extérieurs au mouvement. Le coopérateur et historien Jean Gaumont estime qu'Édouard de Boyve aurait eu recours à cette stratégie dans l'*Almanach* de l'Union de 1900. La contribution du coopérateur socialiste belge Anseele au journal témoignerait d'une volonté de « retenir les sociétés et les coopérateurs hésitants ou ceux que la propagande des socialistes pourrait séduire »<sup>156</sup>. Grâce à leur relation privilégiée avec le journal socialiste de Jean Jaurès l'*Humanité*, les coopérateurs socialistes peuvent défendre les valeurs de la Bourse auprès des lecteurs extérieurs au mouvement. Ce rapprochement entre les coopérateurs et l'*Humanité* est identifiable par plusieurs signes. Tout d'abord, l'un des membres du conseil d'administration de l'*Humanité* se trouve être l'un des administrateurs de la BCS, un dénommé Béguin, qui représente les trois cents actions du journal détenues par la Bourse<sup>157</sup>. Les coopérateurs socialistes accèdent ainsi à un pouvoir décisionnel au sein du journal. Ensuite, l'*Humanité* crée un terrain d'expression spécifiquement dédié aux coopérateurs en leur créant une rubrique à part entière. Cette rubrique voit le jour le 11 août 1906 et permet à des coopérateurs socialistes tels qu'Héliès ou que Xavier Guillemin de présenter leurs actions tout en défendant leurs valeurs. De même, les principes coopératifs enseignés par une école socialiste née en 1909 font l'objet de comptes-rendus réguliers dans le journal de Jaurès<sup>158</sup>. L'attachement de l'*Humanité* pour le mouvement coopératif socialiste est récompensé par la loyauté des coopérateurs de la Bourse pour le journal. Les journaux de la BCS incitent leurs lecteurs à lire l'*Humanité*. Ainsi, en 1910, l'*Almanach de la Bourse* écrit : « Camarades Coopérateurs et Syndiqués, lisez l'*Humanité* et

---

<sup>156</sup> Jean Gaumont, *Histoire de la coopération, tome 2... , op. cit.*, p. 309-310.

<sup>157</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération, tome 2, les idées et les faits, les hommes et les œuvres : Formation et développement de l'institution coopérative moderne*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1923, p. 389., voir les notes de bas de page de Gaumont.

<sup>158</sup> Christophe Prochasson, « Jean Jaurès et la coopération (2) », *La revue de l'économie sociale*, n°4, avril-juin 1985, p. 70.

faites-là lire à tous vos amis »<sup>159</sup>. Très vite, le journal de Jaurès serait devenu le terrain de prédilection des coopérateurs socialistes pour exprimer leur très vif désaccord vis-à-vis de leurs rivaux de l'Union<sup>160</sup>.

Contrairement à ceux de leurs confrères socialistes, les articles des coopérateurs de l'Union ne sont pas relayés dans la presse générale. Certes, certains articles de coopérateurs auraient été publiés par le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, les *Débats*, le *Temps*, l'*Écho de Paris*, la *Libre parole*, mais sans doute cela a-t-il dû survenir à des très rares occasions, puisqu'un coopérateur insiste, lors d'un congrès de l'Union, en 1896, pour créer une commission chargée de convaincre les grandes agences de presse de bien vouloir donner davantage de visibilité aux articles du mouvement<sup>161</sup>. Cette commission ne semble plus avoir été mentionnée par la suite, aussi peut-on envisager qu'elle n'ait pas abouti. D'après deux coopérateurs hollandais, A. E. Elias et F. Th. Peereboom Voller, le désintérêt de la presse générale pour la coopération résulterait d'une méfiance française sans équivalent aux Pays-Bas, où la presse entretiendrait de bons rapports avec le mouvement, et où les seuls « incurables de [...] coopératophobie » seraient les intermédiaires et petits commerçants<sup>162</sup>. En conclusion, si la presse politique semble avoir contribué à répandre les articles des coopérateurs de la BCS, les articles des coopérateurs de l'Union semblent quant à eux être avoir été restreints à la presse du mouvement.

La conquête de nouveaux lecteurs passe également par des procédés commerciaux visant à offrir des sommes d'argent ou des cadeaux, peut-être pour encourager ou récompenser la fidélité des lecteurs envers les journaux du mouvement. Au neuvième congrès de l'Union, Édouard de Boyve suggère la création d'un Comité d'Instruction à l'anglaise qui aurait la charge de décerner un prix de dix francs au lecteur ayant donné les meilleures réponses à des questions publiées dans les *Bulletins*<sup>163</sup>. Le concours apparaît l'année suivante<sup>164</sup>. De même, en 1888, le journal français nîmois l'*Émancipation* propose un concours similaire portant sur la falsification des denrées alimentaires<sup>165</sup>. Ce type de procédé fait écho à un ensemble de techniques promotionnelles mises en place par la presse générale dès les années 1880 afin de

---

<sup>159</sup> *Almanach BCS*, 1910, p. 221.

<sup>160</sup> Jean Gaumont, *Histoire de la coopération...*, *op. cit.*, p. 389.

<sup>161</sup> 9<sup>ème</sup> congrès de l'UC, Paris, 1896, p. 33.

<sup>162</sup> 3<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Delft, 1897, p. 51.

<sup>163</sup> Compte-rendu du 9<sup>ème</sup> congrès coopératif national, *Bulletin de l'Union*, 1897, n°22 p. 350.

<sup>164</sup> *Bulletin de l'UC*, 1897, n° 20 p. 306.

<sup>165</sup> *L'Émancipation*, 3<sup>ème</sup> année, n°1, 15 novembre 1888, p. 4.

séduire les lecteurs des classes populaires. *Le Figaro* aurait notamment offert un revolver à ses lecteurs tandis qu'un journal toulousain leur aurait donné un baromètre<sup>166</sup>.

### *c. Rire des commerçants rivaux*

Le virage amorcé par la presse satirique à la fin du siècle conduit progressivement la satire politique à perdre du terrain sur la satire de divertissement dans les pages des journaux<sup>167</sup>. Cette transition se traduit dans la presse coopérative par l'apparition d'articles humoristiques visant à montrer sous un jour caustique les petits commerçants. L'étude de ces articles visera à mettre en lumière les mécanismes humoristiques enclenchés pour critiquer les rivaux des coopérateurs. Cette analyse sera l'occasion de comprendre la complexité des relations entre coopérateurs et commerçants aussi bien en France qu'en Angleterre.

Souvent présentés comme des figures emblématiques de la malhonnêteté capitaliste, les petits commerçants font l'objet de nombreux articles à caractère humoristique. L'élément comique de ces articles repose souvent sur leur dénouement, lorsque les pratiques frauduleuses des commerçants se retournent contre les commerçants eux-mêmes. Malgré l'emploi du registre humoristique, ces articles n'en restent pas moins des réquisitoires contre la déontologie des commerçants. Lorsqu'un épicier découvre avec horreur qu'il doit se rendre à dîner chez une cliente à laquelle il vient de vendre des aliments périmés et frelatés<sup>168</sup>, c'est la falsification des denrées alimentaires qui est pointée du doigt. De même, un boulanger accusant un épicier de ne pas lui avoir donné le bon poids de margarine s'entend rétorquer que c'est son propre pain du matin-même qui avait fait office de poids dans la balance<sup>169</sup>. Il s'agit là d'une critique des mauvaises mesures des commerçants, qui pratiquent les « fausses pesées » en donnant à leurs clients moins que ce pour quoi ils ont payé. Ces fraudes des commerçants sont à opposer à l'adage des coopérateurs de Rochdale : « bonne qualité, bon poids, mesure loyale »<sup>170</sup>.

La virulence de ces articles contre les commerçants reflète l'hostilité entre les coopérateurs et les commerçants. Les commerçants mènent une lutte sans merci contre les

---

<sup>166</sup> Gilles Feyel, Benoît Lenoble, « Commercialisation et diffusion des journaux au XIX<sup>e</sup> siècle », *Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, dir. Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant, Le Nouveau Monde éditions, Paris, 2011, p. 209.

<sup>167</sup> Fabrice Erre, Bertrand Tillier, « Du journal à l'illustré satirique », *Civilisation du journal...*, *op. cit.*, p. 424.

<sup>168</sup> Il s'agit d'un article inspiré du journal de la coopération anglaise, le *Co-operative News* : « L'épicier va dans le monde », *Almanach de l'UC*, 1905, p. 56.

<sup>169</sup> « Dialogue entre vifs », *Almanach de la Bourse*, 1907, p. 147.

<sup>170</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 172.

coopérateurs et lancent régulièrement des campagnes de boycott à leur rencontre. En 1896, le syndicat commercial et industriel de la ville de Sens, dans l'Yonne, menace de renvoyer les coopérateurs travaillant au sein de ses ateliers<sup>171</sup>. En 1899, la boulangerie de l'Union d'Amiens se voit refusée la vente de levure par les commerçants locaux<sup>172</sup>. Ces boycotts des commerçants contre les coopérateurs existent également de l'autre côté de la Manche, en Angleterre comme en Écosse. En 1901, l'*Union* anglaise parvient à rassembler une centaine de milliers de livres sterling pour sa caisse de soutien en faveur des coopérateurs congédiés de leur emploi par suite des injonctions des *gardian society*, ces organisations qui défendent les intérêts des commerçants<sup>173</sup>.

À en croire Peter Gurney, c'est toutefois en 1902 que la lutte des commerçants anglais contre la coopération prend une envergure nationale, lorsque la toute jeune *Traders's Defense Association* organise des boycotts à l'échelle de tout le pays, en commençant par la région de Lancashire, où la coopération est très développée. Cette chasse aux sorcières ralentit à partir de 1905, lorsque l'un des imprimeurs à l'origine de publications anti-coopératives est condamné pour calomnie, incitant les détracteurs de la coopération à faire preuve de prudence dans leurs critiques envers le mouvement. Ces organisations anti-coopératives anglaises affirment que les coopératives devraient être soumises à la taxe commerciale, impôt dont elles avaient jusqu'à présent été exemptées grâce à la loi protectrice de l'*Industrial and Provident Act* de 1893, qui crée un statut juridique spécifique pour les coopératives anglaises<sup>174</sup>. En France, l'action anti-coopérative semble avoir été défendue par la Ligue syndicale pour la défense des intérêts du travail, un regroupement de petits commerçants créé en 1888. Tout comme en Angleterre, l'organisation réclame l'imposition ou la hausse de l'impôt commercial de la patente à ses concurrents directs, notamment aux grands magasins mais aussi aux coopératives<sup>175</sup>, jusqu'à présent souvent épargnées en raison de l'ambiguïté de la loi à leur endroit.

L'ampleur des efforts déployés par les commerçants montre que la menace coopérative est prise très au sérieux. L'origine de cette inimitié s'explique sans doute par le fait que les coopératives ne représentent pas de simples concurrents locaux avec lesquels les commerçants peuvent rivaliser. Dans les années 1900, les coopératives de la ville anglaise de Leicester

---

<sup>171</sup> *Bulletin de l'UC*, 1896, Année 1, n° 12, p. 180.

<sup>172</sup> *Bulletin de l'UC*, 1899, Année 5, n° 53, p. 844.

<sup>173</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises...*, *op. cit.*, p. 538.

<sup>174</sup> Peter Gurney, *Co-operative Culture and the politics of consumption, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 200-201.

<sup>175</sup> Philip Nord, Michael Carlo, « Le mouvement des petits commerçants et la politique en France de 1888 à 1914 », *Le mouvement social*, n° 114, Petite Entreprise et Politique (Jan.-Mar., 1981), p. 36-37.

prennent une telle envergure qu'elles deviennent plus prisées que les petits commerces. Les coopératives de la ville sont parvenues à fidéliser leur clientèle avec le versement semestriel ou annuel de la ristourne. Dès lors, l'argent des clients est redirigé vers les coopératives, qui n'acceptent que les achats au comptant, tandis que les commerçants, devenus de simples solutions de secours pour les consommateurs, voient s'accroître les achats à crédit<sup>176</sup>. En particulier, les ouvriers du textile, qui auraient constitué une clientèle de « sûreté » en payant souvent leurs achats au comptant, permettaient jusqu'à présent aux petits commerçants de compenser les achats à crédit des clients plus pauvres. Or, les ouvriers du textile partis, les commerçants se retrouvent sans source sûre de revenu<sup>177</sup>.

La récurrence du thème de la falsification des denrées alimentaires dans ces billets humoristiques témoigne également d'une prise de conscience des coopérateurs quant à l'importance de la qualité de leurs denrées alimentaires. À l'approche de la guerre, les coopératives de consommation civiles et les coopératives militaires allient leurs efforts pour populariser des méthodes de conservations alors peu connues en France, comme la congélation ou les boîtes de conserves<sup>178</sup>. G. Henriot, un ancien administrateur de la Bellevilloise, mène une campagne en faveur de la consommation de viande réfrigérée. Il estime que la forte hausse des tarifs douaniers sur la viande a été très préjudiciable aux classes ouvrières en les privant d'un aliment indispensable à leur alimentation. Le coopérateur socialiste présente les viandes réfrigérées comme une alternative dont les apports nutritionnels seraient identiques à ceux de la viande fraîche. Cette information devrait d'après lui être relayée par les coopératives afin d'être entendue par tous les ouvriers<sup>179</sup>. De même, en 1896, le Bulletin de la Bourse déplore le procédé du « reverdissage », qui consiste à utiliser des produits toxiques pour mettre en conserve des denrées de mauvaise qualité<sup>180</sup>. Cette campagne de sensibilisation sur la conservation des aliments reflète la volonté des coopérateurs d'assainir les consommations alimentaires des ouvriers, ces derniers étant particulièrement susceptibles d'acheter les marchandises avariées ou frelatées en raison de leur condition de débiteur vis-à-vis des épiciers. La conserverie est d'ailleurs une pratique déjà bien répandue dans l'industrie coopérative

---

<sup>176</sup> Christopher P. Hosgood, « The 'Pigmies of Commerce' and the Working-Class Community : Small Shopkeepers in England, 1870-1914 », *Journal of Social History*, Vol. 22, n°3, été 1898, p. 445.

<sup>177</sup> Peter Gurney, *Co-operative culture and the politics of consumption, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 201.

<sup>178</sup> Patricia Dogliani, *Le socialisme municipal en France et en Europe, de la Commune à la Grande Guerre*, Nancy, Éditions Arbre bleu, 2018, p. 202.

<sup>179</sup> G. Henriot, « La consommation des viandes frigorifiées et la coopération », *Revue socialiste*, n°349, 15 janvier 1914, p. 90-95, < <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58102991?rk=42918;4> > (consulté le 5 avril 2020).

<sup>180</sup> *Bulletin de la Bourse*, 1896, Année 1, n° 4, p. 3.

anglaise. En 1902, alors qu'il vient assister au congrès de l'Alliance coopérative internationale, le coopérateur de la Belvilloise Louis Héliès profite de son voyage en Angleterre pour visiter les usines de Middleton, où l'on produit des conserves de fruits en très grande quantité. Le coopérateur conclut qu'il espère voir le service de conserve de sa propre coopérative prendre la même ampleur<sup>181</sup>. La création d'une sardinerie coopérative est d'ailleurs envisagée par la Fédération socialiste de Bretagne à partir de 1903<sup>182</sup>.

\*\*\*

En conclusion, il semblerait que l'influence anglaise ait fortement contribué à l'élaboration d'un mouvement coopératif français économiquement viable. Malgré leur méfiance pour la neutralité politique anglaise, les coopérateurs de la Bourse ont su tirer profit de l'avancée commerciale de leurs homologues anglais. Loin d'avoir été hostiles aux techniques capitalistes de leurs rivaux, les coopérateurs de la Bourse ont vu une opportunité de « combattre le feu par le feu », c'est-à-dire de combattre le capitalisme en utilisant ses propres méthodes. Le magasin de gros de la Bourse aurait même surpassé celui de l'Union. Il semblerait donc que la volonté d'inscrire le mouvement coopératif dans la postérité ait rendu possible le dépassement des divergences idéologiques opposant les coopérateurs de la Bourse aux coopérateurs anglais. Au reste, si les moyens mis en œuvre pour optimiser les ventes du mouvement sont les mêmes que ceux des capitalistes, cette analyse a montré que les coopérateurs n'ont pas pour autant perdu de vue leur objectifs d'émancipation des classes populaires.

---

<sup>181</sup> Louis Héliès, *Compte-rendu du congrès de l'Alliance coopérative internationale tenu en juillet 1902 à Manchester (Angleterre) et études sur la coopération en Angleterre*, Puteaux, La cootypographe, société ouvrière d'imprimerie, 1902, p. 67.

<sup>182</sup> Robert Gauthier, « L'âge héroïque de la Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne, 1902-1914 », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 299, 2006, p. 59.

## **Partie 2 : De la propagande coopérative au militantisme socialiste**

Afin de restituer la dimension propagandiste et militante du mouvement coopératif français, cette partie interrogera l'ensemble des moyens par lesquels les coopérateurs français se sont efforcés de transmettre leurs valeurs dans l'espace public, que ce soit sous la forme d'une éducation à leurs membres ou bien par la conquête de l'électorat socialiste. Pour identifier la place occupée par l'éducation dans le mouvement français, nous croiserons les informations fournies par les almanachs et les congrès avec des photographies susceptibles d'apporter des éléments sur le rôle des femmes dans cette éducation coopérative. En ce qui concerne la dimension socialiste du mouvement, nous privilégierons la presse de la Bourse des Coopératives Socialiste ainsi que quelques revues et congrès syndicaux français utiles pour une étude des interactions entre coopération socialiste belge et coopération socialiste française.

Dans le chapitre 3, l'attention sera portée non seulement sur le type de supports employés pour transmettre les valeurs du mouvement (conférences, publications, *etc.*), mais aussi sur les personnes chargées d'assurer cette éducation, et tout particulièrement les coopératrices. Enfin, un dernier axe permettra d'interroger la dimension spirituelle de la coopération en questionnant les liens des mouvements coopératifs avec l'église. Dans le chapitre 4, le militantisme socialisme et syndical du mouvement coopératif sera analysée sous le prisme de l'influence belge et anglaise.

### **Chapitre 3 : Éducation et prosélytisme à l'anglaise**

#### ***a. Éduquer et former***

À mi-chemin entre la diffusion d'idées et la conquête de l'opinion, l'éducation coopérative pourrait s'apparenter à de la propagande au sens où l'entend Stéphane Olivesi, c'est-à-dire en évitant l'écueil qui consiste à réduire ce terme au sens péjoratif d'endoctrinement d'idées politiques<sup>1</sup>. En envisageant un rapprochement entre éducation et propagande, cette analyse interrogera les moyens et supports par lesquels les coopérateurs ont cherché à informer, convaincre et orienter leurs membres. Les cours pour jeunes coopérateurs, les conférences, les

---

<sup>1</sup> Stéphane Olivesi, « De la propagande à la communication : éléments pour une généalogie », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 86, 2002, p. 4.



publications, les bibliothèques, ainsi que la formation des employés des coopératives permettront de mettre en lumière la volonté des coopérateurs d'inscrire le mouvement dans la pérennité. L'évolution de chacune des méthodes d'éducation française pourra être envisagée dans le prolongement des méthodes anglaises et belges, dont l'influence semble avoir été ressentie par les coopérateurs français. Auparavant, il semble utile de définir les notions d'éducation coopérative et de propagande coopérative afin de comprendre en quoi ces deux notions pourraient s'apparenter l'une à l'autre.

Le caractère polysémique de l'éducation telle qu'elle est perçue par les coopérateurs montre l'ambiguïté de ce terme. Pour le coopérateur Édouard de Boyve, l'éducation coopérative regrouperait indifféremment « conférences, discussion entre coopérateurs sur des sujets coopératifs, lectures coopératives, publications de traités de propagande, promenades le dimanche dirigées par les coopérateurs les plus convaincus »<sup>2</sup>. Ce point de vue rejoint celui des coopérateurs anglais, pour lesquels l'éducation regrouperait l'ensemble des procédés par lesquels le mouvement cherche à inculquer un « savoir-être » du coopérateur en sensibilisant ses membres au rôle économique du consommateur, mais aussi en encourageant l'entraide mutuelle<sup>3</sup>. Les cours privilégieraient l'apprentissage des préceptes du mouvement, comme en témoignent les cours traitant de la terminologie du boni en Angleterre<sup>4</sup>. Dans un article traduit publié dans *l'Almanach* de 1895, les coopérateurs anglais insistent néanmoins sur le caractère spécifique de ce type d'éducation, qui diffère fortement de l'enseignement scolaire. Outre-Manche, l'éducation coopérative viserait à encourager la solidarité par le respect des droits et devoirs des uns et des autres tant dans la sphère personnelle que sociale ou économique<sup>5</sup>. Cette volonté d'enseigner la solidarité trouve son écho dans les écoles françaises, dans lesquelles apparaissent, à partir de 1882, une instruction civique et morale visant à sensibiliser les élèves à l'entraide<sup>6</sup>.

L'hypothèse d'un rapprochement entre éducation et propagande découle de la similitude des supports utilisés par ces deux concepts pour répandre l'idée coopérative. Aussi, en 1907, le plan de propagande proposé par le congrès de la Bourse pour « faire pénétrer l'idée de la coopération dans la classe ouvrière » envisage de recourir aux publications et aux interventions

---

<sup>2</sup> *Bulletin de l'UC*, 1896, Année 22, n°22, p. 348.

<sup>3</sup> Article traduit de l'anglais « Nécessité de l'éducation pour les coopérateurs », *Almanach de l'UC*, 1895, p. 57.

<sup>4</sup> Le *Co-operativ News* cité par le *Bulletin de l'UC*, 1901, Année 6, n°77, p. 276.

<sup>5</sup> Article traduit de l'anglais « Nécessité de l'éducation pour les coopérateurs », *Almanach de l'UC*, 1895, p. 57.

<sup>6</sup> Chaïbi Olivier, « Éduquer à la solidarité : les rapports entre l'ESS et l'éducation en France du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours », *RECMA*, 2018/2, n° 348, p. 38, en ligne : <<https://doi.org/10.3917/recma.348.0032>> (consulté le 29 janvier).

publiques<sup>7</sup>, des méthodes de communication déjà employées pour l'éducation. Ces interventions publiques, dont l'on verra plus tard qu'elles sont choses courantes chez les défenseurs de l'éducation coopérative, sont utilisées pour faire de la propagande auprès des publics novices sur la coopération. Ces réunions publiques sont d'ailleurs encouragées par la mise à disposition de modèles d'affiches pour les coopératives, selon les préconisations de la Bourse en 1909<sup>8</sup>. Sur ces modèles, l'ordre du jour des réunions peut être prérempli et une proposition de discours de présentation peut figurer. Seul est laissé aux bons soins des coopératives de remplir le nom de leur société ainsi que d'indiquer leur adresse et l'heure de l'évènement dans les espaces en pointillés. On retrouve également des modèles similaires d'invitations préremplies dans les papiers des coopératrices anglaises de la *Women's Co-operative Guild*<sup>9</sup>.

Si l'éducation et la propagande semblent se rejoindre dans leurs moyens de communication, il ne faut pas pour autant confondre ces deux notions. Contrairement à l'éducation, la propagande coopérative ne cherche pas seulement à informer ou à convaincre. Dans des cas plus rares, les coopérateurs ont eu recours à une propagande plus insistante, notamment en allant directement à la rencontre des coopératives pour les exhorter à rejoindre les fédérations. Aussi, en 1905, le coopérateur Louis Héliers fait une tournée de propagande dans le nord de la France dans le but de recruter de nouveaux membres à la Bourse des Coopératives Socialistes<sup>10</sup>. Outre-Manche, le comité de propagande de l'*Union* anglaise -comité dont « l'objet est, en somme, analogue à celui du comité d'éducation »<sup>11</sup>- va jusqu'à créer ses propres coopératives dans les villes où le mouvement est peu développé. Une enquête de l'*Union* et de la *Wholesale* ayant révélée en 1894 les nombreuses faillites des coopératives londoniennes, le comité de propagande décide de créer une coopérative dans la capitale avec le soutien de la *Wholesale*, qui consacra 75 000 francs à ce projet. La coopérative londonienne, dénommée l'*Association du Peuple*, remportera un succès mitigé avant de disparaître peu de temps après sa création. Cet échec résulterait de la forte mobilité géographique des ouvriers londoniens, un phénomène susceptible d'avoir menacé l'équilibre des magasins coopératifs<sup>12</sup>. Au reste, le rôle joué par le comité de propagande anglais dans cet épisode permet de comprendre que la

---

<sup>7</sup> 6<sup>ème</sup> congrès de la BCS, Troyes, 1907, p. 69.

<sup>8</sup> *Almanach de la BCS*, 1909, p. 202 (pour le modèle d'affiche à une réunion publique) et p. 203 (pour le discours)

<sup>9</sup> Brochure *The Women's Co-operative Guild Facts about the Guild*, p. 4.

<sup>10</sup> *L'Humanité*, 13 janvier 1905, p. 4.

<sup>11</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 530.

<sup>12</sup> Le lancement d'une coopérative londonienne par le comité de propagande de l'*Union* et la *Wholesale* est détaillé par Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 532-535.

propagande ne se limite pas à la transmission d'informations, puisqu'elle se manifeste également par des mesures concrètes, pour ne pas dire forcées, visant à assurer l'expansion du mouvement coopératif. À présent que l'on sait comment les notions d'éducation et de propagande coopérative peuvent être rapprochées l'une de l'autre sans pour autant s'apparenter complètement, cette analyse cherchera à comprendre les spécificités de l'éducation coopérative française. Or, cette éducation coopérative française prenant son inspiration outre-manche, c'est d'abord à l'éducation coopérative anglaise que l'on s'intéressera.

Dès la naissance du mouvement anglais, l'éducation constitue un pôle d'activité à part entière qui bénéficie de son propre budget. À leur création en 1844, les Équitables Pionniers de Rochdale versent 2,5% de leurs bénéfices à un fond dédié à l'éducation<sup>13</sup>. Cette somme s'élève à 37 500 francs en 1896<sup>14</sup>. Les Pionniers ouvrent une bibliothèque en 1849, une école pour enfants en 1850 et une autre école -pour les plus de quatorze ans cette fois- en 1855. Les cours pour adultes auraient comptabilisé 405 auditeurs en 1896 contre 1664 en 1902 et 5 176 vers 1912 pour l'ensemble du pays<sup>15</sup>. L'alliance établie entre les Pionniers et l'université londonienne de South Kensington permet notamment aux coopérateurs adultes d'assister à des cours de sciences et de littérature, mais aussi de recevoir des subventions du gouvernement pour ceux qui réussissent leurs évaluations<sup>16</sup>. Enfin, les bénéfices des coopératives permettent également de financer des tournées de conférences à travers toute l'Angleterre et toute l'Écosse<sup>17</sup>.

Contrairement aux coopératives françaises, pour lesquelles le flou juridique laisse une certaine liberté d'interprétation des textes de loi -ce dont témoignent les débats autour de l'imposition de la patente évoqués dans le chapitre 2-, la loi anglaise de l'*Industrial and Provident Societies Act* fait peser sur les départements d'éducation des coopératives anglaises une contrainte qui n'existe pas en France. Ce texte de loi adopté le 30 juin 1852 restreint l'activité des coopératives anglaises aux affaires d'ordre commercial, écartant *de facto* la possibilité pour les coopératives de verser leurs bénéfices aux départements d'éducation. Il en aurait résulté une certaine hésitation des coopératives anglaises à consacrer une part importante de leur budget à l'éducation, même si l'exemple de Rochdale montre que cette retenue n'a pas

---

<sup>13</sup> 9<sup>ième</sup> congrès de l'UC, Paris, 1896, p. 41.

<sup>14</sup> 9<sup>ième</sup> congrès de l'UC, Paris, 1896, p. 42.

<sup>15</sup> Peter Gurney, *Co-operative culture and the politics of consumption in England, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 34.

<sup>16</sup> G. J. Holyoake, *Histoire des équitables pionniers de Rochdale*, Guise, Bureau du journal « Le Devoir » au Familistère, 1890, p. 99-106.

<sup>17</sup> 9<sup>ième</sup> congrès de l'UC, Paris, 1896, p. 42.

empêché la création de départements d'éducation importants<sup>18</sup>. Cette restriction prendra fin dix années plus tard, en 1862, avec l'amendement de l'*Industrial and Provident Societies Act*<sup>19</sup>.

Survenue plus tardivement, la prise de conscience des coopérateurs français quant à l'importance de l'éducation se rattache dans un premier temps à des enjeux d'ordre économique. Pour les Français, l'existence d'une corrélation entre prospérité économique et éducation justifierait la création de comités chargés de l'éducation au sein des coopératives, comme le font déjà les coopérateurs anglais. En 1897, l'*Almanach* de l'Union reprend un article du secrétaire de l'Union anglaise déclarant : « On a constaté que ce sont les sociétés qui consacrent le plus d'argent à l'instruction de leurs membres qui se développent le plus rapidement, recueillent le plus de bénéfices et sont les plus nombreuses »<sup>20</sup>. Le manque de ressources pour la réalisation d'un tel projet en France est cependant pointé du doigt lorsqu'Édouard de Boyve suggère en 1896 de consacrer une part des bénéfices des sociétés à l'instruction des coopérateurs français, comme le font déjà les Anglais<sup>21</sup>. La volonté d'inscrire le mouvement coopératif dans la postérité se substitue progressivement à cette vision de l'éducation restreinte à sa dimension économique. Aussi, le début du vingtième siècle voit naître de nombreuses initiatives visant à établir l'éducation comme l'un des moyens de propagande du mouvement. Cette propagande cible simultanément les coopérateurs adultes aguerris, les novices, ou même les jeunes disciples, coopérateurs en devenir. En particulier, les jeunes enfants font l'objet d'un encadrement au sein de groupes de pupilles. Les coopérateurs considèrent que l'avenir du mouvement repose sur les épaules de ces jeunes gens, puisque ce sont eux qui assureront la relève lorsque les anciens seront partis :

Par les groupes de pupilles, qui se multiplient chaque jour, nous préparons l'avenir de façon que quand disparaîtront les anciens, qui ont eu pour tâche de défricher les routes de l'avenir, encombrées de préjugés, ils laisseront des successeurs qui pourront continuer l'œuvre sans défaillance et sans à-coup<sup>22</sup>.

Grâce à ces groupes de pupilles, les jeunes enfants peuvent partir pour de brèves excursions au cours desquelles ils découvrent la mise en pratique de l'idée coopérative. En 1908, une photographie de la section enfantine d'une coopérative de Charenton, la Solidarité, montre des apprentis-coopérateurs en visite au chai (sorte de cave à vin) du Magasin de gros de Charenton<sup>23</sup>. Certaines de ces excursions peuvent avoir lieu à l'étranger. En 1908, un concours

---

<sup>18</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 287.

<sup>19</sup> *Id.*, p. 309.

<sup>20</sup> J-C. Gray, « Nécessité de l'instruction », *Almanach de l'UC*, 1897, p. 91.

<sup>21</sup> *Bulletin de l'UC*, 1896, Année 2, n°22, p. 348.

<sup>22</sup> *Almanach de la BCS*, 1910, p. 17.

<sup>23</sup> *Almanach de la BCS*, 1908, p. 127.

pour enfants offre à quatre de ses gagnant un voyage à la *Wholesale* anglaise. Ce séjour organisé par la Bourse des coopératives socialistes dure huit jours et prévoit des visites de coopératives à Manchester, à Londres et à Rochdale. Près d'une cinquantaine d'adultes se joignent aux enfants pour ce voyage<sup>24</sup>.

Ces groupes de pupilles présentent la particularité d'être à la fois laïques et mixtes. Jean-Jacques Meusy a montré que les sujets religieux avaient été écartés des thèmes enseignés aux jeunes coopérateurs de la *Bellevilloise*<sup>25</sup>. Cette sécularisation de l'enseignement des enfants se retrouve également en Angleterre quelques décennies auparavant. À partir de 1839, la prise en charge de l'enseignement scolaire par l'État anglais témoigne de ce recul de l'Église dans les écoles. L'autorité exercée par un gourou spirituel sur des paysans éduqués pendant la bataille sanglante de *Bossenden Wood*, en 1838, semble avoir contribué à cette prise de conscience du gouvernement anglais<sup>26</sup>. Quant au caractère mixte de ces groupes de pupilles, il est identifiable dans les nombreuses photographies fournies par l'*Almanach de la Bourse*. On peut généralement y voir des groupes d'une vingtaine d'enfants, filles ou garçons (voir *Image 3*).

---

<sup>24</sup> Xavier Guillemin, *Bourse des coopératives socialistes de France fondée le 1er décembre 1895. Siège social, 21, boulevard Saint-Marcel, Paris. Sa fondation jusqu'à la naissance de la Fédération nationale des coopératives de consommation. Conférence faite par Xavier Guillemin, au Cercle des coopérateurs de "la Bellevilloise" en 1927*, Amiens, Impression nouvelle, 1928, p. 40.

<sup>25</sup> Jean-Jacques Meusy, *La Bellevilloise...*, *op. cit.*, p. 141.

<sup>26</sup> David Vincent, *Literacy and popular culture, 1750-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 75.



Image 3. Section enfantine de la coopérative l'Indépendante, Le Havre, 13 septembre 1907<sup>27</sup>.

Cette mixité, que l'on retrouve dans de nombreuses coopératives y compris à la Bellevilloise<sup>28</sup>, peut être envisagée sous le prisme de la co-éducation des sexes, un débat survenu à la fin du siècle qui encourage le côtoiement des garçons et des filles dans l'enseignement dès l'enfance<sup>29</sup>. Sous un angle plus pragmatique, la présence de filles et de garçons au sein d'un même groupe de pupilles pourrait résulter d'un simple souci d'économie, les coopérateurs ne disposant pas de ressources suffisantes pour financer un grand nombre d'activités d'éducation, comme en témoignent d'ailleurs le manque de fonds nécessaires à l'organisation de conférences portant sur la coopération.

<sup>27</sup> *Almanach de la BCS*, 1910, p. 175. Sous la photographie figure la devise des coopérateurs : « Tous pour chacun, chacun pour tous ».

<sup>28</sup> Jean-Jacques Meusy, *La Bellevilloise, une page de l'histoire de la coopération et du mouvement ouvrier*, Paris, Créaphis, 2001, p. 141.

<sup>29</sup> Frédéric Mole, « 1905 : la « coéducation des sexes » en débats », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2003, n°18, p. 43-63.

L'Union est en effet régulièrement contrainte de décliner les demandes de conférenciers de ses membres, sauf lorsque les coopératives proposent de subvenir elles-mêmes aux frais de logement et de déplacement des conférenciers. Inspirée par les conférences d'outre-Manche décrites par un délégué anglais, la boulangerie coopérative française d'Aurillac (Massif central) demande en 1896 à l'Union de lui envoyer un conférencier en échange du gîte et du billet de train aller-retour en première classe<sup>30</sup>. L'année suivante, une société d'Amiens et une autre du Nord procèdent de la même manière pour leurs demandes de conférenciers<sup>31</sup>. La popularisation des conférences de coopérateurs à partir des années 1900 n'atténue pas pour autant ces difficultés budgétaires. Certes, en 1905, la Bourse déclare avoir envoyé des conférenciers dans trente-neuf villes différentes des départements de l'Aube, l'Aisne, les Ardennes, le Cher, l'Hérault, le Gard, la Manche, le Nord, l'Oise, la Loire-Inférieure, le Pas-de-Calais, la Somme, Seine-Inférieure, la Seine-et-Oise, et l'Yonne<sup>32</sup>. Cependant, les conférenciers sillonnent le pays dans des conditions précaires, ne recevant souvent ni salaire, ni remboursement des transports, à en croire le témoignage de Xavier Guillemin<sup>33</sup>. Le coopérateur socialiste, lui-même conférencier, déplore la pénibilité de ces tournées de conférences d'une vingtaine de jours durant lesquels les conférenciers voyagent de nuit -pour respecter les contraintes de temps- tout en portant dans leurs bagages de lourds documents de propagande destinés à leurs auditeurs<sup>34</sup>. Plus rarement, des coopérateurs étrangers se rendent en France pour faire leurs propres conférences. Le coopérateur belge Édouard Anseele, gérant de la coopérative de consommation le *Vooruit* de Gand, se rend à plusieurs reprises à Paris pour inciter les socialistes français à prendre part au mouvement socialiste, notamment lors de sa conférence avec Jaurès le 12 juillet 1900<sup>35</sup>. Au reste, le mouvement français semble avoir été bien de peine de rivaliser avec les conférences des Anglais. Lorsqu'ils ne doivent pas puiser dans leur propre porte-monnaie pour financer leurs tournées de conférences, les coopérateurs français doivent se contenter du soutien aléatoire de coopératives isolées.

---

<sup>30</sup> 9<sup>ième</sup> congrès de l'UC, Paris, 1896, p. 41.

<sup>31</sup> *Bulletin de l'UC*, 1897, Année 2, n°23, p. 354.

<sup>32</sup> 5<sup>ième</sup> congrès de la BCS, Nantes, 1905, p. 25-26.

<sup>33</sup> Xavier Guillemin, *Bourse des coopératives socialistes de France fondée le 1er décembre 1895. Siège social, 21, boulevard Saint-Marcel, Paris. Sa fondation jusqu'à la naissance de la Fédération nationale des coopératives de consommation. Conférence faite par Xavier Guillemin, au Cercle des coopérateurs de "la Bellevilloise" en 1927*, Amiens, Impression nouvelle, 1928, p. 33.

<sup>34</sup> *Id.*, p. 27.

<sup>35</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération en France, tome 2, Les idées et les faits, les hommes et les œuvres : Formation et développement de l'institution coopérative moderne*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1923, p. 380.

L'émergence des conférences dans les coopératives françaises conduit à un rapprochement avec un nouveau pôle d'éducation où les prises de paroles en public sont très prisées : les universités populaires. Destinés aux classes ouvrières, ces lieux d'enseignement gratuits sont nés au début du siècle dans l'objectif de créer un espace de réflexion en marge de l'influence de l'Église et de l'État<sup>36</sup>. En 1900, la Bourse se déclare favorable à des actions communes entre les coopératives et les universités populaires. Cette collaboration viserait à encourager un « enseignement à la fois pratique et idéologique du prolétariat »<sup>37</sup>. Les coopérateurs entretiennent d'ailleurs des liens étroits avec ces structures, prenant parfois part à leur création et à leur gestion. L'université populaire la Semaille aurait été créée par des coopérateurs de la Bellevilloise en 1899 avant d'être absorbée par la coopérative en 1909 en raison de ses déboires financiers<sup>38</sup>. De même, le coopérateur Charles Gide figure parmi le comité de la « Société des Universités Populaires », l'une des premières universités populaires. Cette université vraisemblablement située à Belleville aurait vu le jour par suite des questions posées dans le journal *La Coopération des Idées*<sup>39</sup>. Ayant été investies par les partis socialistes, certaines de ces universités populaires constituent des espaces de propagande politique. La troisième École socialiste, créée en 1909, est gérée par des coopérateurs socialistes. Cette école choisit systématiquement ses professeurs au sein des partis socialistes, de la Confédération Générale du Travail, de la Bourse, ou du magasin de gros socialiste<sup>40</sup>.

Ces universités populaires constituent un terrain de croisement entre les intellectuels et les classes ouvrières, une rencontre que les coopérateurs envisagent avec une certaine méfiance. Certes, en octobre 1899, à l'occasion de l'inauguration d'une université populaire à Nîmes, - université au sein de laquelle le coopérateur nîmois Édouard De Boyve est administrateur-, Charles Gide affirme que l'instruction des intellectuels et leur détachement des soucis matériels serait susceptible de faire d'eux de meilleurs juges que les ouvriers, constamment en proie avec les difficultés du quotidien<sup>41</sup>. De même, en 1891, Édouard De Boyve écrit un article dans l'*Almanach* de l'Union afin de montrer que les progrès de la coopération anglaise résulteraient de l'implication de certains bourgeois comme le secrétaire de l'*Union* anglaise Vansittart

---

<sup>36</sup> Christophe Premat, « L'engagement des intellectuels au sein des Universités Populaires », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 11, 2006, <https://doi.org/10.4000/traces.238>, §4.

<sup>37</sup> *1<sup>er</sup> congrès de la BCS*, Paris, 1900, p.142.

<sup>38</sup> Jean-Jacques Meusy, *La Bellevilloise...*, *op.cit.*, p. 147-148.

<sup>39</sup> Christophe Premat, Olivier Sigaut, « La diffusion des universités populaires en France 1898-1914 », Colloque *Formas y espacios de la educación popular en la Europa mediterránea*, Madrid/UNED/ Ministerio de Educacdión de España., Madrid, Oct. 2009, Casa de Velázquez, Espagne, p. 5.

<sup>40</sup> Christophe Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, Paris, Seuil, 1993, p. 64.

<sup>41</sup> *Bulletin de l'UC*, 1899, Année 5, n°54, p. 855.



Neale<sup>42</sup>. Cependant, l'insistance de Charles Gide et de De Boyve pour légitimer la place des intellectuels dans le mouvement -insistance qui n'est pas tout à fait désintéressée, puisque les deux hommes sont eux-mêmes originaires de familles bourgeoises et instruites- est à opposer avec certaines réticences émises par les coopérateurs et les ouvriers vis-à-vis des intellectuels. Le brosseur-balaitier Xavier Guillemin de l'Avenir de Plaisance estime d'ailleurs que les allemanistes seraient les seuls intellectuels aptes à défendre activement la lutte des classes. Xavier Guillemin étant lui-même allemaniste, cette déclaration est également à interpréter sous le prisme de ses propres convictions politiques :

Dans ce parti, on n'acceptait pas d'intellectuels, ou quand on les admettait, il fallait qu'ils fissent leurs preuves ; on leur faisait coller les affiches pour les élections ; ils s'en allaient, avec leur redingote et leur haut-de-forme et un pinceau avec de la colle. Ce n'étaient peut-être pas très mondain, mais enfin, il fallait qu'ils missent la main à la pâte<sup>43</sup>.

Au reste, cette hostilité est réciproque. D'après Christophe Prochasson, l'implication des intellectuels socialistes pour la cause ouvrière n'aurait pas empêché une forme de mépris social à l'égard des classes populaires. L'historien interprète l'intérêt des intellectuels socialistes pour les ouvriers moins comme une preuve de solidarité que comme une forme de paternalisme équivoque, puisque rattachée à une infantilisation des ouvriers<sup>44</sup>. En Angleterre, le mouvement des socialistes-chrétiens font entorse à ce cloisonnement social. Ce groupe politique et religieux unifié à la fin des années 1870 plaide en faveur d'un socialisme rattaché aux valeurs de l'église anglicane. Ses membres défendent l'égalité entre les classes sociales, l'amélioration des conditions de travail en usine, et militent en faveur de l'éducation comme vecteur d'émancipation des classes ouvrières. L'écrivain Thomas Carlyle (1795-1881) est une figure emblématique de ce mouvement<sup>45</sup>, tout comme le secrétaire général de l'*Union* anglaise, Vansittart Neale, ainsi que d'autres coopérateurs anglais. À en croire le coopérateur et écrivain français Joseph Cernesson, ces socialistes-chrétiens auraient majoritairement été des intellectuels bourgeois, des « ministres, avocats, des professeurs, des publicistes ». Pourtant, plusieurs membres de ce mouvement auraient fait office de passeurs entre les classes bourgeoises et les classes ouvrières, notamment en allant à la rencontre des ouvriers dans les tavernes pour assister à des réunions politiques chartistes<sup>46</sup>.

---

<sup>42</sup> *Almanach de l'UC*, 1901, p. 29.

<sup>43</sup> Xavier Guillemin, *Bourse des coopératives socialistes de France...*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>44</sup> Christophe Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, Paris, Seuil, 1993, p. 41.

<sup>45</sup> Blaser Klauspeter, « Le christianisme social avant le socialisme chrétien », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*. n° 61, 1999, p. 81.

<sup>46</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 284-285.

Lorsqu'elles ne transitent pas par l'intermédiaire des conférences, les valeurs du mouvement sont transmises par les très nombreuses publications du mouvement. L'Union propose régulièrement des listes d'ouvrages nécessaires pour acquérir non seulement les préceptes de la coopération, mais aussi pour développer des connaissances plus générales sur l'économie sociale, l'histoire, la géographie et la littérature<sup>47</sup>. Ces ouvrages peuvent d'ailleurs faire entorse à la neutralité politique de l'Union en évoquant la coopération socialiste belge, comme en témoignent les suggestions publiées en 1893 dans le cadre d'un projet de création d'une bibliothèque coopérative<sup>48</sup>. L'Union n'insiste pour autant sur la dimension socialiste du mouvement belge, elle élude d'ailleurs complètement cet aspect lorsqu'elle résume le contenu d'une revue du mouvement belge, *Les Coopérateurs belges*<sup>49</sup>. En revanche, à la Bourse, de nombreux ouvrages traitant de politique se trouvent dans les rayonnages des coopératives socialistes. À la Bellevilloise, dans la bibliothèque de l'université populaire de la Semaille, les ouvrages de sciences sociales et de lettres côtoient les livres d'histoire sur l'affaire Dreyfus, l'histoire de la Révolution et de la Commune<sup>50</sup>. Les journaux des fédérations françaises donnent peu d'informations sur les bibliothèques du mouvement, sinon qu'elles semblent bien souvent être restées au stade de simple projet<sup>51</sup>. En 1900, la Société coopérative des employés de chemin de fer de Clamecy (Bourgogne) envisage la création d'une bibliothèque<sup>52</sup>, tout comme La Fraternelle dans les Ardennes, qui veut établir une bibliothèque afin de « propager les idées de prévoyance et de coopération » dans la région<sup>53</sup>. En comparaison, en Angleterre, la transmission de livres de propagande par le biais de bibliothèques est une pratique déjà bien ancrée dans les organisations ouvrières en raison de l'héritage du socialiste utopique Robert Owen<sup>54</sup>. Les lectures recommandées aux coopérateurs anglais font l'objet de réflexions par un comité spécial de l'*Union* anglaise. Ces recommandations sont ensuite communiquées aux coopératives sous la forme d'un programme d'étude à suivre<sup>55</sup>. En plus d'être des espaces de lecture, les bibliothèques des coopératives anglaises constituent de véritables lieux de sociabilité ouvrière. Les coopératrices peuvent venir y prendre le thé, écouter de la musique et assister à des réunions. Ces rencontres auraient été organisées dans le but de montrer aux femmes les

---

<sup>47</sup> *Bulletin de l'UC*, 1899, Année 5, n° 49, p. 772-773.

<sup>48</sup> 7<sup>ème</sup> congrès de l'UC, Grenoble, 1893, p. 178.

<sup>49</sup> *Bulletin de l'UC*, 1896, Année 2, n°14, p. 224. Il s'agit d'une rubrique intitulée « Bibliographie », qui recense les dernières publications du mouvement.

<sup>50</sup> Jean-Jacques Meusy, *La Bellevilloise...*, *op.cit.*, p. 149.

<sup>51</sup> Il est probable que les procès-verbaux, comptes-rendus de réunions ou papiers de coopératives donnent plus d'information que les journaux des fédérations sur ce point.

<sup>52</sup> *Bulletin de l'UC*, 1900, Année 6, n° 62, p. 34.

<sup>53</sup> *Bulletin de l'Union*, Année 6, n° 71, p. 178.

<sup>54</sup> Peter Gurney, *Co-operative culture...*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>55</sup> *Almanach de l'UC*, 1905, p. 32.

avantages de la coopération tout en les gardant à l'écart des fréquentations douteuses des cabarets<sup>56</sup>.

L'enseignement du mouvement ne vise pas seulement à créer des coopérateurs instruits, mais aussi à avoir des coopérateurs compétents, c'est-à-dire des coopérateurs maîtrisant la gestion, la comptabilité, et l'ensemble des savoir-faire nécessaires à la pérennité économique des coopératives. La nécessité de former les coopérateurs survient tout particulièrement dans les années 1900, lorsque les pratiques frauduleuses et la mauvaise gestion conduiront plusieurs coopératives françaises à approcher dangereusement la faillite. En 1900, le conseil administratif de la société la Picpus (Paris) quitte ses fonctions après un détournement de 12 590 57 francs. La Moissonneuse, l'une des plus importantes coopératives parisiennes, ferme définitivement ses portes en raison d'une série de malversations. Un employé dérobe 4 328 francs dans les caisses en 1898 et la société accuse 15 000 francs de déficit. 9 000 membres quittent la Moissonneuse, précipitant sa liquidation en 1904. L'Alliance des travailleurs de Levallois-Perret et la Bellevilloise connaissent des sorts similaires sans pour autant aller jusqu'à la fermeture<sup>57</sup>.

Afin de combattre les malversations, des membres de la Bellevilloise créent un Cercle de défense des coopérateurs au sein de l'Université populaire de la Semaille à l'initiative<sup>58</sup>. Les bonnes pratiques de gestion des coopératives y sont enseignées. L'accent est désormais mis sur l'éthique des employés des coopératives. Dès lors, les comptables de la Bellevilloise seront sélectionnés sur la base d'un concours d'entrée pour vérifier leurs compétences<sup>59</sup>. Cette élévation du niveau d'exigence ne concerne pas seulement la Bellevilloise. En 1902, la Bourse recommande à ses sociétés d'instaurer des cours de comptabilités aux administrateurs et aux contrôleurs, alléguant que ces procédés ont déjà fait leurs preuves en Angleterre et en Belgique<sup>60</sup>. L'année suivante, la fédération socialiste suggère d'établir un modèle de registre comptable susceptible d'être étendu à l'ensemble de ses membres. Cette responsabilité revient finalement à la Chambre syndicale des comptables<sup>61</sup>. La mise en place de modèles-type pour faciliter la gestion des coopératives est une pratique déjà répandue en Belgique, où la loi sur les coopératives promulguée le 18 mai 1873 a rendu nécessaire les formations des employés avant

---

<sup>56</sup> Hubert Valleroux, *La coopération, économie sociale*, Paris, V. Lecoffre, 1904, p. 168.

<sup>57</sup> Ellen Furlough, *Consumer cooperation in France, the politics of consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell University Press, p. 112-113.

<sup>58</sup> Jean-Jacques Meusy, *La Bellevilloise...*, *op.cit.*, p. 148.

<sup>59</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 20.

<sup>60</sup> 3<sup>ième</sup> congrès de la BCS, Amiens, 1902, p. 54.

<sup>61</sup> 4<sup>ième</sup> congrès de la BCS, Sotteville-lès-Rouen, 1903, p. 42-46.

la France<sup>62</sup>. Les coopérateurs belges incitent d'ailleurs leurs homologues français à former leurs employés dans des disciplines variées comme la comptabilité, le commerce ou les langues<sup>63</sup>. Au reste, la formation professionnelle des coopérateurs belges aurait été si concluante que les membres du Parti Ouvrier Belge élus aux municipalités auraient privilégié le recrutement de coopérateurs pour prendre en charge l'aspect administratif et comptable de la commune<sup>64</sup>. En Angleterre, l'éducation professionnelle des employés de coopératives donne lieu à des formations diplômantes permettant d'avoir des titres de comptable ou de « fonctionnaire coopératif ». Il s'agit de titres officiels donnant accès à des postes au sein de coopératives. Certains de ces cours peuvent être suivis au sein d'Écoles normales pour former des gérants ou des directeurs de sociétés coopératives, notamment à Manchester ou à Glasgow<sup>65</sup>.

Cette prise de conscience quant à la nécessité d'encadrer et d'unifier les actions des employés des coopératives se rattache peut-être à une volonté de reproduire la rationalisation des procédures de gestion des grandes enseignes commerciales nées à la fin de siècle. Dans ces enseignes commerciales, la comptabilité est centralisée et les employés occupent des tâches préalablement déterminées et encadrées<sup>66</sup>. Des coopérateurs insistent d'ailleurs sur la nécessité de reprendre certains procédés de gestion des entreprises capitalistes. Le socialiste Dordu suggère ainsi de séparer les tâches des gérants de celles des employés des coopératives au motif que « c'est ainsi que l'on procède dans les grandes sociétés commerciales, et nous devons avouer que nous avons beaucoup de choses à leur emprunter »<sup>67</sup>, ce qui témoigne d'une certaine réceptivité aux méthodes employées par le rival capitaliste.

Si les coopératives s'efforcent de limiter les détournements de fonds en légiférant sur leurs procédés de gestion, elles peuvent en revanche difficilement prévenir les fraudes découlant non pas d'une incompétence -obstacle que doivent surmonter les fameuses formations-, mais de la malhonnêteté des coopérateurs. Les administrateurs et les employés sont les premiers ciblés par les accusations de fraude. L'exclusion d'Eugène Corsin, ancien

---

<sup>62</sup> Julien Dohet, « Le mouvement coopératif : histoire, question et renouveau », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2370-2371, n°5, 2018, p. 15.

<sup>63</sup> 7<sup>ième</sup> congrès de la BCS, Monthermé-Laval-Dieu, 1909, p. 55.

<sup>64</sup> Patricia Dogliani, *Le socialisme municipal en France et en Europe, de la Commune à la Grande Guerre*, Nancy, Éditions Arbre bleu, 2018, p. 96.

<sup>65</sup> 6<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, Budapest, 1905, p. 687.

<sup>66</sup> Emmanuel Chadeau, « Le commerce de détail : entreprises et « révolutions commerciales » », *Entreprises et histoire*, 1993/2, n°4, p. 8.

<sup>67</sup> 6<sup>ième</sup> congrès de la BCS, Troyes, 1907, p. 93.

employé de la coopérative l'Égalitaire accusé d'être à l'origine d'un « déficit » dans les caisses<sup>68</sup>, peut aussi donner un aperçu du traitement réservé aux membres soupçonnés de fraude.

### ***b. Les coopératrices, de l'éducation à l'émancipation***

Bien qu'étant initialement circonscrites à des activités d'éducation et de propagande, les coopératrices françaises et anglaises ont progressivement endossé des responsabilités qui dépassent leurs rôles de ménagère, de mère ou d'épouse. En revendiquant une place aux conseils d'administration des coopératives et en défendant les droits des femmes, les coopératrices semblent avoir remis en question la place des femmes dans l'espace public. Les obstacles surmontés avec plus ou moins de succès par les coopératrices permettront de comprendre l'ambiguïté du mouvement coopératif envers les femmes. Dans le prolongement d'une réflexion autour de l'éducation fournie par les coopératrices, il s'agira ici de comprendre dans quelle mesure les mouvements des coopératrices françaises et anglaises ont convergé dans leurs objectifs malgré des contextes très différents.

Les sources françaises portant sur les coopératrices sont rares, peu de documents ayant été conservés sur les organisations de coopératrices. Ne disposant pas de discours émis par les coopératrices elles-mêmes -à quelques exceptions près-, nous analyserons principalement les discours émis par les coopérateurs de sexe masculin sur les coopératrices, en particulier pendant les congrès. Ces sources très minces pourront cependant être éclairées, dans une certaine mesure, par la bibliographie anglaise, plus exhaustive sur ce thème. Les rapprochements entre les coopératrices des deux pays permettront en effet d'envisager certaines pistes de réflexion sur le cas français tout en établissant des comparaisons. Avant de comprendre quelle a été la place occupée par les femmes dans l'éducation du mouvement, il semble nécessaire de revenir sur la naissance des organisations de coopératrices des deux côtés de la Manche.

En France, la première organisation de coopératrices, la Ligue Française des Femmes pour la Coopération, voit le jour en février 1903<sup>69</sup> sous l'influence de la *Women's Co-operative Guild*. Une représentante de l'organisation anglaise, Emilie Ashurt Holyoake -dont le père n'est

---

<sup>68</sup> Eugène Corsin, *Les dessous d'une révocation*, Imprimerie La Féroise, 1903, Paris, p. 9. Dans cette brochure, l'ancien employé de la coopérative affirme avoir été la cible d'un complot fomenté par son rival, un ancien boucher-escroc devenu gérant d'une maison de tolérance. On doit également à Eugène Corsin un poème publié dans *l'Almanach de la BCS*, 1907, p. 69.

<sup>69</sup> Ellen Furlough, *Consumer cooperation in France : The Politics of Consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell University, 1991, p. 208.

autre de George Jacob Holyoake, figure emblématique du mouvement anglais- s'était présentée au congrès de l'Union de 1887 pour encourager les femmes à s'impliquer dans le mouvement coopératif<sup>70</sup>. La jeune coopératrice est soutenue quelques années plus tard par Édouard de Boyve, qui suggère au congrès de 1890 la création d'un comité de femmes en charge de la propagande coopérative<sup>71</sup>. La liste des membres de la Ligue publiée par l'*Almanach de l'Union* en 1904 montre que l'organisation rassemble des femmes aux profils hétérogènes. Si la trésorière du comité central de la Ligue est également vice-présidente de l'Office Coopératif, l'ancêtre du magasin de gros de la fédération, le comité est majoritairement constitué de membres extérieures au mouvement, à savoir deux syndicalistes du textile, une inspectrice du travail, une secrétaire d'université populaire ainsi qu'une pharmacienne<sup>72</sup>. Nous savons peu de choses des actions de la Ligue Française avant la première guerre mondiale, sinon qu'elle aurait défendu un projet de création d'école<sup>73</sup>. On peut néanmoins noter que la Ligue Française n'est pas une organisation indépendante, mais un organe interne à l'Union. De même, la Ligue des Femmes Coopératrices -une organisation née en 1910 pour laquelle les sources sont tout aussi rares- constitue un département au sein de la Bourse des Coopératives Socialistes<sup>74</sup>.

De l'autre côté de la Manche, la *Women's Co-operative Guild* se distingue de ses homologues françaises en ce qu'elle se constitue comme un organe complètement indépendant de l'Union anglaise. Née 1883 sous le nom de *Women's League for the Spread of Co-operation* avant de changer de nom une année plus tard, la Guilde s'organise à ses débuts autour d'un comité central et de branches autonomes. Si en France les origines des échecs des Ligues sont obscures -bien qu'Ellen Furlough ait avancé l'hypothèse de divergences politiques<sup>75</sup>- on sait en revanche que les premières branches de la Guilde anglaise ont fait faillite en raison de leur isolement et à cause de l'insuffisance de financements. La Guilde connaît un renouveau sous la direction de Margaret Llewelyn Davies, arrivée au poste de secrétaire générale au début des années 1890. La refonte de l'organisation est un succès, la Guilde passe de 1 640 membres répartis sur 54 branches en 1890 à 7 511 membres dans 170 branches en 1894. Toutefois, l'indépendance de la Guilde vis-à-vis de l'Union n'empêche pas les deux organisations d'entretenir des liens étroits. Ayant constaté qu'un nombre important de département d'éducation des coopératives étaient en excédent budgétaire, la Guilde réclame et obtient une

---

<sup>70</sup> 3<sup>ème</sup> congrès de l'UC, Tours, 1887, p. 10.

<sup>71</sup> 5<sup>ème</sup> congrès de l'UC, Marseille, 1890, p. 36.

<sup>72</sup> *Almanach de l'UC*, 1904, p. 6.

<sup>73</sup> Ellen Furlough, *Consumer cooperation in France...*, *op. cit.*, p. 209.

<sup>74</sup> *Id.*, p. 217.

<sup>75</sup> *Id.*, p. 218

aide financière de l'*Union* anglaise. La Guilde accède également aux infrastructures des coopératives locales, elle peut notamment utiliser les salles de réunions de certaines sociétés, bénéficier d'aide à l'impression pour ses brochures, ou demander une assistance pour l'organisation de ses conférences<sup>76</sup>.

À l'origine, les organisations de coopératrices françaises projetaient de prendre en charge les activités d'éducation et de propagande du mouvement sans véritablement envisager d'étendre leur sphère d'action. Dans ses statuts adoptés à l'assemblée du 23 janvier 1910, la Ligue de la Bourse déclare que l'organisation a pour vocation de « faire de la propagande pour développer la Coopération socialise et l'éducation sociale de la femme » par le biais de conférences, de rencontres et publication de brochures. Il s'agirait d'éduquer les femmes quant aux enjeux de la coopération, mais aussi de leur enseigner comment devenir répartitrices au sein des coopératives. La Ligue de la Bourse se voit par ailleurs chargée de gérer les groupes de pupilles des coopératives, ces groupes d'enfants de coopérateurs organisant régulièrement des cours, des excursions ou des activités ludiques. Certes, les statuts mentionnent brièvement vouloir envisager la possibilité que les femmes puissent briguer des postes au sein des conseils d'éducation, toutefois cet aspect n'intervient qu'après les missions relatives à l'éducation et à la propagande<sup>77</sup>. D'ailleurs, l'article neuf des statuts insiste sur le caractère strictement limité des actions de la Ligue : « La Ligue des Femmes se tiendra sur le terrain unique de la propagande coopérative ». Du côté anglais, la première secrétaire générale, Alice Acland, insiste sur le fait que la *Women's Co-operative League* ne cherche pas à remplacer les hommes au sein des coopératives, mais seulement à prendre en charge l'éducation et la propagande du mouvement. La Ligue anglaise empiète d'ailleurs sur le terrain des comités d'éducation de la *Co-operative Union*, ce qui aurait vraisemblablement engendré des frictions avec la fédération anglaise<sup>78</sup>.

La restriction des femmes aux sphères de l'éducation peut s'expliquer par le fait que le mouvement coopératif n'est pas identifié comme relevant de la sphère publique, mais plutôt comme une extension du foyer au sein de laquelle les femmes se verraient assignées les mêmes rôles que dans l'espace privée, à savoir l'éducation des enfants, mais aussi les tâches domestiques, la gestion des tâches alimentaires. Que ce soit pour les coopérateurs de sexe

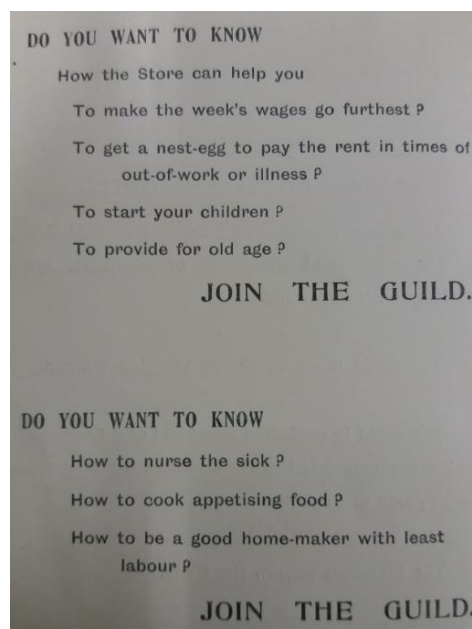
---

<sup>76</sup> Gillian Scott, *Feminism and the politics of working women the Women's Co-operative Guild, 1880 to the Second World War*, London/Bristol, UCL Press, 1998, p. 16-17.

<sup>77</sup> Les statuts de la Ligue des Femmes Coopératrices ont été publiés dans Alice Jouenne, *La femme et la coopération*, Paris, Impression « La Productrice », 1911, p. 29.

<sup>78</sup> Barbara Blaszak, *The matriarchs of England's cooperative movement*, Greenwood, Westport, 2000, p. 68-69.

masculin ou pour les femmes, une bonne coopératrice serait avant tout une bonne ménagère, une bonne épouse et une bonne mère. Le caractère domestique de l'activité coopérative justifierait l'intégration des femmes au sein du mouvement français. La coopératrice Marie Bonneviale déclare d'ailleurs à un congrès de la Bourse : « qu'est-ce qu'une Coopérative, sinon un ménage agrandi à administrer ? Et qui donc, dans le ménage, fait les achats, apprécie la marchandise, administre les finances ? »<sup>79</sup>. De même, la coopératrice Alice Jouenne définit les coopératives comme étant « l'annexe de la famille »<sup>80</sup>. Mêmes les activités proposées *par* les femmes et *pour* les femmes montrent que les coopératrices s'identifient elles-mêmes avant tout comme des ménagères et des mères de famille. Ainsi, la coopératrice Bonneviale suggère au congrès de la Bourse de 1907 d'instaurer des « Jeudi des Mamans ». À cette occasion, les jeunes enfants seraient réunis dans une salle de jeux sous la surveillance des mères de famille, qui pourraient s'atteler à leurs travaux de couture tout en gardant un œil vigilant sur leur progéniture<sup>81</sup>. De l'autre côté de la Manche, la Guilde anglaise fait également appel à la fibre maternelle et matrimoniale lorsqu'elle veut attirer de nouvelles recrues, comme en témoigne l'une de ses réclames (*Image 4*). Sur les sept arguments avancés pour inciter les femmes à rejoindre les rangs de la Guilde, cinq portent sur la gestion du foyer, de la famille, ou bien de la cuisine.



*Image 4* : Réclame pour la *Women's Co-operative Guild*<sup>82</sup>.

<sup>79</sup> 5<sup>ème</sup> congrès de la BCS, Nantes, 1905, p. 230.

<sup>80</sup> Alice Jouenne, *La femme et la coopération*, Paris, Impression « La Productrice », 1911, p. 26.

<sup>81</sup> 6<sup>ème</sup> congrès de la BCS, Troyes, 1907, p. 98.

<sup>82</sup> Brochure de la *Women's Co-operative Guild*, *Facts about de Guild*, p. 2-3.



Cette vision de la coopérative comme une extension du ménage incite les coopérateurs français à prendre des mesures spécifiques concernant la gestion des tâches domestiques. En 1911, une brochure de la Bourse préconise l'optimisation de la gestion des tâches au sein des foyers sous la forme d'une centralisation des activités de nettoyage, de cuisine, de lessive et de garde d'enfant. Cette division du travail appliquée aux tâches domestiques aurait moins vocation à permettre aux femmes de se consacrer à des activités hors du foyer qu'à s'assurer que celles-ci soient des épouses et des mères vigilantes aux besoins de leur époux et de leurs enfants<sup>83</sup>. Un projet similaire avait déjà été envisagé par la Guilde anglaise peu de temps après sa création, en 1890. La branche de Sheffield (Yorkshire) suggère ainsi de créer des cuisines et des boulangeries publiques et de les rattacher à des « *associated homes* »<sup>84</sup>. Bien que l'on ignore si ce projet a véritablement vu le jour, on sait que la Guilde aurait organisé à l'attention des coopératrices près de quatre-vingt-dix-sept cours de couture, de cuisine, de nettoyage et de soins aux malades<sup>85</sup>. Si ce lien entre coopération et domesticité témoigne en France d'une restriction des coopératrices à la sphère du foyer, une interprétation légèrement différente peut être envisagée pour la Guilde anglaise. D'après Gillian Scott, ces cours de gestion domestique auraient pour objectif de faire gagner du temps aux ménagères pour leur permettre de s'investir dans des occupations à l'extérieur du foyer<sup>86</sup>. Contrairement au mouvement français, qui utilise la domesticité comme un prolongement de la sphère privée, les coopératrices anglaises envisagent progressivement l'optimisation des tâches ménagères comme un moyen de libérer du temps pour que les femmes puissent investir l'espace public.

Le caractère relativement conservateur de ces toutes jeunes organisations de coopératrices a permis aux femmes de bénéficier du soutien de leurs homologues masculins. À la création de la Guilde, l'éditeur du *Co-operative News*, l'un des plus importants journaux anglais spécialisé sur la coopération, consacre une rubrique entière aux coopératrices, le « *Women's Page* » qui deviendra ensuite le « *Women's Corner* ». La Guilde se voit même décerner un prix de l'Union anglaise en 1886 en récompense de son travail d'éducation et de propagande. Le soutien des coopérateurs masculins n'est toutefois pas complètement

---

<sup>83</sup> A. Henriot, *La classe ouvrière et la coopération*, Paris, Impression « La Productrice », 1911, p. 34.

<sup>84</sup> Alistair Thomson, "Domestic drudgery will be a thing of the past", *New views of co-operation*, dir. Stephen Yeo, London/New-York, Routledge, 1998, p. 113.

<sup>85</sup> Alistair Thomson, "Domestic drudgery will be a thing of the past", *New views of co-operation*, dir. Stephen Yeo, London/New-York, Routledge, 1998, p. 112.

<sup>86</sup> Gillian Scott, *Feminism and the politics of working women the Women's Co-operative Guild, 1880 to the Second World War*, London/Bristol, UCL Press, 1998, p. 73.

désintéressé, puisque la conquête des femmes serait l'occasion d'augmenter le nombre de membres et donc les revenus des coopératives<sup>87</sup>. Cette vision des femmes comme débouchés commerciaux se retrouve également chez les coopérateurs français, qui véhiculent dans leurs réclames l'image de la consommatrice comblée pour attirer les femmes dans leurs coopératives. Ainsi, la coopérative La Maison du Peuple de Chevreuse (Île-de-France) publie dans l'*Almanach de la Bourse* une photographie mettant en scène deux jeunes femmes, une petite fille ainsi qu'un petit garçon dégustant des tranches de pain le sourire aux lèvres. En haut à gauche de l'image, l'inscription « Nous mangeons du pain de la Maison du Peuple » peut laisser supposer qu'il s'agit d'une réclame de La Maison du Peuple (voir *Image 5*).



*Image 5.* Réclame pour la Maison du Peuple (Chevreuse)<sup>88</sup>.

La présence de trois femmes sur cette photo n'est pas anodine, puisqu'elle permet d'identifier un décalage entre la place réelle occupée par les femmes dans le mouvement en tant que consommatrice et la place que les coopérateurs se sont efforcés de leur assigner en leur interdisant l'accès aux conseils d'administration. Cette image rappelle qu'au dix-neuvième siècle, ce ne sont pas les hommes qui sont en charge des achats du foyer, mais bien les femmes, ces dernières étant d'ailleurs susceptibles de se priver de nourriture lorsque l'argent vient à manquer dans les foyers ouvriers<sup>89</sup>. La sensibilité des femmes sur le thème de la consommation et de la privation ferait donc d'elle des figures nécessaires pour le succès commercial de la coopération. La coopératrice Alice Jouenne soulève d'ailleurs le paradoxe d'un mouvement coopératif dirigé par les hommes alors que la consommation relèverait de la responsabilité des femmes : « n'est-ce point étrange de ne voir que des hommes dans des conseils où l'on décide de choses qui intéressent spécialement et directement les ménagères ? »<sup>90</sup>. Une réclame de la

<sup>87</sup> Gillian Scott, *Feminism and the politics of working women...*, op. cit., p. 16.

<sup>88</sup> *Almanach de la BCS*, 1909, p.175.

<sup>89</sup> Michelle Perrot, *La vie de famille au XIXe siècle*, Paris, Point, 2015, p. 68.

<sup>90</sup> Alice Jouenne, *La femme et la coopération*, Paris, Impression « La Productrice », 1911 ; p. 21-22.

Maison du Peuple de Bruxelles, où figurent trois femmes et seulement deux hommes derrière une grande baguette de pain, suggère que la place des femmes en tant que consommatrices et acheteuses était également reconnue au sein du mouvement coopératif belge (voir *Image 6*).



*Image 6.* Réclame de la Maison du Peuple<sup>91</sup>.

De même, en mettant en scène des femmes maîtrisant toutes les subtilités du mouvement, les récits de propagande de *l'Almanach de l'Union* (voir Chapitre 2) laissent à penser que les coopérateurs masculins ont également cherché à cibler les femmes dans leurs journaux. Cette nouvelle reconnaissance dont jouissent les consommatrices au sein des mouvements coopératifs français et anglais peut être reliée avec l'émergence d'une vision de l'activité ménagère en tant que profession à part entière au début du vingtième siècle<sup>92</sup>.

En Angleterre et dans une moindre mesure en France, les coopératrices ne sont pourtant pas longtemps restées restreintes aux rôles d'éducatrice et de consommatrice, elles ont cherché à occuper des responsabilités au-delà de la sphère domestique dans laquelle elles étaient jusqu'à présent consignées. L'implication des coopératrices dans les mouvements féministes, syndicaux et socialistes remet en question la place des femmes bien au-delà des murs des coopératives. Toutefois, cette prise de conscience semble se concrétiser différemment dans les deux pays. Si en Angleterre, la Guilde choisit de s'associer aux causes féministes et syndicales, on possède malheureusement de trop peu de sources sur les deux Ligues de coopératrices françaises pour affirmer que celles-ci en aient fait autant. Il est en revanche possible d'envisager l'engagement des coopératrices françaises sous le prisme de leur engagement personnel, en leur nom propre et non sous le couvert des organisations de coopératrices. Les biographies établies

---

<sup>91</sup> P. Brizon, E. Poisson, Adéostat Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie socialiste, syndicaliste et coopération de l'Internationale ouvrière*, Paris, A. Quillet, p. 581.

<sup>92</sup> Anaïs Albert, *Consommation de masse et consommation de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, Thèse de doctorat d'histoire, Paris I, 2014 p. 249-250.

par Ellen Furlough sur quatre coopératrices socialistes françaises, Elisabeth Renaud, Marie Bonneviel, Alice Jouenne, toutes trois institutrices, et Maria Verone, avocate de profession, seront très utiles à cette démarche. Certaines cartes postales émises par des organisations féministes françaises apporteront également des éléments importants sur le militantisme des coopératrices françaises.

La nouvelle idéologie anglaise émerge à partir des années 1890, lorsque les coopératrices s'écartent de l'idéologie conservatrice des débuts de la Guilde pour défendre les droits des femmes à l'usine et au sein des foyers. La démarche des coopératrices vise à montrer aux femmes qu'elles sont aussi des citoyennes en plus d'être des épouses, des mères et des consommatrices<sup>93</sup>. En tant que citoyennes, elles auraient certains devoirs, mais aussi certains droits qu'elles peuvent revendiquer publiquement, pratique que la Guilde encourage en organisant des cours de prise de parole en public pour les femmes<sup>94</sup>. La *Women's Co-operative Guild* défend les revendications des ouvrières au sein de sa branche « *Citizenship work* », qui se distingue des travaux commerciaux de sa branche « *Co-operative work* » par son engagement en faveur des droits des femmes aussi bien au sein du foyer que dans l'espace public. Gillian Scott a montré comment l'intérêt des coopératrices de la Guilde pour les droits des femmes s'est concrétisé par des liens étroits avec le mouvement ouvrier. Les coopératrices anglaises s'associent aux syndicats pour défendre l'établissement d'un salaire minimum pour les employées des coopératives<sup>95</sup>, s'allient à certaines actions d'une branche féministe du *Labour Party*<sup>96</sup> et s'engagent en faveur du suffrage des femmes. Enfin, l'engagement des coopératrices anglaises en faveur de la légalisation du divorce sera d'ailleurs à l'origine du retrait des financements de *l'Union* à la Guilde<sup>97</sup>. Les portraits tracés par Ellen Furlough ont montré que les coopératrices françaises étaient également impliquées dans la cause féministe, même si cet engagement survient en dehors du cadre des Ligues de coopératrices. La coopératrice Renaud, venue assister à des congrès de la *Women's Co-operative Guild* en 1907 et en 1900, a pris part en 1899 à la création du Groupe Féministe Socialiste, une organisation indépendante. Sa consœur Marie Bonneviel, qui l'a accompagné aux deux congrès de la Guilde anglaise, écrit pour *La Fronde*, un journal édité de 1897 à 1905 ayant la spécificité d'être écrit par des femmes et pour des femmes. Membre de la coopérative parisienne *La Ménagère*, Bonneviel défend

---

<sup>93</sup> Gillian Scott, *Feminism and the politics of working women the Women's Co-operative Guild, 1880 to the Second World War*, London/Bristol, UCL Press, 1998, p. 72.

<sup>94</sup> *Id.*, p. 75.

<sup>95</sup> *Id.*, p. 19.

<sup>96</sup> *Id.*, p. 23.

<sup>97</sup> *Id.*, p. 21-22.

également le suffrage des femmes au sein de la Ligue française pour le droit des femmes, une organisation féministe ayant vu le jour au début des années 1880, et elle s'implique dans la création de syndicats féminins<sup>98</sup>. Enfin, l'avocate et coopératrice Vérone écrit également pour la Fronde et prend la relève de Marie Bonneviale en tant que secrétaire générale lorsque cette dernière brigue le poste de présidente au sein de la Ligue Française pour le droit des femmes<sup>99</sup>.

Contrairement à leurs consœurs anglaises, les coopératrices françaises ne semblent avoir défendu ni le divorce, ni les droits des ouvrières à l'usine avant la première guerre mondiale. Cependant, leur implication au sein de La Fronde, -journal qui, sans être le porte-parole des causes féministes en raison de sa ligne éditoriale parfois ambiguë, n'en plaide pas moins pour l'égalité des sexes en montrant la capacité des femmes à écrire avec autant de verve que les hommes<sup>100</sup>- montre un désir de remettre en question le rôle des femmes au-delà des murs traditionnels du foyer. Ces revendications journalistiques s'accompagnent d'une volonté de donner aux femmes des droits dans la sphère politique. Les deux coopératrices Marie Bonneviale et Maria Verone seront ainsi secrétaire ou présidente au sein de la Ligue Française pour le droit des femmes. Le 26 avril 1914, la Ligue Française pour le droit des femmes organise un vote à l'attention des femmes des coopératives parisiennes. Ces campagnes de votes semblent avoir été organisées au moins dans trois coopératives de consommation, à savoir Bellevilloise, à l'Égalitaire<sup>101</sup>, ainsi qu'à l'Utilité sociale du XIIIème. Deux cartes postales imprimées par la Ligue française pour le droit des femmes suggèrent qu'il s'agit en fait du référendum organisé par le quotidien *Le Journal* concernant le droit des votes des femmes (voir *Image 7* et *Image 8*). En effet, les deux photographies ci-dessous, prises le 26 avril 1914, date du référendum lancé par le quotidien, montrent des femmes glissant des scrutins dans des urnes comportant l'inscription « Le Journal ». Le quotidien national s'était en effet allié à des organisations suffragistes pour lancer une campagne de vote non-officielle visant à connaître l'avis des femmes sur le suffrage féminin. 505 972 bulletins avaient déclaré y être favorables

---

<sup>98</sup> Le Maitron en ligne retrace de manière assez détaillée le militantisme syndical, politique et socialiste de Marie Bonneviale, bien que son activité en tant que coopératrice ne soit que très brièvement mentionnée. Voir Le Maitron, dictionnaire biographique, en ligne : <<https://maitron.fr/spip.php?article78012>> (consulté le 16 juin 2020).

<sup>99</sup> Pour ces quatre portraits de coopératrices, voir Ellen Furlough, *Consumer cooperation in France : The Politics of Consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell University, 1991, p. 213-215.

<sup>100</sup> Le journal aurait alternativement publié des articles en faveur puis contre les droits politiques pour les femmes, adoptant une posture floue sur le rôle des femmes dans la sphère politique. Voir Mary Louise Roberts, « Copie subversive : Le journalisme féministe en France à la fin du siècle dernier », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 6, 1997, en ligne, <<http://journals.openedition.org.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/cli0/390>> (consulté le 23 mai 2020), Paragraphe 5.

<sup>101</sup> Pour la photographie du scrutin féminin organisée par la Ligue du droit des femmes à la coopérative de consommation l'Égalitaire, voir la carte postale numérisée : <<https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/ark:/73873/pf0000650315>> (consulté le 23 mai 2020).

contre 114 refus<sup>102</sup>. En prenant la direction d'organisations féministes qui utilisent les coopératives comme un terrain de campagne pour le suffrage féminin, les coopératrices françaises semblent avoir fait office de passeuses entre le mouvement coopératif et le mouvement suffragiste français.



Image 7. Scrutin féminin à la coopérative la Bellevilloise, Paris, 26 avril 1914<sup>103</sup>.

<sup>102</sup> Ripa Yannick, « Chapitre 7 - L'évolution de la condition féminine de 1870 à 1914 », *Les femmes, actrices de l'histoire France, de 1789 à nos jours*, dir. Ripa Yannick, Paris, Armand Colin, « U », 2010, p. 67-85. En ligne : <https://www-cairn-info.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/les-femmes-actrices-histoire-de-france--9782200246549-page-67.htm> (consulté le 23 mai 2020), paragraphe 72.

<sup>103</sup> Carte postale, 9 x 14 cm, 26 avril 1914, imprimée par la Ligue du droit des femmes, comportant le sous-titre suivant : « Une section de vote organisée par la "Ligue du droit des femmes" à la Coopérative la "Bellevilloise" sous la présidence de Mme Alary-Friant, assistée de Mme Bousquet et M. Carivin », <<https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/ark:/73873/pf0000650299>> (consulté le 23 mai 2020).



Image 8. Scrutin féminin à la coopérative l'Utilité Sociale, Paris, 26 avril 1914<sup>104</sup>.

Enfin, l'engagement des coopératrices françaises pour les droits des femmes semble donc rejoindre celui des coopératrices anglaises, même s'il paraît difficile de comparer la portée de leurs actions respectives en raison du peu d'éléments dont on dispose sur les organisations de coopératrices françaises avant la Grande Guerre.

Paradoxalement, si les coopérateurs masculins français et anglais paraissent enclins à envisager les droits politiques et civiques des femmes, ils sont plus réticents à leur donner une voix entre les murs des coopératives. En ce sens, les coopérateurs masculins peuvent être rattachés à la logique « *Not In My Backyard* », puisqu'ils revendiquent des droits pour les femmes dans l'espace public sans pour autant vouloir leur donner des droits dans leurs propres organisations. Ce refus de donner une voix aux femmes se concrétise par de fortes réticences à les laisser devenir membres et à intégrer les conseils d'administration des coopératives, ce qui revient à les garder éloignées du pôle décisionnaire des coopératives. Au début du vingtième siècle, les coopératives françaises n'ont pas un avis tranché sur la question. Si certaines coopératives interdisent aux femmes d'intégrer les coopératives sous quelque forme que ce soit, d'autres les autorisent à devenir membre (et donc actionnaires) dès lors qu'elles ont l'accord de leur mari, comme par exemple l'Union de Limoges<sup>105</sup>. D'autres, à priori plus rares, comme La Ruche Sedanaise, leur permettent de briguer des postes d'administratrices au sein du conseil de

<sup>104</sup> En ligne : <<https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/ark:/73873/pf0000650299>> (consulté le 23 mai 2020).

<sup>105</sup> Ellen Furlough, *Consumer cooperation in France : The Politics of Consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell University, 1991, p. 206.

la coopérative, comme en témoigne la photographie du conseil d'administration de cette coopérative ayant vu le jour en 1895 (voir *Image 9*). La Bourse des coopératives socialistes compte aussi des femmes dans ses comités, puisqu'en 1907, Elisabeth Verone fait partie du Conseil d'administration, et Marie Bonneviale est au comité de contrôle<sup>106</sup>.



*Image 9.* Conseil d'administration de la coopérative La Ruche Sedanaise<sup>107</sup>.

De l'autre côté de la Manche également, rares sont les coopératives autorisant les femmes à devenir membres. Sur les 1 454 coopératives existantes en 1902, seules 145 sont favorables à la mixité de leur membres<sup>108</sup>. Certes, les coopérateurs peuvent parfois être autorisés à se présenter à l'élection des conseils d'administration des coopératives anglaises, cependant les coopérateurs masculins préfèrent voter pour leurs homologues masculins, en particulier dans les régions du nord de l'Angleterre. Barbara Blaszak a mis en lumière l'existence d'une spatialisation du rapport homme-femme à l'échelle de l'ensemble du mouvement anglais<sup>109</sup>. Dans la branche nord-ouest de la *Co-operative Union*, où le mouvement coopératif est prospère -en particulier dans le comté du Lancashire-, les coopérateurs seraient plus susceptibles de perdre les élections des comités d'administration ou d'éducation que dans la branche du sud du pays, où la coopération est si peu développée que l'on a coutume de qualifier ces régions de « désert coopératif ». Ce constat d'appuie sur une comparaison des résultats des élections entre 1897 et 1915 d'après une enquête réalisée par la secrétaire générale de la *Women's Co-operative*

<sup>106</sup> *Almanach de la BCS*, 1907, p. 18.

<sup>107</sup> *Almanach de la BCS*, 1910, p. 70.

<sup>108</sup> Barbara Blaszak, *The matriarchs of England's cooperative movement*, Greenwood, Westport, 2000, p. 67.

<sup>109</sup> Pour désigner ce concept, Barbara Blaszak utilise le terme "*gendered geography of the co-operative movement*", voir Barbara Blaszak, *The matriarchs...*, *op. cit.*, p. 76.



*Guild*, Margaret Llewelyn Davies<sup>110</sup>. Il existerait donc une corrélation entre succès coopératif et mise en retrait des femmes. Ces résistances n'empêchent pourtant pas les femmes de s'intégrer progressivement au mouvement anglais. Au congrès de l'Alliance Coopérative Internationale de 1905, Llewelyn Davies déclare d'ailleurs qu'une trentaine de femmes font désormais partie de conseils d'administration et d'éducation de coopératives. La coopératrice anglaise ajoute que deux femmes sont membres du *Central Board* de la *Co-operative Union*<sup>111</sup>.

Comment expliquer cette mise en retrait des femmes du mouvement alors que celles-ci représenteraient non seulement des émissaires de la propagande coopérative, mais aussi une source non négligeable de débouchés commerciaux ? Pour commencer, les coopérateurs masculins français voient chez les femmes une menace pour la coopération. Car si les consommatrices peuvent soutenir les coopératives par leurs achats, elles peuvent également les mener à leur perte en préférant se rendre chez les commerçants. Cette absence de fidélité des femmes envers leurs coopératives serait précisément l'une des « causes qui retardent le développement des sociétés de consommation », à en croire un discours prononcé par le coopérateur Steinmetz, membre de la coopérative La Solidarité (Pantin, Île-de-France) à un congrès de l'Union en 1889<sup>112</sup>. Les penseurs masculins suspectent notamment les femmes de désertir les magasins coopératifs au motif que ces derniers ne constitueraient pas des espaces de sociabilité féminine aussi attrayants que les petits commerces, ces lieux vraisemblablement propices aux commérages et aux relations extra-conjugales. C'est du moins ce qu'affirme Nicolaas Pierson, alors président du conseil des ministres aux Pays-Bas, à son discours d'ouverture du congrès de l'Alliance Coopérative Internationale en 1897 :

Le concours si indispensable des femmes a manqué. [...] Au magasin coopératif, la mauvaise ménagère – et elle se trouve parmi la classe ouvrière comme partout ailleurs – ne peut pas commérer, tripoter à l'insu de son mari, comme chez son ami le boutiquier-tripoteur du coin de la rue qui se rattrape de toutes façons sur le crédit facile qu'il lui donne<sup>113</sup>.

L'incapacité des coopératives à fournir un espace de commérage pour les femmes est également une cause avancée par un coopérateur dénommé Henri Rivet pour justifier l'absence de loyauté

---

<sup>110</sup> *Id.*, p. 76-77. Dans la section nord-ouest, les femmes perdent 63% des élections des comités de gestion contre 24% dans la région sud. En ce qui concerne les élections aux comités d'éducation, les femmes perdent 18% des élections dans la région nord-ouest contre seulement 5% dans la branche du sud.

<sup>111</sup> 6<sup>ème</sup> Congrès de l'ACI, Budapest, 1905, p. 669.

<sup>112</sup> 4<sup>ème</sup> congrès de l'UC, 1889, p. 121.

<sup>113</sup> Cette phrase joue-t-elle sur le double-sens du terme « tripoter/tripoteur » ? La formule « tripoter à l'insu de son mari » pourrait renvoyer à l'adultère, tandis que le terme « boutiquier-tripoteur » pourrait être interprété comme une critique des pratiques frauduleuses des petits commerçants, qui falsifient leurs produits et leurs mesures. Voir 3<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Delft, 1897, p. 100.

des femmes<sup>114</sup>. À en croire Christopher Hosgood, la corrélation établie entre les femmes et les commérages s'expliquerait par le fait que les petits commerces auraient été, en tant que seuls espaces de rencontre féminine des classes populaires, des lieux privilégiés pour l'échange d'informations locales entre ménagères. En apportant des renseignements sur la situation personnelle des habitants du voisinage, les commérages auraient notamment eu une vocation économique, puisqu'ils permettraient aux commerçants d'identifier les clients peu susceptibles de rembourser les crédits accordés lors des achats<sup>115</sup>. Or, les coopératives de consommation ne proposant pas de crédit -puisque les achats doivent toujours être fait comptant-, les commérages perdraient leur caractère économique et n'auraient par conséquent pas leur place dans les coopératives. Cette hypothèse apporte une piste de réponse quant à l'absence supposée des commérages au sein des coopératives. Cette réflexion permet également de comprendre pourquoi les coopérateurs attribuent la désertion des consommatrices à l'absence des commérages.

La restriction de l'accès aux conseils d'administration et les accusations de déloyauté envers le mouvement témoignent d'une défiance à l'égard des femmes qui n'est pas spécifique au mouvement coopératif. Au-delà des murs des coopératives, les réticences envers les femmes s'étendent à l'ensemble du mouvement ouvrier français et anglais, ce qui peut laisser à penser que les réticences des coopérateurs ont été alimentées, ou du moins renforcées, par un climat défavorable à l'implication des femmes au sein des mouvements sociaux. L'argument le plus souvent avancé, et que l'on retrouve d'ailleurs dans le fameux discours du coopérateur de Pantin, Steinmetz, est l'inaptitude physiologique des femmes à faire preuve de discernement dans leurs jugements. Michelle Perrot a montré comment le congrès ouvrier de Marseille de 1879 a perçu les femmes moins comme des ouvrières que comme des mères ou des épouses<sup>116</sup> d'une grande fragilité physique et mentale, particulièrement sensibles à l'influence de l'Église<sup>117</sup>. Du côté anglais, les syndicalistes craignent que les femmes prennent les emplois des hommes à moindre salaire. Des ouvriers du textile de la région du Lancashire se seraient

---

<sup>114</sup> Ellen Furlough, *Consumer cooperation in France: The Politics of Consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell University, 1991, p. 207.

<sup>115</sup> Christopher P. Hosgood, "The 'Pigmies of Commerce' and the Working-Class Community: Small Shopkeepers in England, 1870-1914." *Journal of Social History*, vol. 22, n° 3, 1989, p. 447-448, en ligne : <[www.jstor.org/stable/3787744](http://www.jstor.org/stable/3787744)> (consulté le 24 mai 2020).

<sup>116</sup> Michelle Perrot, « L'éloge de la ménagère dans le discours des ouvriers français au XIXe siècle », *Les femmes ou les silences de l'histoire*, dir. Michelle Perrot, Paris, Flammarion, 2001, (1976), p. 137.

<sup>117</sup> Michelle Perrot, « L'éloge de la ménagère ... », *op. cit.*, p. 145.

d'ailleurs vu refuser des hausses de salaires par leurs patrons au motif que leurs femmes seraient elles aussi employées dans le secteur<sup>118</sup>.

### *c. La dimension spirituelle de la coopération*

L'ambivalence des coopérateurs français vis-à-vis de l'église renvoie non seulement à l'antagonisme récurrent entre les deux factions du mouvement, la Bourse des Coopératives Socialistes et l'Union ; mais aussi à la confrontation entre les influences anglaises et belges. Cette analyse sera donc articulée autour de deux grandes hypothèses de réflexion. D'un côté, les membres de la Bourse seraient susceptibles d'avoir repris à leur compte la méfiance des coopérateurs socialistes belges pour la religion et auraient exhorté leurs membres à délaisser l'église pour les coopératives. Sans pour autant recourir à des injonctions explicites, les coopérateurs socialistes français semblent avoir encouragé une réappropriation du vocabulaire religieux de l'église pour attirer de nouveaux membres. D'un autre côté, les coopérateurs de l'Union, fortement influencés par les Anglais, auraient privilégié une collaboration avec l'église, estimant que la religion chrétienne et le mouvement coopératif partagent les mêmes valeurs. Tout en gardant à l'esprit les divergences politiques inhérentes au clivage Union/Bourse, nous interrogerons ici l'ensemble des moyens par lesquels les idées anglaises et belges sur la religion ont transité vers les coopérateurs français. Cette analyse cherchera à comprendre non seulement la place occupée par la religion dans le mouvement coopératif français, mais aussi à montrer la dimension spirituelle de la coopération.

Le caractère équivoque de la posture des coopérateurs socialistes français vis-à-vis de l'église est identifiable dans les journaux de la Bourse, où sont retranscrits de nombreux articles écrit par des Belges. Ces publications établissent une analogie entre coopération belge et religion. En voici deux exemples :

« Nos coopératives sont de véritables églises » disait Vandervelde dans une conférence faite à Paris en 1895 – Églises ? – Oui. Ne savez-vous pas qu'au pays wallon lorsque les ouvriers socialistes disent « je vais à l'église », cela signifie : « je vais à la Maison du Peuple ? »<sup>119</sup>.

Si les Maisons du peuple sont les temples, les Anseele, les Vandervelde, les Eurnémont [...] sont les apôtres. Et le socialisme est l'Évangile commun de tous les coopérateurs »<sup>120</sup>.

---

<sup>118</sup> Barbara Blaszak, *The matriarchs of England's cooperative movement*, Greenwood, Westport, 2000, p. 64.

<sup>119</sup> P. Brizon, E. Poisson, *Encyclopédie syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière, tome 8 : la coopération*, dir. Compère-Morel, Paris, A. Quillet, 1913, p. 214. Le passage en question cite l'*Almanach de l'UC*, 1896, p. 108.

<sup>120</sup> *Almanach de la BCS*, 1907, p. 150.

Moins qu'une volonté de prolonger le sentiment religieux de l'église dans les coopératives, ces articles peuvent laisser à penser que c'est surtout la dimension fédératrice et communautaire de l'église que les coopérateurs socialistes ont cherché à emprunter à la religion. C'est en tout cas la démarche qui semble avoir été utilisée en France, où le socialisme a cherché à remplacer l'église en s'érigeant en religion civile. À cette fin, le socialisme s'est présenté vers les années 1900 comme un courant relevant de l'ordre du spirituel, comme en témoigne l'appropriation de rites, pratiques et discours qui se rattachent au religieux<sup>121</sup>. Cette hypothèse d'une instrumentalisation du registre religieux à des fins de propagande coopérative se confirme par le constat que les articles de la presse de la Bourse encensent la fidélité des membres de l'église tout en éludant la dimension spirituelle à laquelle se rattache cette fidélité. En particulier, un article de *l'Encyclopédie syndicale et coopérative* de l'Internationale ouvrière interprète la ferveur presque religieuse des coopérateurs pour le mouvement comme le résultat d'une gratitude envers les services rendus par la coopération, sans pour autant mentionner les valeurs religieuses<sup>122</sup>. Au reste, si cette analogie entre religion et coopération peut être interprétée comme une incitation à fréquenter les coopératives avec la même assiduité qu'une église, elle n'en témoigne pas moins de l'ambiguïté de la coopération belge vis-à-vis de la religion chrétienne. Car si les coopératives socialistes admirent l'emprise des églises sur ses fidèles, l'emploi d'un registre qui se superpose à celui du religieux peut montrer que les coopératives socialistes ont cherché à remplacer le pouvoir clérical par celui de la coopérative.

En France, les coopérateurs socialistes considèrent que la transition d'un état religieux vers un état coopératif est déjà amorcée, puisque de nombreuses coopératives auraient établi leurs locaux dans des anciennes églises, presbytères, ou des lieux qui étaient autrefois la prérogative de l'Église. La Fraternelle de Saint-Quentin occupe une ferme ayant appartenu à des moines, la Ruche Sedanaise se trouve dans l'immeuble d'une ancienne congrégation religieuse, et La Prolétarienne de Thenay loue le presbytère de sa commune<sup>123</sup>. Quant aux coopératives qui se réclament d'affiliation chrétienne, leur croyance religieuse constitue pour les coopérateurs socialistes rien moins qu'un motif d'exclusion du mouvement. Aussi, en 1907, lorsque la coopérative catholique La Fraternelle demande à adhérer à la Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne, une organisation d'obédience socialiste née en 1902, elle

---

<sup>121</sup> Thomas Kselman, « The varieties of religious experience in urban France », *European religion in the age of great cities*, dir. Hugh McLeod, London/New-York, Routledge, 1995.p. 175 et 180.

<sup>122</sup> « L'ouvrier indifférent, qui s'affilie au Vooruit parce que ses camarades l'y poussent, au bout d'une année devient fervent. [...] Un véritable sentiment religieux naît au cœur de ces foules. Elles sont dévouées à leur parti comme un croyant à son Église », voir Brizon, E. Poisson, *Encyclopédie syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière...*, *op. cit.*, p. 216.

<sup>123</sup> *Almanach de la BCS*, 1908, p. 158.

se voit opposée un refus catégorique par Emmanuel Svob, le secrétaire de la Fédération. Celui-ci suspecte La Fraternelle d'œuvrer secrètement pour le compte du Sillon, le mouvement catholique ouvrier qui a créé cette coopérative. En revanche, La Fraternelle avait été acceptée dans les rangs de l'Union Coopérative peu de temps auparavant<sup>124</sup>. Le décalage entre la réaction de la Fédération socialiste de Bretagne d'une part, et celle l'Union d'autre part permet d'avoir un premier aperçu des différences de traitements réservés aux coopératives religieuses en fonction des fédérations. À l'exception de cet épisode de la Fraternelle, l'église semble peu encline à avoir cherché un rapprochement avec les coopératives socialistes. Olivier Chaïbi a mis en lumière le paradoxe de cette hostilité de la religion chrétienne à l'égard des socialistes en dépit de la similitude de leurs postures sur les questions sociales depuis le début du siècle<sup>125</sup>.

La vision de la coopération belge en tant que « contrepoids à l'église », pour reprendre l'expression de Julien Dohet sur la Maison du Peuple de Bruxelles<sup>126</sup>, doit être envisagée en gardant à l'esprit les spécificités religieuses de la Belgique à cette époque. À la fin du dix-neuvième siècle, l'église catholique belge conserve la majorité de ses prérogatives éducatives et politiques, contrairement à la France et à l'Angleterre, où la religion perd du terrain. Grâce à une alliance avec le gouvernement belge, l'église belge bénéficie de financements conséquents pour ses paroisses<sup>127</sup>. La création d'un réseau d'écoles indépendantes contribuera par ailleurs à la victoire du parti catholique aux élections de 1884<sup>128</sup>. Dès lors, l'anticléricisme des coopérateurs belges pourrait être interprété comme une réaction au maintien du pouvoir de l'église dans le pays.

L'hostilité de la coopération belge vis-à-vis de l'église pourrait également résulter de la proximité du mouvement avec l'idéologie socialiste. Or, ce socialisme belge se présente comme une alternative à l'église. Les socialistes belges proposent de transposer sur le plan politique les combats de l'église contre l'injustice. Ils recourent d'ailleurs à un argumentaire sous-tendu de connotations chrétiennes, par exemple en publiant les « dix commandements du syndicalisme »

---

<sup>124</sup> Robert Gautier, « L'âge héroïque de la fédération des coopératives ouvrières de Bretagne, 1902-1914. », *RECMA*, 2006/1, n° 299, p. 62-63.

<sup>125</sup> Olivier Chaïbi, « L'internationalisation de la question sociale au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle : de l'internationalisme des « utopistes » à l'Association internationale des travailleurs », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2018/2, n° 124, 2014, p. 4, <<https://journals.openedition.org/chrhc/3661>> (consulté le 7 avril 2020).

<sup>126</sup> Julien Dohet, « Le mouvement coopératif : histoire, questions et renouveau », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2370-2371, n°5, 2018, p. 29.

<sup>127</sup> Carl Strikwerda, « A resurgent religion: the rise of Catholic social movements in nineteenth-century Belgian cities », *European religion in the Age of Great Cities, 1830-1930*, dir. Hugh McLeod, London/New-York, Routledge, 1995, p. 67.

<sup>128</sup> *Id.*, p. 68.

<sup>129</sup>. Le pouvoir de l'église et l'affiliation socialiste des coopératives outre-quiévrain constituent donc des pistes de réflexion permettant de comprendre la défiance des coopérateurs belges vis-à-vis de la religion.

Tandis qu'en Belgique, les coopérateurs s'unissent *contre* l'église, leurs homologues anglais préfèrent s'accorder *avec* l'église pour étendre leur champ d'action. Cette alliance anglaise semblerait avoir été une source d'inspiration pour les coopérateurs français de l'Union. Avant d'analyser les moyens par lesquels cette posture s'est transmise de l'Angleterre à la France, il semble d'abord nécessaire de comprendre la nature précise des relations entretenues entre les coopérateurs anglais et l'église anglicane.

En Angleterre, les congrès de l'*Union* anglaise semblent avoir constitué des terrains de croisement entre les doctrines religieuses et coopératives. À chaque congrès coopératif, l'église est représentée par des évêques, dont les sources gardent des discours encourageants sur la coopération. Au congrès de 1886, le révérend Canon Percival affirme que la coopération doit être reliée aux valeurs chrétiennes car l'église serait la seule capable de permettre l'élévation de l'âme nécessaire au succès du mouvement<sup>130</sup>. L'homme d'église juge le socialisme inapte à accomplir cette mission en raison de son rejet de la foi religieuse<sup>131</sup>. Enfin, le révérend identifie la coopération comme étant le seul moyen de combattre la concurrence, une notion anti-chrétienne qui reflèterait l'égoïsme humain<sup>132</sup>. Les intérêts des coopérateurs anglais et de l'église se rejoignent donc sur le terrain économique, puisque les deux organes combattent tout deux le capitalisme, dont la concurrence est le résultat. En s'alliant au mouvement coopératif, l'église trouve dès lors un nouveau terrain pour l'application pratique de ses propres valeurs. Ainsi, au congrès de 1898, l'évêque de Petersborough identifie la coopération comme « la réalisation de l'Évangile dans le monde économique ». Dans le même ordre d'idée, le révérend Williams affirme que « la coopération était la mise en pratique du christianisme »<sup>133</sup>.

---

<sup>129</sup> Carl Strikwerda, *A house divided. Catholics, socialists and flemish nationalists in nineteenth-century Belgium*, Lanham/New-York, Rowman & Littlefield, 1997, p. 114.

<sup>130</sup> *A sermon preached in St. Andrew's Parish Church, Plymouth on whit-Sunday afternoon, June 13th by the Rev. Canon Percival, M.A.*, p. 7 : « the nearest approach which we have yet seen to the growth of such a spirit as men's guiding spirit in the ordinary affair of life is to be found in the movement which has brought us here to-day – that movement which aims at substituting co-operation for competition ».

<sup>131</sup> *Id.*, p. 6-7 : « the Socialist have attempted to cure the evil, and he has failed again and yet again, as he destined to fail, until he takes to heart [...] [that] every attempt to lift our social life above evil influence, and out of the reach of it, will surely fail if it is not inspired by religious faith. »

<sup>132</sup> *Id.*, p. 5 : « Competition, then, is antagonistic in its very essence to the principles of Christianity, for Christianity is rooted in love and sacrifice, in the of membership in Christ, and the care for the weak and suffering »

<sup>133</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 342.

Les congrès anglais ne dévoilent pourtant qu'une facette de l'alliance entre coopération et église. Le mouvement coopératif semble avoir fait l'objet, depuis quelques temps déjà, de réflexions fertiles de certains chrétiens en particulier, à savoir les socialistes chrétiens. Depuis le milieu du siècle, ce mouvement invoque la morale de l'Évangile pour préserver les bonnes mœurs du socialisme. Le secrétaire de l'*Union* anglaise Vansittart Neale se réclame de ce courant, de même que plusieurs coopérateurs anglais<sup>134</sup>. Ces hommes contribuent activement à la défense de la coopération sur le terrain politique en soutenant en 1852 l'adoption de l'*Industrial and Provident Societies Act*, une loi qui protège juridiquement les coopératives<sup>135</sup>. Les socialistes chrétiens prennent également part à la propagande en faveur du mouvement en s'impliquant dans les départements d'éducation des coopératives<sup>136</sup>. Cet intérêt des chrétiens pour la coopération est à mettre en lien avec prise de conscience des églises chrétiennes concernant la nécessité d'actions sociales concrètes autres que des œuvres de bienfaisance. Enzo Pezzini a ainsi montré comment l'encyclique -la lettre du pape envoyée à ses évêques ou à ses fidèles<sup>137</sup>- *Rerum novarum* de 1891 a pris position en faveur de l'amélioration de l'accès des ouvriers à la propriété dans le but de réduire les écarts entre les classes<sup>138</sup>. Cette posture favorable au progrès social pourrait être rattachée aux préceptes du mouvement coopératif, même si le terme « coopération » n'a jamais été explicitement utilisé dans la lettre du pape<sup>139</sup>.

Il serait cependant inexact de réduire l'alliance église-coopération anglaise à un simple intérêt de l'église pour la coopération. Réciproquement, le *Manual for co-operators*, qui a été écrit à la demande du congrès de Leeds en 1881<sup>140</sup>, permet de se faire une idée de la manière dont les coopérateurs anglais mettent à profit les idéaux chrétiens. Le premier chapitre du manuel affirme ainsi vouloir appuyer le succès du mouvement sur une foi chrétienne susceptible de favoriser les réformes sociales<sup>141</sup>. L'écrivain de la coopération Jean Gaumont

---

<sup>134</sup> *Id.*, p. 284.

<sup>135</sup> *Id.*, p. 287.

<sup>136</sup> *Id.*, p. 299.

<sup>137</sup> D'après la définition du Centre Nationale des Ressources Textuelles et Lexicales) : <<https://www.cnrtl.fr/definition/encyclique>> (consulté le 6 avril 2020).

<sup>138</sup> Enzo Pezzini, *Projet coopératif et christianisme social*, Saint-Louis (Belgique), Publications des facultés universitaires Saint-Louis, 2018, p. 80.

<sup>139</sup> Enzo Pezzini, *Projet coopératif...*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>140</sup> Tho. Hugues, Q. C et E. V. Neale, *Manual for co-operators*, p. II. Cette page n'est pas numérotée mais elle est positionnée directement avant la préface.

<sup>141</sup> *Id.*, p. 4. « we ought to find in the religious faiths subsisting among men [...] which will supply, in conceptions proper to itself, a solid basis for the modes of actions through which we think that co-operation may effect the social reforms sought for by its means »,

identifie d'ailleurs cet ouvrage comme étant « la matérialisation de l'idéalisme de ces chrétiens sociaux »<sup>142</sup>.

Le mouvement coopératif français semble avoir été fortement marqué par l'influence des socialistes chrétiens anglais. Ce transfert idéologique se présente sous diverses formes qui contribueront, chacune à leur échelle, à entretenir un lien étroit entre les coopérateurs français de l'Union Coopérative et l'église chrétienne. Les publications francophones portant le christianisme social anglais sont l'un des canaux par lesquels cette doctrine a été diffusée en France. Le journal nîmois de l'*Émancipation* contribue à ce transfert en publiant dans ses pages des articles mentionnant le caractère religieux de la coopération anglaise<sup>143</sup>. En 1902, le journal propose un résumé du discours pro-coopératif prononcé par l'évêque de la ville de Worchester à l'une des coopératives de la ville<sup>144</sup>. En 1894, un panégyrique du défunt coopérateur et socialiste chrétien anglais Vansittart Neale insiste sur l'attachement du défunt homme aux valeurs de l'église, ce dernier ayant accompli son « devoir chrétien » en faisant bénéficier le monde ouvrier de ses connaissances acquise par son éducation universitaire<sup>145</sup>. En revanche, les publications individuelles de coopérateurs français sur ces thèmes paraissent relativement rares<sup>146</sup>. Édouard De Boyve, que l'on sait anglophone et anglophile, publie en 1888 la brochure *Les Socialistes chrétiens en Angleterre*<sup>147</sup>. Certaines interactions entre les socialistes chrétiens anglais et la France demeurent plus obscures. Par exemple, en 1884, Paul-Hubert Valleroux remarque que la devise du journal le *Co-operative News* est reprise, sans que l'on sache trop comment, par une organisation ouvrière catholique française créée en 1871, l'Union des œuvres ouvrières catholiques de France dans son *Bulletin*<sup>148</sup>. Il s'agit de la maxime latine « *in certis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas* ». Le *Co-operative News*, journal détenu par les

---

<sup>142</sup> Jean Gaumont, *Jean Gaumont, Histoire générale de la coopération en France, tome 2, Les idées et les faits, les hommes et les œuvres : Formation et développement de l'institution coopérative moderne*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1923, p. 131.

<sup>143</sup> Il serait nécessaire de compléter cette analyse par des articles de l'*Almanach de l'UC* afin d'avoir une vision exhaustive de la représentation de l'église dans la presse coopérative de l'Union. Malheureusement, en raison de la pandémie de Covid-19, nous n'avons pas été en mesure de retourner à la Bibliothèque Nationale de France pour consulter une nouvelle fois ces *Almanach*.

<sup>144</sup> Il s'agit d'une traduction du *Co-operative News* d'avril 1902. « Discours de l'évêque anglican de Worcester », *l'Émancipation, journal d'économie sociale et politique*, 15 mai 1902, Année 16, n° 5, p. 77.

<sup>145</sup> « Edward Vansittart Neale », *L'Émancipation...*, *op. cit.*, 15 mars 1894, Année 8, n° 3, p. 43.

<sup>146</sup> En raison de la pandémie de Covid-19, nous n'avons pas été en mesure de consulter un ouvrage susceptible d'apporter des informations sur la vision des Français sur les socialistes chrétiens anglais : Marc Boson, *La pensée et l'action coopératives [sic] des « socialistes chrétiens » en Angleterre*, Bâle, Impr. De l'USC, 1957. L'ouvrage est conservé au Musée Social, centre d'archive qui devrait être intégré au Campus Condorcet à partir de la rentrée 2020.

<sup>147</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de coopération...*, *op. cit.*, p. 132.

<sup>148</sup> Paul Hubert-Valleroux, *Les associations coopératives en France et à l'étranger*, Paris, Guillaumin et Cie Libraires, 1884, p. 403.



coopératives de l'Union anglaise, fédération dont l'on a montré les liens avec les socialistes-chrétiens, traduit ces mots par « *In things doubtful liberty. In things essential Unity. In all things charity* »<sup>149</sup>. Pourtant, lorsqu'ils traduisent la devise du *Co-operative News* et de l'Union des œuvres catholiques de France, les coopérateurs français de l'Union Coopérative prennent de la distance avec les versions latines et anglaises de la devise : « dans toutes les affaires importantes : l'Union ; dans les questions douteuses : la liberté ; maintenant et toujours : la fraternité »<sup>150</sup>. Le dernier mot en particulier doit attirer l'attention. La traduction française de *caritas/charity* par le mot « fraternité » ôte tout le caractère religieux de cette maxime, ce qui n'est peut-être pas tout à fait une coïncidence. Bien qu'il soit difficile d'identifier les tenants et les aboutissants de cette devise qui a vraisemblablement fait de mystérieux allers-retours entre les mouvements coopératifs anglais et français, on peut toutefois noter que cette maxime participe au processus d'interaction entre les deux pays.

Héritée des Anglais, la relation privilégiée entre église protestante et coopération s'illustre en France par la mobilité des certains hommes qui s'impliquent indifféremment dans des organisations religieuses tout en poursuivant leur action coopérative à Nîmes, cette fameuse ville du Gard qui aurait fait office de « capitale provisoire du christianisme social »<sup>151</sup>. Ainsi, en 1887, l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales est créée par deux figures liés au mouvement coopératif, le participationniste Charles Robert et l'un des fondateurs du Musée social, Jules Siegfried. Charles Gide et Édouard de Boyve prennent également part à cette organisation<sup>152</sup> et feront office de passeurs entre les doctrines protestantes et coopératives. Encore une fois, le journal *l'Émancipation*, édité par De Boyve, apparaît comme un moyen de propagande pour les chrétiens socialistes, devenant ainsi « la chaire de la petite église militante », pour reprendre l'expression de Jean Gaumont<sup>153</sup>. En effet, le journal relaye de très nombreuses informations sur l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales. Un numéro de 1890 consacre près d'une page entière à un résumé du troisième congrès de l'Association<sup>154</sup>. Les publications de comptes-rendus de l'Association font également l'objet de brefs billets d'information, comme par exemple pour le cinquième congrès

---

<sup>149</sup> *Id.*

<sup>150</sup> *Almanach de l'UC*, 1902, p. 44.

<sup>151</sup> Enzo Pezzini, *Projet coopératif et christianisme social*, Saint-Louis (Belgique), Publications des facultés universitaires Saint-Louis, p. 204.

<sup>152</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération en France, tome 2, Les idées et les faits, les hommes et les œuvres : Formation et développement de l'institution coopérative moderne*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1923, p. 132.

<sup>153</sup> *Id.*, p. 133.

<sup>154</sup> « Qui n'entend qu'un son de cloche », *L'Émancipation, journal d'économie politique et sociale*, 4<sup>ième</sup> année, n°10, 15 août 1890, première page (page non numérotée).

de l'Association protestante, en 1893<sup>155</sup>. Enfin, en 1892, un supplément de *l'Émancipation* prénommé le *Bulletin de la Ligue française pour le relèvement de la moralité publique* retranscrit dans ses pages le débat de l'Association protestante contre la presse pornographique, une posture qui aurait été critiquée par le mensuel de Benoît Malon la *Revue socialiste* peu de temps auparavant<sup>156</sup>. La place occupée par l'Association protestante dans ce *Bulletin* permet d'ailleurs de noter la corrélation établie par le journal nîmois entre moralité et protestantisme. Au reste, les très nombreuses mentions de *l'Émancipation* à l'Association protestante permettent de confirmer que le journal constitue bien un moyen de diffusion des valeurs protestantes à l'attention des coopérateurs, qui sont vraisemblablement le lectorat ciblé par ces articles.

Finalement, que ce soit en France ou en Angleterre, il semblerait en fait que ce ne soit pas avec l'église chrétienne de manière générale que la coopération ait entretenu des liens étroits, mais avec les églises se rattachant aux valeurs anglicanes ou protestantes.

## **Chapitre 4 : Occuper l'espace politique comme les Belges**

### ***a. Les coopérateurs et les socialistes : une méfiance partagée***

Si l'indépendance politique est proclamée par l'Union Coopérative, la posture des coopérateurs de la Bourse est plus difficile à cerner. Derrière leur soutien apparent pour les partis socialistes, les coopérateurs socialistes semblent avoir cherché à garder leurs distances avec les socialistes. Réciproquement, les socialistes paraissent avoir été peu enclins à opérer un rapprochement avec le mouvement coopératif. Nous chercherons ici à comprendre les causes de cette méfiance réciproque afin de dresser un bref tableau des relations entre coopérateurs et socialistes.

Malgré leur attachement aux valeurs socialistes, les coopérateurs de la Bourse expriment de vives réticences à l'éventualité d'une collaboration avec les partis socialistes. Plusieurs objections sont avancées pour justifier cette posture. En premier lieu, l'obligation de verser 2% des bénéfices de la Bourse à la propagande socialiste, selon le vœu émis par la Bourse à son cinquième congrès<sup>157</sup>, fait l'objet de nombreuses critiques. Les coopérateurs craignent que le

---

<sup>155</sup> « Le 5<sup>ème</sup> congrès de l'Association protestante », *L'Émancipation...*, *op. cit.*, 7<sup>ème</sup> année, n°6, 15 juin 1893, p. 94.

<sup>156</sup> « Lettre de Monsieur Gide à la Revue socialiste », *L'Émancipation...*, *op. cit.*, *Bulletin de Ligue française pour le relèvement de la moralité publique*, 15 janvier 1892, p. 3. (page non numérotée).

<sup>157</sup> Ellen Furlough, *Consumer Co-operation : The politics of consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell university press, 1991, p. 134.

versement de cette somme ne fasse passer leurs propres intérêts économiques au second plan derrière ceux des socialistes. Ainsi, en 1910, Louis Héliès reproche aux socialistes d'être à l'origine du ralentissement économique des coopératives du Nord <sup>158</sup>. Cette crainte de voir les intérêts de la coopération détournés par les socialistes se retrouve dans une brochure publiée par la Bourse en 1911. L'auteur, un dénommé Henriet, y déclare que la prise de position politique des coopératives est susceptible de générer des conflits intestinaux et par conséquent de ralentir le mouvement<sup>159</sup>.

Une autre critique porte sur l'ambition politique des socialistes. Les coopérateurs socialistes estiment que les membres des partis socialistes chercheraient avant tout à rassembler des votes pour les élections, et ce au détriment de leur implication au sein du mouvement coopératif. Le coopérateur socialiste Xavier Guillemain déclare ainsi au congrès de 1903 :

Pourquoi cette indifférence [des socialistes] ? La réponse est bien simple, c'est que les élus cherchent surtout à flatter leur clientèle électorale, qu'ils flattent le petit commerce et négligent les coopératives et les coopérateurs, sachant fort bien que les éléments socialistes de ces derniers voteront pour eux<sup>160</sup>.

Cette critique est à relier avec l'appartenance de Guillemain à la branche allemaniste du socialisme, c'est-à-dire le Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire (POSR), qui tire son nom de son chef de file Jean Allemane. Cette branche du socialisme se caractérise par sa méfiance pour les campagnes électorales et toutes les formes de parlementarisme. Les allemanistes cherchent à éviter que le parti ne soit représenté par des hommes en désaccord avec les valeurs du POSR<sup>161</sup>. Le reproche de Guillemain concernant l'implication des socialistes dans les élections est à donc à considérer sous le prisme de ses propres valeurs allemanistes. Guillemain n'est pourtant pas le seul à exprimer des réticences contre le parlementarisme socialiste. En 1900, la coopératrice Louise Réville s'oppose à la participation des coopératives dans les luttes électorales parce qu'elle estime que l'on peut tout à fait être socialiste sans pour autant chercher la « conquête des pouvoirs publics »<sup>162</sup>.

Cette prise de distance des coopérateurs socialistes avec la politique rejoint la posture de l'Union, qui opte dès ses débuts pour la neutralité politique, bien qu'elle reconnaisse la dimension socialiste de la coopération. Selon cette posture, qui est également celle des pionniers

---

<sup>158</sup> Louis Héliès, *Un problème capital. La coopération devant le socialisme / Discours prononcé au congrès de Paris (juillet 1910) par le citoyen Louis Héliès*, Paris, L'Émancipatrice, 1911, p. 40.

<sup>159</sup> A. Henriet, *La classe ouvrière et la coopération*, Paris, Impression « La Productrice », 1911, p. 61.

<sup>160</sup> 4<sup>ième</sup> congrès de la BCS, 1903, p. 149.

<sup>161</sup> « Être élu (conseiller municipal ou député), c'est être toujours un peu suspect aux yeux des militants allemanistes », Michel Wincock, *Le socialisme en France et en Europe XIX-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992, p. 299.

<sup>162</sup> 1<sup>er</sup> Congrès de la BCS, Paris, 1900, p. 93-94.

de Rochdale, le fait que la coopération soit « socialiste par nature » ne l'empêcherait pas de préserver son autonomie vis-à-vis des partis socialistes<sup>163</sup>. En somme, c'est l'institution politique du socialisme qui serait rejetée, mais pas son idéologie. La posture de l'Union reste néanmoins plus tranchée que celle de la Bourse. Au congrès de l'Union de 1900, Casimir Chiosse déclare vouloir éviter toute collaboration avec des partis politiques ou avec des organisations religieuses, mais sa proposition est rejetée par le coopérateur belge Anseele, présent au congrès en tant que délégué étranger. Ce dernier rappelle qu'il ne revient pas au congrès de décider de l'usage que font les coopératives de leurs bénéfiques, en particulier s'il s'agit verser de subsides à la propagande socialiste<sup>164</sup>. Au reste, le refus de l'Union de soutenir les grèves et sa préférence pour le dialogue social entre ouvriers et patrons plutôt que pour la lutte des classes incitera à interpréter avec prudence cette « neutralité » politique de l'Union. Ce point sera abordé dans la partie dédiée aux syndicats, un plus bas dans ce chapitre.

La défiance des coopérateurs socialistes à l'égard des partis socialistes se concrétise par une baisse de popularité de la Bourse auprès de ses membres. Après le premier enthousiasme suscité par le congrès de 1900, la Bourse voit son nombre de délégués décroître fortement. En 1902, de nombreux coopérateurs ne se déplacent pas pour assister au congrès et envoient des mandats blancs afin d'être représentés par une tierce personne<sup>165</sup>. En effet, le projet de la Bourse de verser une part des bénéfiques à la propagande socialiste éloigne rapidement les plus grandes coopératives parisiennes. L'Égalitaire et l'Avenir de Plaisance, toutes deux pourtant ouvertement socialistes, démissionnent de la Bourse en 1900 et ne reviendront respectivement qu'en 1905 et en 1907. Quant à la Bellevilloise, elle ne sera officiellement inscrite à la Bourse que deux années après le premier congrès, en 1902. L'Union du XIXème choisit même de faire marche arrière en revenant à la fédération rivale, l'Union Coopérative<sup>166</sup>. Ces nombreuses hésitations et revirements traduisent l'indécision des coopératives socialistes concernant leur adhésion au socialisme. La méfiance des coopérateurs socialistes ne se manifeste pas seulement par leurs réticences vis-à-vis de la Bourse. En effet, les causes défendues par les socialistes ne font pas toujours l'unanimité des coopérateurs socialistes, comme en témoigne par exemple l'épisode de la Verrerie ouvrière. Malgré la vague de soutien des socialistes de toute la France

---

<sup>163</sup> P. Brizon, E. Poisson, Adéostat Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie socialiste, syndicaliste et coopération de l'Internationale ouvrière*, Paris, A. Quillet, p. 25.

<sup>164</sup> *10<sup>ème</sup> congrès de l'UC*, Paris, 1900, p. 75.

<sup>165</sup> Paul Hubert-Valleroux, *La coopération, économie sociale*, Paris, V. Lecoffre, 1904 p. 188.

<sup>166</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération en France, tome 2, Les idées et les faits, les hommes et les œuvres : Formation et développement de l'institution coopérative moderne*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1923, voir note de bas de page p. 324-325.

-et même de l'étranger- en faveur des verriers et grévistes d'Albi à partir de 1895, la coopérative socialiste parisienne l'Avenir de Plaisance refuse de prendre part à la campagne de fonds lancée pour aider les grévistes. Certes, l'un des membres de la coopérative, Xavier Guillemin, emprunte trente-cinq mille francs à la banque de sa coopérative pour apporter son soutien, mais ses confrères désapprouvent sa démarche : « la Coopérative n'est pas faite pour prêter de l'argent à la Verrerie Ouvrière, mais pour vendre du macaroni ». Une procédure judiciaire contre Guillemin résultera de ce désaccord<sup>167</sup>. L'inaction de l'Avenir de Plaisance dans un évènement de cette ampleur est assez révélatrice de la posture des coopérateurs socialistes vis-à-vis de la prise de position politique, même s'il peut s'agir d'un comportement isolé, d'autres coopératives parisiennes ayant envoyé des fonds aux grévistes verriers, notamment La Revendication de Puteaux, l'Égalitaire et la Moissonneuse<sup>168</sup>.

Réciproquement, les socialistes portent un regard mitigé sur la coopération. Certes, en consacrant en 1913 un volume de son *Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative* au thème de la coopération, l'Internationale ouvrière s'allie aux socialistes français pour affirmer sa volonté d'intégrer la coopération au socialisme<sup>169</sup>. Cependant, les questionnements soulevés par cet opus soulignent les fortes réticences de l'Internationale quant à la convergence des intérêts des socialistes et des coopérateurs. L'*Encyclopédie* reproche à la coopération de n'être qu'une organisation économique employant des méthodes capitalistes. D'après elle, la distribution des bénéfices pratiquée par les coopératives ne correspondrait pas aux principes égalitaires socialistes, puisque les bénéfices reçus dépendraient des achats de chaque consommateur<sup>170</sup>. Qui plus est, l'absence de revendications idéologiques conduirait certaines coopératives à être mises à « toutes les sauces », c'est-à-dire qu'elles pourraient être rattachées à n'importe quelles valeurs politiques ou religieuses, et donc pas nécessairement aux valeurs socialistes. Une coopérative de consommation londonienne aurait notamment choisi de verser une part de ses bénéfices au mouvement juif sioniste<sup>171</sup>. Ces critiques sont à remettre dans le

---

<sup>167</sup> Xavier Guillemin, *Bourses des coopératives socialistes de France ...op.cit.* p. 13. Un doute subsiste sur l'auteur de ces paroles. Guillemin explique que cette critique lui est faite par des « adversaires politiques », mais il ne précise pas s'il s'agit d'adversaires internes ou externes à l'Avenir de Plaisance. Cependant, lorsqu'il évoque le procès, Guillemin désigne son délateur comme étant « un sociétaire » sans précision supplémentaire, on peut donc supposer qu'il s'agit d'un sociétaire appartenant à la société de l'Avenir de Plaisance.

<sup>168</sup> Ellen Furlough, *Consumer Co-operation : The politics of consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell university press, 1991, p. 132.

<sup>169</sup> Cet intérêt des socialistes pour la coopération se manifeste à partir de 1912 par le développement de l'éducation coopérative dans l'école socialiste du quartier latin. Voir Chambarlhac, Vincent, « L'Encyclopédie socialiste, une forme singulière pour une cause politique ? », *Genèses*, vol. n°57, no. 4, 2004, p. 9. < <https://www.cairn.info/revue-geneses-2004-4-page-4.htm> > (consulté le 8 avril 2020).

<sup>170</sup> P. Brizon, E. Poisson, Adéostat Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie socialiste, syndicaliste et coopération de l'Internationale ouvrière*, Paris, A. Quillet, 1913, p. 35.

<sup>171</sup> *Id.*, p. 4-5.

contexte des congrès de l'Internationale ouvrière, à qui l'on doit cette *Encyclopédie*. Dans l'ensemble, à la fin du siècle, l'Internationale ouvrière semble assez mal disposée à l'égard de la coopération. Malgré certaines voix qui commencent à s'élever en faveur du mouvement, l'Internationale dénonce la coopération comme étant une « apparence de solution que l'on pourrait croire inventée par la bourgeoisie égoïste »<sup>172</sup> au congrès ouvrier de 1879.

À l'échelle française, la défiance des socialistes envers la coopération s'appuie en grande partie sur la posture du député du Parti Ouvrier Jules Guesde. Lorsqu'il vient s'exprimer aux réunions de la coopérative de consommation roubaisienne La Paix, en 1904, Jules Guesde n'évoque la coopération que pour mentionner son rôle de pourvoyeur de fonds pour les activités du parti socialiste, et cela quel que soit le thème des réunions<sup>173</sup>. Selon les guesdistes, la coopération ne serait pas une fin en soi, mais seulement un moyen de généraliser les principes socialistes. Malgré la posture peu engageante des socialistes français à leur égard, les coopératives de consommation du Nord ne se détournent pas pour autant du socialisme en raison de l'influence exercée par le mouvement belge. La coopérative La Paix adopte une posture assez ambiguë. Bien qu'elle consacre une part de ses bonis au Parti Ouvrier<sup>174</sup>, elle évite dans les premiers temps de se désigner comme étant socialiste<sup>175</sup>. À la place, La Paix privilégie une approche subtile en recourant à un ensemble de pratiques éducatives et propagandistes se rattachant implicitement au socialisme. Paula Cossart et Julien Talpin qualifie ce procédé d'« institutionnalisation de l'informel »<sup>176</sup>. Cette posture en rupture avec la plupart des coopératives françaises est à relier avec la forte représentation des coopérateurs belges socialistes dans la coopérative La Paix. Sur les vingt-deux coopérateurs ayant créé la coopérative, seize sont membres du Vooruit de Gand, en Belgique<sup>177</sup>. Au reste, on trouve à partir des années 1890 dans le nord et l'ouest du pays une forte représentation des coopératives socialistes. Esquissée en 1894 avant de voir le jour en 1900, la Fédération des coopératives du Nord accepte uniquement les coopératives soucieuses de suivre les préceptes du Parti Ouvrier

---

<sup>172</sup> Henri Desroche, *Le projet coopératif : son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Paris, Éditions ouvrières, 1976, p. 87.

<sup>173</sup> Julien Talpin, Paula Cossart, « "Les coopératives ne valent que pour battre monnaie". Les relations du champ politique socialiste et de la coopération ouvrière à Roubaix (fin XIXe - début XXe siècle) », dans Laurent, Le Gall, Michel, Offerlé et François, Ploux (dir.), *La politique informelle en France et en Europe. XIXe-XXIe siècle*. Rennes, PUR, 2012, p. 168.

<sup>174</sup> *Id.*, p. 170-171.

<sup>175</sup> *Id.*, p. 165.

<sup>176</sup> *Id.*, p. 164.

<sup>177</sup> *Id.*, p. 169.

Français tout en versant leurs bénéfices à la propagande socialiste<sup>178</sup>. À l'Ouest, la Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne naît en 1902 et défend également les principes socialistes, comme l'a montré Robert Gauthier dans un article consacré à cette fédération<sup>179</sup>.

### ***b. La contribution des Belges à la coopération socialiste française***

Si dans le Nord, les coopératives ont hissé l'étendard socialiste dès la fin du siècle, l'influence des coopérateurs socialistes belges semble s'être fait ressentir plus progressivement dans le reste de la France. L'hermétisme de l'Union aux poussées socialistes, dont résultera la naissance de la Bourse en 1895, montre que le socialisme belge s'est répandu en France de manière beaucoup plus dispersée et moins uniforme que dans le Nord. L'objet de cette recherche sera d'étudier les moyens et supports par lesquels ont transité les idées socialistes de la Belgique vers la France. Les voyages de coopérateurs français en Belgique ainsi que la venue de coopérateurs belges aux congrès français permettront de comprendre comment les coopérateurs socialistes français ont cherché à acquérir des connaissances sur le socialisme du mouvement belge. L'analyse d'un journal franco-belge, le *Mouvement Socialiste*, permettra également d'envisager la presse comme l'un des supports de circulation entre les coopérateurs français et belges.

Un voyage en particulier semble avoir joué le rôle d'élément déclencheur pour les coopérateurs français. En 1899, une délégation de la Bourse des Coopératives Socialiste se rend à Bruxelles afin d'assister à l'inauguration des nouveaux locaux de la Maison du Peuple. Cette délégation comprend notamment Xavier Guillemain de l'Avenir de Plaisance, Bock de l'Abeille suresnoise, ainsi que la coopératrice féministe Marie Bonneval<sup>180</sup>. Certains hommes politiques se joignent également à eux, comme par exemple le socialiste Jean Jaurès. Ce voyage marquera tant les esprits qu'il sera raconté en grande pompe dans la presse coopérative et socialiste. Le *Bulletin* mensuel de la Bourse en publie un compte-rendu tiré à dix mille exemplaires et

---

<sup>178</sup> Denis Lefebvre, « Coopération et socialisme, la fédération socialiste du Nord (fin XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Cent ans de socialisme septentrional*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1995, § 20. Disponible en ligne : <<http://books.openedition.org/irhis/1413>> (consulté le 10 juin 2020).

<sup>179</sup> Robert Gauthier, « L'âge héroïque de la fédération des coopératives ouvrières de Bretagne, 1902-1914. », *RECMA*, 2006/1, n° 299.

<sup>180</sup> Daniel Ourman, « Sur la rencontre de deux visages du socialisme européen. Les influences du socialisme belge sur le socialisme français, la coopération (1885-1914) », *RECMA*, vol. 280, n°2, 2001, p. 85.

distribué à l'ensemble des coopératives et coopérateurs<sup>181</sup>. Dans un article publié dans le journal *Le Mouvement socialiste*, Jean Jaurès explique que ce voyage a suscité chez lui une grande admiration pour le mouvement coopératif belge. Jaurès s'enthousiasme de la diversité des services offerts par la Maison du peuple et encense l'architecture du bâtiment ainsi que les chœurs d'enfants d'ouvriers. L'homme politique déclare y voir un exemple à suivre pour les Français. Il affirme ainsi : « nous tous, socialistes français, nous avons rapporté de ces fêtes le ferme dessein de hâter le pas pour rejoindre nos camarades belges »<sup>182</sup>. Si ce voyage en Belgique reste sans doute le plus connu, il n'est cependant pas le premier. En 1893, des membres du Comité international du livre se rendent en Belgique pour assister à un congrès et découvrent la Maison du Peuple. Ils profitent de leur présence pour visiter d'autres coopératives situées à Gand ainsi qu'à Anvers. L'un de ces délégués, Hamelin, fait part de ses découvertes belges à son groupe d'étude socialiste<sup>183</sup>. Ces discussions entraîneront la création de la coopérative l'Avenir de Plaisance, dont le jeune Xavier Guillemin, alors âgé de vingt-neuf ans, prendra la tête<sup>184</sup>. Afin de faire perdurer cette tradition des voyages des coopérateurs socialistes en Belgique, la Bourse crée en 1905 une société d'excursions en charge d'organiser des voyages dans les Maisons du Peuple belges. Cette société aurait vocation, plus tard, à étendre ses voyages à d'autres pays européens<sup>185</sup>.

Lorsque les coopérateurs français ne se déplacent pour découvrir les coopératives belges, ce sont les coopérateurs belges qui viennent à leur rencontre aux congrès de la Bourse pour défendre la nécessité d'une alliance entre coopération et socialisme. Au congrès de la Bourse de 1900, un coopérateur belge de la ville de Charleroi explique comment l'alliance entre coopération et socialisme permettrait de soutenir la représentation des classes populaires sur la scène politique. Un don de vingt-cinq mille francs des coopératives belges à la propagande socialiste aurait ainsi permis l'élection de huit députés ouvriers à Charleroi (Wallonie) en 1894<sup>186</sup>. Ce modèle belge du « tout-en-un », qui combine coopération et socialisme, suscite

---

<sup>181</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération en France, tome 2, Les idées et les faits, les hommes et les œuvres : Formation et développement de l'institution coopérative moderne*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1923, p. 293. D'après Jean Gaumont, il s'agirait du Bulletin n° 44 de la Bourse.

<sup>182</sup> Jean Jaurès, « La leçon des fêtes de Bruxelles », *Le mouvement socialiste*, n° 8, 1899, p. 449-450.

<sup>183</sup> Xavier Guillemin, *Bourse des coopératives socialistes de France, fondée le 1er décembre 1895. Siège social, 21, boulevard Saint-Marcel, Paris. Sa fondation jusqu'à la naissance de la Fédération nationale des coopératives de consommation. Conférence faite par Xavier Guillemin, au Cercle des coopérateurs de "la Belvelloise" en 1927*, Amiens-Paris, Impression nouvelle, association coopérative, 1927-1928, p. 7.

<sup>184</sup> Ellen Furlough, *Consumer Co-operation : The politics of consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell university press, 1991, p. 127-128.

<sup>185</sup> Cette société d'excursion prendrait la forme d'une « tontine », c'est-à-dire une société de mise en commun de fonds individuels. Voir « Tontine », *5<sup>ième</sup> congrès de la BCS*, p. 25.

<sup>186</sup> *id.*, p. 115.



l'admiration du coopérateur Rebins, membre de la Maison du Peuple (de Paris), qui suggère que l'on procède la même manière en France afin d'avoir tout comme en Belgique une « citadelle imprenable du prolétariat »<sup>187</sup>. Au reste, le soutien des socialistes, et en particulier des socialistes élus aux municipalités, est identifiée par les coopérateurs belges comme une nécessité pour assurer le succès économique de la coopération. Au congrès de la Bourse de 1900 également, le coopérateur belge Anseele montre comment une hausse des taxes sur le blé générerait une hausse des prix qui supprimerait les tarifs avantageux négociés par les coopérateurs<sup>188</sup>. Le positionnement politique des coopératives ne viserait donc pas tant à conquérir un nouvel électorat pour les socialistes, mais plutôt à éviter les obstacles économiques et légaux en établissant le dialogue avec les pouvoirs politiques.

La posture des coopérateurs belges vis-à-vis de la politique semble s'être également transmise par la publication de très nombreux articles vantant les mérites de la coopération belge. Un journal en particulier semble faire office de passeur entre la coopération des deux pays : le *Mouvement socialiste*. Cette revue créée en 1899 par le jeune syndicaliste révolutionnaire français Hubert Lagardelle, alors âgé de vingt-et-un ans, s'inscrit dans une volonté d'insérer la question socialiste non plus dans un cadre national, mais européen<sup>189</sup>. Ce journal se caractérise par ses deux comités de rédaction, l'un français et l'autre belge. Le socialiste belge Vandervelde fait notamment partie du comité belge. Plusieurs membres du Parti Ouvrier Belge apporteront leur contribution au journal, notamment les deux coopérateurs Édouard Anseele, fondateur du *Vooruit* de Gand et Louis Bertrand, président de la Fédération des coopératives belges<sup>190</sup>. Les coopératives sont perçues par les rédacteurs comme des applications concrètes de la doctrine socialiste, aussi le journal choisit-il l'exemple belge comme preuve du succès de cette collaboration. Des articles portant sur les coopératives de Gand, de Bruxelles et de Jolimont sont agrémentés de données chiffrées<sup>191</sup> et mentionnent parfois la propagande coopérative des Belges à l'attention des Français. En 1900, la revue retranscrit dans ses pages le discours d'Édouard Anseele à l'Hôtel des Sociétés savantes à Paris, aux côtés de Jaurès<sup>192</sup>. Du côté du comité de rédaction français, on trouve les jeunes amis du

---

<sup>187</sup> *id.*, p. 85.

<sup>188</sup> *1<sup>er</sup> Congrès de la BCS*, Paris, 1900, p. 97.

<sup>189</sup> Flers Marion, « Le Mouvement socialiste (1899-1914) », *Cahiers Georges Sorel*, n°5, 1987, Les revues dans la vie intellectuelle 1885-1914, p. 51.

<sup>190</sup> Ourman, Daniel, « Sur la rencontre de deux visages du socialisme européen. Les influences du socialisme belge sur le socialisme français, la coopération (1885-1914) », *RECMA*, vol. 280, n°2, 2001, p. 87.

<sup>191</sup> *Id.*, p. 88.

<sup>192</sup> L'article en question du *Mouvement socialiste* n'est pas disponible sur Gallica car il s'agit de l'une des années non numérisées ou manquantes. Cet article est toutefois mentionné par Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération...*, *op. cit.*, p. 306.

fondateur de la revue, Hubert Lagardelle. Il s'agit principalement d'étudiants en droit qui se revendiquent collectivistes, ou plus rarement des anciens étudiants de l'École Normale<sup>193</sup>.

La collaboration entre coopérateurs belges et socialistes français du *Mouvement socialiste* est à remettre dans le contexte d'une certaine proximité entre les socialistes des deux pays. À titre d'exemple, le socialiste et communard Benoît Malon, auquel on doit la création de la coopérative de consommation La Revendication de Puteaux, entretient une correspondance épistolaire assidue avec le socialiste belge César de Paepe, qui assiste à plusieurs congrès français dont celui de l'Union en 1889<sup>194</sup>. Cependant, le thème de la coopération ne semble pas être abordé dans ces lettres. Ce silence traduit peut-être le désaveu de Malon pour les coopératives au début de son engagement politique, bien qu'il ait créé sa propre coopérative<sup>195</sup>. Malon se raviserà à la fin de sa vie et redonnera ses lettres de noblesse à la coopération en faisant envoyer un délégué à une fête organisée par la coopérative qu'il a créée dans sa jeunesse<sup>196</sup>. Si le *Mouvement* accorde dans ses pages une certaine importance au le mouvement coopératif, il ne faut toutefois pas surestimer son implication pour la cause coopérative. En effet, le journal s'intéresse à la coopération non pas comme un mouvement à part entière, mais comme l'un des moyens d'action du Parti Ouvrier Belge et du socialisme de manière plus générale<sup>197</sup>. L'intérêt porté par le *Mouvement* à la coopération belge est donc à replacer dans le contexte des convictions politiques du journal.

Ayant pris conscience des avantages de la coopération pour le socialisme, Jaurès commence lui aussi à défendre une alliance avec le mouvement coopératif. Au premier congrès de la Bourse, Jaurès déclare qu'« il ne suffit pas que la coopération devienne socialiste, il faut que le socialisme devienne coopérateur »<sup>198</sup>, mettant ainsi l'accent pour la première fois sur le caractère réciproque de cette alliance. Cette posture marque une rupture nette avec la méfiance qu'il avait exprimé jusqu'à présent envers la coopération<sup>199</sup>. L'homme politique invite toutefois

---

<sup>193</sup> Christophe Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, Paris, Seuil, 1993, Chapitre II, les lieux du débat et de l'action, § « Une nouvelle vague de revues ». Ce passage a été consulté en ligne sur Google Book, mais les numéros de page de l'ouvrage ne sont pas visibles et de nombreuses pages sont manquantes. Nous n'avons pu retourner le consulter en bibliothèque en raison du confinement de pandémie de Covid-19.

<sup>194</sup> Les échanges épistolaires entre les deux hommes de 1876 et 1880 ont été publiés dans *La Revue Socialiste*, tome 48, n°286, octobre 1908, mais aussi dans *id.*, n° 287, novembre 1908, et *id.*, n° 288, décembre 1908. Ces numéros sont consultables sur Gallica.

<sup>195</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération...*, *op. cit.*, p. 276-277.

<sup>196</sup> *id.*, p. 280.

<sup>197</sup> *id.*, p. 303.

<sup>198</sup> *1<sup>er</sup> congrès de la BCS*, Paris, 1900, p. 121.

<sup>199</sup> Christophe Prochasson détaille les différents éléments ayant contribué au revirement de Jaurès en faveur de la coopération. Outre son voyage en Belgique, Jaurès aurait été marqué par trois événements : tout d'abord, la grève de la Verrerie ouvrière d'Albi en 1895, ensuite, la création de la BCS la même année, et enfin, la création d'une

à la prudence, car il estime que l'absence d'unification des partis socialistes français complexifie le rattachement des coopératives à une idéologie politique précise : « s'il est prématuré de demander aux coopératives socialistes en France de participer directement et ouvertement à la lutte électorale, c'est parce qu'elles pourraient avoir à choisir trop souvent entre plusieurs candidats socialistes »<sup>200</sup>. L'année suivante, au congrès de 1901, le coopérateur Maie fait un constat similaire en déclarant qu'il ne saurait comment diviser les bénéfices de sa coopérative entre les différents partis socialistes<sup>201</sup>. En effet, entre 1879 et 1920, Michel Winock identifie deux grandes branches du socialisme : d'une part, les socialistes antiparlementaristes (dont font partie les syndicalistes et les allemanistes), et d'autre part, les socialistes politiques comme Jaurès et Guesde<sup>202</sup>. Les rivalités entre les nombreuses subdivisions de ces deux branches contribuent à la complexification du tableau socialiste français à cette époque.

### *c. Soutien ou pied-de-nez aux syndicats ?*

En France, l'échec d'une alliance avec les syndicats incite les coopérateurs à s'interroger sur le succès du binôme coopératives-syndicats à l'étranger, et tout particulièrement en Belgique et en Angleterre. Moins qu'une recherche sur les interactions entre les postures des trois pays - car nos sources ne semblent pas fournir pas suffisamment d'éléments de réponse sur ce point-, il sera ici envisagé d'interroger les différentes manières dont les trois mouvements ont établi des relations avec les syndicats. Il ne s'agirait donc pas d'une méthodologie croisée, comme nous avons essayé de le faire jusqu'à présent, mais plutôt d'une méthodologie comparée. Toutefois, lorsque cela sera possible, nous chercherons à comprendre comment les références anglaises et belges ont été interprétées par les coopérateurs français. Avant de chercher à comprendre le regard porté par les Français sur leurs confrères étrangers, il convient d'analyser les postures des coopératives françaises vis-à-vis des syndicats. À cette fin, il semble d'abord utile de présenter l'organisation du mouvement syndical français à cette époque.

À la fin du dix-neuvième siècle, le paysage syndical français s'articule autour de deux grandes organisations nées à la suite de la loi Waldeck-Rousseau de mars 1884, qui autorise la création de syndicats. D'une part, les Bourses du travail, progressivement fédérées par Fernand

---

boulangerie coopérative parisienne. Voir Christophe Prochasson, « Jean Jaurès et la coopération », *La revue de l'économie sociale*, n°3, janvier-mars 1985, p. 32-34.

<sup>200</sup> 1<sup>er</sup> congrès de la BCS, Paris, 1900, p. 118.

<sup>201</sup> 2<sup>nd</sup> congrès de la BCS, Lille, 1901, p. 20.

<sup>202</sup> Michel Wincock, *Le socialisme en France et en Europe XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992, p. 78-80.

Pelloutier, rassemblent des groupements d'ouvriers résidant dans les mêmes zones géographiques et se revendiquant socialistes révolutionnaires. D'autre part, la Confédération Générale du Travail (CGT) est créée en 1895 sur la base de corporations professionnelles d'affiliation essentiellement socialiste réformiste<sup>203</sup>, bien qu'une tendance anarchiste y soit très marquée<sup>204</sup>. Les organisations syndicales se rassembleront progressivement et les plus récalcitrantes (les guesdistes) finiront par fusionner avec la CGT en 1903.

Cette même année, Guillemin amorce une première tentative d'alliance avec la CGT, sans doute incité par leurs proximités politiques, puisque la CGT est notamment soutenue par Jean Jaurès, dont on connaît déjà l'intérêt pour les coopératives. Cependant, la CGT décline le projet de la BCS au motif qu'elle « ne voit pas l'utilité d'une entrevue qui ne pourrait aboutir en l'état de la question », la proposition des coopérateurs n'ayant pas encore été abordée pendant les congrès syndicaux (appelés aussi congrès corporatifs)<sup>205</sup>. Xavier Guillemin propose alors d'opérer un second rapprochement avec un nouveau projet<sup>206</sup>. Ce nouveau projet se prononce en faveur d'un versement de subsides aux syndicats, il s'agit d'une mesure facultative destinées aux coopératives désireuses de montrer leur soutien au mouvement syndical. En retour, les syndicalistes seraient invités à devenir coopérateurs. Cette réciprocité entre les deux mouvements se traduirait par l'instauration d'un « label » sur les produits des coopératives afin d'avoir un gage de conformité des procédés de production avec les principes syndicaux. Ce « label » permettrait ainsi aux consommateurs de privilégier, s'ils le souhaitent, des marchandises dont les travailleurs ont bénéficié de bonnes conditions de travail<sup>207</sup>. En 1904, quatre coopérateurs dont Guillemin se rendent au congrès corporatif de Bourges afin de défendre cette idée d'alliance entre les deux entités. Cependant, les coopérateurs se voient à dans l'obligation de « renoncer à la parole, temps matériel manquant pour cette discussion »<sup>208</sup>, le congrès n'ayant pas eu le temps d'aborder la question de la coopération.

---

<sup>203</sup> Christophe Maillard, *Un syndicalisme impossible ? L'aventure oubliée des Jaunes*, Paris, Vendémiaire, 2016, p. 9-10.

<sup>204</sup> Cette tendance anarchiste est en fait minoritaire en 1910. Jean Sagnes explique que le pouvoir décisionnaire de la CGT est entre les mains des anarchistes car les socialistes réformistes ne sont pas représentés dans le système électoral de l'organisation, bien qu'ils soient numériquement supérieurs. L'auteur précise toutefois préférer le terme « syndicaliste révolutionnaire » plutôt que celui d'« anarcho-syndicaliste » pour désigner ces anarchistes. Jean Sagnes (dir.), *Histoire du syndicalisme dans le monde*, Toulouse, Privat, 1994, p. 47-48.

<sup>205</sup> 4<sup>ème</sup> congrès BCS, Sotteville-les-Rouen, 1903, p. 145-146.

<sup>206</sup> *Id.*, p. 145.

<sup>207</sup> Jean Gaumont, *Jean Gaumont, Histoire générale de la coopération en France, tome 2, Les idées et les faits, les hommes et les œuvres : Formation et développement de l'institution coopérative moderne*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1923, p. 359.

<sup>208</sup> 14<sup>ème</sup> Congrès national corporatif, Bourges, 1904, p. 235. Disponible en ligne : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1109519.texteImage>> (consulté le 15 avril 2020).

À cette difficulté de susciter l'intérêt des syndicats s'ajoutent les tensions entre l'Union et la Bourse, qui complexifient l'élaboration d'un discours unifié à l'attention de la CGT. Certes, en 1906, au congrès d'Amiens de la CGT, coopérateurs et syndicalistes trouvent un terrain d'entente. Les deux entités se prononcent en faveur de l'adhésion des syndiqués dans les coopératives de la BCS. Seulement, des réserves à cette proposition émanent du secrétaire adjoint de la CGT, un syndicaliste révolutionnaire dénommé George Yvetot<sup>209</sup>. Ce dernier affirme préférer établir des liens avec l'Union plutôt qu'avec la BCS en raison de l'affiliation socialiste de cette dernière. Rectifiée selon le bon vouloir d'Yvetot et renégociée, la proposition qui sera finalement adoptée visera à établir des relations non pas spécifiquement avec la BCS, comme initialement proposé, mais avec les coopératives « qui avaient pour but la suppression du salariat »<sup>210</sup>. Les réticences d'Yvetot peuvent être rattachées à une volonté de préserver l'indépendance politique du syndicalisme. Yvetot sera certes connu dans son engagement pour sa mise à l'écart des partis socialistes<sup>211</sup>, mais cette posture de distanciation vis-à-vis des partis politiques avait en fait déjà été prononcée dès la création de la CGT en 1895. En effet, l'article premier des statuts de CGT affirmait vouloir se tenir « en dehors de toute école politique »<sup>212</sup>. Malgré tout, certains liens seront préservés avec la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO)<sup>213</sup>.

Au reste, la BCS se garde bien de montrer l'ambiguïté de la décision finale du congrès d'Amiens quant au projet d'alliance avec les coopératives. Le compte-rendu de la BCS de 1906 mentionne la résolution de la CGT « invit[ant] tous les syndiqués à rentrer dans les coopératives adhérentes à la BCS »<sup>214</sup> sans préciser que ces mots ont été précédés par des propos moins engageants : « Le congrès [de la CGT] ne voit pas l'utilité, pour le moment, de lier, par une entente définitive, les deux organismes : *syndicalisme* et *coopération* »<sup>215</sup>. Ces quelques lignes,

---

<sup>209</sup> Christophe Prochasson, « Jean Jaurès et la coopération », *La Revue de l'économie sociale*, n°3, janvier-mars 1985, p. 33. À compléter avec les travaux de Roger Verdier que nous n'avons malheureusement pas été en mesure de consulter en raison de la pandémie de Covid-19, voir Roger Verdier, *La longue marche de la coopération. De la Verrerie ouvrière au pacte d'unité (1895-1912)*, Thèse d'histoire, 1981, p. 72

<sup>210</sup> 6<sup>ème</sup> congrès de la BCS, Troyes, 1907, p. 160.

<sup>211</sup> « Il [Yvetot] a toujours farouchement défendu l'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis. Il intervint notamment sur ce sujet au congrès de Bourges en 1904. Il demeura hostile à toute entente avec le Parti socialiste [...] », *Le Maitron, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, en ligne : <[https://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article135463&id\\_mot=28](https://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article135463&id_mot=28)> (consulté le 13 avril 2019).

<sup>212</sup> Stéphane Sirot, « SFIO, syndicalisme et lutte ouvrière (1905-1914) : des relations problématiques et volontiers distendues », *Cahiers Jaurès*, vol. 187-188, n°1, 2008, p. 89., en ligne : <<https://www.cairn.info/revue-cahiers-jaurès-2008-1-page-87.htm>> (consulté le 15 avril 2020).

<sup>213</sup> Jean Sagnes (dir.), *Histoire du syndicalisme dans le monde*, Toulouse, Privat, 1994, p. 47.

<sup>214</sup> 6<sup>ème</sup> congrès BCS, Troyes, 1907, p. 160.

<sup>215</sup> 14<sup>ème</sup> congrès national corporatif, Amiens, octobre 1906, p. 196-197.

qui peuvent refléter une volonté de maintenir une certaine distance entre les deux organisations, ont été complètement éludées dans le compte-rendu de la BCS.

Une autre intervention ayant eu lieu pendant le congrès d'Amiens, en 1906, montre mieux encore comment les dissensions entre les deux fédérations coopératives ont contribué à altérer les relations entre syndicats et coopérateurs. Guillemin revient sur la décision d'Yvetot -qui préconisait une alliance privilégiée avec les coopérateurs de l'Union- et invite les syndicats à ne s'associer qu'avec des membres de la Bourse, et non avec des coopératives affiliées « à une organisation qui a le même programme que les jaunes de France »<sup>216</sup>. L'allusion aux jaunes de France fait explicitement référence à l'Union coopérative, dont le conservatisme est souvent rapproché de celui de la Fédération nationale des Jaunes de France.

Moins connue que la CGT et que les Bourses du Travail, la Fédération des Jaunes voit le jour en 1899 sous l'impulsion d'un ancien socialiste, Pierre Biétry. Bien qu'elle ait défendu la hausse des salaires et l'amélioration des conditions de travail des employés, la Fédération des Jaunes se distingue très nettement de la CGT et de la Bourse du Travail en refusant la lutte des classes et la grève<sup>217</sup>. À la place, la Fédération des Jaunes privilégie le dialogue entre les ouvriers et les patrons. D'ailleurs, le chant de l'organisation, la « Carmagnole des Jaunes », détourne le refrain de l'*Internationale* pour le remplacer par « la vraie lutte finale, c'est la Concorde et l'Union, terminez la Bataille, dans la Paix et la Raison »<sup>218</sup>. Enfin, la Fédération des Jaunes se caractérise par son antisémitisme très marqué ainsi que par sa connivence avec des partis nationalistes d'extrême-droite<sup>219</sup>, contrairement à la CGT, qui est proche du socialisme et de l'anarchisme. Selon ces préceptes, une coopérative jaune ne défendrait donc ni la lutte des classes, ni la grève, et encore moins le socialisme, avec lequel elle garde soigneusement ses distances. D'après Ellen Furlough, certaines de ces coopératives seraient d'ailleurs nées dans l'unique but de contrer l'expansion des coopératives socialistes dans les villes<sup>220</sup>.

La remarque de Guillemin contre les « jaunes » s'insère dans un climat où les coopératives jaunes et les coopératives rouges (qui sont socialistes) sont à couteaux tirés, ce dont témoignent de nombreux articles de la presse coopérative. Les coopératives jaunes se

---

<sup>216</sup> 6<sup>ème</sup> congrès de la BCS, Troyes, 1907, p. 161.

<sup>217</sup> Christophe Maillard, *Un syndicalisme impossible ? L'aventure oubliée des Jaunes*, Paris, Vendémiaire, 2016, p. 12.

<sup>218</sup> *id.*, p. 28.

<sup>219</sup> *id.*, p. 142.

<sup>220</sup> Ellen Furlough, *Consumer Co-operation in France : the politics of consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell University, 1991, p. 164.

voient reprochées le ralentissement commercial des coopératives rouges, comme l'affirme l'un des porte-paroles de la coopérative socialiste l'Ouvrière, dans la ville d'Avion. L'Ouvrière aurait été concurrencée par la coopérative jaune La Sociale, dont le seul objectif aurait été la répartition des bonis sans aucune revendication sociale, contrairement à ce qu'indique son nom<sup>221</sup>. Les caractéristiques des coopératives jaunes se rapprochent en fait de la définition que l'écrivain de la coopération Jean Gaumont propose des coopératives bourgeoises. L'une et l'autre seraient des organisations « sans solidarité externe ou interne, qui ne [font] rien pour [leurs] membres, sinon leur donner de l'épicerie et leur rendre leurs sous »<sup>222</sup>. Le terme « solidarité » de cette définition se rapporte non seulement aux actions d'entraide (comme l'éducation ou le versement de subsides en cas de veuvage) des coopératives socialistes, mais aussi à la question de la grève. En effet, le cœur des conflits entre les deux types de coopératives réside dans la posture vis-à-vis de la grève, une question chère aux syndicats. Ce questionnement s'inscrit dans un contexte de forte recrudescence des grèves dans les années 1890, comme l'a constaté Michelle Perrot. La montée en puissance des mouvements de grève à Paris puis en province s'associe à une volonté croissante de faire plier le patronat aux requêtes des ouvriers afin d'obtenir une hausse des salaires et une amélioration des conditions de travail<sup>223</sup>. Dans ce contexte de fortes revendications ouvrières, les coopératives cherchent à se positionner sur le thème de la grève, soit en montrant leur réprobation, soit en les soutenant avec des capitaux et de la nourriture gratuite pour grévistes.

D'un côté, les coopératives jaunes de l'Union expriment leur désapprobation pour la grève. Celles-ci craignent que les grèves n'incitent les patrons des usines à recourir à de la main d'œuvre étrangère. Pour illustrer cette posture, une gravure publiée dans la revue du coopérateur de l'Union Édouard de Boyve, *l'Émancipation*, apporte des éléments de réflexion (voir *Image 10*). Au premier plan, un ouvrier et un patron d'usine sont en conflit. Ils se trouvent en bord de mer. Marteau à la main, l'ouvrier défend la grève tandis que le patron affirme avoir fermé l'usine, ce dont témoigne la clé dans sa main. L'élément important de cette image se trouve pour nous en arrière-plan. Sur le rivage, non loin de la plage où se confrontent l'ouvrier et le patron, une barque avec le drapeau « industrie, commerce » s'éloigne de la terre ferme. À bord de cette barque se trouve une femme transportant une malle avec l'inscription « capital ».

---

<sup>221</sup> *Almanach de la BCS*, 1907, p. 83.

<sup>222</sup> Marcel Mauss cité par Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération...*, *op. cit.*, p. 382.

<sup>223</sup> Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève : France, 1871-1890, Tome 1*, Paris, Éditions l'EHESS, 2001, Chapitre III. Les grèves de 1864 à 1890. Analyse diachronique, « 5. 1888-1890 : Une nouvelle vague », § 67, § 69. Nous avons travaillé à partir de la version mise temporairement en libre accès dans le cadre de pandémie du Covid-19 : <<https://books.openedition.org/editionsehess/152#tocto2n5>> (consulté le 15 avril 2020).

L'embarcation se dirige vers une terre étrangère esquissée au loin. Cette gravure semble identifier les conflits du travail et la grève comme étant les causes de la fuite des capitaux vers l'étranger. L'*Almanach de l'Union*, où cette gravure est aussi publiée -quoique très légèrement modifiée- nous apprend que cette illustration provient d'un journal anglais dénommé *Brotherhood*<sup>224</sup>, journal dont nous ne sommes malheureusement pas parvenus à retrouver la trace.

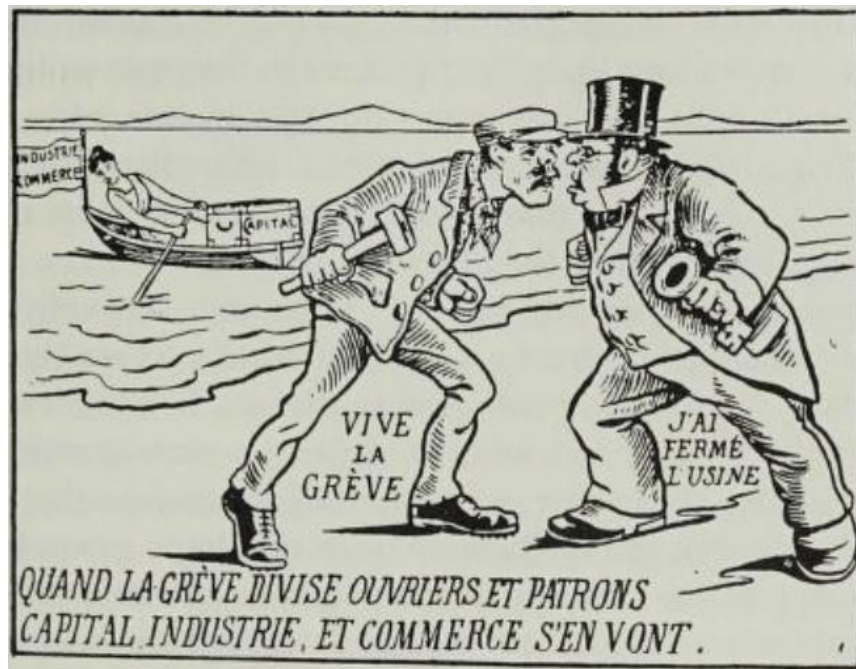


Image 10 : « Quand la grève divise ouvriers et patrons, Capital, industrie et commerce s'en vont »<sup>225</sup>.

À première vue, la provenance anglaise de cette gravure peut paraître étonnante. En effet, depuis la légalisation des grèves en 1824, la Grande-Bretagne a été la figure emblématique du mouvement syndicaliste en Europe. À partir de la seconde moitié du siècle, les capitaux des syndicats anglais sont souvent distribués aux grévistes européens par l'intermédiaire du *London Trades Council*<sup>226</sup>. Il existerait donc un décalage entre la posture anti-grève de la gravure de l'*Émancipation* d'une part, et l'hégémonie syndicale des Anglais d'autre part. Cependant, cette gravure parue dans les années 1890 est remettre dans un contexte syndical bien particulier en Angleterre. En effet, la récession a fragilisé les syndicats anglais, qui doivent désormais verser des indemnités aux ouvriers désormais sans travail. Cette nouvelle vulnérabilité économique

<sup>224</sup> *Almanach de l'UC*, 1898, p. 45.

<sup>225</sup> *L'Émancipation*, 15 avril 1906, page de couverture, cité par Ellen Furlough, *Consumer coop..., op. cit.*, p. 91.

<sup>226</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide, l'âge des solidarités ouvrières*, Paris, Seuil, 2018, p. 114.



des syndicats anglais se traduit par leur recul sur la scène internationale et une diminution des transferts d'argent aux grévistes européens<sup>227</sup>. Le mouvement syndical anglais n'est donc plus en aussi bonne santé qu'au milieu du siècle. Par ailleurs, les syndicats anglais sont également affaiblis par certaines techniques d'intimidation employées par le patronat contre les grévistes. L'une de ces techniques d'intimidation est représentée dans la gravure ci-dessus par la jeune femme dans la barque avec sa malle de « Capital » : il s'agit de ce qu'on appellerait aujourd'hui la fuite des capitaux. Ce procédé peut s'interpréter ici par le recrutement de travailleurs étrangers pour remplacer les grévistes. L'embauche de "blackleg, terme péjoratif désignant les casseurs de grève venus d'autres pays, vise effectivement à punir les grévistes en leur ôtant la possibilité d'un retour au travail<sup>228</sup>. Plutôt que d'identifier le recours aux travailleurs étrangers comme une conséquence de l'action patronale, les coopérateurs français de l'Union interprètent cette démarche comme une conséquence de la grève. C'est justement parce que les conflits du travail seraient à l'origine de la fuite des capitaux français qu'Édouard de Boyve désapprouve les grèves<sup>229</sup>. En réalité, la crainte des migrations internationales du travail n'est pas spécifique aux coopérateurs français. Dans les années 1880, les syndicats français et anglais adoptent une posture défensive contre les travailleurs étrangers, notamment en préconisant la mise en place d'une taxe spéciale à leur attention afin de désinciter les migrations<sup>230</sup>. L'affaiblissement du syndicat anglais et la recrudescence des pratiques visant à contrecarrer les grèves permettent de comprendre cette gravure anglaise ainsi que la vision des coopérateurs français de l'Union.

La posture des coopératives rouges est bien différente. La plupart des coopératives de la Bourse votent des financements en faveur des grèves, ce dont témoigne la publication de leur budget annuel consacré au soutien des grèves<sup>231</sup>. À la Bourse, les coopératives de consommation sont d'ailleurs identifiées comme le versant économique des syndicats en raison de l'épargne ouvrière générée par les ristournes des magasins coopératifs. En raison de cet avantage économique, les coopératives seraient en mesure de relayer les syndicats lorsque ces derniers ne seraient pas en mesure d'agir<sup>232</sup>. Dans le même ordre d'idée, au congrès de 1910, Louis Héliès déclare que les coopératives sont les seules organisations susceptibles de soutenir

---

<sup>227</sup> *Id.*, p. 196.

<sup>228</sup> Arthur J. Mc Ivor, « Employers' Organisation and Strikebreaking in Britain, 1880-1914 », *International Review of Social History*, Avril 1984, Volume 29, n°1, p. 19. En ligne : <<https://doi-org.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/10.1017/S0020859000007793>> (consulté le 16 avril 2020).

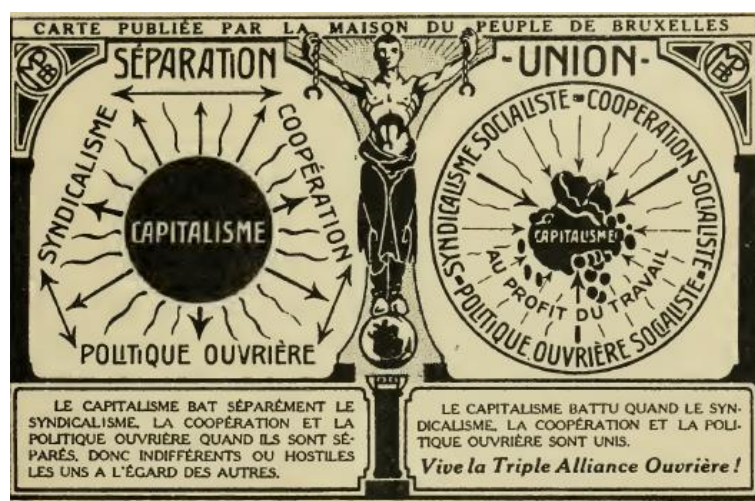
<sup>229</sup> Ellen Furlough, *Consumer Co-operation...*, *op. cit.*, p. 91.

<sup>230</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide...*, *op. cit.*, p. 198.

<sup>231</sup> On peut notamment trouver le montant dépensé par chaque coopérative pour les fédérations, aux « œuvres sociales », aux grèves, ou au fond d'entraide destiné à aider les coopérateurs dans des positions économiques délicates. Voir par exemple *2<sup>ème</sup> congrès de la BCS*, 1901, p. 14.

<sup>232</sup> A. Henriot, *La classe ouvrière et la coopération*, Paris, Impression « La productrice », 1911, p. 65.

les grévistes en leur offrant gracieusement du pain, du lait, et de la soupe, mais aussi en leur prêtant de petites sommes d'argent<sup>233</sup>. Le soutien des grévistes est d'ailleurs recommandé par les Belges dès le premier congrès de la BCS<sup>234</sup>. Le projet d'imposer l'adhésion des coopérateurs aux syndicats, comme le font déjà les coopérateurs belges<sup>235</sup>, semble cependant ne jamais avoir été concrétisé en France. Pour illustrer la coopération belge, Ernest Poisson et Brizon reprennent d'ailleurs une gravure de la Maison du Peuple représentant la « Triple Alliance Ouvrière » (syndicalisme, coopération et socialisme) comme moyen de combattre le capitalisme (voir *Image 11*). Ils opposent cette alliance aux actions isolées de chacune de ces forces, qui ne parviennent pas à renverser le capitalisme.



*Image 11* : Réclame de la Maison du Peuple en faveur de la « Triple Alliance »<sup>236</sup>.

L'efficacité du duo belge coopération-syndicat ne trouve pourtant pas seulement des partisans. Contrairement à ce que laissent à penser les interventions encourageantes des délégués belges aux congrès, l'alliance entre coopératives et syndicats belges soulève certaines difficultés. D'après l'avocat Paul Hubert-Valleroux, les revendications des syndicats belges ne seraient pas toujours respectées par les coopératives belges. Au *Vooruit* de Gand, les porteurs de pains sont payés à la pièce et ne bénéficient pas d'un salaire fixe par jour, tandis que les salaires des ouvrières représentent la moitié de ceux des ouvriers<sup>237</sup>, faisant entorse aux préconisations syndicales sur la régularité et l'égalité des salaires entre les sexes. Le *Vooruit*

<sup>233</sup> Louis Héliès, *Un problème capital. La coopération devant le socialisme / Discours prononcé au congrès de Paris (juillet 1910) par le citoyen Louis Héliès*, Paris, L'Émancipatrice, 1911, p. 20.

<sup>234</sup> *1<sup>er</sup> Congrès de la BCS*, Paris, 1900, p. 141.

<sup>235</sup> *Id.*, p. 77-78.

<sup>236</sup> P. Brizon, E. Poisson, Adéostat Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie socialiste, syndicaliste et coopération de l'Internationale ouvrière*, Paris, A. Quillet, p. 579.

<sup>237</sup> Pierre Hubert-Valleroux, *Les associations coopératives en France et à l'étranger*, Paris, Guillaumin et Cie, libraires, 1884, p. 183-184.

aurait même fait l'objet de poursuites judiciaires pour infraction à la loi sur la protection du travail. En effet, la coopérative belge a été accusée d'avoir fait des retenues sur les salaires des femmes de la coopérative. Le gérant Anseele se serait justifié en expliquant avoir privilégié le reversement d'une partie des salaires à un fond destiné à de la propagande et aux loisirs des ouvriers. Cette explication n'a cependant pas empêché la coopérative belge d'être contrainte de verser une amende aux autorités<sup>238</sup>. Cette condamnation du *Vooruit* incite à interroger l'existence d'un décalage entre le discours pro-syndicaliste des coopérateurs belges et la mise en pratique des préceptes syndicaux dans les coopératives belges.

À l'exception de ce dernier exemple, le succès du duo belge coopération-syndicat reposerait donc sur le rattachement des deux entités à l'idéologie socialiste. Cette corrélation est-elle transposable à l'échelle française ? Autrement dit, est-ce en raison de leur proximité avec les partis socialistes français que les coopératives rouges soutiennent les grèves ? À première vue, cette hypothèse semble cohérente, puisque le SFIO semble défendre les revendications des grévistes. Le soutien du SFIO se manifeste sous diverses formes, comme le lancement de souscriptions pour financer les grèves, la publication d'articles défendant les actions des grévistes, ou encore des prises de paroles des députés socialistes défendant les droits des grévistes<sup>239</sup>. Toutefois, comme le suggère l'historien Stéphane Sirot, les socialistes n'interviennent qu'à de très rares occasions dans l'action concrète des grèves pendant la période des années 1890 jusqu'à la première guerre mondiale<sup>240</sup>. Cette mise en périphérie des socialistes sur le thème des conflits du travail se confirme d'ailleurs en 1906 par la décision du congrès de la SFIO de céder à la CGT les revendications d'ordre professionnel<sup>241</sup>. À l'exception des financements et du pain donné aux grévistes, mentionné plus haut, on sait en fait assez peu de chose de l'implication concrète des coopérateurs dans les grèves, on ignore si des coopérateurs ont véritablement pris part à des grèves. On peut cependant noter une sensibilité particulière des coopérateurs pour le sort des travailleurs, ce dont témoignent les nombreuses publications sur ce thème dans la presse de la coopération socialiste. Le *Bulletin de la BCS* publie en 1896 un plaidoyer contre les maladies découlant du travail en usine, notamment les maladies cutanées et respiratoires. L'article mentionne tout particulièrement les complications de grossesse rencontrées par les ouvrières enceintes. À en croire une étude réalisée la même année

---

<sup>238</sup> *Id.*, p. 185.

<sup>239</sup> Stéphane Sirot, « SFIO, syndicalisme et lutte ouvrière (1905-1914) : des relations problématiques et volontiers distendues », *Cahiers Jaurès*, vol. 187-188, n°1, 2008, p. 92-93.

<sup>240</sup> *id.*, p. 94.

<sup>241</sup> *id.*, p. 90.

par une revue d'économie, pour 150 grossesses, on compterait 82 avortements, 4 accouchements prématurés et 5 enfants mort-nés<sup>242</sup>.

En somme, la distance entre les socialistes et les grévistes peut être opposée à la proximité entre coopérateurs socialistes et syndicats, ce qui incite à réfuter l'hypothèse selon laquelle le SFIO aurait été un vecteur de rapprochement entre les coopérateurs et les syndicats français. Au reste, si les coopératives rouges soutiennent les grévistes, ce n'est peut-être pas tant en raison de leur proximité avec les mouvements socialistes -dont l'on a vu qu'ils gardaient une distance prudente avec les grévistes-, mais plutôt parce que les coopératives semblent avoir développé une certaine sensibilité aux conditions de travail des ouvriers. Cet intérêt pour les conditions de travail les rapproche peut-être davantage de la CGT, qui défend la grève comme levier d'action politique. La posture des coopératives rouges vis-à-vis des grèves tiendrait donc moins à leur proximité idéologique avec la SFIO qu'avec la CGT.

Qui plus est, l'intérêt des coopérateurs socialistes pour les valeurs des syndicats reflète une forme de solidarité aux ouvriers qui prolonge les tentatives (certes avortées) d'une alliance avec les organisations syndicales françaises. Si l'aide aux grévistes est un procédé employé par les coopérateurs socialistes, la défense des valeurs syndicales se retrouve sous d'autres formes dans la plupart des coopératives jaunes ou rouges. En effet, parallèlement aux tentatives de ralliement avec l'organisation nationale de la CGT, des actions de portée locale ou régionale ont vu le jour afin de privilégier les relations entre syndicats et coopératives. L'Union d'Amiens fait office de précurseur. Fondée en 1892 par le syndicat de tisseurs de la ville, cette coopérative de consommation syndicale dispose d'un conseil d'administration choisis par les syndicats de la ville. Ce même conseil décide le versement de quatre mille francs en soutien aux grèves de 1898 et elle encourage les grévistes à venir faire cuire leur pain dans la boulangerie de la coopérative. Enfin, le conseil permet également aux sociétaires grévistes de faire la demande du versement de leur ristourne quand ils le souhaitent<sup>243</sup>, et non pas quelques fois par an, comme les coopératives de consommation ont l'habitude de le faire. La coopérative d'Amiens est donc sous la direction et à la disposition des syndicats de la ville. D'ailleurs, pour Robert Gauthier<sup>244</sup>,

---

<sup>242</sup> « Les maladies professionnelles », *Bulletin de la Bourse*, Année 2, n°16, Mai 1898, p. 3.

<sup>243</sup> P. Brizon, E. Poisson, Adéostat Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie socialiste, syndicaliste et coopération de l'Internationale ouvrière*, Paris, A. Quillet, 1913, p. 377-378.

<sup>244</sup> En raison de la pandémie de Covid-19, nous n'avons pas été en mesure de consulter les travaux de Robert Gauthier, *Le mouvement coopératif de consommation dans l'Ouest (département formant aujourd'hui les régions Bretagne et Pays-de-la Loire) des origines au congrès de Fougères (1925)*, Thèse d'histoire sous la direction de Claude Geslin, Rennes 2. Les relations des coopératives de l'Ouest avec les syndicats auraient été mentionnées dans cette thèse. Par ailleurs, au colloque *L'ESS, quelle histoire ?* ayant eu lieu au Musée Social (Paris) les 7 et 8 février 2020, Robert Gauthier devait faire une intervention dont voici le titre : *Les coopératives de consommation*

les déplacements de certains ouvriers venant de la sphère syndicale pour intégrer le milieu coopératif témoigneraient d'une forme d'instrumentation de la coopération à des fins syndicales. Tout comme l'Union d'Amiens, plusieurs coopératives bretonnes auraient été gérées par des syndicalistes dans le but d'apporter leur soutien à l'action syndicale<sup>245</sup>.

Si les procédés visant à relier coopératives et syndicats semblent rares -du moins pour ce qu'en montre ce corpus de sources-, on ne peut pas en dire autant de l'Angleterre, où l'alliance entre les deux entités paraît fonctionnelle. En effet, les syndicats anglais veillent à ce que leurs préceptes soient bien appliqués au sein des coopératives. Syndicats et coopératives se concertent régulièrement sur les conditions de travail des ouvriers, d'ailleurs les syndicats auraient été représentés dès le congrès coopératif de Manchester de 1870<sup>246</sup>. De manière plus concrète, les syndicats anglais peuvent avoir un droit de regard sur le traitement des employés des coopératives, notamment en prenant part aux comités de direction et assemblées de gestion trimestrielles de l'*Union* anglaise. Lorsqu'ils existent des désaccords entre des coopératives et leurs employés, ces derniers peuvent faire appel à un syndicat d'employés de coopératives afin de défendre leurs droits, l'*Amalgated union of cooperative employees* qui rassemble 280 sociétés, soit 9 500 membres<sup>247</sup>. Cette concertation entre syndicats et coopératives donne lieu à des actions concrètes par lesquelles les fédérations coopératives anglaises vérifient le respect de ces mesures. Aussi, en 1895, une enquête de la Guilde coopérative des femmes anglaises dévoile que les conditions de travail des employées coopératrices seraient acceptables, tant du point de vue des horaires de travail que du salaire, « bien que l'on puisse faire mieux encore ». Malgré ce constat relativement satisfaisant, la Guilde préconise tout de même à ses coopératives de fermer les magasins plus tôt à partir de 1901 afin que ses coopératrices puissent avoir des journées moins longues<sup>248</sup>.

Une branche de la coopération anglaise demeure pourtant indifférente à l'éventualité d'une alliance des syndicats. En effet, les ouvriers de magasin de gros anglais ne semblent pas vouloir pas vouloir se syndiquer. Un coopérateur allemand en visite à Londres déplore que les

---

*et le mouvement syndical (des relations historiques controversées)*. Cette intervention n'a pas eu lieu, mais elle devrait faire l'objet d'une publication ultérieure dans un ouvrage rassemblant l'ensemble des interventions du colloque. Les réflexions proposées ici sur les relations entre coopératives de consommation et syndicats sont des pistes de recherches et seraient à compléter très largement avec les deux travaux de Robert Gauthier que nous venons de citer.

<sup>245</sup> Robert Gauthier, « L'âge héroïque de la Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne, 1902-1914 », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 299, 2006, p. 58, en ligne : <<http://id.erudit.org/iderudit/1021831ar>> (consulté le 16 avril 2020).

<sup>246</sup> Joseph Cernesson, *Les Sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 341.

<sup>247</sup> *id.*, p. 403-404.

<sup>248</sup> 6<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Budapest, 1905, p. 665.

ouvriers de cette organisation n'aient pas exprimé le désir de se syndiquer, ne serait-ce que par solidarité avec les autres travailleurs. Il semblerait que les conditions de travail particulièrement avantageuses des ouvriers du magasin de gros les aient détournés des syndicats<sup>249</sup>. À la suite d'un voyage d'étude en Angleterre en 1903, Joseph Cernesson constate lui aussi que les conditions des ouvriers des magasins de gros anglais sont au-deçà des standards de l'époque. En effet, le salaire y serait élevé et la journée de travail limitée à huit heures. Ces conditions seraient le fruit d'une conciliation entre l'administration du *Wholesale* et les ouvriers<sup>250</sup>. Et pourtant, malgré cette distance entre les syndicats et la branche commerciale-productive qu'est la *Wholesale*, les Anglais semblent privilégier la possibilité d'une union entre les syndicats et coopératives de production, notamment en recrutant des ouvriers syndicalistes dans leurs usines, comme en témoigne un discours énoncé lors d'un congrès anglais en 1891<sup>251</sup>.

Comment expliquer la distance entre coopération jaune et syndicalisme français alors qu'en Angleterre, où le mouvement est pourtant lui aussi peu porté sur le socialisme, la coopération et les syndicats paraissent proches -à l'exception notoire de la *Wholesale* ? Cette différence entre les deux pays pourrait reposer sur la nature fondamentalement différente des mouvements syndicaux français et anglais. D'un côté, les syndicats anglais semblent se caractériser par la dimension économique de leurs actions. D'après Yann Béliard, la suprématie commerciale de l'Angleterre à cette époque aurait incité les ouvriers à privilégier des ententes implicites avec le patronat afin que les deux parties puissent bénéficier de la situation avantageuse de leurs pays<sup>252</sup>. L'action des syndicats anglais aurait donc vocation à apaiser les conflits du travail, mais beaucoup moins à prendre part au débat politique. D'ailleurs, l'organisme rassemblant les syndicats anglais, le *Trade Union Congress* (TUC), qui a vu le jour en 1868, garde ses distances avec les partis politiques. Le TUC n'adhère pas à la Deuxième Internationale, bien qu'il soutienne certaines des actions de l'Internationale<sup>253</sup>. Les Français, en revanche, sont connus pour la forte politisation de leurs activités syndicales. Plus haut, il a été mentionné que la neutralité politique annoncée dans les statuts de la CGT en 1895 avait été contredite par

---

<sup>249</sup> 5<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Manchester, 1902, p. 287.

<sup>250</sup> Joseph Cernesson, *Les Sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Quillet, 1905, p. 466-467.

<sup>251</sup> Brochure anonyme publiée à l'occasion du congrès anglais de Lincoln, *The best means of bringing co-operation and trade union into closer union, a paper read by Mr. John Arnold, of Woolwich, at the congress held at Lincoln, Whitsuntide*, 1891, p. 5.

<sup>252</sup> Yann Béliard, « Le syndicalisme britannique dans la première mondialisation (1868-1914) », *Revue française de civilisation britannique*, n° XV-2, 2009, en ligne : < <https://journals.openedition.org/rfcb/1134#quotations> > (consulté le 16 avril 2020), p. 17.

<sup>253</sup> *id.*, p. 19. Par exemple, le TUC organisera la manifestation de l'Internationale ouvrière ayant eu lieu le 4 mai 1890 à Hyde Park. De plus, une branche du TUC dénommée le Parti Travailleuse adhèrera à l'Internationale ouvrière, mais ce sera plus tardivement, en 1908, peu de temps avant que la guerre ne conduise l'organisation à sa dissolution, en 1916.

l'influence très forte des socialistes et des anarchistes au sein de l'organisation. La comparaison des deux mouvements syndicaux anglais et français peut donner des éléments de réponses quant à leurs relations avec les coopératives. D'un côté, les syndicats anglais, en privilégiant les actions économiques, ne prennent pas position politiquement, rejoignant ainsi la posture de neutralité politique des coopératives anglaises exprimée dès les Pionniers de Rochdale<sup>254</sup>. D'un autre côté, si les syndicats français, à forte tendance socialiste, paraissent avoir séduit les coopératives rouges de la Bourse (même si l'inverse n'est pas vrai, comme nous l'avons montré plus haut) ; ils se heurtent malgré tout à l'indifférence des coopérateurs jaunes, qui, en tant que membres de l'Union, sont peu enclins à entretenir des relations avec une organisation affiliée au socialisme.

\*\*\*

Cette deuxième partie a permis de mettre en lumière la très grande diversité des supports employés pour faire la propagande du mouvement. Si l'influence anglaise est notable, le mouvement français n'en reste pas moins à la traîne derrière ses aînés anglais. Les difficultés économiques semblent avoir complexifié le développement d'une éducation de grande ampleur. Au reste, en entretenant des liens étonnamment étroits avec l'église, les coopérateurs de l'Union ont envisagé la coopération comme un moyen de transmission des valeurs protestantes à ses membres. L'implication des coopérateurs dans les débats politiques, en particulier les débats socialistes, semble avoir constitué un moyen plus efficace de répandre les valeurs du mouvement. La naissance de la BCS est concomitante à un regain d'intérêt des socialistes pour le mouvement coopératif, même si les relations entre coopérateurs et socialistes sont complexes. Cette analyse a permis de montrer en quoi l'influence belge a été décisive dans l'émergence d'un mouvement coopératif tourné vers le socialisme et dans une très moindre mesure, le syndicalisme.

---

<sup>254</sup> G. J. Holyoake, *Histoire des équitables pionniers de Rochdale*, Librairie du Familistère, Guise, 1890 p. 39, en ligne : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54695375.r=pionniers%20de%20rochdale?rk=21459;2>> (consulté le 16 avril 2020). La neutralité politique des Pionniers de Rochdale n'empêche pas les coopérateurs anglais d'être engagés en politique à titre personnel. Les fondateurs des Pionniers de Rochdale étaient d'ailleurs en grande partie soit chartistes, soit socialistes. Voir le détail de la liste des membres-fondateurs : *id.* p. 64-67. De même, Vansittart Neale se revendique socialiste chrétien, et de nombreux autres coopérateurs anglais affichent leur appartenance politique sans pour autant vouloir relier les actions de leur coopérative à celle de leur parti politique. En revanche, en France, l'appartenance politique des coopérateurs socialiste a engendré la création d'une fédération de coopératives exclusivement socialistes, la Bourse. La différence entre les deux pays ne tiendrait donc pas tant à l'engagement personnel des coopérateurs (puisque les coopérateurs des deux pays paraissent se rattacher plus ou moins au socialisme), mais à la transférabilité de cette adhésion politique personnelle à l'échelle de l'administration de la coopérative.

### **Partie 3 : S'entraider à l'échelle internationale**

Au seuil du nouveau siècle, la crainte d'un conflit armé mondial conduit les mouvements ouvriers à envisager une entraide par-delà les frontières. Les coopérateurs projettent eux aussi de donner une dimension internationale à leur mouvement en créant en 1895 l'Alliance Coopérative Internationale. Au sein de cette organisation, les débats sur la dimension politique de la coopération se confrontent désormais aux points de vue de chaque pays. Dès lors, l'Alliance pourra être identifiée comme le terrain d'un double croisement : un croisement des échelles nationales et internationales, mais aussi un croisement des idéologies, comme le montreront les divisions concernant la dimension socialiste ou apolitique du pacifisme. L'internationalisme des coopérateurs anglais et scandinaves a fait l'objet de quelques travaux récents<sup>1</sup>, mais il semblerait prématuré de parler d'internationalisme pour l'Alliance d'avant-guerre, la plupart de ses projets n'ayant pas abouti avant 1912. Tout au plus pourrait-on considérer l'Alliance d'avant-guerre comme l'instance à l'origine du premier véritable dialogue entre les coopérateurs européens. Cette partie aura la spécificité d'étendre la réflexion aux coopératives de production françaises, ces dernières ayant attiré l'attention des coopérateurs anglais.

En travaillant sur les congrès annuels de l'Alliance Coopérative Internationale, à l'occasion desquels se rencontrent des coopérateurs venus de toute l'Europe, nous chercherons à comprendre en quoi les divergences économiques et politiques ont contribué à complexifier et peut-être même à ralentir l'émergence d'un mouvement coopératif international à la fois fonctionnel et unifié. Cette analyse ne traitera donc plus seulement des cas isolés de la coopération française, anglaise et belge, mais cherchera à adopter une méthodologie globale pour interroger la coopération à l'échelle européenne. Afin de mettre en lumière le positionnement des coopérateurs français par rapport à l'internationalisation du mouvement, la posture préconisée par l'Alliance sera mise en parallèle avec celle des coopérateurs français grâce à l'analyse des congrès français et de la presse du mouvement français. Aussi, ce chapitre cette partie divisera en deux chapitres. Dans le chapitre 5, nous chercherons à comprendre les enjeux politiques soulevés par le pacifisme des coopérateurs. Ensuite, avec le chapitre 6, nous interrogerons la dimension économique de cette internationalisation du mouvement. Ce dernier

---

<sup>1</sup> Anthony Webster, *Co-operation and Globalisation: The British Co-operative Wholesales, the Co-operative Group and the World since 1863*, Milton, Routledge, 2019 ; Mary Hilton, *The international co-operative Alliance and the consumer co-operative movement in Northern Europe, c. 1860-1939*, Manchester University Press, 2018.



chapitre analysera les moyens mis en œuvre pour coordonner la coopération à l'échelle internationale. À cette fin, nous étudierons les débats sur la participation aux bénéfices ainsi que les discussions autour de l'élaboration d'un commerce coopératif international.

## Chapitre 5 : Entraide internationale et pacifisme

### a. *L'Alliance et le pacifisme*

L'engagement des coopérateurs en faveur du pacifisme s'inscrit dans une démarche de rapprochement entre deux organisations nées dans les années 1890, l'Alliance Coopérative Internationale d'une part et la Deuxième Internationale d'autre part. Pourtant, à sa création, les membres fondateurs de l'Alliance avaient formellement affirmé vouloir contrecarrer l'Internationale ouvrière, dont ils jugeaient le socialisme trop radical. Avant de comprendre comment les coopérateurs internationaux ont envisagé la coopération comme un moyen de pacifier les relations internationales, il paraît nécessaire d'expliquer le fléchissement de l'Alliance vis-à-vis du socialisme, puisque cette posture semble avoir conditionné l'émergence du pacifisme coopératif.

L'Alliance était à l'origine un projet franco-anglais ciblant les coopératives de production. Sa première dénomination, en 1892, en témoigne : l'Alliance internationale des amis de la coopération de production. Toutefois, à partir de sa fondation officielle en 1895, où elle prend le nom d'Alliance Internationale Coopérative, l'organisation devient progressivement le terrain de discussion privilégié des coopératives de consommation. En 1902, deux représentants des coopératives de consommation allemandes et autrichiennes ont brigué des postes au sein du Comité central de l'Alliance<sup>2</sup>. De même, en 1909, en plus de l'*Union* anglaise qui est principalement composée de coopératives de consommation, on compte la BCS, la fédération des coopératives de consommation suisses, ainsi que le magasin de gros allemand parmi les membres de l'Alliance. Ces organisations ont graduellement remplacé les coopératives de production et les coopératives agricoles, qui occupaient une place prédominante à la naissance de l'Alliance. L'objectif de cette organisation serait pour Vansittart Neale de contrebalancer la *Wholesale*, qui concurrence la *Co-operative Union*<sup>3</sup>. Le point de tension des deux organisations anglaises repose sur la question de la participation aux bénéfices, que le *Wholesale* refuse

---

<sup>2</sup> William Pascoe Watkings, *L'alliance coopérative internationale, 1895-1970*, Londres, édité par l'Alliance Coopérative Internationale, 1970, p. 82.

<sup>3</sup> *id.*, p. 66.

obstinément d'instaurer dans ses usines<sup>4</sup>. Aussi, lorsqu'est ébauché le projet d'alliance en 1892, le coopérateur anglais Vansittart Neale déclare :

Notre alliance coopérative internationale fait peu de progrès et ne peut aboutir : il ne peut en être autrement tant qu'elle dépendra plus ou moins du *Wholesale* anglais dont je ne puis rien obtenir et qui continue à s'opposer aux principes de la participation [...] Il est donc urgent de rendre notre alliance coopérative internationale complètement indépendante<sup>5</sup>.

Alors que l'Alliance est encore au stade de projet, Édouard de Boyve déclare en 1886 vouloir faire de l'organisation un rempart à l'expansion du socialisme :

Cette alliance internationale pour la solution pacifique et progressive de toutes les questions sociales servira également de barrière contre la haine déchaînée de ce socialisme révolutionnaire qui nous ramènerait à la barbarie par la destruction<sup>6</sup>.

La neutralité politique et religieuse est en effet inscrite dans l'article 10 du règlement du congrès, et les coopérateurs veillent scrupuleusement à ce qu'elle soit respectée. En 1896, lorsqu'un groupe de coopérateurs socialistes français (dont fait partie Guillemin) propose au congrès de l'Alliance d'ouvrir une souscription en faveur de la Verrerie ouvrière d'Albi, ils se voient aussitôt opposer un refus. Le congrès estime que l'approbation d'une telle requête impliquerait une prise de position politique, puisque les verriers d'Albi auraient dernièrement entonné le chant révolutionnaire *La Carmagnole* pendant l'une de leurs manifestations, donnant ainsi un caractère politique à leurs revendications<sup>7</sup>. Guillemin justifie ce refus par la nature de l'audience de ce congrès. Les congressistes présents auraient été des membres de la bourgeoisie visiblement peu enclins à s'intéresser au sort des verriers. Guillemin constate ainsi le fossé qui le sépare de ses confrères : « j'étais le paysan de Danube au milieu d'un banquet d'aristocrates<sup>8</sup> ». Ce constat peut être rapproché de celui du coopérateur nîmois Charles Gide, qui affirme que les premières années de l'Alliance auraient été la « période bourgeoise » de l'organisation<sup>9</sup>. Il faudra attendre le congrès de l'Alliance de 1902, à Manchester, pour que Guillemin et son confrère socialiste de la Bellevilloise Héliès parviennent à faire une nouvelle fois entendre leurs voix au sein de l'Alliance. Ils défendront avec succès la nomination d'un

---

<sup>4</sup> *id.*, p. 74.

<sup>5</sup> Henri Desroche, *Le projet coopératif, son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Paris, Éditions ouvrières, 1976, p. 73-74.

<sup>6</sup> *Id.*, p. 67.

<sup>7</sup> 2<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Paris, 1896, p. 137.

<sup>8</sup> Xavier Guillemin, *Bourse des coopératives socialistes de France, fondée le 1er décembre 1895. Siège social, 21, boulevard Saint-Marcel, Paris. Sa fondation jusqu'à la naissance de la Fédération nationale des coopératives de consommation. Conférence faite par Xavier Guillemin, au Cercle des coopérateurs de "la Bellevilloise" en 1927*, Amiens-Paris, Impression nouvelle, 1928, p. 26.

<sup>9</sup> Jean Gaumont, *Histoire générale de la coopération en France, tome 2, Les idées et les faits, les hommes et les œuvres : Formation et développement de l'institution coopérative moderne*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1923, p. 647.

coopérateur socialiste à la délégation française de l'Alliance<sup>10</sup>. Dès lors, les coopérateurs français socialistes seront représentés au sein de l'organisation, ce qui marque un tournant pour l'Alliance puisque celle-ci avait affirmé dès ses débuts son hostilité envers la politique, et en particulier le socialisme.

Au sein de l'Alliance, les divergences politiques ne divisent pas seulement les coopérateurs français. En 1902, près d'une centaine de coopératives allemandes quittent les rangs de l'Alliance, ayant été exclues de la fédération allemande pour manquement à la neutralité coopérative. Elles réintègreront l'Alliance l'année suivante sous la forme d'une nouvelle fédération dédiée aux coopératives de consommation et dirigée par Heinrich Kaufman, l'un des membres du Comité central de l'ACI<sup>11</sup>. De même, la nomination d'un coopérateur autrichien dénommé Ludwig Exner au Comité central de l'ACI constituerait une « victoire pour les représentants du socialisme coopératif », d'après le coopérateur allemand Crüger<sup>12</sup>.

C'est en 1910 que les relations entre l'Alliance et l'Internationale ouvrière changent véritablement. Lors du congrès socialiste international de Copenhague, les socialistes préconisent l'unité du mouvement coopératif dans chaque pays. À cette époque, le mouvement français était encore divisé entre l'Union coopérative et la Bourse des coopératives socialistes. Certes, certains coopérateurs de l'Alliance jugent cette recommandation de l'Internationale inappropriée, puisqu'elle s'appuierait selon eux sur des critères d'ordre politique et non coopératifs, l'Internationale étant avant tout une organisation socialiste<sup>13</sup>. Cependant, cette prise de position de l'Internationale montre un certain intérêt pour le mouvement coopératif, ce qui contraste fortement avec les réserves émises par la Première Internationale quelques décennies plus tôt, comme l'a montré Henri Desroche<sup>14</sup>. Cet intérêt pour la coopération n'est pas le fruit du hasard, il résulte des démarches entreprises par des coopérateurs de l'Alliance pour réhabiliter le mouvement auprès de l'Internationale. Ainsi, au congrès socialiste de Copenhague, en 1910, le coopérateur Adolf Von Elm vient présenter la coopération comme étant un moyen de « socialiser l'économie ». Cette nouvelle perspective incite l'Internationale à envisager la coopération comme l'un des moyens d'action du socialisme, et le congrès se

---

<sup>10</sup> Xavier Guillemin, *Bourse des coopératives socialistes de France, fondée le 1er décembre 1895. Siège social, 21, boulevard Saint-Marcel, Paris. Sa fondation jusqu'à la naissance de la Fédération nationale des coopératives de consommation. Conférence faite par Xavier Guillemin, au Cercle des coopérateurs de "la Bellevilloise" en 1927*, Amiens-Paris, Impression nouvelle, 1928, p. 26.

<sup>11</sup> W. P. Watkins, *L'Alliance coopérative internationale...*, *op. cit.*, p. 80.

<sup>12</sup> *Id.*, p. 81.

<sup>13</sup> *8ième congrès de l'ACI*, Hambourg, 1910, p. 223.

<sup>14</sup> Henri Desroche, *Le projet coopératif : son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Paris, Éditions ouvrières, 1976, p. 87-88.

prononce en faveur de l'adhésion des socialistes et des syndicalistes au sein des coopératives de consommation afin de favoriser des relations entre les trois organisations tout en respectant leur indépendance respective<sup>15</sup>. Un autre élément, qui interroge le lien entre coopération internationale et syndicats, permet d'envisager un rapprochement entre les coopérateurs de l'Alliance avec la logique socialiste. Au congrès de l'ACI de 1912, les coopérateurs adoptent une gestuelle que l'on pourrait rapprocher de celle des syndicats (voir *Image 12*). Sur l'une des photographies du congrès, chaque coopérateur tient la main de son voisin de manière que les doigts du dessus soient face au spectateur. Cette gestuelle complexe, qui ne paraît pas naturelle, semble étrangement proche du sigle de la Congrégation Générale du Travail (CGT), où l'on peut retrouver ce même type de poignée de main (voir *Image 13*). Cette similarité de gestuelle paraît d'autant moins être une coïncidence que les coopérateurs français ont déjà utilisé le symbole de la poignée de main de la CGT sur leurs brochures de la BCS, comme l'a montré Ellen Furlough<sup>16</sup>. Il est donc envisageable que les coopérateurs de l'Alliance aient cherché à confirmer symboliquement leur adhésion aux principes syndicalistes par cette gestuelle. Il est également possible que la poignée de main fasse référence au symbole de la paix, un sujet qui revient à l'ordre de jour à l'approche de la guerre.



*Image 12.* Les congressistes du 8<sup>ième</sup> congrès de l'Alliance Coopérative Internationale, 1910<sup>17</sup>.

<sup>15</sup> Watkins, *L'Alliance coopérative internationale...*, *op. cit.*, p. 92-93.

<sup>16</sup> Ellen Furlough, *Consumer co-operation in France, 1834-1930*, Ithaca, Cornell university press, 1991, p. 154.

<sup>17</sup> 8<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, Hambourg, 1910, p. non numérotée, mais se situe au tout début du livret.

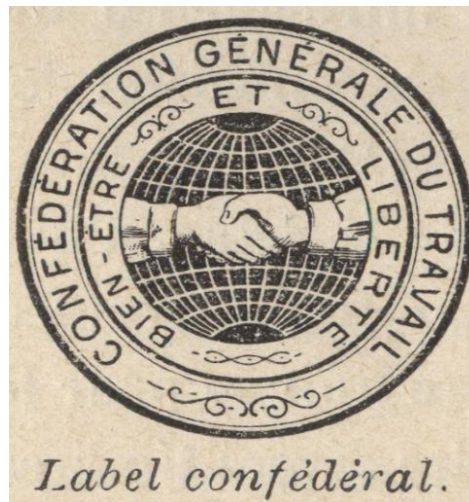


Image 13. Sigle de la Confédération Générale du Travail adopté lors du congrès de 1904 (Amiens)<sup>18</sup>.

C'est donc dans ce contexte de respect mutuel que l'Alliance commence à s'intéresser au pacifisme au même titre que l'Internationale ouvrière. Les approches de l'Alliance et de l'Internationale vis-à-vis du pacifisme se rejoignent dans la mesure où elles considèrent toutes deux la guerre comme une conséquence des excès du capitalisme. L'internationalisme est perçu comme une occasion d'unir les forces isolées pour combattre le capitalisme. Pendant le congrès d'Ipswich en 1889, les coopérateurs anglais expliquent que le commerce coopératif international serait le moyen de préserver la paix sociale, notamment à l'aide des navires de la *Wholesale* qui sillonnent les mers du monde entier<sup>19</sup>. Les petits pays comme la Belgique sont d'autant moins favorables à l'entrée en guerre qu'ils se verraient dans l'obligation d'acquérir des ressources militaires non pas pour attaquer, mais pour se défendre<sup>20</sup>. Au congrès de 1902 de l'ACI, un coopérateur néerlandais rappelle d'ailleurs que la bataille contre le capitalisme réside au cœur des enjeux de la coopération, et que le seul moyen de trouver la paix serait de mettre fin au capitalisme : « Quant à nous, coopérateurs, nous n'avons qu'une seule guerre à mener, c'est la guerre aux accapareurs et au capitalisme. Une fois le capitalisme aboli, il n'y aura plus de guerre possible »<sup>21</sup>. Cette vision de la guerre comme une dérive du capitalisme rejoint celle des socialistes français, pour lesquels la guerre se rattache à un instrument de

<sup>18</sup> Site du Musée de la Mutualité, <<http://www.musee.mutualite.fr/musee/musee-mutualite.nsf/PopupFrame?openagent&Etagex=x&Piecex=x&Nb=1&Ref=imageCGT>>, consulté le 21 avril 2020.

<sup>19</sup> Peter Gurney, *Co-operative culture and the politics of consumption in England, 1870-1930*, Manchester/New-York, Manchester University Press, 1996, p. 100.

<sup>20</sup> 5<sup>ème</sup> congrès ACI, Manchester, 1902, p. 468.

<sup>21</sup> *Id.*, p. 464.

conquête colonial visant à étendre les marchés locaux vers l'étranger, pour reprendre la théorie de René Rémond<sup>22</sup>. Cette vision est aussi partagée par les socialistes anglais, qui identifient la guerre comme un moyen de conquérir un nouveau marché où écouler ses marchandises, les classes possédantes auraient donc tout à intérêt à veiller à ce que les forces militaires maintiennent leurs conquêtes impériales<sup>23</sup>.

Cette prise de conscience des coopérateurs s'inscrit dans un contexte où les socialistes s'impliquent dans une active campagne de sensibilisation pour le pacifisme à l'échelle européenne. En 1900, l'Internationale ouvre même un bureau international du socialisme, basé à Bruxelles, dont la mission principale consiste à coordonner les mouvements de protestations antimilitaristes en Europe<sup>24</sup>. Certes, les socialistes peinent à se mettre d'accord sur les moyens à mettre en œuvre pour défendre le pacifisme, car le projet de grève générale contre la guerre ne fait pas l'unanimité<sup>25</sup>, cependant, leur implication dans ce combat démontre une volonté de mobiliser l'opinion publique sur ce thème. Par ailleurs, les actions menées par le bureau socialiste international et la prise de conscience des coopérateurs peuvent être reliées à une recrudescence des mobilisations contre la guerre à cette époque, notamment de 1906 jusqu'à la première guerre mondiale. À la montée des conflits internationaux -comme par exemple la première guerre des Balkans- s'ajoute l'émergence de l'antiparlementarisme des socialistes, pour lesquels le recours aux manifestations devient un mode d'action indispensable<sup>26</sup>.

L'internationalisme est donc identifié par l'ACI comme le moyen de faire front commun contre capitalisme. Or, si le succès d'une telle entreprise repose sur la capacité des partis prenantes à trouver un terrain d'entente, il s'agit aussi de surmonter leurs propres différents mutuels. Certaines réticences à l'internationalisme seraient pourtant susceptibles de mettre à mal ce projet. Afin de montrer qu'internationalisme et patriotisme ne sont pas contradictoires, le coopérateur écossais William Maxwell précise en 1909 que l'instauration d'un commerce coopératif au-delà des frontières britanniques n'irait pas à l'encontre de son propre attachement

---

<sup>22</sup> René Raymond, «Le pacifisme au 20<sup>e</sup> siècle », *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, n°1, 1984. p. 12-13.

<sup>23</sup> Douglas J. Newton, *British Labour, European Socialism and the Struggle for Peace, 1889-1914*, Oxford, Clarendon press, 1985, p. 67.

<sup>24</sup> Kevin J. Callahan, «The international socialist peace movement on the eve of WWI revisited», *PEACE & CHANGE*, Vol. 29, n°2, April 2004, p. 152.

<sup>25</sup> Jaurès et Guesde paraissent favorables à la grève générale comme moyen d'action, mais Jules Guesde craint qu'elle ne détourne les ouvriers de la lutte contre le capitalisme, tandis que les socialistes allemands estiment que la grève générale contribuerait à appauvrir les ouvriers en les mettant en chômage, voir Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide*, Paris, Seuil, p. 264-265.

<sup>26</sup> Kevin J. Callahan, «The international socialist peace movement...», *op. cit.*, p. 152.

pour l'Écosse<sup>27</sup>. Si le coopérateur écossais juge nécessaire une telle précision, c'est aussi sans doute parce que certains mouvements ouvriers anglais proches de la coopération font preuve d'une certaine réserve vis-à-vis de l'internationalisme. C'est notamment le cas du *Trade Union Congress*, qui se montre frileux à l'idée d'établir des relations avec les mouvements syndicaux des pays voisins. Rares sont les délégués de cette organisation à se rendre à des congrès étrangers. Douglas J. Newton explique cette réticence par le fait que les syndicats anglais entretiennent des relations privilégiées avec l'empire britannique. L'un des membres du *Trade Union Congress* (TUC) sera d'ailleurs désigné membre à vie de l'Institut Impérial, l'organisation en charge de défendre les intérêts de l'empire<sup>28</sup>. Certes, il est aussi probable que la distance du TUC avec l'internationalisme résulte d'une volonté d'éviter de marcher sur les plates-bandes du *Labour party*<sup>29</sup>. Cependant, de manière générale, il semblerait que la montée de l'internationalisme à la fin du dix-neuvième siècle ait été concomitante à une montée du protectionnisme. Tandis que les échanges commerciaux et migratoires s'accélérent à partir des années 1870-80, les taxes douanières sont à la hausse, ce qui entraîne un repli des nations sur elles-mêmes et une recrudescence des attentes des citoyens vis-à-vis de l'État<sup>30</sup>.

Chez les coopérateurs, ce nouvel intérêt pour l'État se manifeste par la volonté d'être soutenu par le gouvernement de manière substantielle, et non plus seulement d'être gardé à l'écart de sa sphère d'influence, comme c'était le cas jusqu'à présent. Les coopérateurs estiment que « la législation douanière va à l'encontre directe » du but de la coopération et leur porte préjudice car elle se répercute sur le prix des denrées alimentaires<sup>31</sup>. Le nouveau protectionnisme touche donc directement les coopérateurs car « le régime protecteur apporte le trouble dans les relations internationales, il sème les inimités entre les nations civilisées tourmentées du noble souci de la paix »<sup>32</sup>. Le rôle de l'État fait dès lors débat pendant les congrès de l'Alliance. Au congrès de l'ACI de 1897, les coopérateurs hollandais expriment leurs regrets d'être juridiquement apparentées aux sociétés anonymes, ces entreprises ayant des objectifs commerciaux que ne partagent pas les coopératives<sup>33</sup>. Dans le même temps, la crainte subsiste qu'une loi sur les coopératives soit une intrusion dans les affaires du mouvement, une

---

<sup>27</sup> *Id.*, p. 102.

<sup>28</sup> Douglas J. Newton, *British Labour, European Socialism and the Struggle for Peace, 1889-1914*, Oxford, Clarendon press, 1985, p. 74.

<sup>29</sup> *Id.* p. 71.

<sup>30</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide*, Paris, Seuil, p. 195.

<sup>31</sup> 3<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, 1897, Delft, p. 151.

<sup>32</sup> *Id.*

<sup>33</sup> 3<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, 1897, Delft, p. 33.

ingérence de la part de l'État, voir même une restriction de la sphère d'action des coopératives<sup>34</sup>. Le congrès de 1897 décide finalement que « l'intervention directe de l'État dans les affaires des sociétés coopérative doit être repoussée, et que l'État doit s'abstenir dans ses lois civiles et surtout dans ses lois fiscales de s'ingérer dans tout ce qui regarde ces sociétés »<sup>35</sup>. Cette mise à l'écart de l'État des enjeux de la coopération est qualifiée par Michel Dreyfus d'« optimisme naïf », un état esprit commun aux organisations internationales de l'époque qui consisterait à ne pas prendre en considération l'importance du rôle de l'État pour changer l'ordre social<sup>36</sup>.

Les attentes des coopérateurs vis-à-vis de l'État évoluent progressivement. Quelques années plus tard, en 1905, le Compte de Rocquigny juge nécessaire d'avoir une « protection » et une « assistance »<sup>37</sup> de l'État plutôt qu'une mise à distance, comme préconisé auparavant. Cette assistance prendrait la forme de subventions ou de prêts<sup>38</sup>. Le projet de la loi Caillaux (1911) témoigne d'une volonté du gouvernement de s'impliquer dans le mouvement en favorisant la création de coopératives<sup>39</sup>, bien qu'il n'ait pas aboutit. Cette prise de conscience du gouvernement français quant aux enjeux de l'économie sociale est à mettre en lien avec l'influence de l'idéologie solidariste, qui aurait permis l'instauration de lois sociales visant à améliorer la distribution des richesses<sup>40</sup>. Certes, d'après Yannick Mareck et Patricia Toucas-Truyen, ces mesures solidaristes semblent avoir été relativement mineures pour le mouvement coopératif, car elles auraient principalement concerné le mouvement mutualiste. Cependant, ces mesures montrent que l'économie sociale est désormais entrée dans la sphère d'intervention de l'État français<sup>41</sup>. Malgré tout, dans l'ensemble, le changement de posture des coopérateurs vis-à-vis de l'État est donc bien à l'image de la montée du protectionnisme, dont les conséquences pèsent sur le mouvement coopératif.

Le recul des nations sur le plan international et la recrudescence d'enjeux protectionnistes contribuent à inciter les contemporains à s'interroger sur les manières concrètes

---

<sup>34</sup> *id.*, p. 154.

<sup>35</sup> *id.*, p. 150.

<sup>36</sup> Michel Dreyfus, « L'Internationale des coopérateurs (1896-1914) », *Cahiers Jaurès*, vol. 212-213, n°2, 2014, p. 116-117.

<sup>37</sup> *6<sup>ème</sup> congrès de l'ACI*, Budapest, 1905, p. 130.

<sup>38</sup> *Id.*, p. 138.

<sup>39</sup> Patricia Dogliani, *Le socialisme municipal*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2018, p. 199.

<sup>40</sup> En revanche, l'influence solidariste reste à nuancer sur le mouvement coopératif car l'une des caractéristiques de cette doctrine, dont Charles Bourgeois est le porte-parole à la fin des années 1890, reposerait sur son refus du socialisme, excluant *de facto* les coopératives de la BCS. Voir Olivier Amiel, « Le solidarisme, une doctrine juridique et politique française de Léon Bourgeois à la Ve République », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 11, n°1, 2009, p. 152..

<sup>41</sup> Yannick Mareck, Patricia Toucas-Truyen, « Économie sociale, protection sociale et bien-être de 1830 à 1970 », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 336, Avril 2015, p. 57-58.



de s'allier les uns aux autres pour faire rempart aux menaces des guerres. L'intérêt des coopérateurs pour la paix se manifeste par un soutien d'ordre idéologique -soutien parfois bien difficilement accordé, comme nous pourrions le voir – qui peut aller des simples votes de résolutions pacifistes jusqu'à la désignation de délégations de représentants à des congrès pour la paix. En 1902, le congrès de la paix de Monaco invite les coopérateurs de l'ACI à se mettre en relation avec le Bureau international de la paix, ce que les coopérateurs acceptent afin de « coopérer [...] dans le but d'amener la paix universelle »<sup>42</sup>. Deux hommes en particulier, Hodgson Pratt et Aneurin Williams, font office de passeurs entre coopération et pacifisme car ils sont impliqués dans les deux mouvements. À partir de 1906, les relations entre l'Alliance et le Conseil International de la Paix sont établies par l'intermédiaire du britannique Hodgson Pratt, par ailleurs cotisant individuel de l'Alliance<sup>43</sup>. Pratt était déjà familier avec le mouvement coopératif depuis longtemps. Il avait auparavant pris part à la création de la branche londonienne de la *Co-operative Wholesale* en 1874 et avait fait créer de nouveaux magasins coopératifs dans la banlieue de Londres de 1870 à 1880. Pratt a également été secrétaire de l'organisation de propagande coopérative la *Guild of Co-operators* fondée en 1878, et il s'est impliqué activement dans la lutte en faveur de la participation aux bénéfices. Parallèlement à son activité au sein du mouvement coopératif, Hodgson Pratt est l'un des fondateurs de l'*International Arbitration and Peace Association* en 1880. Plus tard, il participe à la création d'organisations pacifiques sur le continent européen, notamment en Belgique, en Italie, en Autriche et en Hongrie<sup>44</sup>. Peu favorable à la lutte des classes, Pratt s'inscrit dans la posture antisocialiste de l'Alliance à ses premières heures. En 1907, un confrère du mouvement rapporte des propos de Pratt qui se révèlent très éclairants sur sa vision politique :

Le socialisme, cependant, ne paraissait pas lui être sympathique. Toute ma vie, me dit-il, j'ai combattu l'esprit de haine, de méfiance, et de lutte entre les classes. Et encore à présent, quoique l'état social soit bien plus équitable, mes amis socialistes paraissent disposés à envenimer les choses<sup>45</sup>.

En 1911, à la mort de Pratt, l'homme politique Aneurin Williams lui succédera<sup>46</sup>. Tout comme Pratt, Williams possède aussi la double casquette pacifiste et coopérateur. Son intérêt pour le pacifisme au sein de son propre parti politique, le *British Liberal Party*, combiné à sa lutte en

---

<sup>42</sup> 5<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Manchester, 1902, p. 463.

<sup>43</sup> William Pascoe Watkins, *L'alliance coopérative internationale, 1895-1970*, Londres, publié par l'Alliance Coopérative Internationale, p. 69.

<sup>44</sup> Notice bibliographique d'Hodgson Pratt (1824-1907), *Oxford Dictionary of National Biography*, en ligne : <<http://www.oxforddnb.com.janus.biu.sorbonne.fr/view/article/35603>> (consulté le 21 avril 2020).

<sup>45</sup> Édouard de Boyve citant le *Co-operative News* du 9 mars 1907, voir « Hodgson Pratt », *L'Émancipation, journal d'économie politique*, 21<sup>ème</sup> année, 3, 15 mars 1907, p. 44-45.

<sup>46</sup> W. P. Watkins, *L'alliance coopérative internationale...*, *op. cit.*, p. 100.

faveur de la participation aux bénéfiques le mèneront à s'impliquer dans la création de l'Alliance tout en défendant les enjeux relatifs à la paix<sup>47</sup>. Ces deux hommes contribueront donc à faciliter l'incursion des thèmes pacifistes au sein de l'Alliance coopérative.

Malgré ces passerelles entre les deux mouvements, l'Alliance conserve une certaine méfiance à l'égard du pacifisme. Elle refuse par exemple l'invitation d'un rédacteur d'une revue radicale, le *Reynold News*, à prendre part à une manifestation vraisemblablement pacifique organisée au Albert Hall de Manchester en octobre 1910<sup>48</sup>. L'ACI estime que la dimension politique de cet évènement irait à l'encontre de la neutralité politique inscrite dans ses statuts. Bien que n'ayant pas retrouvé la trace de cet évènement au Albert Hall, on peut toutefois remarquer qu'il ne s'agit pas de la première occasion où les coopérateurs expriment la crainte de voir le pacifisme associé à des intérêts politiques. En 1904, un article du journal coopératif français l'*Émancipation* exprime des craintes quant aux débats politiques qui opposent les coopérateurs lorsqu'ils évoquent le thème du pacifisme. Le journal profite de cette occasion pour insister sur l'absence de corrélation entre pacifisme, politique, et religion<sup>49</sup>. De même, en 1912, certains congressistes s'opposent à ce que chaque branche nationale soit représentée au Bureaux international de la Paix de Berne et préfèrent envoyer comme représentant Aneurin Williams<sup>50</sup>.

### ***b. Les coopérateurs français et le pacifisme***

Au seuil de la Grande Guerre, l'Alliance n'est plus la seule organisation coopérative à défendre le pacifisme. Chez les coopérateurs français, la paix entre les nations fait l'objet de réflexions depuis la fin du siècle précédent, notamment sous la forme de chants ou d'articles publiés dans la presse du mouvement. Il s'agira ici non seulement d'envisager les chants comme une forme de réappropriation du message pacifiste de l'Internationale, mais aussi de montrer, avec ce même support mais aussi avec des articles de journaux, dans quelle mesure les idéologies respectives de l'Union et de la Bourse ont contribué à façonner chez les coopérateurs

---

<sup>47</sup> Barry Dackombe, « A fine and disinterested spirit : The life and activities of Aneurin Williams », *Journal of Liberal History*, n° 57, hiver 2007-2008, p. 36., en ligne : [https://web.archive.org/web/20120320034905/http://www.liberalhistory.org.uk/uploads/57\\_Dackombe\\_A\\_Fine\\_and\\_Disinterested\\_Spirit.pdf](https://web.archive.org/web/20120320034905/http://www.liberalhistory.org.uk/uploads/57_Dackombe_A_Fine_and_Disinterested_Spirit.pdf) (consulté le 21 avril 2020),

<sup>48</sup> W. P. Watkins, *L'alliance coopérative internationale...*, op. cit., p. 69.

<sup>49</sup> « Coopération et pacifisme », *L'Émancipation, journal d'économie politique*, 18<sup>ème</sup> année, 3, 15 mars 1904, p. 43.

<sup>50</sup> W. P. Watkins, *L'alliance coopérative internationale...*, op. cit., p. 100-101.

français deux visions du pacifisme bien distinctes. Il convient auparavant de justifier en quoi les chants des coopérateurs peuvent constituer une représentation crédible des valeurs du mouvement coopératif.

Les chants et la pratique de la musique occupent une place importante au sein du mouvement des coopératives de consommation. Chaque coopérative française importante dispose de sa propre chorale et même dans certains cas, d'un orchestre. La coopérative parisienne La Bellevilloise crée son ensemble de musique vers 1900, se dote d'un orchestre en 1906 et proposera une chorale mixte jusqu'à la première guerre mondiale<sup>51</sup>. Dans le dixième arrondissement, l'Égalitaire affirme vouloir s'aligner avec les autres grandes coopératives parisiennes en finançant une chorale et des concerts<sup>52</sup>. Dans le Nord, l'Union de Lille et d'autres coopératives de la région utilisent les chants pour véhiculer l'idéologie socialiste, vraisemblablement pour s'adresser à ses auditeurs analphabètes, qui représentent une part importante de la population ouvrière<sup>53</sup>. Enfin, il n'est pas rare que les coopérateurs aient recours aux chants lors des ouvertures ou des clôtures des congrès coopératifs. En 1901, les délégués de la BCS sont accueillis avec une fanfare de trompettes et une chorale de soixante enfants de l'Union de Lille<sup>54</sup>. De même, le congrès de 1902 prend fin sur les notes d'un orchestre local<sup>55</sup>.

Cette émergence des chorales dans les coopératives s'insère dans un contexte particulièrement favorable aux groupes de musique. En 1838, des habitants de la région du Nord vont assister à des représentations de chorales belges et en reviennent conquis au point de créer à leur tour leurs propres chorales, notamment dans la ville de Lille<sup>56</sup>. Quant au chant, il est enseigné dans les écoles de certaines régions de la Seine à partir des années 1860, et il s'accompagne d'une nouvelle législation visant à encourager dans les communes la création d'« orphéons », aujourd'hui appelées chorales<sup>57</sup>. Enfin, même les patrons valorisent les ouvriers musiciens en leur réservant des postes spécifiques dans leurs usines<sup>58</sup>.

---

<sup>51</sup> Jean-Jacques Meusy, *La Bellevilloise : Une histoire de la coopération et du mouvement ouvrier français, 1877-1939*, Paris, Créaphis, 2001, p. 152-153.

<sup>52</sup> Claude Calvarin, *L'Égalitaire, histoire singulière d'une utopie ouvrière (1876-1914)*, Paris, Hors-série du *Bulletin de la Société historique du Xème arrondissement de Paris*, 2007, p. 55.

<sup>53</sup> Ellen Furlough, *Consumer co-operation and the politics of consumption, 1834-1930*, Cornell, Cornell University Press, 1991, p. 181.

<sup>54</sup> *2<sup>nd</sup> congrès de la BCS*, Lille, 1901, p. 6.

<sup>55</sup> *3<sup>ième</sup> Congrès de la BCS*, Amiens, 1902, p. 86.

<sup>56</sup> Philippe Gumpłowicz, *Les travaux d'Orphée, deux siècles de pratique musical amateur en France 1820-2000*, Paris, Aubier, 2001, p. 76

<sup>57</sup> *Id.*, p. 80.

<sup>58</sup> *Id.*, p.167.

L'intérêt des coopérateurs pour la musique ne semble pas pour autant relever de l'ordre du simple loisir, il s'agirait plutôt d'un moyen d'inculquer les valeurs du mouvement aux coopérateurs. L'anglais Sedley Taylor, professeur à l'université de Cambridge et défenseur de la participation aux bénéfices, identifie la chorale comme un exercice instructif pour les coopérateurs dans la mesure où l'exécution du chant en groupe impliquerait une mise en retrait de l'individu au profit de la communauté, une aptitude qu'il juge nécessaire au bon fonctionnement du mouvement coopératif<sup>59</sup>. Les chants publiés dans la presse coopérative, dont bon nombre proviennent d'ailleurs d'Angleterre, visent également à sensibiliser les lecteurs aux conditions de travail des ouvriers. En 1895, une traduction du *Chant de la Chemise* du poète anglais Thomas Hood, présenté comme l'alter ego anglais de Pierre Dupont (1821-1870), à qui l'on doit le *Chant des ouvriers*, évoque la pénibilité du travail des couturières, qui représentent près de la moitié de l'ensemble des ouvrières de l'époque<sup>60</sup>. L'insalubrité de leur logement, leur précarité alimentaire et vestimentaire ainsi que leurs horaires de travail distendus y sont décrites. En reflétant les enjeux des classes ouvrières, le chant constitue ici un « supra-langage de la communauté ouvrière », pour reprendre l'expression de Laurent Marty pour désigner les prestations chantées de la ville de Roubaix<sup>61</sup>. Au reste, en tant que mode d'expression majoritairement oral et par conséquent audible de tous, le chant investit l'espace public<sup>62</sup> et devient la voix du peuple. La décision de publier dans leurs pages des chants et dénonçant conditions de travail des ouvriers montre donc que les coopérateurs identifient les chants comme un vecteur d'émancipation sociale. Au reste, le format des chants et des poèmes est également employé pour communiquer des informations variées, comme par exemple en 1891 pour annoncer le changement de format du journal l'*Émancipation*<sup>63</sup> ou pour énoncer les préceptes du mouvement dans ses « règles de la coopération »<sup>64</sup>. La généralisation du format des chants et des poèmes peut être mise en lien avec une généralisation de la « frénésie poétique » des intellectuels, pour reprendre l'expression de Marie-Véronique Gauthier<sup>65</sup>.

L'influence anglaise que l'on retrouve dans plusieurs chants et poèmes -certains d'entre eux ayant été traduit de l'anglais, comme par exemple le *Chant de la chemise*<sup>66</sup> ou *Le message*

<sup>59</sup> Cet article a été traduit de l'anglais et publié dans l'*Almanach de l'UC*, 1900, p. 71.

<sup>60</sup> Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française au XIXe siècle*, Paris, Points, 2002, p. 14.

<sup>61</sup> Laurent Marty, *Chanter pour survivre, Culture ouvrière, travail et techniques dans le textile, Roubaix 1850-1914*, Paris, l'Harmattan, 1996

<sup>62</sup> *Id.*, p. 166.

<sup>63</sup> L'*Émancipation*, 5<sup>ième</sup> année, n° 22, 15 février 1891, p. 2.

<sup>64</sup> L'*Almanach de l'UC*, 1898 p. 40.

<sup>65</sup> Marie-Véronique Gauthier, *Chanson, sociabilité et grivoiserie*, Paris, Aubier, 1991, p. 105.

<sup>66</sup> *Almanach de l'UC*, 1895, p. 49.

*coopératif de la paix*<sup>67</sup>, d'autres comportant la mention « imité de l'anglais »<sup>68</sup> -, s'explique sans doute par le fait que le mouvement coopératif anglais recourt régulièrement aux chants les plus connus de la culture populaire afin d'attirer de nouvelles recrues. Au congrès anglais de Stratford, en 1904, un coopérateur regrette d'ailleurs les sommes dépensées par les comités d'éducation pour les prestations de chansonniers à la mode, qui sont intercalées entre les discours lors des réunions du mouvement<sup>69</sup>.

Plus encore que dans sa pratique en elle-même, c'est peut-être dans sa dimension rituelle que réside le potentiel de la musique pour les coopérateurs. En effet, la pratique du chant aux congrès ou aux réunions semble s'intégrer dans un système d'activités symboliques visant à fédérer les membres autour des valeurs de la coopération. Érigés au rang de tradition par leur fréquence aux événements du mouvement, les chants de coopérateurs contribuent dès lors, en tant que retranscriptions orales de l'identité de la classe ouvrière, à la construction d'une communauté coopérative. Il s'agirait de ce qu'Éric Hobsbawm qualifierait de tradition « inventée », au même titre que les mouvements ouvriers socialistes de la fin du siècle ont eu recours à des commémorations publiques de grande ampleur et à des fêtes populaires pour rallier à leurs causes les classes ouvrières nouvellement politisées<sup>70</sup>. En effet, selon cette perspective, le cadre symbolique dans lequel sont exécutées ces performances musicales compterait autant si ce n'est même plus que le contenu des chants en eux-mêmes<sup>71</sup>.

Ainsi, que ce soit par leur contenu ou par les symboles qu'ils véhiculent, les chants et poèmes publiés dans la presse coopérative paraissent constituer une forme de propagande pour le mouvement, ce qui en fait des supports d'analyse appropriés pour le pacifisme, thème qui fait justement lui-même l'objet d'une propagande active par ses défenseurs. En effet, après avoir été taxés d'antipatriotisme par leurs contemporains, les pacifistes se sont engagés dans un ensemble d'activités visant à informer et à convaincre l'opinion publique du bien-fondé de leur idéologie. Ils publient dans de nombreuses revues et participent à toute sorte de réunions et

---

<sup>67</sup> *Almanach de l'UC*, 1896, p. 77.

<sup>68</sup> Par exemple le poème « Les règles de la coopération », *Almanach de l'UC*, 1898, p. 40. Voir également le poème « l'union fait la force – tous pour chacun, chacun pour tous – devise des coopérateurs », *L'Émancipation*, 5<sup>ème</sup> année, n° 8, 15 juin 1889, p. 3.

<sup>69</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, p. 398.

<sup>70</sup> Éric Hobsbawm, Terence Ranger, *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, 2012 (1983), p. 287 et 290.

<sup>71</sup> Jane F. Fulcher, « Concert et propagande politique en France au début du 20<sup>ème</sup> siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55<sup>e</sup> année, n°2, 2000, p. 391-392.

occasions festives pour délivrer leur message sur la paix<sup>72</sup>. Le terrain de la propagande paraît donc propice à un croisement entre les chants des coopérateurs et l'idéologie pacifiste.

Les chants des coopérateurs de la Bourse établissent un lien entre fin des guerres sanglantes et émancipation de la classe ouvrière. Selon cette logique, seule la paix entre les travailleurs du monde entier serait susceptible d'unir les forces ouvrières de manière à créer un rempart suffisamment puissant contre l'ennemi commun que représente le capitalisme bourgeois. Aussi, en 1907, dans son poème « Les coopérateurs producteurs et consommateurs des sociétés coopératives ouvrières au monde entier », le coopérateur de l'Égalitaire Eugène Corsin invite les coopérateurs de tous les pays à s'unir pour réclamer une meilleure répartition des richesses en évitant les effusions de sang<sup>73</sup>. De même, le chant « La marche des pupilles » affirme vouloir « abolir les frontières qui suscitent des combats assassins » afin que les classes ouvrières du monde entier puissent « lutter ensemble pour le salut commun »<sup>74</sup>. L'emploi du terme « salut commun » semble particulièrement révélateur de la posture des coopérateurs vis-à-vis du pacifisme. Cette notion de « salut commun » se retrouve dans le chant l'Internationale, écrit par le chansonnier et dessinateur sur étoffe Eugène Pottier en 1871. Le second couplet du chant de Pottier affirme : « Travailleurs, sauvons-nous nous-mêmes ; Travaillons au salut commun », appelant ainsi les travailleurs à revendiquer et à obtenir leur émancipation par leur propre initiative. L'utilisation d'une notion du chant révolutionnaire de Pottier dans un chant de l'*Almanach de la BCS* indique peut-être une convergence idéologique des coopérateurs de la Bourse avec la vision socialiste de la paix comme vecteur de cohésion de classe. D'ailleurs, le chant de Pottier « Droit et devoirs », dans lequel est défendue une répartition équitable des droits et des devoirs entre les « faibles » et les « forts », paraît dans l'*Almanach* de la Bourse de 1908<sup>75</sup>.

L'utilisation de notions ou de chants d'Eugène Pottier pour aborder le pacifisme des nations et la paix entre les classes sociales dans les textes des coopérateurs n'est peut-être pas anodine. En effet, Eugène Pottier est lui-même un défenseur du pacifisme. Dans le troisième couplet de son chant l'Internationale, il affirme : « appliquons la grève aux armées, crosses l'air ! et rompons les rangs », ce qui en dit long sur sa vision du pacifisme. La notion de « grève aux armées » est à mettre en lien avec le projet de grève générale préconisé par la seconde

---

<sup>72</sup> Jean-Michel, « De la « paix armée » à la paix « tout court », la contribution des pacifistes français à une réforme du système international, 1871-1914 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2010/2, n°32, p. 88.

<sup>73</sup> *Almanach de la BCS*, 1907, p. 148.

<sup>74</sup> *Id.*, p. 68.

<sup>75</sup> *Almanach de la BCS*, 1908, p. 156.

Internationale pour contrer la progression des armées sur les territoires nationaux<sup>76</sup>. L'appel à la « crosse en l'air » est quant à lui un geste symbolique - par ailleurs typiquement français, car non traduit dans les versions étrangères du chant de Pottier - signifiant la volonté de cesser les tirs, et par conséquent, de mettre fin aux hostilités sur les champs de combats<sup>77</sup>. Enfin, les paroles « rompons les rangs » peuvent être interprétées comme un rejet de l'autorité militaire, puisque c'est normalement au plus haut gradé que revient la décision de faire disperser ses troupes, et non pas aux troupes elles-mêmes, comme le laisse penser la tournure de phrase de Pottier. L'antimilitarisme de Pottier est également identifiable dans son chant « La grève des femmes », dans lequel il invite les épouses à refuser de partager leurs nuits avec leurs maris jusqu'à ce qu'ils cessent la guerre. Il suggère notamment aux femmes de « rayer le droit des baisers » car « tous ceux qui massacrent les hommes ne sont pas dignes d'en créer »<sup>78</sup>. Ainsi, l'engagement pacifiste d'Eugène Pottier permet de comprendre la place qu'il occupe dans les chants publiés par les journaux de la Bourse.

Les liens existants entre les chants de la Bourse et les travaux de Pottier permettent de comprendre comment les coopérateurs socialistes interprètent le pacifisme. Si les chants des coopérateurs socialistes appellent à la paix sociale, ce n'est pas pour autant qu'ils rejettent la lutte des classes. Bien au contraire, les chants évoqués plus haut invoquent la paix non pas entre les classes sociales, mais entre les classes ouvrières des différents pays afin que celles-ci puissent s'unir et combattre ensemble le capitalisme. Pour les coopérateurs socialistes, le pacifisme est donc perçu comme un moyen de transposer leurs revendications sur la scène internationale.

En revanche, pour les coopérateurs de l'Union, il n'en est pas de même. Bien qu'ils soient moins présents que dans la presse de la Bourse, certains chants figurent aussi dans les journaux de la fédération. Les coopérateurs conservateurs paraissent se réapproprier le message pacifiste pour développer un discours privilégiant l'entente sociale et la paix entre les ouvriers et les patrons. La traduction du chant « Le message coopératif de la paix », écrit à l'occasion du festival coopératif anglais de 1895 et publié dans *l'Almanach de l'Union* de 1897, reflète bien cette posture. Certes, le refrain du chant exhorte les peuples à mettre fin aux hostilités :

---

<sup>76</sup> Nicolas Delalande, *La lutte et l'entraide*, Paris, Seuil, 2018, p. 264.

<sup>77</sup> Éric Fournier, « « Crosse en l'air » : l'insaisissable motif d'une histoire effilochée (France, 1789-1871) », *Romantisme*, 2016/4, n°174, p. 121.

<sup>78</sup> Eugène Pottier, *Chant révolutionnaire (2<sup>e</sup> édition)*, Paris, Au Bureau du Comité Pottier, date approximative : 1890-1900, p. 37., en ligne :

<<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k81559w.r=la%20gr%C3%A8ve%20des%20femmes%20eug%C3%A8ne%20pottier?rk=21459;2>> (consulté le 24 avril 2020)

« allons, frères, unissez-vous, cessez les conflits et la guerre ! Que votre ardeur soit employée pour faire de ce monde un lieu de délices et de paix ! ». Cependant, en dehors du refrain, le chant invite à la paix entre les classes. Le chant réclame un partage des profits (« Joignez, au contraire, vos efforts pour créer et partager les gains et les profits qui viendront de la forge, du métier ou de la mine »), mais ce propos doit être remis dans le contexte particulier de ce festival anglais, où la participation aux bénéfices est avant tout un moyen de « discipliner les ouvriers et d'harmoniser les relations entre capital et travail »<sup>79</sup>. Il s'agit ici d'une invitation au dialogue social. D'ailleurs, il n'est à aucun moment question de lutte des classes. Au contraire, le chant exhorte au respect de l'ordre établi sans jamais recourir à la grève : « Plus de misère alors, ni malédictions ni larmes, plus d'émeutes et plus de grèves ! ». Plutôt que la grève, les organisateurs du festival anglais préconisaient l'alliance des classes<sup>80</sup>. La publication de ce chant reflète donc bien les principes de l'Union et des coopératives jaunes, ces coopératives qui rejettent la lutte des classes au même titre que le syndicat de la Fédération des Jaunes de France. Surtout, ce chant permet de comprendre que pour l'Union, le pacifisme est interprété comme un message d'alliance entre les classes pour préserver une bonne entente sociale.

Les chants ne permettent pourtant pas, à eux seuls, de comprendre la complexité de la posture de l'Union vis-à-vis du pacifisme. Car le pacifisme revendiqué par l'Union ne concerne pas uniquement la paix sociale. Il se rattache également à une volonté d'obtenir la paix en défendant le pays par tous les moyens jugés nécessaires, quitte pour cela à en venir aux armes. Le journal *l'Émancipation*, créé en 1886 par le coopérateur de l'Union Édouard de Boyve, met en lumière l'ambiguïté de ce pacifisme pour lequel l'intervention des forces militaires est encouragée dès lors qu'elle s'inscrit dans une démarche de « légitime défense »<sup>81</sup>. En 1905, le rédacteur en chef insiste sur le fait que le pacifisme n'implique ni le désaveu des armées nationales, ni la grève. Si les solutions d'arbitrage international échouent, l'article estime que les citoyens français ne devraient pas hésiter à perdre la vie pour défendre leur pays et leur liberté<sup>82</sup>. Dès lors, le pacifisme de l'Union serait indissociable d'une forme de militarisme lorsque les circonstances l'exigent.

---

<sup>79</sup> Lawrence Magnanie, « An event in the culture of co-operation “An event in the culture of co-operative : National Co-operative festivals at the Crystal Palace”, *New views of co-operation*, dir. Stephen Yeo, London-New-York, Routledge, 1988, p. 180.

<sup>80</sup> *Id.*, « repeatedly preached the gospel of class harmony and class collaboration ».

<sup>81</sup> Édouard De Boyve, « Lutte des classes ou fusion des classes », *l'Émancipation, journal d'économie politique*, 19<sup>ième</sup> année, 8, 15 août 1905, p. 114-115.

<sup>82</sup> *Id.*



À première vue, la vision du pacifisme de l'Union pourrait être apparentée avec ce qu'on appelle la « guerre juste », notion qui défend elle aussi une forme de légitimation morale de la guerre. Ce rapprochement ne paraît toutefois pas véritablement approprié puisque les coopérateurs insistent sur la notion défensive et non préventive de la guerre, ce qui signifie que les coopérateurs encouragent le recours aux armes non pas pour éviter d'être attaqués -comme le prône la « guerre juste » telle que la définit la philosophe Monique Canto-Sperber<sup>83</sup>-, mais seulement une fois que le pays a déjà été attaqué. Cette différence dans la temporalité du recours à la guerre permet de tracer une distinction entre le pacifisme « militaire » de l'Union d'une part, et la notion de « guerre juste » d'autre part. L'*Émancipation* adopte d'ailleurs, quelques années plus tard, une posture plus modérée qui l'éloigne encore plus de la notion de « guerre juste ». En effet, le journal admet que la doctrine « si tu veux la paix, prépare la guerre », n'a pas fait ses preuves puisqu'elle n'a pas empêché la guerre d'éclater<sup>84</sup>.

Au reste, la légitimation du recours à la guerre pour défendre le pays permet de comprendre que le pacifisme de l'Union se rattache à une forme de patriotisme. Ce patriotisme trouve son écho chez les coopérateurs anglais et n'est pas exempt d'une certaine méfiance envers les étrangers qui peut parfois frôler la xénophobie. Outre-Manche, la confrontation entre pacifisme et patriotisme se manifeste chez les coopérateurs par une posture ambiguë vis-à-vis de leurs homologues allemands, contre lesquels une entorse à la doctrine pacifiste est envisagée. Si le journal anglais le *Co-operative News* adopte à la fin du siècle une posture globalement défavorable à la guerre et à l'armement, il fléchit son jugement sur l'Allemagne au début de la guerre. Quant au journal le *Pendleton Co-operative Record*, il abandonne sa consilience vis-à-vis de l'Allemagne et incite les coopérateurs à combattre l'ennemi allemand<sup>85</sup>. Seul William Maxwell, directeur de la *Wholesale* écossaise se distingue de ses confrères dans sa posture sur le pacifisme. Ce coopérateur écossais, auquel certains confrères avaient déjà reproché son antipatriotisme en raison de son implication en faveur de l'internationalisme de l'Alliance, refuse cette forme de patriotisme qui consiste à défendre son pays en finançant la course à l'armement contre l'Allemagne. Maxwell désapprouve d'ailleurs la rumeur lancée par la presse

---

<sup>83</sup> Pour la philosophe Monique Canto-Sperber, la « guerre juste » ou « guerre préalable » se caractérise par son antériorité à l'attaque de l'adversaire. Voir Monique Canto-Sperber, « La légitimité sous conditions : autodéfense et guerre préventive », Chapitre III – La justice de la guerre contre la guerre morale, *L'idée de guerre juste*, Paris, PUF, 2010, en ligne (non téléchargeable) :

<<https://www-cairn-info.proxy.sc.univ-paris-diderot.fr/l-idee-de-guerre-juste--9782130584735-page-61.htm>> (consulté le 13 mai 2020).

<sup>84</sup> « Si tu veux la paix, prépare la guerre », *L'Émancipation, journal d'économie politique*, 29<sup>ième</sup> année, janvier 1015, p. 13.

<sup>85</sup> Peter Gurney, *Co-operative culture and the politics of consumption in England, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 105.

anglaise selon laquelle l'Allemagne chercherait à dominer l'Europe, il rappelle au contraire que les relations avec les coopérateurs allemands sont appréciables<sup>86</sup>.

Le patriotisme des coopérateurs anglais n'est pas une nouveauté résultant de la montée des tensions belliqueuses au début du siècle, comme l'a montré Peter Gurney. Pendant les congrès coopératifs anglais et même internationaux, les coopérateurs anglais vantent les mérites de leur patrie. Au congrès d'Edimbourg de 1883, les coopérateurs écossais portent un toast en l'honneur de la reine Victoria. En 1902, les délégués écossais du congrès de l'Alliance à Manchester lèvent leur verre au roi, laissant perplexes les délégués étrangers<sup>87</sup>. En France, bien qu'il soit pratique courante de remercier les maires des villes d'accueil du congrès ou bien les rares ministres invités, le gouvernement français n'est guère mentionné, si ce n'est pour lui reprocher son désintérêt pour le mouvement coopératif. L'engagement patriotique des coopérateurs français ne semble pas atteindre un degré comparable à celui de leur homologues anglais, même si les coopérateurs français semblent s'être interrogés, dans une très moindre mesure, sur le rôle des étrangers au sein du mouvement français. Au congrès de l'Union de 1893, la proposition de l'exclusion des étrangers des conseils d'administration des coopératives françaises est rejetée au motif que l'aide apportée par les coopérateurs étrangers aurait été très appréciable pour le mouvement français, en particulier dans les régions frontalières. Les coopérateurs opposés à cette proposition démontrent le soutien apporté par les coopérateurs belges dans les coopératives du nord de la France, et mentionnent également le rôle actif des Italiens au sein des banques populaires de la région de Nice<sup>88</sup>.

## Chapitre 6 : Coordonner la coopération à l'échelle internationale

### *a. Débats autour de la participation aux bénéfiques*

Bien qu'ayant été au cœur des objectifs de l'Alliance dès sa création<sup>89</sup>, le thème de la participation aux bénéfiques a progressivement été marginalisé. Certes, les liens entre coopération et participation sont bien réels. D'ailleurs, en 1889, le premier congrès international

---

<sup>86</sup> *Id.*, p. 101-102.

<sup>87</sup> *Id.*, p. 106.

<sup>88</sup> 7<sup>ième</sup> congrès de l'UC, Grenoble, 1893, p. 106.

<sup>89</sup> L'application de la participation aux bénéfiques n'est pas une condition *sine qua non* de l'admission dans l'Alliance, mais il est décidé que « la participation [serait] sur le même pied que la coopération » dans les congrès de l'ACI. Voir Henri Desroche, *Le projet coopératif, son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Paris, Éditions ouvrières, 1976, p. 76.

de la participation aux bénéfices rassemble, outre des chefs d'entreprise, de nombreux coopérateurs comme Édouard De Boyve et Godin (du Familistère de Guise), ainsi que les Anglais Holyoake et Vansittart Neale<sup>90</sup>. Cependant, les liens entre les deux mouvements se distendent et s'étiolent si bien qu'au seuil de la Grande Guerre, le sujet de la participation n'est pas abordé ne serait-ce qu'une seule fois pendant le congrès de l'Alliance d'Hambourg, en 1910<sup>91</sup>. Il ne s'agira pas ici de montrer comment ce débat reflète l'inaptitude de l'Alliance à concilier les intérêts contradictoires des coopérateurs du monde entier avant la première guerre mondiale. L'objectif sera plutôt de comprendre en quoi le thème de la participation a contribué à favoriser les interactions et échanges d'idées entre les coopérateurs du monde entier. Avant cela, il faut d'abord comprendre ce que les coopérateurs et leurs contemporains entendent par le terme de participation aux bénéfices.

La définition du terme de « participation aux bénéfices » fait l'objet de réflexions diverses et parfois contradictoires des coopérateurs. Cette hésitation est renforcée par la confusion établie entre « participation » et « *co-partnership* » (traduit ici par cogestion), deux termes entre lesquels la frontière semble mince. Si l'on s'en tient à la définition de Jessica Dos Santos, la participation aux bénéfices correspondrait à « la redistribution des profits d'une entreprise à son personnel selon des formes et des conditions très variables »<sup>92</sup>. C'est précisément autour de ces « conditions très variables » que s'articulent les contradictions des coopérateurs. Car si la participation peut être légalement inscrite dans les règles de l'entreprise, elle peut tout aussi bien être aléatoire et dépendre du bon vouloir des patrons. Aussi, au congrès de l'Alliance de 1897, les coopérateurs des Pays-Bas distinguent deux types de participation, la participation non contractuelle d'une part, et la « vraie participation » d'autre part. La première forme n'implique aucune obligation du patron vis-à-vis des employés car le patron n'est contraint par aucun contrat. Dans ce cas, la décision de verser la participation aux employés dépend le plus souvent des résultats de son entreprise<sup>93</sup>. La seconde forme de participation, ou « vraie participation », s'appuie sur un contrat prévoyant le versement d'une part fixe des profits aux employés<sup>94</sup>.

---

<sup>90</sup> Guy Delabre, Jean-Marie Gautier, *La régénération de l'utopie socialiste : Godin et le Familistère de Guise*, Thèse de doctorat d'État de sciences économiques, Université de Paris I, 1978, p. 1105.

<sup>91</sup> Jessica Dos Santos, « De la coopération intégrale à la réforme de l'entreprise : l'intéressement salarial sous le prisme du Familistère de Guise », *L'Homme & la Société*, vol. 195-196, n°1, 2015, p. 75.

<sup>92</sup> Jessica Dos Santos, « De la coopération intégrale à la réforme de l'entreprise... », *op. cit.*, p. 73.

<sup>93</sup> 3<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, 1897, Delft, p. 7.

<sup>94</sup> *Id.*, p. 10.

Pourtant, dans certains cas, cette seconde forme de participation pourrait également se rapprocher de la notion de cogestion. Au Familistère de Guise, cette coopérative qui fait office de modèle français en matière de participation, le contrat reliant le patron à son employé stipule que l'employé possède un droit de regard sur la gestion de l'entreprise<sup>95</sup>. L'ambiguïté entre participation et cogestion se retrouve également chez Charles Gide. Le coopérateur nîmois affirme que le terme de *co-partnership* ne serait que la traduction du terme de participation aux bénéfices<sup>96</sup>. Or, la notion de *co-partnership* telle qu'elle est perçue par Gide impliquerait un droit de contrôle des employés sur leur entreprise que l'on ne retrouve pas dans la participation telle qu'elle est définie par le congrès de l'ACI en 1896. Il semble donc bien exister un décalage entre les deux termes. D'ailleurs, en 1897, l'Alliance explique vouloir éviter de donner une définition tranchée du *co-partnership* au motif que ce procédé est encore au stade d'essai<sup>97</sup>. Pendant cette même discussion, les coopérateurs anglais mentionnent indifféremment *co-partnership* et *profit-sharing* sans faire de distinction entre ces deux termes, ce qui montre bien que l'ambiguïté sémantique sur la participation est partagée des deux côtés de la Manche.

Pour la plupart des coopérateurs de l'Alliance, la participation n'est pas envisagée comme un instrument susceptible de changer l'ordre social. Les coopérateurs anglais, que l'on sait bien plus détachés du socialisme que ne le sont les coopérateurs rouges français, voient plutôt d'un bon œil la participation car elle contribuerait d'après eux à pacifier les conflits du travail. Aussi, en 1897, un coopérateur anglais dénommé George Bastard déclare que la ville de Leicester aurait été épargnée par une vague de grèves grâce à la mise en place de la participation dans ses coopératives, les ouvriers n'ayant pas de raison de se plaindre de leurs conditions de travail<sup>98</sup>. C'est précisément parce qu'elle ne favorise pas la lutte des classes que les coopérateurs français de la Bourse se positionnent plus radicalement que leurs confrères anglais sur le thème de la participation. Les coopérateurs de la BCS estiment que la participation serait incompatible avec les valeurs socialistes. En effet, au congrès de l'Alliance de 1902, le coopérateur socialiste de la Bellevilloise Louis Héliès affirme que le système de la participation inciterait les ouvriers à se contenter de leur condition actuelle, ce qui les détournerait des revendications nécessaires à leur émancipation vis-à-vis du patronat. Selon cette logique, la

---

<sup>95</sup> Delabre, Gauthier, *La régénération de l'utopie socialiste...*, op. cit., p. 1104.

<sup>96</sup> Charles Gide, Charles Rist, *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie de la Société du recueil J.-B Sirey et du Journal du Palais, 1909, p. 292.

<sup>97</sup> 3<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, Delft, 1897, p. 138.

<sup>98</sup> *Id.*, p. 168-169.

participation ne remettrait pas en question l'ordre capitaliste. Le coopérateur résume ainsi sa pensée sur la participation aux bénéfices :

C'est là un mauvais principe, parce que ce semblant de satisfaction endort la vigilance de l'ouvrier dans la poursuite de ses droits. Cette petite remise contente l'ouvrier et le fait rester à l'atelier. Il ne faut pas s'organiser sur des bases capitalistes, mais bien sur des bases sociales [...] <sup>99</sup>.

Le socialiste Xavier Guillemin partage ce point de vue et réclame la suppression complète de la participation aux bénéfices pour les coopératives de consommation. À la place, il préconise l'instauration d'un salaire minimum par les syndicats <sup>100</sup>. Sans doute est-ce pour cette raison que les congrès de la BCS de 1900 et de 1901 ne mentionnent pas du tout la participation aux bénéfices, tandis que le thème ne figure pas à l'ordre du jour du congrès de 1902 et ne semble guère avoir été davantage évoqué lors des congrès suivants de la Bourse.

Les premières tentatives d'application légale de la participation au sein des entreprises confirment d'ailleurs les craintes des coopérateurs socialistes. Le cadre juridique établi pour la participation par la loi Briand de 1917 présente en effet la participation non pas comme un outil de transition vers un nouvel ordre social, mais comme un procédé susceptible de mettre fin aux conflits du travail. Le rapporteur du projet de la loi Briand explique que la participation est « un instrument de concorde, comme un moyen préventif contre les grèves » <sup>101</sup>. Pourtant, cette loi visant à créer un statut spécifique pour les sociétés par actions à participation ouvrière résulte de la collaboration de plusieurs personnalités françaises proche du socialisme, à savoir l'homme politique Aristide Briand et l'avocat radical-socialiste Justin Godart <sup>102</sup>. Cette loi, qui est l'aboutissement de réflexions qui remontent jusqu'en 1879 <sup>103</sup>, reflète l'ambiguïté des socialistes sur le thème de la participation et permet de comprendre *a posteriori* les réticences exprimées par les coopérateurs socialistes sur le thème de la participation avant même que le projet de loi n'ait été voté.

---

<sup>99</sup> 5<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Manchester, 1902, p. 290-291.

<sup>100</sup> *Id.*, p. 288.

<sup>101</sup> Daviau, Roger, et Michel Lulek. « La société anonyme à participation ouvrière (Sapo) : entre centenaire et nouvel horizon », RECMA, vol. 346, n° 4, 2017, p. 49.

<sup>102</sup> Voir l'avant-propos d'Etienne Antonelli, *Les actions de travail dans les sociétés anonymes à participation ouvrière*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1912, (que nous n'avons pas été en mesure de consulter en raison de la pandémie CoVid-19), d'après la note de bas de page d'Alain Chatriot, « La réforme de l'entreprise. Du contrôle ouvrier à l'échec du projet modernisateur », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 114, n°2, 2012, p. 184, note de bas de page n°5.

<sup>103</sup> La première proposition de loi a été faite en 1879 à l'initiative de Jean-Edmond Laroche-Joubert, lui-même dirigeant d'une entreprise appliquant la participation. On doit la seconde proposition de loi en 1909 à Jules Godart, voir D. Roger, M. Lulek. « La société anonyme à participation ouvrière... », *op. cit.*, p 47-48.

Le décalage entre la posture des coopérateurs socialistes et celle des hommes politiques socialistes sur le thème de la participation s'explique peut-être par le fait qu'aucun des deux instigateurs socialistes de la loi de 1917 ne se rapprochent véritablement du socialisme tel qu'il est perçu par les coopérateurs de la Bourse. Justin Godard est un avocat très impliqué dans la législation du travail ouvrier, il s'est également investi dans le conseil central de l'Union Coopérative de 1903 à 1910<sup>104</sup>. Son appartenance à l'Union coopérative, alors que la BCS existe déjà à cette époque, montre que Justin Godard n'appartient pas à la branche des coopérateurs socialistes malgré son engagement personnel de radical-socialiste. Quant à Aristide Briand, bien qu'ayant été un fervent défenseur de la grève au début de sa carrière politique, il adopte une posture plus modérée à l'approche de la guerre et privilégie « l'apaisement » entre les partis politiques et les classes sociales. Il adopte, par son engagement au sein du gouvernement (en tant que président du conseil des ministres et ministre de l'intérieur avant la guerre, puis en charge des affaires des étrangères plus tard), un parlementarisme qui lui sera reproché par ses anciens confrères socialistes<sup>105</sup>. Il se détache ainsi de la vision antiparlementariste de l'allemaniste Guillemin et s'éloigne de la notion de lutte des classes si souvent évoquée dans les chants et la presse de la BCS. La posture équivoque de ces deux hommes vis-à-vis des conflits sociaux permet donc de comprendre leur positionnement ambigu sur la participation et confirment le lien établi par les coopérateurs socialistes entre participation et baisse des revendications sociales.

Si la loi Briand de 1917 permet d'apporter des pistes de réflexion *a posteriori* sur la posture des coopérateurs de la Bourse, il n'est pourtant pas nécessaire d'avancer autant dans le temps pour comprendre l'origine de cette désaffection. Déjà à l'époque où les débats sur la participation déchirent l'Alliance, certains éléments de réponses émergent. Tout particulièrement, le meneur du mouvement participationniste français, Charles Robert, refuse que la participation soit associée au socialisme. En 1896, lorsque l'ACI avance un projet de résolution invitant ses membres à appliquer la participation -sans toutefois les y obliger-, un coopérateur socialiste dénommé Bertin y voit « la justification du socialisme révolutionnaire, puisque ces prémisses établissent que le salariat est un état économique de transition, et comme tel désigné à disparaître »<sup>106</sup>. L'intérêt des coopérateurs socialistes pour la participation - intérêt qui ne semble d'ailleurs être survenue qu'à cette rare occasion- est immédiatement rejeté par

---

<sup>104</sup> Voir la biographie de Justin Godard sur le site du *Maitron, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et mouvement social*, en ligne <<https://maitron.fr/spip.php?article73487>> (consulté le 29 avril 2020).

<sup>105</sup> Voir la biographie d'Aristide Briand du *Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et mouvement social*, en ligne : <<https://maitron.fr/spip.php?article102420>> (consulté le 29 avril 2020).

<sup>106</sup> 2<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Paris, 1896, p. 81.

Charles Robert, qui estime que la participation doit au contraire s'émanciper de toute forme de politique et devrait plutôt « s'accomplir par la libre initiative des citoyens et par l'expansion naturelle et normale des institutions coopératives et sociales »<sup>107</sup>. Qui plus est, Charles Robert envisage la participation moins comme un instrument du prolétariat que comme un instrument des patrons. Sa Société formée pour faciliter l'étude pratique de la participation des personnels aux bénéfices créée en 1879 cible avant tout les patrons et met un point d'honneur à « ce grand principe de la liberté du travail »<sup>108</sup>. La vision patronale de Charles Robert s'oppose donc à celle des socialistes, qui voient la participation comme un instrument de leur émancipation.

Au reste, en France, les coopérateurs socialistes ne sont pas les seuls à réserver un accueil plus que mitigé à la doctrine participationniste. Paradoxalement, alors qu'elle est rejetée par les membres de la BCS, la participation est taxée de socialisme à l'extrême opposé du spectre coopératif, chez les coopérateurs conservateurs. En 1891, le coopérateur et économiste Ernest Brelay publie *La participation et le malentendu social*, qui constitue un réquisitoire contre la participation. Il estime que ce procédé ne permet qu'une accalmie sociale temporaire, accalmie d'autant moins légitime qu'elle impliquerait un désaveu du libéralisme économique :

La participation, loin d'être un instrument de pacification, n'est propre qu'à susciter des conflits ; elle ne peut avoir, d'une façon durable, le pouvoir de prévenir les grèves ; elle fait douter de l'équité du salaire et contribue à accroître l'intensité du malentendu social. [...] La participation n'est qu'une branche du socialisme ; celui-ci, comme le protectionnisme, est un de plus grands périls qui menacent la patrie et la liberté<sup>109</sup>.

Bien qu'ayant été un coopérateur conservateur, Ernest Brelay endosse ici son rôle de patron d'entreprise en défendant les intérêts du patronat contre la participation. En effet, parallèlement à son activité de coopérateur, Ernest Brelay est un industriel propriétaire d'un commerce prospère de négoce de textiles. Il est par ailleurs vice-président de la chambre corporative patronal, une sorte de syndicat des patrons<sup>110</sup>. Le statut de patron d'Ernest Brelay conditionne sa vision de la coopération, car il envisage la participation non pas comme un moyen d'augmenter les revenus des employés des coopératives, mais plutôt comme un danger pour la liberté patronale. Il se concentre sur le risque économique que représente la participation plutôt que sur sa dimension sociale. De manière plus générale, la presse conservatrice de l'Union Coopérative ne semble pas non plus faire beaucoup de cas de la participation. Dans le journal

---

<sup>107</sup> *Id.*, p. 83.

<sup>108</sup> Jessica Dos Santos, « De la coopération intégrale à la réforme de l'entreprise : l'intéressement salarial sous le prisme du Familistère de Guise », *L'Homme & la Société*, vol. 195-196, n°1, 2015, p. 77.

<sup>109</sup> Albert Trombert, *Guide pratique pour l'application de la participation aux bénéfices*, Paris, Publications de la Société pour l'Étude de la Participation, Librairie Chaix, Librairie Guillaumin, 1892, p. 244.

<sup>110</sup> Biographie d'Ernest Brelay sur le site du *Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et mouvement social* : en ligne, <<https://maitron.fr/spip.php?article210666>> (consulté le 29 avril 2020).

dirigé par Édouard De Boyve, *L'Émancipation*, les très nombreuses occurrences du terme « participation aux bénéfiques » montrent que le thème n'est certes pas totalement ignoré. Seulement, les articles consacrés à ce thème paraissent rares, et surtout, ils semblent souvent émaner d'une même personnalité, à savoir Charles Robert, le directeur de la Société pour l'étude pratique de la participation<sup>111</sup>. En 1891, un ancien ouvrier du Familistère de Guise remarque le silence de *L'Émancipation* sur ce sujet et écrit au journal : « Ce dont je viens de me plaindre c'est du peu d'ardeur ou plutôt de la timidité avec laquelle votre journal a mis à plaider la cause de la participation aux bénéfiques de l'industrie »<sup>112</sup>. Dans l'*Almanach* de l'Union, Charles Robert est également l'un des seuls défenseurs de la participation<sup>113</sup>. Seul le *Bulletin* de l'Union est plus prolixe sur ce thème<sup>114</sup>.

Malgré tous ces obstacles, la participation aux bénéfiques est appliquée dans un certain nombre de coopératives de consommation européennes avec plus ou moins de succès. En 1898, 4,7% des bénéfiques des coopératives de consommation d'Angleterre et du Pays de Galle sont reversés à leurs employés, ce qui équivaut au versement de 380 850 francs à 9 224 employés<sup>115</sup>. En 1905, le coopérateur Joseph Cernesson avance un chiffre légèrement différent en estimant que ce ratio anglais s'élève désormais à 2,37%<sup>116</sup>, ce qui indiquerait une baisse. Aux Pays-Bas, la part des bénéfiques reversée aux employés est très aléatoire d'une coopérative à l'autre, elle oscille entre 5% et 15%<sup>117</sup>. Contrairement à leurs homologues européens, les coopérateurs français ne disposent pas de chiffres précis sur la participation dans leurs coopératives. Certes, au congrès de 1902, un rapport sur le cas français évoque la participation dans les entreprises de manière plus générale, mais il est difficile d'en tirer des conclusions sur la participation dans le mouvement coopératif français même si certaines coopératives mixtes ou de production comme la papeterie Larouche-Joubert ou le Familistère de Guise y sont mentionnées<sup>118</sup>.

---

<sup>111</sup> Quelques exemples d'articles de Charles Robert sur la participation : « La participation en Angleterre – un exemple à suivre », *L'Émancipation*, 1<sup>ère</sup> année, n°4, 15 Février 1887, p. 2-3. ; « Le salaire est sacré », *L'Émancipation*, 2<sup>ème</sup> année, n°19, 15 mai 1888, p. 3. ; « Palliatif toléré » ; *L'Émancipation*, 4<sup>ème</sup> année, n°12, 15 octobre 1890, p. 1. Les pages mentionnées de ce journal ne sont pas numérotées.

<sup>112</sup> *L'Émancipation*, 5<sup>ème</sup> année, n°5, 15 mai 1891, p. 10.

<sup>113</sup> « De la participation », *Almanach de l'UC*, 1897, p. 42.

<sup>114</sup> Par exemple « La participation dans les sociétés coopératives de consommation », *Bulletin de l'UC*, 1899, Année 5, n°44, p. 691 ; voir aussi « Participation aux bénéfiques », *Bulletin de l'UC*, 1896, Année 1, n°11, p. 177. ; ou encore « Participation aux bénéfiques et institutions de prévoyance patronales », *Bulletin de l'UC*, 1899, Année 5, n°50, p. 790.

<sup>115</sup> Comme souvent dans les documents anglais, les coopératives de consommation sont désignées dans la source par le terme « société [coopérative] de distribution ». L'étude s'appuie sur l'analyse de questionnaires envoyés à 187 sociétés. Voir tableau du 5<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, 1902, p. 197.

<sup>116</sup> L'étude de Cernesson s'appuie sur une étude menée auprès de 226 sociétés coopératives anglaises. Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Quillet, 1905, p. 401.

<sup>117</sup> 5<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Manchester, 1902, p. 263.

<sup>118</sup> *Id.*, p. 209-212.



Le *Bulletin* français de la participation aux bénéfiques fait également grand cas du trio du Familistère de Guise, de la papeterie coopérative Laroche-Joubert et de la société Leclair, trois coopératives étant parvenues à ériger un modèle économique réussi autour de la participation. En particulier, le modèle du Familistère de Godin, qui détermine le montant de la participation en fonction de l'ancienneté, de la motivation et du type des missions effectuées, est beaucoup mis en avant. Cependant, la rareté d'autres exemples montre que le modèle participationniste reste relativement peu répandu en France<sup>119</sup>. Pourtant, malgré le caractère isolé de ces expériences, ces modèles connaissent un rayonnement qui dépasse très largement les frontières de la France. Outre-Manche, le modèle de la participation du Familistère de Guise suscite l'admiration. Au congrès français de Grenoble, l'anglais Greening déclare :

[En Angleterre], ayant su rendre nos magasins coopératifs de consommation si prospères, nous aurions dû être en mesure d'établir et de propager la participation aux bénéfiques dans nos usines comme base des rapports du travail et du capital. Mais nous n'avons trouvé ici ni un Leclair ni un Godin pour aller en avant avec une conviction profonde, se frayer un chemin dans les ténèbres de l'inconnu<sup>120</sup>.

D'ailleurs, l'intérêt de l'anglais Vansittart Neale pour la participation résulterait de l'influence du français Jean-Baptiste Godin, avec lequel il aurait entretenu une correspondance épistolaire régulière, comme l'ont montré Guy Delabre et Jean-Marie Gauthier<sup>121</sup>. L'admiration des Anglais pour le Familistère se traduit par la publication d'articles dans la presse anglaise sur ce modèle<sup>122</sup> et par de nombreuses visites à Guise - Vansittart Neale se serait rendu sept fois au Familistère<sup>123</sup>. Les débats autour de la participation pendant les congrès anglais de Newcastle en 1880, celui de Derby et celui d'Oldham en 1885 reflètent la volonté d'appliquer le modèle de Godin à l'échelle anglaise<sup>124</sup>.

Malgré le rayonnement du modèle de Godin, la participation peine à rallier les coopérateurs français à sa cause. En 1900, Charles Gide estime que la participation est en stagnation en France. Selon le coopérateur nîmois, ce recul s'expliquerait par l'accalmie sociale actuelle ainsi que par la bonne situation économique. En effet, Gide pense que la participation serait susceptible de se développer tout particulièrement en période de « vache maigre »,

---

<sup>119</sup> Jessica Dos Santos, « De la coopération intégrale à la réforme de l'entreprise...op. cit, p. 76 et p. 78.

<sup>120</sup> Guy Delabre, Jean-Marie Gauthier, *La régénération de l'utopie socialiste : Godin et le Familistère de Guise*, Thèse de doctorat d'État de sciences économiques, Université de Paris I, 1978, p. 1083.

<sup>121</sup> *Id.*, p. 1082-1083 et en particulier la note de bas de page n°1 de p. 1083.

<sup>122</sup> *Id.*, p. 1085, note de bas de page n°2.

<sup>123</sup> Jessica Dos Santos, *L'utopie en héritage. La Société du Familistère de Guise, de la mort de Jean-Baptiste Godin à la dissolution de l'association (1888-1968)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Jean-François Eck, Lille III, p. 207.

<sup>124</sup> Guy Delabre, Jean-Marie Gauthier, *La régénération de l'utopie socialiste...op. cit... p. 1086* (pour le congrès de Newcastle), p. 1088 (pour celui de Derby) et p. 1089 (pour celui d'Oldham).

lorsque les profits sont moins conséquents et lorsque les grèves éclatent. Dans ces contextes de fortes tensions sociales, les patrons se verraient alors dans l'obligation de verser à leur employés une part des bénéfices pour mettre fin aux conflits du travail<sup>125</sup>. Selon cette posture, l'action syndicale constituerait un moteur pour la participation. Si cette théorie paraît difficilement vérifiable pour le cas français, on peut en revanche remarquer qu'elle n'est pas transposable à l'échelle anglaise. En effet, les syndicats anglais ne paraissent pas particulièrement favorables à la participation aux bénéfices. Lorsque survient le débat autour de l'application de la participation au sein de la *Wholesale* anglaise à partir de la fin des années 1880, les syndicats anglais n'apportent pas leur soutien au mouvement participationniste et gardent le thème à l'écart de leurs revendications habituelles sur les conditions de travail<sup>126</sup>.

Au reste, le silence des syndicats anglais n'explique pas à lui seul le refus de la *Wholesale* d'appliquer la participation. En 1891, l'assemblée de la *Wholesale* de Manchester vote contre la participation aux bénéfices (à raison de 572 voix contre et de 223 voix pour), allant ainsi à l'encontre des recommandations des congrès coopératifs anglais de Dewsbury et d'Ipswich<sup>127</sup>. Avec ou sans le soutien des syndicats, la *Wholesale* est donc en grande majorité opposée à la participation. Plutôt que la participation, le magasin de gros anglais préfère garder la mainmise sur ses profits et propose à ses employés des salaires élevés, des journées courtes et un certain confort de travail<sup>128</sup>. La *Wholesale* a notamment mis à la disposition de ses employés des *cottages* de cinq chambres pour un loyer de deux shillings et six pences par semaine<sup>129</sup>. Finalement, malgré l'enthousiasme des coopérateurs anglais pendant les congrès de l'Alliance et leur admiration pour le modèle participationniste de Godin, le refus de la *Wholesale* indique la persistance de fortes réserves des coopérateurs anglais contre la participation. Cependant, contrairement aux coopérateurs français, il semblerait que ce ne soit pas en raison de son caractère conservateur ou socialiste que la participation ait été rejetée par les Anglais. En effet, les raisons avancées par la *Wholesale* pour expliquer son refus permettent de comprendre que les Anglais identifient la participation comme une alternative parmi d'autres pour améliorer le sort des ouvriers. Toutefois, en préférant donner à leurs ouvriers des ressources matérielles plutôt qu'une part des bénéfices, la *Wholesale* s'inscrit dans une démarche que les coopérateurs socialistes français qualifieraient de conservatrice, puisque

---

<sup>125</sup> 4<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Londres, 1900, p. 49.

<sup>126</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Quillet, 1905, p. 408.

<sup>127</sup> 6<sup>ème</sup> congrès de l'UC, Paris, 1891, p. 77.

<sup>128</sup> Joseph Cernesson, *Les sociétés coopératives anglaises...*, op. cit., p. 466.

<sup>129</sup> 4<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, 1900, Londres, p. 168.

l'institution anglaise abandonne la lutte des classes dès lors qu'elle laisse la gestion des bénéfices entre les mains des patrons.

Le recul des coopératives de production au profit des coopératives de consommation constitue également l'une des explications possibles au déclin de la participation au sein de l'Alliance. Dans les coopératives de consommation, où le lancement et la gestion nécessitent des apports de capitaux moins conséquents que dans une coopérative de production, la participation reste un thème secondaire. La montée en puissance des coopératives de consommation au sein de l'Alliance fait suite au vœu émis par Greening au congrès de 1896 suite à la mort de l'ancien secrétaire de l'*Union* anglaise, Vansittart Neale. Le coopérateur anglais suggère d'étendre le champ d'action de l'Alliance à d'autres organisations que les coopératives de production, notamment aux coopératives de consommation<sup>130</sup>. Cette transition a lieu progressivement et s'accélère dans les années d'avant-guerre. Lors du congrès de Manchester en 1902, trois personnalités du mouvement des coopératives de consommation sont élues au comité directeur de l'Alliance. Il s'agit de William Maxwell, en charge de la *Wholesale* écossaise, de Victor Serwy, membre du Parti Ouvrier Belge et de Louis Héliès, mécanicien et membre de la Bellevilloise<sup>131</sup>. Quelques années plus tard, après le congrès d'Hambourg en 1910, de nombreuses associations agricoles ou de production quittent l'alliance et sont remplacées par des fédérations principalement axées sur la consommation, comme par exemple l'Union centrale des Sociétés allemandes de consommation, les Fédérations de consommation d'Autriche, de Finlande et des Pays-Bas, sans oublier, après la réunification du mouvement français en 1912, la Fédération nationale française des coopératives de consommation<sup>132</sup>. Ainsi, à l'approche de la guerre, les réticences suscitées par la participation, ses résultats mitigés ainsi que la montée des conflits ont incité les coopérateurs à se tourner vers d'autres solutions économiques susceptibles d'apaiser les tensions entre les pays, notamment la construction d'un réseau commercial coopératif à l'échelle internationale.

---

<sup>130</sup> 2<sup>ème</sup> congrès de l'ACI, Paris, 1896, p. 30.

<sup>131</sup> Michel Dreyfus, « L'Internationale des coopérateurs (1896-1914) », *Cahiers Jaurès*, vol. 212-213, n°2, 2014, p. 114.

<sup>132</sup> P. Brizon, E. Poisson, Adéostat Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie socialiste, syndicaliste et coopération de l'Internationale ouvrière*, Paris, A. Quillet, 1913, p. 486.

### ***b. Le commerce international coopératif et la prédominance anglaise***

La rareté des échanges commerciaux des coopérateurs français soulève des interrogations quant à la viabilité d'un réseau commercial coopératif à l'échelle internationale. Cette analyse analysera très succinctement la place des coopérateurs français et anglais dans les projets d'entente commerciale amorcés par l'Alliance. L'objectif sera d'identifier comment les marchandises et les capitaux anglais ont contribué de manière substantielle à endiguer les difficultés économiques rencontrées par l'Alliance.

La démarche impérialiste dans laquelle s'inscrit le commerce des coopérateurs anglais a été étudiée par Peter Gurney. L'historien a expliqué comment le directeur de la *Wholesale* anglaise, William Lander, aurait cherché en 1913 à vendre une partie de la production du magasin de gros dans la colonie britannique du Sierra Leone (Afrique de l'Ouest) dans le but de poursuivre la « mission civilisatrice » que les capitalistes auraient échoué à mener à bien auprès des « natifs ». Le coopérateur envisage ainsi d'ouvrir un magasin de vêtements pour les habitants de Sierra Leone<sup>133</sup>. L'analyse des congrès de l'Alliance Coopérative Internationale apporte des pistes de réflexions supplémentaires sur les motifs sous-jacents du commerce coopératif.

La volonté de construire un réseau commercial à l'échelle internationale émerge dès les débuts de l'Alliance. L'échange de marchandises entre coopérateurs du monde entier serait envisagé, à partir de 1896, comme un levier susceptible d'écarter les intermédiaires commerciaux trop coûteux, ce qui permettrait de diminuer les prix des produits à la consommation<sup>134</sup>. Le Comité des relations commerciales, un organisme interne à l'Alliance, aurait cependant donné des résultats peu concluants. Les membres de l'Alliance qualifient l'activité du comité comme étant « éparpillée », ses membres ayant lancé plusieurs études commerciales sans pour autant aboutir à un véritable « mouvement d'affaires »<sup>135</sup>. Cette volonté de créer un réseau d'échanges internationaux sans les contraintes coûteuses des intermédiaires peut être interprétée comme une transposition à l'échelle internationale du modèle des magasins de gros nationaux. Un projet de fédération internationale de magasins de gros est d'ailleurs envisagé, au congrès de l'ACI de 1907. L'objectif de cette *Federation of European Wholesale Societies* serait non seulement de surmonter le manque de ressources et de débouchés résultant

---

<sup>133</sup> Peter Gurney, *Co-operative Culture and the politics of consumption, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 108.

<sup>134</sup> 2<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, Paris, 1896, p. 8.

<sup>135</sup> *Id.*, p. 37.

des boycotts des commerçants locaux, mais aussi de constituer un pôle économique suffisamment imposant pour rivaliser avec les enseignes capitalistes déjà organisées à l'échelle internationale<sup>136</sup>. Un projet similaire émerge dans l'esprit des coopérateurs français. En 1900, le coopérateur socialiste Mauss suggère d'organiser des achats en gros à l'échelle internationale, tout comme la *Wholesale* anglaise, qui possède avant la première guerre mondiale une usine d'huile de palme en Afrique du sud, des plantations de thé en Inde et à Ceylan, ainsi que d'une plantation de maïs au Canada<sup>137</sup>. Mauss envisage notamment l'importation de thé anglais et l'exportation de vin français à l'étranger<sup>138</sup>. Ces projets restent néanmoins au stade d'ébauches pendant plusieurs décennies. Il faudra attendre 1924 pour que voit le jour l'*International Co-operative Wholesaling*. Cette organisation prendra en charge la collecte d'informations commerciales mais n'entamera pas de relations commerciales concrètes<sup>139</sup>.

L'avortement de ces projets de commerce international avant la Grande Guerre met en lumière non seulement le caractère incertain de la plupart de ses actions menées par l'Alliance depuis sa création, mais aussi la dépendance de l'organisation vis-à-vis des coopérateurs anglais, qui portent l'Alliance à bout de bras. C'est aux Anglais que sont dus les rares accomplissements commerciaux de l'Alliance. En 1900, le Comité anglais des relations commerciales publie un catalogue rassemblant l'ensemble des marchandises des coopératives de production mises à la disposition des coopératives de consommation. Ce comité contribue également à mettre en relation des coopératives anglaises avec des coopératives hollandaises vendant des bulbes de fleurs<sup>140</sup> (tulipes, jacinthes, lys, dahlia, *etc.*). En revanche, les coopérateurs des autres pays ne paraissent guère actifs au sein de l'Alliance, leur contribution n'étant que très rarement mentionnée. Dénonçant l'enlisement de l'Alliance, le discours d'Henry Wolff au congrès de 1900 constitue un réquisitoire contre l'attentisme des membres de l'Alliance, dont la plupart ne respectent pas leurs engagements. Le coopérateur anglais regrette « l'indolence absolue » de l'Alliance et déplore que certains « membres du [...] Comité central [n'aient] même pas donné signe de vie »<sup>141</sup>. Au reste, il attire l'attention sur le fait que

---

<sup>136</sup> Peter Gurney, *Co-operative Culture and the politics of consumption, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 96-97.

<sup>137</sup> Peter Gurney, *Co-operative Culture and the politics of consumption, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 94.

<sup>138</sup> *1<sup>er</sup> congrès de la BCS*, Paris, 1900, p. 156.

<sup>139</sup> *Id.*, p. 99.

<sup>140</sup> *4<sup>ième</sup> congrès de l'ACI*, Londres, 1900, p. 40.

<sup>141</sup> *Id.*, p. 124.

l'Angleterre ne peut à elle seule financer l'Alliance<sup>142</sup>. Les relevés des dons et cotisations de 1900 confirme ce constat sur l'hégémonie anglaise au sein de l'organisation. En 1900, 68 % des revenus de l'Alliance proviennent du Royaume-Uni, puisque sur les £350,19 shillings du budget de l'organisation, £239,7 shillings émanent d'outre-Manche<sup>143</sup>. Quelques années plus tard, la situation semble s'être très légèrement rééquilibrée, puisque les revenus provenant de l'Angleterre s'élèvent désormais à 60% du budget de l'Alliance, vraisemblablement en raison de la hausse de la contribution des coopératives allemandes<sup>144</sup>. L'Angleterre endosse également le rôle de pourvoyeur de fonds hors de l'Alliance. En 1913, elle aurait notamment sauvé de la faillite le magasin de gros socialiste français en lui apportant les capitaux que lui refusaient les banques françaises<sup>145</sup>.

L'exposition coopérative internationale de 1902, organisée au *St-James Hall* de Manchester, confirme la position hégémonique de l'Angleterre dans le réseau commercial coopératif. Organisée par les membres anglais de l'Alliance Coopérative Internationale, cette exposition a eu lieu pendant la semaine du 21 au 25 juillet, en même temps que le cinquième congrès de Manchester. Parmi le comité d'organisation anglais figure la *Co-operative Wholesale Society*, la *Women's Co-operative Guild* ainsi que de nombreuses coopératives de production ou d'assurance. Près de 50 000 visiteurs se seraient rendus à cette exposition. La liste des sociétés exposées montre que les coopératives françaises sont très peu nombreuses à avoir pris part à cette exposition. Sur les quatre-vingt-onze coopératives exposantes, seules onze sont françaises<sup>146</sup>. Ces onze exposants ne sont pas des coopératives de consommation, mais principalement des coopératives de vigneron. Aussi, la plupart des marchandises françaises exposées sont des bouteilles de vin, des beurres ou bien des fruits envoyés par des coopératives viticoles ou agricoles<sup>147</sup>. Le coopérateur socialiste français Louis Héliès, lui-même congressiste de l'Alliance à ce moment-là, déplore l'absence des coopératives françaises :

---

<sup>142</sup> *Id.*, p. 132.

<sup>143</sup> *Id.*, p 38.

<sup>144</sup> 7<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, Cremona, 1907, p. 18. L'Angleterre a donné 7 720 francs contre 5000 francs pour l'ensemble des autres nations. Avec un budget total de l'Alliance à hauteur de 12 720 francs, on peut en déduire que la contribution anglaise s'élève à près de 60,6%. L'écart entre les 68% de 1900 et les 60% de 1907 peut aussi s'expliquer par le fait que les chiffres de 1900 prennent en compte le budget britannique, tandis que ceux de 1907 reprennent le budget non pas britannique, mais anglais, ce qui revient à exclure le budget originaire des autres pays de la Grande-Bretagne, et en particulier l'Ecosse, pays où le mouvement coopératif semble très actif, et où a été créé un *Wholesale* peu de temps après l'Angleterre. L'évolution de la coopération écossaise est étudiée simultanément avec le mouvement anglais par Béatrice (Potter) Webb, *La coopération en Grande-Bretagne*, Paris, E. Cornély, 1905 (1904).

<sup>145</sup> Peter Gurney, *Co-operative Culture and the politics of consumption, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996, p. 95.

<sup>146</sup> 5<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, Manchester, 1902, p. 491-492.

<sup>147</sup> *Id.*, p. 495-496.

Les places étaient accordées gratuitement par la direction coopérative de l'Exposition, aussi pouvons-nous regretter que les Associations françaises, pourtant prévenues, n'aient pas exposé davantage. À part quelques Associations vinicoles et de laiterie, il n'y avait aucun produit de fabrique, tels qu'articles de Paris, broserie, etc. qui pourtant sont très recherché par les Anglais<sup>148</sup>.

En comparaison, les coopératives du Royaume-Uni, pour lesquelles la proximité géographique est susceptible d'avoir réduit les coûts de transports - l'exposition coopérative ayant lieu en Angleterre, à Manchester-, représentent 64% exposants avec 59 coopératives présentes<sup>149</sup>. Là aussi, il s'agit principalement de coopératives de production ou d'organisations agricoles. Les exposants anglais proposent une grande variété de produits, notamment des denrées alimentaires, des meubles, des bijoux, des brosses à dents, des tissus, des chaussures, des brosses à dents, etc.<sup>150</sup>. La disposition de certaines de ces marchandises anglaises visent à attirer l'attention des visiteurs, comme en témoigne l'imposante pyramide de savons de la *Wholesale* anglaise située au centre de la salle d'exposition (voir *Image 14*)<sup>151</sup>.



---

<sup>148</sup> Louis Héliès, *Compte-rendu du congrès de l'Alliance coopérative internationale tenu en juillet 1902 à Manchester (Angleterre) et études sur la coopération en Angleterre – Par le délégué de La Bellevilloise, Louis Héliès*, Puteaux, La cootypographie, société ouvrière d'imprimerie, 1902, p. 34.

<sup>149</sup> *5<sup>ème</sup> congrès de l'ACI*, Manchester, 1902, p. 492.

<sup>150</sup> *Id.*, p. 497-499.

<sup>151</sup> *Id.*, Manchester, 1902, p. 492.

*Image 14.* Pyramide de savons de l'usine d'Irlam, Exposition coopérative internationale, 1902<sup>152</sup>.

\*\*\*

Cette troisième et dernière partie a permis de retracer les grandes lignes des actions entamées par les coopératives pour unir leurs efforts à l'échelle européenne. Si les projets de pacifisme de l'Alliance semblent plus ou moins faire l'unanimité, ils n'en révèlent pas moins le virage des mouvements coopératifs vers le socialisme, une posture politique qui était pourtant fortement réprochée par les fondateurs de l'Alliance. Au reste, la prise de conscience de l'Alliance quant au pacifisme n'empêche pas les coopérateurs français et anglais d'encourager une forme de patriotisme au sein de leurs propres mouvements nationaux. Ces débats politiques se confrontent aux enjeux d'ordre économique, comme le montrent les débats autour la participation. Finalement, malgré de nombreuses tentatives pour faire front commun contre les rivaux capitalistes, l'Alliance Coopérative Internationale d'avant-guerre ne semble pas véritablement avoir mené à bien des actions concrètes. En revanche, l'Alliance a ouvert la voie à l'internationalisme des coopérateurs, comme en témoignent les premières ébauches de commerce coopératif à l'échelle européenne.

### **Conclusion générale du mémoire**

Ce mémoire a proposé des pistes de réflexions quant aux moyens employés pour croiser les idéologies anglaises et belges dans les coopératives de consommation françaises. La première partie a montré comment les Français sont parvenus à se réapproprier les procédés commerciaux anglais tout en restant fidèles à leurs valeurs utopistes ou socialistes. Ensuite, la seconde partie a permis de comprendre comment les coopérateurs avaient repris les méthodes de propagande des Anglais et des Belges pour assoir la notoriété du mouvement, que ce soit en éduquant ses membres ou en tâchant d'établir des relations avec les partis socialistes. Enfin, en interrogeant la place occupée par les coopérateurs français sur la scène internationale, la troisième partie a permis de comprendre que la confrontation entre l'aspect économique et

---

<sup>152</sup> *Id.*, p. 489.



politique de la coopération trouve son écho au sein de l'Alliance Internationale Coopérative, entraînant d'ailleurs un ralentissement de l'organisation.

Finalement, ce travail met en lumière deux types d'appropriations des modèles anglais et belges. À l'Union, les coopérateurs ont préservé leur méfiance pour le socialisme belge, comme en témoignent leur neutralité politique et leur distance prudente avec les syndicats. Les coopérateurs de l'Union s'appliquent à reprendre les méthodes commerciales, publicitaires et éducatives de leurs voisins anglais, mais sans jamais envisager la prise de position politique que leur préconisent les coopérateurs belges.

Du côté de la Bourse, les influences étrangères semblent avoir été envisagées de manière très différente. Loin de s'être contentés d'imiter leur voisin idéologique, comme l'ont fait les coopérateurs de l'Union, les coopérateurs de la Bourse ont privilégié un enchevêtrement complexe des méthodes anglaises et belges. Si les coopérateurs de la Bourse ont bien puisé leur inspiration socialiste chez les Belges, ils n'ont pourtant pas hésité à reprendre les méthodes commerciales de leurs voisins anglais, quitte à faire des voyages en Angleterre pour visiter les magasins de gros de l'*Union* anglaise. De même, après la méfiance exprimée aux congrès de la Bourse contre la neutralité politique anglaise, la posture des coopérateurs socialistes vis-à-vis de leurs homologues belges semble s'être modérée, si bien que le modèle anglais est désormais cité en exemple par les coopérateurs de la Bourse. Après avoir été « exclus » du premier congrès de la BCS, les coopérateurs anglais viennent assister aux congrès suivants de la Bourse. Quant aux méthodes de propagande et d'éducation de la Bourse, elles trouvent également leurs origines outre-Manche. Ainsi, les coopérateurs socialistes n'ont pas fait acte d'allégeance aux coopérateurs belges, ils ont privilégié une stratégie qui leur permette de tirer profit des deux mouvements anglais et belges dans le but de concilier la dimension commerciale des Anglais avec celle, politique des Belges. Ce travail a donc permis de nuancer l'hypothèse selon laquelle les coopérateurs de l'Union se seraient uniquement inspirés des Anglais, tandis que les coopérateurs socialistes de la Bourse se seraient contentés de reprendre les méthodes belges.

# Sources

## 1. Sources de la Bourse des Coopératives Socialistes de consommation

### a. *Congrès nationaux de la coopération socialiste (1900-1912)*

Ces congrès sont organisés par la Bourse des Coopératives Socialistes de consommation entre 1900 et 1911. L'ensemble de ces congrès sont disponibles au Musée social Cédias, à l'exception des deux premiers, qui sont également consultables sur Gallica.

- 1<sup>er</sup> congrès, Paris, 1900, 214 p. PDF sur Gallica
- 2<sup>ième</sup> congrès, Lille, 1901, 95 p. PDF sur Gallica
- 3<sup>ième</sup> congrès, Amiens, 1902, 156 p.
- 4<sup>ième</sup> congrès, Sotteville-les-Rouen, 1903, 208 p.
- 5<sup>ième</sup> congrès, Nantes, 1905, 284 p.
- 6<sup>ième</sup> congrès, Troyes, 1907, 193 p.
- 7<sup>ième</sup> congrès, Monthermé-Laval-Dieu, 1909, 19 p.
- 8<sup>ième</sup> congrès, Calais, 1911, 125 p.

### b. *Bulletins de la Bourse des Sociétés coopératives de consommation (1896-1911)*

Il s'agit du Bulletin officiel de la Bourse des Coopératives Socialistes de consommation. Le bulletin est mensuel et paraît entre 1896 et 1911. Il est possible de consulter ces bulletins en format microfilm à la Bibliothèque Nationale de France (site François Mitterrand).

### c. *Almanach de la coopération socialiste illustrée (1907-1911)*

Cet almanach est publié par la Bourse des Coopératives Socialistes de France à partir de 1907. Ils sont tous disponibles au Musée social, et quelques-uns à la BnF.

- Almanach de la coopération socialiste illustré, 1907, approx. 160-200 p.
- Almanach de la coopération socialiste illustré, 1908, approx. 171 p.
- Almanach de la coopération socialiste illustré, 1909, 256 p.
- Almanach de la coopération socialiste illustré, 1910, approx. 213 p.
- Almanach de la coopération socialiste illustré, 1911, approx. 230 p.

## 2. Sources de l'Union Coopérative des sociétés coopératives de consommation

### **a. Congrès des sociétés coopératives de consommation de France (1885-1912)**

Nous avons consulté l'ensemble des comptes-rendus officiels, rapports et projets de résolution présentés aux congrès des sociétés coopératives de consommation de France de l'Union Coopérative de 1885 à 1905. Les dix premiers congrès sont disponibles à la BnF en format microfiche sous le nom *Congrès des sociétés coopératives de consommation de France*. Le onzième congrès et tous les suivants se trouvent au Musée Social Cedias.

- 1<sup>er</sup> congrès, Paris, 1885, 73 p.
- 2<sup>nd</sup> congrès, Lyon, 1886, 53 p.
- 3<sup>ième</sup> congrès, Tours, 1887, compte rendu officiel.
- 4<sup>ième</sup> congrès (1<sup>er</sup> congrès coopératif international), Paris, 1889, 131 p.
- 5<sup>ème</sup> congrès (2<sup>ième</sup> congrès coopératif international), Marseille, 1890, 181 p.
- 6<sup>ième</sup> congrès (2<sup>ième</sup> congrès coopératif international), Paris, 1891, 157 p.
- 7<sup>ième</sup> congrès, Grenoble, 1893, 88 p.
- 8<sup>ième</sup> congrès, Lyon 1894, 142 p.
- 9<sup>ième</sup> congrès, Paris, 1896, 103 p.
- 10<sup>ième</sup> congrès, Paris, 1900, 113 p.
- 11<sup>ième</sup> congrès, Paris, 1905, 80 p.
- 12<sup>ième</sup> congrès, Limoges, 1908, 56 p.
- 13<sup>ième</sup> congrès, Paris et Puteaux, 1910, ? p.

### **b. Bulletin du Comité Central de l'Union coopérative (1895-1912)**

Ce journal est l'organe officiel du Comité Central de l'Union coopérative des sociétés françaises de consommation. Le bulletin est publié de 1895 à 1912 et compte 88 numéros consultables en ligne sur Gallica. Nous avons dépouillé l'ensemble des bulletins jusqu'en 1903, les bulletins après cette date ne semblant pas avoir été conservé. Chaque bulletin est en général composé de 20 à 22 pages.

### **c. L'Almanach de la coopération française (1893-1913)**

L'Almanach est un périodique annuel publié par le Comité Central de l'Union Coopérative des sociétés françaises de consommation entre 1893 et 1913. À l'exception des numéros de 1906 et de 1908, qui n'ont pas été conservés, l'ensemble de ces journaux sont disponibles à la BnF (site Tolbiac) au format microfiche.

- Almanach de la coopération française, 1893, approx. 110 p.
- Almanach de la coopération française, 1894, approx. 120 p.
- Almanach de la coopération française, 1895, approx. 160 p.
- Almanach de la coopération française, 1896, approx. 152 p.
- Almanach de la coopération française, 1897, approx. 156 p.
- Almanach de la coopération française, 1898, approx. 167 p.
- Almanach de la coopération française, 1899, approx. 175 p.

- Almanach de la coopération française, 1900, approx. 159 p.
- Almanach de la coopération française, 1901, approx. 170 p.
- Almanach de la coopération française, 1902, approx. 57 p.
- Almanach de la coopération française, 1903, 152 p.
- Almanach de la coopération française, 1904, 152 p.
- Almanach de la coopération française et suisse, 1905, 152 p.
- Almanach de la coopération française, suisse, et canadienne, 1907, 160 p.
- Almanach de la coopération française, suisse et canadienne, 1909, 175 p.
- Almanach de la coopération française, 1910, 167 p.
- Almanach de la coopération française et suisse, 1911, approx. 60 p.
- Almanach de la coopération française et suisse, 1912, approx. 62 p.

#### ***d. L'Émancipation, journal d'économie politique et sociale (1886-1932)***

Il s'agit de l'organe des associations ouvrières et du Centre régional coopératif du Midi dirigé par le coopérateur nîmois Edouard de Boyve. Nous avons consulté certains articles de ce journal jusqu'en 1916. Le journal est disponible en ligne sur Gallica depuis cette année.

### **3. Sources de l'Alliance Coopérative Internationale (1895-1910)**

Nous avons consulté l'ensemble de ces comptes-rendus et rapports de congrès au Musée social. Plusieurs de ces congrès sont par ailleurs disponibles en version anglaise sur le site Internet Archive.

- 2<sup>ème</sup> congrès, Paris, 1896, 176 p.
- 3<sup>ème</sup> congrès, Delft, 1897, 230 p. ; également en ligne sur le site du Cedias (mais beaucoup de pages sont manquantes)
- 4<sup>ème</sup> congrès, Paris, 1900, 203 p.
- 5<sup>ème</sup> congrès, Manchester, 1902, 283 p.
- 6<sup>ème</sup> congrès, Budapest, 1904, ? p.
- 7<sup>ème</sup> congrès, Cremone, 1907, 151 p.
- 8<sup>ème</sup> congrès, Hambourg, 1910, . ? p.

### **4. Récits de coopérateurs et de contemporains**

Etienne ANTONELLI, *Les actions de travail dans les sociétés anonymes à participation ouvrière*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1912.

Marc BOSON, *La pensée et l'action coopératives [sic] des « socialistes chrétiens » en Angleterre*, Bâle, Impr. De l'USC, 1957. (non consulté)

George BOUDIOS, *Le coopérateur syndicaliste*, Paris, Impr. « La productrice », 1911.

Edouard De BOYVE, *Histoire de la coopération à Nîmes et son influence sur le mouvement coopératif français*, Paris, Guillemin et Cie éditeurs, 1889.

P. BRIZON, E. POISSON, Adéostat COMPÈRE-MOREL (dir.), *Encyclopédie socialiste, syndicaliste et coopération de l'Internationale ouvrière*, Paris, A. Quillet.

Eugène CORSIN, *Les dessous d'une révocation*, Imprimerie La Féroise, Paris, 1903.

Jean GAUMONT, *Histoire générale de la coopération en France, tome 2, Les idées et les faits, les hommes et les œuvres : Formation et développement de l'institution coopérative moderne*, Paris, Fédération nationale des coopératives de consommation, 1923.

Joseph CERNESSON, *Les sociétés coopératives anglaises*, Paris, A. Rousseau, 1905, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55448610.texteImage>

Casimir CHIOUSSE, *Les œuvres sociales à l'exposition universelle de Paris, 1900*, Grenoble, Bibliothèque de la Fédération des sociétés coopératives de consommation des employés de chemins de fer PLM, 1901, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63038m/f9.image> (consulté le 15 mai 2020).

Charles GIDE, *Les sociétés coopératives de consommation*, Paris, Librairie Armand Colin, 1904, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5540842d.texteImage> (consulté le 18 juin 2020).

Charles GIDE, Charles RIST, *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie de la Société du recueil J.-B Sirey et du Journal du Palais, 1909.

Xavier GUILLEMIN, *Bourse des coopératives socialistes de France, fondée le 1er décembre 1895. Siège social, 21, boulevard Saint-Marcel, Paris. Sa fondation jusqu'à la naissance de la Fédération nationale des coopératives de consommation. Conférence faite par Xavier Guillemin, au Cercle des coopérateurs de "la Bellevilloise" en 1927*, Amiens-Paris, Impression nouvelle, 1928.

Louis HÉLIÈS, *Un problème capital. La coopération devant le socialisme / Discours prononcé au congrès de Paris (juillet 1910) par le citoyen Louis Héliès*, Paris, L'Emancipatrice, 1911.

A. HENRIET, *La classe ouvrière et la coopération*, Paris, Impression « La Productrice », 1911.

G. HENRIOT, "La consommation des viandes frigorifiées et la coopération", *Revue socialiste*, n°349, 15 janvier 1914, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58102991?rk=42918;4>.

G. J. HOLYOAKE, *Histoire des équitables pionniers de Rochdale*, Bureau du journal « Le devoir » au Familistère, Guise, 1890, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54695375.r=pionniers%20de%20rochdale?rk=21459;2> (consulté le 16 avril 2020)

Pierre HUBERT-VALLEROUX, *Les associations coopératives en France et à l'étranger*, Paris, Guillaumin et Cie, libraires, 1884.

Alice JOUENNE, *La femme et la coopération*, Paris, Impression « La Productrice », 1911.

Ernest POISSON, *La république coopérative*, Paris, Grasset, 1920.

Alexis de TOCQUEVILLE, *L'ancien régime et la révolution*, 1866, en ligne :  
<[https://fr.wikisource.org/wiki/L'ancien régime et la révolution](https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Ancien_R%C3%A9gime_et_la_R%C3%A9volution)> (consulté le 17 août 2019).

Albert TROMBERT, *Guide pratique pour l'application de la participation aux bénéfices*, Paris, Publications de la Société pour l'Étude de la Participation, Librairie Chaix, Librairie Guillaumin, 1892.

Hubert VALLEROUX, *La coopération, économie sociale*, Paris, V. Lecoffre, 1904.

## 5. Rapports administratifs, brochures

Brochure de l'Union Coopérative, *Une semaine coopérative, 25 octobre – 1<sup>er</sup> novembre 1896*, Paris, Calmann-Lévy, 1896.

Brochure publiée à l'occasion du congrès anglais de Lincoln, *The best means of bringing co-operation and trade union into closer union, a paper read by Mr. John Arnold, of Woolwich, at the congress held at Lincoln, Whitsuntide*, 1891.

Brochure du Ministère du commerce et de l'industrie, *Exposition universelle de 1889, à Paris, Direction générale de l'exploitation, Exposition d'économie sociale. Enquêtes, instruction et questionnaires*, 1887, en ligne <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k28654w.texteImage>> (consulté le 14 mai 2020).

Brochure de la *Women's Co-operative Guild, Facts about de Guild*, non datée, non localisée, (disponible au CEDIAS).

Brochure de la *Co-operative Union, A sermon preached in St. Andrew's Parish Church, Plymouth on whit-Sunday afternoon, June 13th by the Rev. Canon Percival, M.A*

M. RAFFALOVICH, Alfred PICARD, *Exposition universelle internationale de 1889 à Paris, Rapports du jury international, Économie sociale, section IX*, Paris, Imprimerie Nationale.

Louis Héliès, *Compte-rendu du congrès de l'alliance coopérative internationale tenu en juillet 1902 à Manchester (Angleterre), et étude sur la coopération en Angleterre*, Paris, 1902, La cootypographie (société ouvrière d'imprimerie), en ligne sur le site de la Bibliothèque Marxiste de Paris :

<[https://pandor.u-bourgogne.fr/img-viewer/BMP/brb3483/iipviewer.html?base=mets&np=brb3483\\_001.jpg&nd=brb3483\\_100.jpg&monoid=brb3483&treq=&vcontext=mets&ns=brb3483\\_001.jpg](https://pandor.u-bourgogne.fr/img-viewer/BMP/brb3483/iipviewer.html?base=mets&np=brb3483_001.jpg&nd=brb3483_100.jpg&monoid=brb3483&treq=&vcontext=mets&ns=brb3483_001.jpg)> (consulté le 5 mai 2020).

## 6. Autre

14<sup>ième</sup> congrès national corporatif, Amiens, octobre 1906.

Nous avons également consulté sur Gallica des articles du journal de Jean Jaurès l'*Humanité*.

# Bibliographie

## 1. Historiographie

Sylvie APRILE, Fabrice BENSIMON, dir. *La France et l'Angleterre au XIXe siècle : Echanges, représentations, comparaisons*, Paris, Éditions Créaphis, 2006.

Maxime CERVULLE, Nelly QUEMENER, *Cultural Studies, Théories et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2018 (2015).

Natacha COQUERY, « La diffusion des biens à l'époque moderne. Une histoire connectée de la consommation », *Histoire urbaine*, vol. 30, no. 1, 2011.

Jean-Claude DAUMAS, *L'Histoire économique en mouvement : entre héritages et renouvellements*, Villeneuve-d'Ascq, Presse universitaire du Septentrion, 2012.

Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, *Les courants historiques en France : XIXe-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2005.

Marcel DETIENNE, *Comparer l'incomparable*, Seuil, Paris, 2009.

Caroline DOUKI, Philippe MINARD, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? Introduction », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 54-4bis, n° 5, 2007.

Guy JUCQUOIS, Christophe VIEILLE, *Le comparatisme dans les sciences de l'homme*, Bruxelles, De Boeck université, 2000.

Sandrine KOTT, Thierry NADAU, « Pour une pratique de l'histoire sociale comparative. La France et l'Allemagne contemporaines », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 17, 1994, p. 103-111.

Frédérique LACHAUD, Isabelle LESCENT-GILES, François-Joseph RUGGIU dir., *Histoires d'outre-Manche. Tendances récentes de l'historiographie britannique*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001.

Bernard LAHIRE, « Entre sociologie de la consommation culturelle et sociologie de la réception culturelle », *Idées économiques et sociales*, vol. 155, no. 1, 2009, p. 6-11.

Sanjay SUBRAHMANYAM, « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 54-4bis, no. 5, 2007.

Michael WERNER, Bénédicte ZIMMERMAN, *De la comparaison à l'histoire croisée*, Seuil, 2004.

## 2. Histoire économique, histoire de la consommation

Anaïs ALBERT, *Consommation de masse et consommation de classe. Une histoire sociale et culturelle du cycle de vie des objets dans les classes populaires parisiennes (des années 1880 aux années 1920)*, Thèse de doctorat d'histoire, Paris I, 2014.

Michel BEAUD, *Histoire du capitalisme, 1500-2010*, Paris, Seuil, 2010 (1981).

Emmanuel CHADEAU, « Le commerce de détail : entreprises et « révolutions commerciales » », *Entreprises et histoire*, 1993/2, n°4.

Alain CHATRIOT,

- « La réforme de l'entreprise. Du contrôle ouvrier à l'échec du projet modernisateur », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 114, n°2, 2012.
- Avec Marie-Emmanuel CHESSEL, « L'histoire de la distribution : un chantier inachevé », *Histoire, économie & société*, 2006/1, 25<sup>ème</sup> année.

Marie-Emmanuelle CHESSEL,

- « Le genre de la consommation en 1900. Autour de la Ligue sociale d'acheteurs », *L'Année sociologique*, 2011, vol. 61, en ligne : <<https://doi-org.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/10.3917/anso.111.0125>> (consulté le 20 mai 2019)
- *Histoire de la consommation*, Paris, la Découverte, 2012.
- *Au nom du consommateur : consommation et politique en Europe et aux États-Unis au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2004.

Jean-Claude DAUMAS, *La révolution matérielle : une histoire de la consommation. France XIX-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 2018.

Roger DAVIAU, Michel LULEK. « La société anonyme à participation ouvrière (Sapo) : entre centenaire et nouvel horizon », *RECMA*, vol. 346, n° 4, 2017.

Éric HOBBSBAWN, *L'ère du capital, 1848-1875*, Paris, Fayard, 1978.

Christopher P. HOSGOOD, "The 'Pigmies of Commerce' and the Working-Class Community: Small Shopkeepers in England, 1870-1914." *Journal of Social History*, vol. 22, n° 3, 1989, en ligne : <[www.jstor.org/stable/3787744](http://www.jstor.org/stable/3787744)> (consulté le 24 mai 2020).

Jeanne LAZARUS, « Les pauvres et la consommation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. n° 91, n° 3, 2006.

Anne LHUISSIER,

- *Alimentation populaire et réforme sociale : les consommations ouvrières dans le second XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Editions Quae, 2007.
- « Des dépenses alimentaires aux niveaux de vie : la contribution de Maurice Halbwachs à la statistique des consommations », *L'Année sociologique*, vol. 67, n° 1, 2017, en ligne :



<<https://www-cairn-info.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/revue-l-annee-sociologique-2017-1-page-47.htm>>, (consulté le 7 mai 2019)

Yannick MARECK, Patricia TOUCAS-TRUYEN, « Économie sociale, protection sociale et bien-être de 1830 à 1970 », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 336, Avril 2015.

Philip NORD, Michael CARLO, « Le mouvement des petits commerçants et la politique en France de 1888 à 1914 », *Le mouvement social*, n°114, Petite Entreprise et Politique (Jan.-Mar., 1981.

Daniel ROCHE, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVIIe-XIXe siècle)*, Paris, Fayard, 1997.

Edouard VASSEUR, « Pourquoi organiser des expositions universelles ? Le « succès » de l'exposition universelle de 1867 », *Histoire, économie et société*, 2005/4, 24<sup>ième</sup> année, p. 576.

Michelle ZANCARINI-FOURNEL, « A l'origine de la grande distribution, le succursalisme : Casino, Saint-Étienne (1898-1948) », *ESKA*, « *Entreprises et histoire* », 1992/2, n°4.

### 3. Histoire du mouvement ouvrier et de l'internationalisme

Kevin J. CALLAHAN, "The international socialist peace movement on the eve of WWI revisited", *PEACE & CHANGE*, Vol. 29, n°2, April 2004.

Olivier CHAÏBI, « L'internationalisation de la question sociale au cours du premier xix<sup>e</sup> siècle : de l'internationalisme des « utopistes » à l'Association internationale des travailleurs », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2018/2, n°124, 2014. <<https://journals.openedition.org/chrhc/3661>> (consulté le 7 avril 2020).

Nicolas DELALANDE, *La lutte et l'entraide*, Paris, 2019, Seuil.

Douglas J. NEWTON, *British Labour, European Socialism and the Struggle for Peace, 1889-1914*, Oxford, Clarendon press, 1985.

Gérard NOIRIEL,

- *Les ouvriers dans la société française au XIXe siècle*, Paris, Points, 2002.
- *Histoire populaire de la France de la guerre de Cent ans à nos jours*, Marseille, Agone, 2018.

Christophe PREMAT,

- « L'engagement des intellectuels au sein des Universités Populaires », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 11, 2006, en ligne : <<https://doi.org/10.4000/traces.238>> (consulté en mai 2020).
- avec Olivier SIGAUT, « La diffusion des universités populaires en France 1898-1914 », Colloque *Formas y espacios de la educación popular en la Europa mediterránea*,

Madrid/UNED/ Ministerio de Educación de España., Madrid, Oct. 2009, Casa de Velázquez, Espagne.

#### 4. Histoire de la presse et des livres

Christophe CHARLES, *Les intellectuels en Europe au XIXe siècle, essai d'histoire comparée*, Paris, Seuil, 1996.

CHAMBARLHAC, Vincent, « L'Encyclopédie socialiste, une forme singulière pour une cause politique ? », *Genèses*, vol. n°57, no. 4, 2004, < <https://www.cairn.info/revue-geneses-2004-4-page-4.htm> > (consulté le 8 avril 2020).

Diana COOPER-RICHET,

- « Les imprimés en langue anglaise en France au XIXe siècle : rayonnement intellectuel, circulation et modes de pénétration », *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde, du XVIIIème siècle à l'an 2000*, dir. Jacques Michon, Jean-Yves Mollier, Paris/Québec, Presses de l'Université Laval et l'Harmattan, 2001.
- « La diffusion du modèle victorien à travers le monde. Le rôle de la presse en anglais publiée en France au XIXème siècle », *Presse, nations et mondialisation au XIXème siècle*, dir. Marie-Eve Thérenty, Alain Vaillant, Paris, Nouveau Monde, 2010.

Fabrice ERRE, Bertrand TILLIER, « Du journal à l'illustré satirique », *Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, dir. Dominique Kalifa, Philippe Régner, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant, Le Nouveau Monde éditions, Paris, 2011.

Gilles FEYEL,

- « Presse et publicité en France (XVIIIe et XIXe siècles) », *Revue historique*, n° 628, 4/2003.
- Avec Benoît LENOBLE, « Commercialisation et diffusion des journaux au XIXème siècle », *Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, dir. Dominique Kalifa, Philippe Régner, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant, Le Nouveau Monde éditions, Paris, 2011.

FLERS Marion, « Le Mouvement socialiste (1899-1914) », *Cahiers Georges Sorel*, n°5, 1987, Les revues dans la vie intellectuelle 1885-1914.

LEE, Alan J., *The origins of the popular press in England*, London, Croomhelm Totowa, N.J Rowman and Littlefield, 1976.

Hans-Jürgen LÜSEBRINK, « L'almanach : structure et évolutions d'un type d'imprimé populaire », *Les Mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000*, dir. Jacques Michon et Jean-Yves Mollier, Paris/Québec, Presses de l'Université Laval et l'Harmattan, 2001.

Marc MARTIN, « Information locale et diffusion de la presse quotidienne régionale (fin du XIXe siècle et XXe siècle), *La distribution et la diffusion de la presse, du XVIIIe siècle au IIIe millénaire*, dir. Gilles Feyel, Paris, Ed. Panthéon-Assas, 2002.

Jean-Yves MOLLIER, *Louis Hachette*, Paris, Fayard, 1999.

Philippe REGNIER, « Le journal militant », *Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, dir. Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant, Le Nouveau Monde éditions, Paris, 2011.

Mary Louise ROBERTS, « Copie subversive : Le journalisme féministe en France à la fin du siècle dernier », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 6, 1997, en ligne, <<http://journals.openedition.org.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/cliio/390>> (consulté le 23 mai 2020).

Anne-Marie THIESSE, « Les revues provinciales, de la décentralisation au régionalisme », *Presse et Plumes, journalisme et littérature au XIXe siècle*, dir. Marie-Eve Thérenty, Alain Vaillant, Paris, Nouveau Monde éditions, 2004.

## 5. Histoire de la culture populaire : chants, poèmes

Jane F. FULCHER, « Concert et propagande politique en France au début du 20<sup>e</sup> siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55<sup>e</sup> année, n°2, 2000.

Marie-Véronique GAUTHIER, *Chanson, sociabilité et grivoiserie*, Paris, Aubier, 1991.

Philippe GUMLOWICZ, *Les travaux d'Orphée, deux siècles de pratique musical amateur en France 1820-2000*, Paris, Aubier, 2001.

Éric HOBBSBAWM, Terence RANGER, *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, 2012 (1983).

Laurent MARTY, *Chanter pour survivre, Culture ouvrière, travail et techniques dans le textile, Roubaix 1850-1914*, Paris, l'Harmattan, 1996.

## 6. Histoire des femmes et de l'éducation

Barbara BLASZAK, *The matriarchs of England's cooperative movement*, Greenwood, Westport, 2000.

Frédéric MOLE, « 1905 : la « coéducation des sexes » en débats », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2003, n°18.

Michelle PERROT,

- *La vie de famille au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Point, 2015.

- « L'éloge de la ménagère dans le discours des ouvriers français au XIXe siècle », *Les femmes ou les silences de l'histoire*, dir. Michelle Perrot, Paris, Flammarion, 2001, (1976).

Gillian SCOTT, *Feminism and the politics of working women the Women's Co-operative Guild, 1880 to the Second World War*, London/Bristol, UCL Press, 1998.

Alistair THOMSON, "Domestic drudgery will be a thing of the past", *New views of co-operation*, dir. Stephen Yeo, London/New-York, Routledge, 1998.

Ripa YANNICK, « Chapitre 7 - L'évolution de la condition féminine de 1870 à 1914 », *Les femmes, actrices de l'histoire France, de 1789 à nos jours*, dir. Ripa Yannick, Paris, Armand Colin, « U », 2010, en ligne : <<https://www-cairn-info.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/les-femmes-actrices-histoire-de-france--9782200246549-page-67.htm>> (consulté le 23 mai 2020).

## 7. Histoire politique : nationalisme, socialisme, pacifisme

Olivier AMIEL, « Le solidarisme, une doctrine juridique et politique française de Léon Bourgeois à la Ve République », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 11, n°1, 2009.

Vincent CHAMBARLHAC, « L'Encyclopédie socialiste, une forme singulière pour une cause politique ? », *Genèses*, vol. n°57, no. 4, 2004, en ligne : <<https://www.cairn.info/revue-geneses-2004-4-page-4.htm>> (consulté le 8 avril 2020).

Monique CANTO-SPERBER, « La légitimité sous conditions : autodéfense et guerre préventive », Chapitre III – La justice de la guerre contre la guerre morale, *L'idée de guerre juste*, Paris, PUF, 2010, en ligne (non téléchargeable) : <<https://www-cairn-info.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/1-idee-de-guerre-juste--9782130584735-page-61.htm>> (consulté le 13 mai 2020).

Barry DACKOMBE, « A fine and disinterested spirit : The life and activities of Aneurin Williams », *Journal of Liberal History*, n° 57, hiver 2007-2008, en ligne : <[https://web.archive.org/web/20120320034905/http://www.liberalhistory.org.uk/uploads/57\\_Dackombe\\_A\\_Fine\\_and\\_Disinterested\\_Spirit.pdf](https://web.archive.org/web/20120320034905/http://www.liberalhistory.org.uk/uploads/57_Dackombe_A_Fine_and_Disinterested_Spirit.pdf)> (consulté le 21 avril 2020)

Patricia DOGLIANI, *Le socialisme municipal*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2018.

Jean-Michel GUIEU, « De la « paix armée » à la paix « tout court », la contribution des pacifistes français à une réforme du système international, 1871-1914 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2010/2, n°32.

Éric FOURNIER, « « Crosse en l'air » : l'insaisissable motif d'une histoire effilochée (France, 1789-1871) », *Romantisme*, 2016/4, n°174.

René RAYMOND, « Le pacifisme au 20<sup>e</sup> siècle », *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, n°1, 1984.

Douglas J. NEWTON, *British Labour, European Socialism and the Struggle for Peace, 1889-1914*, Oxford, Clarendon press, 1985.

Daniel OURMAN, « Sur la rencontre de deux visages du socialisme européen. Les influences du socialisme belge sur le socialisme français, la coopération (1885-1914) », *RECMA*, vol. 280, n°2, 2001.

Christophe PROCHASSON, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, Paris, Seuil, 1993.

Michel WINCOCK, *Le socialisme en France et en Europe XIX-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992.

## 8. Histoire du syndicalisme

Yann BÉLIARD, « Le syndicalisme britannique dans la première mondialisation (1868-1914) », *Revue française de civilisation britannique*, n° XV-2, 2009, en ligne : <<https://journals.openedition.org/rfcb/1134#quotation>> (consulté le 16 avril 2020).

Arthur J. Mc IVOR, « Employers' Organisation and Strikebreaking in Britain, 1880-1914 », *International Review of Social History*, Avril 1984, Volume 29, n°1, en ligne : <<https://doi-org.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/10.1017/S0020859000007793>> (consulté le 16 avril 2020).

Christophe MAILLARD, *Un syndicalisme impossible ? L'aventure oubliée des Jaunes*, Paris, Vendémiaire, 2016.

Michelle PERROT, *Les ouvriers en grève : France, 1871-1890, Tome 1*, Paris, Éditions l'EHESS, 2001, Chapitre III, en ligne : <https://books.openedition.org/editionsehess/152#tocto2n5> (consulté le 15 avril 2020)

Jean SAGNES (dir.), *Histoire du syndicalisme dans le monde*, Toulouse, Privat, 1994.

Stéphane SIROT, « SFIO, syndicalisme et lutte ouvrière (1905-1914) : des relations problématiques et volontiers distendues », *Cahiers Jaurès*, vol. 187-188, n°1, 2008, en ligne : <<https://www.cairn.info/revue-cahiers-jaures-2008-1-page-87.htm>> (consulté le 15 avril 2020).

## 9. Histoire de la religion

Blaser KLAUSPETER, « Le christianisme social avant le socialisme chrétien », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, n° 61, 1999.

Enzo PEZZENNI, *Projet coopératif et christianisme social*, Saint-Louis (Belgique), Publications des facultés universitaires Saint-Louis, 2018.

Carl STRIKWERDA,

- « A resurgent religion: the rise of Catholic social movements in nineteenth-century Belgian cities », *European religion in the Age of Great Cities, 1830-1930*, dir. Hugh McLeod, London/New-York, Routledge, 1995.
- *A house divided. Catholics, socialists and flemish nationalists in nineteenth-century Belgium*, Lanham/New-York, Rowman & Littlefield, 1997.

## 10. Histoire de la coopération

### a. En France

Claude CALVARIN, *L'Égalitaire, histoire singulière d'une utopie ouvrière (1876-1914)*, Paris, Hors-série du *Bulletin de la Société historique du Xème arrondissement de Paris*, 2007.

Guy DELABRE, Jean-Marie GAUTIER, *La régénération de l'utopie socialiste : Godin et le Familistère de Guise*, Thèse de doctorat d'État de sciences économiques, Université de Paris I, 1978.

Henri DESROCHE, *Le projet coopératif, son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Paris, Éditions ouvrières, 1976.

Jessica DOS SANTOS,

- *L'utopie en héritage. La Société du Familistère de Guise, de la mort de Jean-Baptiste Godin à la dissolution de l'association (1888-1968)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Jean-François Eck, Lille III, p. 207.
- « De la coopération intégrale à la réforme de l'entreprise : l'intéressement salarial sous le prisme du Familistère de Guise », *L'Homme & la Société*, vol. 195-196, n°1, 2015.

Jean-François DRAPERI, *La république coopérative, théories et pratiques coopératives au XIXe et XXe siècles*, Louvain-la-Neuve, Larcier DL, 2012.

Michel DREYFUS,

- « L'Internationale des coopérateurs (1896-1914) », *Cahiers Jaurès*, vol. 212-213, n°2, 2014.
- « Mutualité et coopération : une histoire par trop méconnue », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 133, 2016.

Ellen FURLOUGH, *Consumer cooperation in France : The Politics of Consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell University, 1991.

Robert GAUTHIER,

- *Le mouvement coopératif de consommation dans l'Ouest (département formant aujourd'hui les régions Bretagne et Pays-de-la Loire) des origines au congrès de Fougères (1925)*, Thèse d'histoire sous la direction de Claude Geslin, Rennes 2.
- « L'âge héroïque de la Fédération des coopératives ouvrières de Bretagne, 1902-1914 », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 299, 2006, en ligne : <<http://id.erudit.org/iderudit/1021831ar>> (consulté le 16 avril 2020).

André GUESLIN, *L'Invention de l'économie sociale : idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle*, Paris, Economica, 1998.

Laure GODINEAU, « L'économie sociale à l'Exposition universelle de 1889 », *Le Mouvement social*, n° 149, Mise en scène et vulgarisation ; l'exposition universelle de 1889, oct.-dec. 1989.

Denis LEFEBVRE, « Coopération et socialisme, la fédération socialiste du Nord (fin XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Cent ans de socialisme septentrional*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1995, disponible en ligne : <<http://books.openedition.org/irhis/1413>> (consulté le 10 juin 2020).

Janet Regina HORNE, Louis BERGERON, Pierre ROSAVALLON, *Le Musée social : aux origines de l'Etat-providence*, Paris, Belin, 2004.

Jean-Jacques MEUSY, *La Bellevilloise : Une histoire de la coopération et du mouvement ouvrier français, 1877-1939*, Paris, Créaphis, 2001.

Christophe PROCHASSON,

- « Jean Jaurès et la coopération », *La revue de l'économie sociale*, n°3, janvier-mars 1985, p. 32-34.
- « Jean Jaurès et la coopération (2) », *La revue de l'économie sociale*, n°4, avril-juin 1985, p. 70.

Carl STRIKWERDA, « Regionalism and internationalism : the working class movement in the Nord and the Belgian connection, 1871-1914 », *Proceedings of the twelfth annual meeting of the western society for French history*, Lawrence (Kansas), Editor John F. Sweets, 1985, <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=wu.89014101075;view=1up;seq=243;size=125> (consulté le 15 mai 2019).

Julien TALPIN, Paula COSSART, « "Les coopératives ne valent que pour battre monnaie". Les relations du champ politique socialiste et de la coopération ouvrière à Roubaix (fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle) », dans Laurent, Le Gall, Michel, Offerlé et François, Ploux (dir.), *La politique informelle en France et en Europe. XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*. Rennes, PUR, 2012.

Patricia TOUCAS-TRUYEN, *Les coopérateurs, deux siècles de pratiques coopératives*, Paris, Ed. de l'Atelier, 2005.

Roger VERDIER, *La Longue Marche de la coopération. De la verrerie ouvrière au pacte d'unité (1895-1912)*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sciences sociales sous la direction d'Henri Desroche, EHESS, Paris, 1981. (non consulté)

William Pascoe WATKINS, *L'alliance coopérative internationale, 1895-1970*, Londres, publié par l'Alliance Coopérative Internationale.

#### ***b. En Angleterre, en Belgique ou dans d'autres pays***

Julien DOHET, « Le mouvement coopératif : histoire, question et renouveau », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2370-2371, n°5, 2018, p. 15.

John FOSTER, Eric John HOBSEBORN, *Class Struggle and the Industrial Revolution: Early Industrial Capitalism in Three English Towns*, New York, St Martin's press, 1974.

Ellen FURLOUGH, Carl STRIKWERDA, *Consumers against Capitalism: Consumer Cooperation in Europe, North America, and Japan, 1840-1990*, Lanham, Littlefield Publ, 1999.

Peter GURNEY, *Co-operative culture, the politics of consumption, 1870-1930*, Manchester, Manchester University Press, 1996.

Mary HILTON, *The international co-operative Alliance and the consumer co-operative movement in Northern Europe, c. 1860-1939*, Manchester University Press, 2018. (non consulté)

Neville KIRK, *The Growth of working-class reformism in Mid-Victorian England*, London, Sydney, Croom Helm, 1985

Lawrence MAGNANIE, « An event in the culture of co-operation “An event in the culture of co-operative : National Co-operative festivals at the Crystal Palace”, *New views of co-operation*, dir. Stephen Yeo, London-New-York, Routledge, 1988.

Peter SCHOLLIERS, “The Social-Democratic World of Consumption : the Path-Breaking Case of the Ghent Vooruit prior to 1914”, *International Labor and Working-Class History*, n° 55, Class and Consumption, Printemps 1999.

Anthony WEBSTER, *Co-operation and Globalisation: The British Co-operative Wholesales, the Co-operative Group and the World since 1863*, Milton, Routledge, 2019. (non consulté)

Nous avons par ailleurs consulté de nombreuses notices du site du *Maitron en ligne, le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* et de l'*Oxford Dictionary of National Biography*.



# Annexes

## 1. Table des illustrations

### Chapitre 1 :

- *Image 1.* Comptoir d'œufs du Magasin de gros de la Bourse des coopératives socialistes à Souillac<sup>1</sup>.
- *Image 2.* Gravure de l'*Almanach de l'Union*, « Ayez pitié d'un pauvre consommateur surchargé par le détail et écrasé par le gros », 1894<sup>2</sup>.

### Chapitre 3 :

- *Image 3.* Section enfantine de la coopérative l'Indépendante, Le Havre, 13 septembre 1907<sup>3</sup>.
- *Image 4 :* Réclame pour la *Women's Co-operative Guild*<sup>4</sup>.
- *Image 5.* Réclame pour la Maison du Peuple (Chevreuse)<sup>5</sup>.
- *Image 6.* Réclame de la Maison du Peuple (Bruxelles)<sup>6</sup>.
- *Image 7.* Scrutin féminin à la coopérative la Bellevilloise, Paris, 26 avril 1914<sup>7</sup>.
- *Image 8.* Scrutin féminin à la coopérative l'Utilité Sociale, Paris, 26 avril 1914<sup>8</sup>.
- *Image 9.* Conseil d'administration de la coopérative La Ruche Sedanaise<sup>9</sup>.

### Chapitre 4 :

- *Image 10 :* « Quand la grève divise ouvriers et patrons, Capital, industrie et commerce s'en vont »<sup>10</sup>.

---

<sup>1</sup> *Almanach de la BCS*, 1911, p. 14. (non numéroté).

<sup>2</sup> Cette gravure a été publiée pour la première fois dans l'*Almanach de l'UC*, 1894, p. 33. D'après la note en bas de l'image, elle aurait été reprise du journal anglais *Brotherhood*, journal dont nous ne sommes malheureusement pas parvenus à retrouver la trace.

<sup>3</sup> *Almanach de la BCS*, 1910, p. 175. Sous la photographie figure la devise des coopérateurs : « Tous pour chacun, chacun pour tous ».

<sup>4</sup> Brochure de la *Women's Co-operative Guild*, *Facts about de Guild*, p. 2-3.

<sup>5</sup> *Almanach de la BCS*, 1909, p. 175.

<sup>6</sup> P. Brizon, E. Poisson, Adéostat Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie socialiste, syndicaliste et coopération de l'Internationale ouvrière*, Paris, A. Quillet, p. 581.

<sup>7</sup> Carte postale, 9 x 14 cm, 26 avril 1914, imprimée par la Ligue du droit des femmes, comportant le sous-titre suivant : « Une section de vote organisée par la "Ligue du droit des femmes" à la Coopérative la "Bellevilloise" sous la présidence de Mme Alary-Friant, assistée de Mme Bousquet et M. Carivin », <<https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/ark:/73873/pf0000650299>> (consulté le 23 mai 2020).

<sup>8</sup> En ligne : <<https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/ark:/73873/pf0000650299>> (consulté le 23 mai 2020).

<sup>9</sup> *Almanach de la BCS*, 1910, p. 70.

<sup>10</sup> *L'Émancipation*, 15 avril 1906, page de couverture, cité par Ellen Furlough, *Consumer coop..., op. cit.*, p. 91.

- *Image 11* : Réclame de la Maison du Peuple en faveur de la « Triple Alliance »<sup>11</sup>.
- *Image 12*. Les congressistes du 8<sup>ième</sup> congrès de l'Alliance Coopérative Internationale, 1910<sup>12</sup>.
- *Image 13*. Sigle de la Confédération Générale du Travail adopté lors du congrès de 1904 (Amiens)<sup>13</sup>.

Chapitre 6 :

- *Image 14*. Pyramide de savons de l'usine d'Irlam, Exposition coopérative internationale, 1902<sup>14</sup>.

## 2. Index des abréviations

ACI : Alliance Coopérative Internationale

BCS : Bourse des Coopératives Socialistes

CGT : Congrégation Générale du Travail

SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière

TUC : Trade Union Congress

UC : Union Coopérative

POSR : Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire

---

<sup>11</sup> P. Brizon, E. Poisson, Adéostat Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie socialiste, syndicaliste et coopération de l'Internationale ouvrière*, Paris, A. Quillet, p. 579.

<sup>12</sup> 8<sup>ième</sup> congrès de l'ACI, Hambourg, 1910, p. non numérotée, mais se situe au tout début du livre.

<sup>13</sup> Site du Musée de la Mutualité, <<http://www.musee.mutualite.fr/musee/musee-mutualite.nsf/PopupFrame?openagent&Etage=x&Piece=x&Nb=1&Ref=imageCGT>>, consulté le 21 avril 2020.

<sup>14</sup> *Id.*, p. 489.

# Table des matières

Introduction .....	5
1. Des histoires de la consommation inconciliables ? .....	7
a. Étudier la consommation avec une perspective culturelle .....	8
b. Étudier la consommation avec une perspective économique .....	9
2. La coopération en périphérie de l'histoire de l'économie sociale .....	11
a. Détacher la coopération d'une vision solidariste, capitaliste, ou utopique .....	11
b. Privilégier une approche transnationale de la coopération et mettre en avant le rôle des femmes .....	13
c. Rattacher coopération et socialisme .....	16
3. Une réflexion à mi-chemin entre histoire croisée et histoire connectée .....	17
a. De l'histoire comparée à l'histoire croisée : une démarche française .....	17
b. Vers une histoire connectée mais à distance d'une histoire globale : une démarche anglaise .....	18
4. Conclusion et pistes de réflexion : un nouveau regard sur l'internationalisme coopératif ? .....	21
5. Présentation des sources .....	21
Préambule : brève histoire de la coopération .....	24
1. Histoire de la coopération en Angleterre .....	24
2. Histoire de la coopération en France .....	25
3. Histoire de la coopération en Belgique .....	29
Partie 1 : Bon coopérateur, bon « <i>business men</i> » : le capitalisme chez les coopérateurs .....	30
Chapitre 1 : Les fédérations à l'anglaise .....	31
a. Centraliser ou décentraliser les fédérations de coopératives ? .....	31
b. Capitalisme et socialisme dans les magasins de gros .....	37
c. Les fédérations et les statistiques .....	49
Chapitre 2 : Une presse commerciale à l'anglaise .....	55
a. La presse coopérative et la publicité .....	55
b. Conquérir un nouveau lectorat avec des contenus diversifiés .....	61
c. Rire des commerçants rivaux .....	68
Partie 2 : De la propagande coopérative au militantisme socialiste .....	72
Chapitre 3 : Éducation et prosélytisme à l'anglaise .....	72
a. Éduquer et former .....	72
b. Les coopératrices, de l'éducation à l'émancipation .....	85
c. La dimension spirituelle de la coopération .....	99
Chapitre 4 : Occuper l'espace politique comme les Belges .....	106

a.	Les coopérateurs et les socialistes : une méfiance partagée .....	106
b.	La contribution des Belges à la coopération socialiste française .....	111
c.	Soutien ou pied-de-nez aux syndicats ?.....	115
Partie 3 :	S’entraider à l’échelle internationale .....	128
Chapitre 5 :	Entraide internationale et pacifisme .....	129
a.	L’Alliance et le pacifisme.....	129
b.	Les coopérateurs français et le pacifisme .....	138
Chapitre 6 :	Coordonner la coopération à l’échelle internationale.....	146
a.	Débats autour de la participation aux bénéfices .....	146
b.	Le commerce international coopératif et la prédominance anglaise .....	156
Conclusion générale du mémoire .....		160
Sources .....		162
1.	Sources de la Bourse des Coopératives Socialistes de consommation .....	162
a.	<i>Congrès nationaux de la coopération socialiste</i> (1900-1912) .....	162
b.	<i>Bulletins de la Bourse des Sociétés coopératives de consommation</i> (1896-1911)..	162
c.	<i>Almanach de la coopération socialiste illustrée</i> (1907-1911).....	162
2.	Sources de l’Union Coopérative des sociétés coopératives de consommation.....	162
a.	<i>Congrès des sociétés coopératives de consommation de France</i> (1885-1912).....	163
b.	<i>Bulletin du Comité Central de l’Union coopérative</i> (1895-1912).....	163
c.	<i>L’Almanach de la coopération française</i> (1893-1913) .....	163
d.	<i>L’Émancipation, journal d’économie politique et sociale</i> (1886-1932) .....	164
3.	Sources de l’Alliance Coopérative Internationale (1895-1910).....	164
4.	Récits de coopérateurs et de contemporains.....	164
5.	Rapports administratifs, brochures.....	166
6.	Autre.....	166
Bibliographie.....		167
1.	Historiographie.....	167
2.	Histoire économique, histoire de la consommation .....	168
3.	Histoire du mouvement ouvrier et de l’internationalisme.....	169
4.	Histoire de la presse et des livres .....	170
5.	Histoire de la culture populaire : chants, poèmes.....	171
6.	Histoire des femmes et de l’éducation .....	171
7.	Histoire politique : nationalisme, socialisme, pacifisme.....	172
8.	Histoire du syndicalisme .....	173
9.	Histoire de la religion.....	173
10.	Histoire de la coopération.....	174
a.	En France.....	174

b. En Angleterre, en Belgique ou dans d'autres pays .....	175
Annexes .....	177
1. Table des illustrations.....	177
2. Index des abréviations .....	178